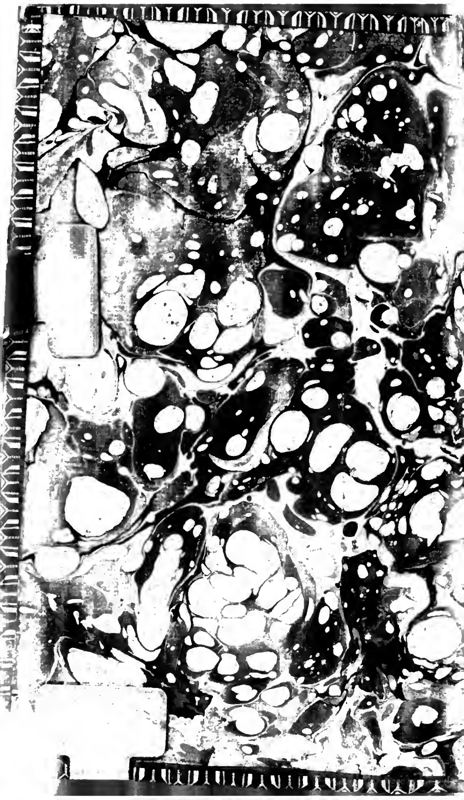
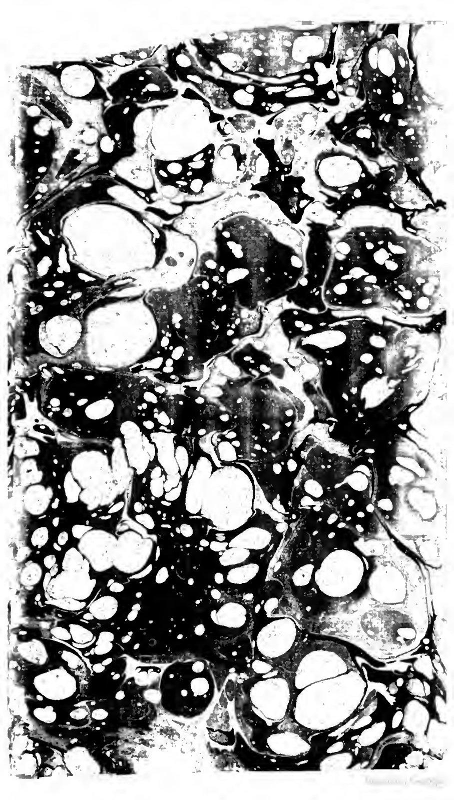






OEUVRES

COMPLETES

DE

VOLTAIRE.

OEUVRES

COMPLETES

DE

VOLTAIRE.

TOME DIX-NEUVIEME.

DE L'IMPRIMERIE DE LA SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE-TYPOGRAPHIQUE.

1785.



ESSAI

SUR

LES MOEURS

ET

L'ESPRIT DES NATIONS,

ET SUR LES PRINCIPAUX FAITS

DE L'HISTOIRE,

DEPUIS CHARLEMAGNE

JUSQU'A LOUIS XIII.

ESSAI

SUR LES MOEURS

ET L'ESPRIT DES NATIONS,

ET SUR LES PRINCIPAUX FAITS DE L'HISTOIRE, DEPUIS CHARLEMAGNE JUSQU'A LOUIS XIII.

CHAPITRE CLXXIV.

DE HENRI IV.

EN lifant l'hiftoire de *Henri IV*, dans *Daniel*, on eft tout etonné de ne le pas trouver un grand homme. On y voit à peine fon caractère ; très-peu de ces belles réponfes qui font l'image de fon ame ; rien de ce difcours digne de l'immortalité, qu'il tint à l'affemblée des notables de Rouen ; aucun détail de tout le bien qu'il fit à la patrie. Des manœuvres de guerre, sèchement racontées ; de longs difcours au parlement, en faveur des jéfuites ; & enfin la vie du père *Coton*, forment, dans *Daniel*, le règne de *Henri IV*. Hiftoire de *Henri IV*, mal faite par *Daniel*.

Bayle, fouvent auffi répréhenfible & auffi petit quand il traite des points d'hiftoire & des affaires du monde, qu'il eft judicieux & profond quand il manie *Bayle* voudrait qu'on eût châtré *Henri IV*.

la dialectique, commence son article de *Henri IV* par dire que *si on l'eût fait eunuque, il eût pu effacer la gloire des Alexandre & des César.* Voilà de ces choses qu'il eût dû effacer de son dictionnaire. Sa dialectique même lui manque dans cette ridicule supposition ; car *César* fut beaucoup plus débauché que *Henri IV* ne fut amoureux ; & on ne voit pas pourquoi *Henri IV* eût été plus loin qu'*Alexandre. Bayle* a-t-il prétendu qu'il faille être un demi-homme pour être un grand homme ? Ne savait-il pas, d'ailleurs, quelle foule de grands capitaines a mêlé l'amour aux armes ? De tous les guerriers qui se sont fait un nom, il n'y a peut-être que le seul *Charles XII* qui ait renoncé absolument aux femmes ; encore a-t-il eu plus de revers que de succès. Ce n'est pas que je veuille, dans cet ouvrage sérieux, flatter cette vaine galanterie qu'on reproche à la nation française ; je ne veux que reconnaître une très-grande vérité, c'est que la nature, qui donne tout, ôte presque toujours la force & le courage à ceux qui sont dépouillés des marques de la virilité, ou en qui ces marques sont imparfaites. Tout est physique dans toutes les espèces ; ce n'est pas le bœuf qui combat, c'est le taureau. La force de l'ame & du corps sont puisées dans cette source de la vie. Il n'y a parmi les eunuques que *Narsès* de capitaine, & qu'*Origène* & *Photius* de savans. *Henri IV* fut souvent amoureux, & quelquefois ridiculement ; mais jamais il ne fut amolli ; la belle *Gabrielle* l'appelle dans ses lettres, *Mon soldat :* ce seul mot réfute *Bayle.* Il est à souhaiter, pour l'exemple des rois & pour la consolation des peuples, qu'on

Réflexions sur les eunuques.

liſe ailleurs, comme dans la grande hiſtoire de *Mézerai*, dans *Péréfixe*, dans les mémoires de *Sulli*, ce qui concerne les temps de ce bon prince. (1)

Feſons, pour notre uſage particulier, un précis de cette vie, qui fut trop courte. Il eſt, dès ſon enfance, nourri dans les troubles & dans les malheurs. Il ſe trouve, à quatorze ans, à la bataille de Moncontour. Il eſt rappelé à Paris. Il n'épouſe la ſœur de *Charles IX* que pour voir ſes amis aſſaſſinés autour de lui, pour courir lui-même riſque de ſa vie, & pour reſter près de trois ans priſonnier d'Etat. Il ne ſort de ſa priſon que pour eſſuyer toutes les fatigues & toutes les fortunes de la guerre, manquant ſouvent du néceſſaire, n'ayant jamais de repos, s'expoſant comme le plus hardi ſoldat, feſant des actions qui

Sommaire de la vie de *Henri IV*.

(1) Ce paſſage du dictionnaire de *Bayle*, ainſi qu'un grand nombre d'autres, ne peut être regardé que comme une plaiſanterie.

Il eſt certain qu'un prince qui profite de l'impunité que ſon rang lui aſſure, pour priver un de ſes ſujets de ſa femme, commet un acte de tyrannie : l'adultère eſt un crime pour un ſouverain comme pour un particulier; mais les circonſtances qui augmentent ou diminuent la gravite du crime, ſans en changer la nature, rendent celui-ci bien plus grave dans un roi que dans un homme privé.

Il faut avouer encore qu'un prince dont les paſſions ſont publiques, peut s'avilir, ſoit par l'influence que ſa faibleſſe donne à ſes maîtreſſes, ſoit par les actions indignes de lui, où l'amour peut l'entraîner, ſoit même par le ridicule dont peuvent le couvrir les infidélités ou l'inſolence de ſes maîtreſſes.

Cependant, de toutes les paſſions des rois l'amour eſt encore la moins funeſte à leurs peuples. Ce n'eſt point *Marie Touchet* qui a conſeillé la Saint-Barthelemi; madame de *Monteſpan* n'a point contribué à la révocation de l'édit de Nantes; ce ne ſont point les maîtreſſes de *Louis XV*, ou de ſon premier miniſtre, qui ont fait donner l'édit de 1724. Les confeſſeurs des rois ont fait bien plus de mal à l'Europe que leurs maîtreſſes.

Obſervons enfin que l'amour des plaiſirs & la chaſteté ſont également compatibles avec toutes les vertus & tous les vices, toutes les grandes actions & tous les crimes.

ne paraissent pas croyables, & qui ne le deviennent que parce qu'il les a répétées; comme lorsqu'à la prise de Cahors, en 1588, il fut sous les armes pendant cinq jours, combattant de rue en rue sans presque prendre de repos. La victoire de Coutras fut due principalement à son courage. Son humanité après la victoire devait lui gagner tous les cœurs.

Le meurtre de *Henri III* le fait roi de France: mais la religion sert de prétexte à la moitié des chefs de l'armée pour l'abandonner, & à la Ligue pour ne pas le reconnaître. Elle choisit pour roi un fantôme, un cardinal de *Bourbon-Vendôme;* & le roi d'Espagne, *Philippe II*, maître de la Ligue par son argent, compte déjà la France pour une de ses provinces. Le duc de Savoie, gendre de *Philippe*, envahit la Provence & le Dauphiné. Le parlement de Languedoc défend, sous peine de la vie, de le reconnaître, & le déclare *incapable de posséder jamais la couronne de France, conformément à la bulle de notre saint-père le pape*. Le parlement

Septembre 1589. de Rouen déclare *criminels de lèse-majesté divine & humaine* tous ses adhérens. (2)

Henri IV n'avait pour lui que la justice de sa cause, son courage & quelques amis. Jamais il ne

(2) Les apologistes des jésuites ont reproché ces arrêts aux parlemens, lorsqu'ils détruisaient les jésuites, en les accusant de ces mêmes excès. La justice oblige d'observer qu'on ne doit reprocher à un corps que les crimes qui lui ont été inspirés par l'intérêt ou par l'esprit de corps. On peut alors dire à ceux qui les composent: *Voilà ce que vos prédécesseurs ont fait, voilà ce que dans les mêmes circonstances on pourrait attendre de vous: l'esprit qui les animait n'est point éteint, votre intérêt n'a pas changé.* Mais il n'est pas plus raisonnable de reprocher à des corps séculiers les crimes du fanatisme ou de la superstition, dont leurs prédécesseurs se sont souillés, que de reprocher les excès de la Saint-Barthelemi aux descendans des *Tavanes* ou des *Guises*.

fut en état de tenir long-temps une armée fur pied; & encore quelle armée? elle ne fe monta prefque jamais à douze mille hommes complets: c'était moins que les détachemens de nos jours. Ses ferviteurs venaient tour-à-tour fe ranger fous fa bannière, & s'en retournaient les uns après les autres, au bout de quelques mois de fervice. Les Suiffes, qu'à peine il pouvait payer, & quelques compagnies de lances, fefaient le fonds permanent de fes forces. Il fallait courir de ville en ville combattre & négocier fans relâche. Il n'y a prefque point de province en France où il n'ait fait de grands exploits, à la tête de quelques amis qui lui tenaient lieu d'armée.

D'abord, avec environ cinq mille combattans il bat, à la journée d'Arques, auprès de Dieppe, l'armée du duc de *Mayenne*, forte de vingt mille hommes; c'eft alors qu'il écrivit cette lettre au marquis de *Crillon*: ›› Pends-toi, brave *Crillon*, ›› nous avons combattu à Arques, & tu n'y étais ›› pas. Adieu, mon ami, je vous aime à tort & à ›› travers. ›› Enfuite il emporte les fauxbourgs de Paris, & il ne lui manque qu'affez de foldats pour prendre la ville. Il faut qu'il fe retire, qu'il force jufqu'aux villages retranchés pour s'ouvrir des paffages, pour communiquer avec les villes qui défendent fa caufe. Octobre 1589.

Pendant qu'il eft ainfi continuellement dans la fatigue & dans le danger, un cardinal *Caëtan*, légat de Rome, vient tranquillement à Paris donner des lois au nom du pape. La forbonne ne ceffe de déclarer qu'il n'eft pas roi; (& elle fubfifte encore!) & la Ligue règne fous le nom de ce cardinal de

Vendôme, qu'elle appelait *Charles X*, au nom duquel on frappait la monnaie, tandis que le roi le retenait prifonnier à Tours. (3)

Les religieux animent les peuples contre lui. Les jéfuites courent de Paris à Rome & en Efpagne. Le père *Matthieu*, qu'on nommait le *courrier de la Ligue*, ne ceffe de procurer des bulles & des foldats. Le
14 mars roi d'Efpagne envoie quinze cents lances fournies,
1590. qui fefaient environ quatre mille cavaliers, & trois mille hommes de la vieille infanterie vallone, fous le comte d'*Egmont*, fils de cet *Egmont* à qui ce roi avait fait trancher la tête. Alors *Henri IV* raffemble le peu de force qu'il peut avoir, & n'eft pourtant pas à la tête de dix mille combattans. Il livre cette fameufe bataille d'Ivry aux Ligueurs commandés par le duc de *Mayenne*, & aux Efpagnols très-fupérieurs en nombre, en artillerie, en tout ce qui peut

(3) Ce que nous avons dit dans la note précédente peut s'appliquer ici. La forbonne agiffait alors d'après les principes d'intolerance admis par tous les théologiens, d'après l'intérêt de l'autorité eccléfiaftique, l'efprit général du clergé; ainfi, tant qu'elle n'enfeignera pas dans fes écoles que tout acte de violence temporelle exercé contre l'herefie ou l'impiété, eft contraire à la juftice, & par conféquent à la loi de DIEU; tant qu'elle n'enfeignera point que le clergé ne peut avoir d'autre juridiction que celle qu'il reçoit de la puiffance féculière, & qui conferve le droit de l'en priver, on eft en droit de croire que la forbonne a confervé fes principes d'intolérance & de révolte.

D'ailleurs il n'eft que trop public qu'elle n'a point rougi d'avancer hautement dans la *cenfure de Belifaire*, & plus recemment dans celle de l'*hiftoire philofophique du commerce des deux Indes*, les principes des affaffins & des bourreaux du feizième fiècle.

Ainfi, autant il ferait injufte de reprocher aux parlemens leurs arrêts contre *Henri IV*, autant eft-il raifonnable de reprocher à la forbonne fon décret contre *Henri III*, fes décifions contre *Henri IV*, fes inftructions au père *Matthieu*, &c. &c. &c.

entretenir une armée confidérable. Il gagne cette bataille, comme il avait gagné celle de Coutras, en fe jetant dans les rangs ennemis au milieu d'une forêt de lances. On fe fouviendra dans tous les fiècles de ces paroles : *Si vous perdez vos enfeignes, ralliez-vous à mon panache blanc ; vous le trouverez toujours au chemin de l'honneur & de la gloire.* Sauvez les Français, s'écria-t-il, quand les vainqueurs s'acharnaient fur les vaincus.

Ce n'eft plus comme à Coutras, où à peine il était le maître. Il ne perd pas un moment pour profiter de la victoire. Son armée le fuit avec alégreffe ; elle eft même renforcée. Mais enfin il n'avait pas quinze mille hommes, & avec ce peu de troupes il affiége Paris, où il reftait alors deux cents vingt mille habitans. Il eft conftant qu'il l'eût pris par famine, s'il n'avait pas permis lui-même, par trop de pitié, que les affiégeans nourriffent les affiégés. En vain fes généraux publiaient, fous fes ordres, des défenfes, fous peine de mort, de fournir des vivres aux Parifiens ; les foldats eux-mêmes leur en vendaient. Un jour que, pour faire un exemple, on allait pendre deux payfans qui avaient amené des charrettes de pain à une poterne, *Henri* les rencontra en allant vifiter fes quartiers : ils fe jetèrent à fes genoux, & lui remontrèrent qu'ils n'avaient que cette manière pour gagner leur vie : *Allez en paix*, leur dit le roi, en leur donnant auffitôt l'argent qu'il avait fur lui : *Le Béarnois eft pauvre*, ajouta-t-il ; *s'il avait davantage, il vous le donnerait.* Un cœur bien né ne peut lire de pareils traits fans quelques larmes d'admiration & de tendreffe.

Pendant qu'il preſſait Paris, les moines armés feſaient des proceſſions, le mouſquet & le crucifix à la main, & la cuiraſſe ſur le dos. Le parlement, Juin 1590. les cours ſupérieures, les citoyens feſaient ferment ſur l'évangile, en préſence du légat, & de l'ambaſſadeur d'Eſpagne, de ne le point recevoir. Mais enfin les vivres manquent, la famine fait ſentir ſes plus cruelles extrémités.

Le duc de Parme eſt envoyé par *Philippe II* au ſecours de Paris avec une puiſſante armée: *Henri IV* court lui préſenter la bataille. Qui ne connaît cette lettre qu'il écrivit du champ où il croyait combattre à cette *Gabrielle d'Eſtrées*, rendue célèbre par lui: Octobre 1590. *Si je meurs, ma dernière penſée ſera à* DIEU, *& l'avant-dernière à vous.* Le duc de Parme n'accepta point la bataille; il n'était venu que pour ſecourir Paris, & pour rendre la Ligue plus dépendante du roi d'Eſpagne. Aſſiéger cette grande ville avec ſi peu de monde, devant une armée ſupérieure, était une choſe impoſſible: voilà donc encore ſa fortune retardée & ſes victoires inutiles. Du moins il empêche le duc de Parme de faire des conquêtes, & le côtoyant juſqu'aux dernières frontières de la Picardie, il le fit rentrer en Flandre.

A peine eſt-il délivré de cet ennemi que le pape *Grégoire XIV*, *Sfondrat*, emploie une partie des tréſors amaſſés par *Sixte-Quint* à envoyer des troupes à la Ligue. Le jéſuite *Jouvency* avoue dans ſon hiſtoire que le jéſuite *Nigri*, ſupérieur des novices de Paris, raſſembla tous les novices de cet ordre, en France, & qu'il les conduiſit juſqu'à Verdun au-devant de l'armée du pape; qu'il les enrégimenta, & qu'il les

Novices jéſuites enrôlés contre *Henri IV*.

incorpora à cette armée, laquelle ne laiſſa en France que les traces des plus horribles diſſolutions : ce trait peint l'eſprit du temps.

C'était bien alors que les moines pouvaient écrire que l'évêque de Rome avait le droit de dépoſer les rois : ce droit était près d'être conſtaté à main armée.

Henri IV avait toujours à combattre l'Eſpagne, Rome & la France ; car le duc de Parme, en ſe retirant, avait laiſſé huit mille ſoldats au duc de *Mayenne*. Un neveu du pape entre en France avec des troupes italiennes & des monitoires ; il ſe joint au duc de Savoie dans le Dauphiné. *Leſdiguières*, celui qui fut depuis le dernier connétable de France, & le dernier ſeigneur puiſſant, battit les troupes ſavoiſiennes & celles du pape. Il feſait la guerre, comme *Henri IV*, avec des capitaines qui ne ſervaient qu'un temps : cependant il défit ces armées réglées. Tout était alors ſoldat en France, payſan, artiſan, bourgeois ; c'eſt ce qui la dévaſta, mais c'eſt ce qui l'empêcha enfin d'être la proie de ſes voiſins. Les ſoldats du pape ſe diſſipèrent, après n'avoir donné que des exemples d'une débauche inconnue au-delà de leurs Alpes. Les habitans des campagnes brûlaient les chèvres qui ſuivaient leurs régimens.

Philippe II, du fond de ſon palais, continuait à entretenir & ménager cet incendie, toujours donnant au duc de *Mayenne* de petits ſecours, afin qu'il ne fût ni trop faible ni trop puiſſant, & prodiguant l'or dans Paris, pour y faire reconnaître ſa fille, *Claire-Eugénie*, reine de France, avec le prince qu'il lui donnera pour époux. C'eſt dans ces vues qu'il envoie encore le duc de Parme en France, lorſque

Henri IV aſſiége Rouen, comme il l'avait envoyé pendant le ſiége de Paris. Il promettait à la Ligue qu'il ferait marcher une armée de cinquante mille hommes, dès que ſa fille ferait reine. *Henri*, après avoir levé le ſiége de Rouen, fait encore ſortir de France le duc de Parme.

Etats généraux pretendus.

Novembre 1591.

Cependant il s'en fallut peu que la faction des Seize, penſionnaire de *Philippe II*, ne remplît enfin les projets de ce monarque, & n'achevât la ruine entière du royaume. Ils avaient fait pendre le premier préſident du parlement de Paris, & deux magiſtrats qui s'oppoſaient à leurs complots. Le duc de *Mayenne*, près d'être accablé lui-même par cette faction, avait fait pendre quatre de ces ſéditieux à ſon tour. C'était au milieu de ces diviſions & de ces horreurs, après la mort du prétendu *Charles X*, que ſe tenaient à Paris les états-généraux, ſous la direction d'un légat du pape & d'un ambaſſadeur d'Eſpagne : le légat même y préſida, & s'aſſit dans le fauteuil qu'on avait laiſſé vide, & qui marquait la place du roi qu'on devait élire. L'ambaſſadeur d'Eſpagne y eut ſéance : il y harangua contre la loi *ſalique*, & propoſa l'infante

1593. pour reine. Le parlement fit des remontrances au duc de *Mayenne*, en faveur de la loi ſalique ; mais ces remontrances n'étaient-elles pas viſiblement concertées avec ce chef de parti ? la nomination de l'infante ne lui ôtait-elle pas ſa place ? le mariage de cette princeſſe, projeté avec le duc de *Guiſe*, ſon neveu, ne le rendait-il pas ſujet de celui dont il voulait demeurer le maître ?

Vous remarquerez qu'à ces états le parlement voulut avoir ſéance par députés, & ne put l'obtenir.

Vous remarquerez encore que ce même parlement venait de faire brûler, par son bourreau, un arrêt du parlement du roi séant à Châlons, donné contre le légat & contre son prétendu pouvoir de présider à l'élection d'un roi de France.

Le parlement n'assiste point aux etats.

A peu-près dans le même temps, plusieurs citoyens ayant présenté requête à la ville & au parlement pour demander qu'on pressât au moins le roi de se faire catholique, avant de procéder à une élection, la sorbonne déclara cette requête *inepte*, *séditieuse*, *impie*, *inutile*, *attendu qu'on connaît l'obstination de Henri le relaps*. Elle excommunie les auteurs de la requête, & conclut à les chasser de la ville. Ce décret, rendu en aussi mauvais latin que conçu par un esprit de démence, est du premier novembre 1592 : il a été révoqué depuis, lorsqu'il importait fort peu qu'il le fût. Si *Henri IV* n'eût pas régné, le décret eût subsisté, & on eût continué de prodiguer à *Philippe II* le titre de protecteur de la France & de l'Eglise.

Décret de la sorbonne contre Henri IV.

Des prêtres de la Ligue étaient persuadés & persuadaient aux peuples que *Henri IV* n'avait nul droit au trône; que la loi salique, respectée depuis si long-temps, n'est qu'une chimère; que c'est à l'Eglise seule à donner les couronnes.

On a conservé les écrits d'un nommé d'*Orléans*, avocat au parlement de Paris, & député aux états de la Ligue. Cet avocat développe tout ce systême dans un gros livre intitulé, *Réponse des vrais catholiques*.

C'est une chose digne d'attention que la fourberie & le fanatisme avec lesquels tous les auteurs de ce temps-là cherchent à soutenir leurs sentimens par les

livres juifs, comme si les usages d'un petit peuple, confiné dans les roches de la Palestine, devaient être, au bout de trois mille ans, la règle du royaume de France. Qui croirait que, pour exclure *Henri IV* de son héritage, on citait l'exemple d'un roitelet juif nommé *Ozias*, que les prêtres avaient chassé de son palais parce qu'il avait la lèpre, & qui n'avait la lèpre que pour avoir voulu offrir de l'encens au Seigneur?

Page 230. *L'hérésie*, dit l'avocat d'*Orléans*, *est la lèpre de l'ame; par conséquent Henri IV est un lépreux qui ne doit pas régner.* C'est ainsi que raisonne tout le parti de la Ligue; mais il faut transcrire les propres paroles de l'avocat, au sujet de la loi salique.

Page 224. *Le devoir d'un roi de France est d'être chrétien aussi-bien que mâle. Qui ne tient la foi catholique, apostolique & romaine n'est point chrétien, & ne croit point en* DIEU, *& ne peut être justement roi de France, non plus que le plus grand faquin du monde.*

Voici un morceau encore plus étrange.

Page 272. *Pour être roi de France, il est plus nécessaire d'être catholique que d'être homme: qui dispute cela mérite qu'un bourreau lui réponde plutôt qu'un philosophe.*

Rien ne sert plus à faire connaître l'esprit du temps. Ces maximes étaient en vigueur dans Rome depuis huit cents ans; & elles n'étaient en horreur dans la moitié de l'Europe que depuis un siècle. Les Espagnols, avec de l'argent & des prêtres, fesaient valoir ces opinions en France; & *Philippe II* eût soutenu les sentimens contraires, s'il y avait eu le moindre intérêt.

Pendant qu'on employait contre *Henri* les armes, la plume, la politique & la superstition; pendant

que ces états, auffi tumultueux, auffi divifés qu'irréguliers, fe tenaient dans Paris, *Henri* était aux portes, & menaçait la ville. Il y avait quelques partifans. Beaucoup de vrais citoyens, laffés de leurs malheurs & du joug d'une puiffance étrangère, foupiraient après la paix ; mais le peuple était retenu par la religion. La plus vile populace fait en ce point la loi aux grands & aux fages ; elle compofe le plus grand nombre, elle eft conduite aveuglément, elle eft fanatique ; & *Henri IV* n'était pas en état d'imiter *Henri VIII* & la reine *Elifabeth*. Il fallut changer de religion ; il en coûte toujours à un brave homme. Les lois de l'honneur, qui ne changent jamais chez les peuples policés, tandis que tout le refte change, attachent quelque honte à ces changemens, quand l'intérêt les dicte. Mais cet intérêt était fi grand, fi général, fi lié au bien du royaume, que les meilleurs ferviteurs qu'il eût parmi les calviniftes lui confeillèrent d'embraffer la religion même qu'ils haïffaient. *Il eft néceffaire*, lui difait Rofni, *que vous foyez papifte, & que je demeure réformé.* C'était tout ce que craignaient les factions de la Ligue & de l'Efpagne. Les noms d'*hérétique* & de *relaps* étaient leurs principales armes que fa converfion rendait impuiffantes. Il fallut qu'il fe fît inftruire, mais pour la forme ; car il était plus inftruit en effet que les évêques avec lefquels il conféra. Nourri par fa mère dans la lecture de l'ancien & du nouveau teftament, il les poffédait tous deux. La controverfe était, dans fon parti, le fujet de toutes les converfations, auffibien que la guerre & l'amour. Les citations de l'Ecriture, les allufions à ces livres, entraient dans ce

Henri IV oblige de changer de religion.

qu'on appelait le *bel esprit* en ces temps-là ; & la bible était si familière à *Henri IV*, qu'à la bataille de Coutras, il avait dit, en fesant prisonnier, de sa main, un officier, nommé *Chateaurenard : Rends-toi, Philistin.*

On voit assez ce qu'il pensait de sa conversion, par sa lettre à *Gabrielle d'Estrées : C'est demain que je fais le saut périlleux. Je crois que ces gens-ci me feront haïr St Denis autant que vous haïssez Monceaux....* C'est immoler la vérité à de très-fausses bienféances, de prétendre, comme le jésuite *Daniel*, que quand *Henri IV* se convertit, il était dès long-temps catholique dans le cœur. Sa conversion assurait sans doute son salut, je le veux croire ; mais il paraît bien que l'amant de *Gabrielle* ne se convertit que pour régner ; & il est encore plus évident que ce changement n'augmentait en rien son droit à la couronne.

24 juillet 1593.

Il avait alors auprès de lui un envoyé secret de la reine *Elisabeth*, nommé *Thomas Vilquési*, qui écrivit ces propres mots, quelque temps après, à la reine sa maîtresse.

Preuves des raisons de ce changement.

» Voici comme ce prince s'excuse sur son changement de religion, & les paroles qu'il m'a » dites. (*a*) » Quand je fus appelé à la couronne, » huit cents gentilshommes & neuf régimens se » retirèrent de mon service, sous prétexte que » j'étais hérétique. Les Ligueurs se sont hâtés d'élire » un roi ; les plus notables se sont offerts au duc » de *Guise*, c'est pourquoi je me suis résolu, après » mûre délibération, d'embrasser la religion romaine :

(*a*) Tiré du troisième tome des manuscrits de *Bèze*, n° VIII.

» par

» par ce moyen, je me suis entièrement adjoint le
» tiers parti; j'ai anticipé l'élection du duc de *Guise;*
» je me suis acquis la bonne volonté du peuple fran-
» çais; j'ai eu parole du duc de Florence en choses
» importantes: j'ai finalement empêché que la reli-
» gion réformée n'ait été flétrie. »

(*b*) *Henri* envoya le sieur *Morland* à la reine d'Angleterre, pour certifier les mêmes choses, & faire comme il pourrait ses excuses. *Morland* dit qu'*Elisabeth* lui répondit: *Se peut-il faire qu'une chose mondaine lui ait fait mettre bas la crainte de* DIEU? Quand la meurtrière de *Marie Stuart* parlait de la crainte de DIEU, il est très-vraisemblable que cette reine fesait la comédienne, comme on le lui a tant reproché; mais, quand le brave & généreux *Henri IV* avouait qu'il n'avait changé de religion que par l'intérêt de l'Etat, qui est la souveraine raison des rois, on ne peut douter qu'il ne parlât de bonne foi. Comment donc le jésuite *Daniel* peut-il insulter à la vérité & à ses lecteurs, au point d'assurer, contre tant de vraisemblance, contre tant de preuves, & contre la connaissance du cœur humain, que *Henri IV* était depuis long-temps catholique dans le cœur? Encore une fois, le comte de *Boulainvilliers* a bien raison d'assurer qu'un jésuite ne peut écrire fidèlement l'histoire.

Mensonge absurde de *Daniel*.

Les conférences qu'on eut avec lui rendirent sa personne chère à tous ceux qui sortirent de Paris pour le voir. Un des députés, étonné de la familiarité avec laquelle ses officiers se pressaient autour

(*b*) Tiré du troisième tome des manuscrits de *Bèze*, N°. VIII.

de lui, & fefaient à peine place : *Vous ne voyez rien*, dit-il, *ils me preffent bien autrement dans les batailles.* Enfin, ayant repris d'affaut la ville de Dreux, avant d'apprendre fon nouveau catéchifme, ayant enfuite fait fon abjuration dans Saint-Denis, s'étant fait facrer à Chartres, & ayant furtout ménagé des intelligences dans Paris, qui avait une garnifon de trois mille efpagnols, avec des napolitains & des lanfquenets, il y entre en fouverain, n'ayant pas plus de foldats autour de fa perfonne qu'il n'y avait d'étrangers dans les murs.

Il entre enfin dans Paris.

1594, mardi 12 mars.

Paris n'avait vu ni reconnu de roi depuis quinze ans. Deux hommes ménagèrent feuls cette révolution ; le maréchal de *Briffac*, & un brave citoyen dont le nom était moins illuftre, & dont l'ame n'était pas moins noble ; c'était un échevin de Paris, nommé *Langlois*. Ces deux reftaurateurs de la tranquillité publique s'affocièrent bientôt les magiftrats & les principaux bourgeois. Les mefures furent fi bien prifes, le légat, le cardinal de *Pellevé*, les commandans efpagnols, les Seize, fi artificieufement trompés, & enfuite fi bien contenus, que *Henri IV* fit fon entrée dans fa capitale, fans qu'il y eût prefque du fang répandu. Il renvoya tous les étrangers qu'il pouvait retenir prifonniers ; il pardonna à tous les Ligueurs. Les ambaffadeurs de *Philippe II* partirent le jour même fans qu'on leur fît la moindre violence, & le roi les voyant paffer d'une fenêtre, leur dit : *Meffieurs, mes complimens à votre maître ; mais n'y revenez plus.*

Plufieurs villes fuivirent l'exemple de Paris ; mais *Henri* était encore bien éloigné d'être maître du

royaume. *Philippe II* qui, dans la vue d'être toujours néceſſaire à la Ligue, n'avait jamais fait de mal au roi qu'à demi, lui en feſait encore aſſez dans plus d'une province. Détrompé de l'eſpérance de régner en France ſous le nom de ſa fille, il ne ſongeait plus qu'à affaiblir pour jamais le royaume, en le démembrant ; & il était très-vraiſemblable que la France ſerait dans un état pire que quand les Anglais en poſſédaient la moitié, & quand les ſeigneurs particuliers tyranniſaient l'autre.

Le duc de *Mayenne* avait la Bourgogne ; le duc de *Guiſe*, fils du *balafré*, poſſédait Reims & une partie de la Champagne ; le duc de *Mercœur* dominait dans la Bretagne, & les Eſpagnols y avaient Blavet, qui eſt aujourd'hui le Port-Louis. Les principaux capitaines même de *Henri IV* ſongeaient à ſe rendre indépendans, & les calviniſtes qu'il avait quittés, ſe cantonnant contre les Ligueurs, ſe ménageaient déjà des reſſources pour réſiſter un jour à l'autorité royale.

Il faut un arrêt du parlement pour forcer les prêtres à prier DIEU pour le roi de France.

Il fallait autant d'intrigues que de combats pour que *Henri IV* regagnât peu à peu ſon royaume. Tout maître de Paris qu'il était, ſa puiſſance fut quelque temps ſi peu affermie que le pape *Clément VIII* lui refuſait conſtamment l'abſolution, dont il n'eût pas eu beſoin dans des temps plus heureux. Aucun ordre religieux ne priait DIEU pour lui dans les cloîtres. Son nom même fut omis, dans les prières, par la plupart des curés de Paris juſqu'en 1606, & il fallut que le parlement, rentré dans le devoir, & y feſant rentrer les prêtres, ordonnât par un arrêt que tous les curés rétabliſſent dans leur miſſel la

7 juin 1606.

prière pour le roi. Enfin la fureur épidémique du fanatifme poffédait encore tellement la populace catholique, qu'il n'y eut prefque point d'années où l'on n'attentât contre fa vie. Il les paffa toutes à combattre tantôt un chef, tantôt un autre, à vaincre, à pardonner, à négocier, à payer la foumiffion des ennemis. Qui croirait qu'il lui en coûta trente-deux millions numéraires de fon temps pour payer les prétentions de tant de feigneurs? les mémoires du duc de *Sulli* en font foi; & ces promeffes furent fidèlement acquittées, lorfqu'enfin, étant roi abfolu & paifible, il eût pu refufer de payer ce prix de la rébellion. Le duc de *Mayenne* ne fit fon accommodement qu'en 1596. *Henri* fe réconcilia fincèrement avec lui, & lui donna le gouvernement de l'Ile-de-France. Non-feulement il lui dit, après l'avoir laffé un jour dans une promenade, *Mon coufin, voilà le feul mal que je vous ferai de ma vie*, mais il lui tint parole, & il n'en manqua jamais à perfonne.

Henri IV devait-il refter proteftant?

Plufieurs politiques ont prétendu que quand ce prince fut maître, il devait alors imiter la reine *Elifabeth*, & féparer fon royaume de la communion romaine. Ils difent que la balance penchait trop, en Europe, du côté de *Philippe II* & des catholiques; que pour tenir l'équilibre il fallait rendre la France proteftante; que c'était l'unique moyen de la rendre peuplée, riche & puiffante.

Mais *Henri IV* n'était pas dans les mêmes conjonctures qu'*Elifabeth;* il n'avait point à fes ordres un parlement de la nation affectionné à fes intérêts; il manquait encore d'argent; il n'avait pas une armée affez confidérable; *Philippe II* lui fefait toujours la

guerre ; la Ligue était encore puissante & encore animée.

Il recouvra son royaume, mais pauvre, déchiré, & dans la même subversion où il avait été du temps des *Philippe de Valois*, *Jean* & *Charles VI*. Plusieurs grands chemins avaient disparu sous les ronces, & on se frayait des routes dans les campagnes incultes. Paris, qui contient aujourd'hui environ sept cents mille habitans, n'en avait pas cent quatre-vingts mille quand il y entra. (*c*) Les finances de l'Etat, dissipées sous *Henri III*, n'étaient plus alors qu'un trafic public des restes du sang du peuple, que le conseil des finances partageait avec les traitans. Triste état du royaume

La reine d'Angleterre, le grand-duc de Florence, des princes d'Allemagne, les Hollandais lui avaient prêté l'argent avec lequel il s'était soutenu contre la Ligue, contre Rome & contre l'Espagne; & pour payer ces dettes si légitimes, on abandonnait les recettes générales, les domaines, à des fermiers de ces puissances étrangères, qui géraient au cœur du royaume les revenus de l'Etat. Plus d'un chef de la Ligue, qui avait vendu à son roi la fidélité qu'il lui devait, tenait aussi des receveurs des deniers publics, & partageait cette portion de la souveraineté. Les fermiers de ces droits pillaient sur le peuple le triple, le quadruple de ces droits aliénés; ce qui restait au roi était administré de même : & enfin, quand la déprédation générale força *Henri IV*

(*c*) Il y avait deux cents vingt mille ames à Paris au temps du siége que fit *Henri IV*, en 1590. Il ne s'en trouva que cent quatre-vingts mille, en 1593.

à donner l'administration entière des finances au duc de *Sulli*, ce ministre, aussi éclairé qu'intègre, trouva qu'en 1596 on levait cent cinquante millions sur le peuple pour en faire entrer environ trente dans le trésor royal.

Il surmonte toutes les difficultés.

Si *Henri IV* n'avait été que le plus brave prince de son temps, le plus clément, le plus droit, le plus honnête homme, son royaume était ruiné : il fallait un prince qui sût faire la guerre & la paix, connaître toutes les blessures de son Etat, & y apporter les remèdes ; veiller sur les grandes & les petites choses, tout réformer & tout faire : c'est ce qu'on trouva dans *Henri*. Il joignit l'administration de *Charles le sage* à la valeur & à la franchise de *François I*, & à la bonté de *Louis XII*.

Pour subvenir à tant de besoins, pour faire à la fois tant de traités & tant de guerres, *Henri* convoqua, dans Rouen, une assemblée des *notables* du royaume ; c'était une espèce d'états-généraux ; les paroles qu'il y prononça sont encore dans la mémoire des bons citoyens qui savent l'histoire de leur pays : *Déjà par la faveur du ciel, par les conseils de mes bons serviteurs, & par l'épée de ma brave noblesse, dont je ne distingue point mes princes, la qualité de gentilhomme étant notre plus beau titre, j'ai tiré cet Etat de la servitude & de la ruine. Je veux lui rendre sa force & sa splendeur ; participez à cette seconde gloire, comme vous avez eu part à la première. Je ne vous ai point appelés, comme fesaient mes prédécesseurs, pour vous obliger d'approuver aveuglément mes volontés, mais pour recevoir vos conseils, pour les croire, pour les suivre, pour me mettre en tutelle entre vos mains. C'est une envie qui ne prend guère aux rois, aux victorieux & aux*

Discours digne de lui.

barbes grises ; mais l'amour que je porte à mes sujets me rend tout possible & tout honorable. Cette éloquence du cœur, dans un héros, est bien au-dessus de toutes les harangues de l'antiquité.

Au milieu de ces travaux & de ces dangers continuels, les Espagnols surprennent Amiens, dont les bourgeois avaient voulu se garder eux-mêmes. Ce funeste privilége qu'ils avaient, & dont ils se prévalurent si mal, ne servit qu'à faire piller leur ville, à exposer la Picardie entière, & à ranimer encore les efforts de ceux qui voulaient démembrer la France. *Henri*, dans ce nouveau malheur, manquait d'argent & était malade. Cependant il assemble quelques troupes, il marche sur la frontière de la Picardie, il revole à Paris, écrit de sa main aux parlemens, aux communautés, *pour obtenir de quoi nourrir ceux qui défendaient l'Etat :* ce sont ses propres paroles. Il va lui-même au parlement de Paris : *Si on me donne une armée*, dit-il, *je donnerai gaiement ma vie pour vous sauver, & pour relever la patrie.* Il proposait des créations de nouveaux offices, pour avoir les promptes ressources qui étaient nécessaires; mais le parlement, ne voyant dans ces ressources mêmes qu'un nouveau malheur, refusait de vérifier les édits, & le roi eut besoin d'employer plusieurs jussions pour avoir de quoi aller prodiguer son sang à la tête de sa noblesse. Sa maîtresse, *Gabrielle d'Estrées*, lui prêta de l'argent pour hasarder ce sang, & son parlement lui en refusa.

1597. Mars. Amiens surpris.

Enfin, par des emprunts, par les soins infatigables, & par l'économie de ce *Rosni*, duc de *Sulli*, si digne de le servir, il vient à bout d'assembler une

floriſſante armée. Ce fut la ſeule, depuis trente ans, qui fût pourvue du néceſſaire, & la première qui eût un hôpital réglé, dans lequel les bleſſés & les malades eurent le ſecours qu'on ne connaiſſait point encore. Chaque troupe auparavant avait ſoin de ſes bleſſés comme elle pouvait, & le manque de ſoins avait fait périr autant de monde que les armes.

1597. Septembre. Amiens repris.

Il reprend Amiens, à la vue de l'archiduc *Albert*, & le contraint de ſe retirer. De là il court pacifier le reſte du royaume : enfin toute la France eſt à lui. Le pape, qui lui avait refuſé une abſolution auſſi inutile que ridicule, quand il n'était pas affermi, la lui avait donnée quand il fut victorieux.

Paix de Vervins, 2 mai 1598.

Il ne reſtait qu'à faire la paix avec l'Eſpagne ; elle fut concluе à Vervins, & ce fut le premier traité avantageux que la France eût fait avec ſes ennemis depuis *Philippe-Auguſte*.

Alors il met tous ſes ſoins à policer, à faire fleurir ce royaume qu'il avait conquis : les troupes inutiles ſont licenciées ; l'ordre dans les finances ſuccède au plus odieux brigandage ; il paye peu à peu toutes les dettes de la couronne, ſans fouler les peuples. Les payſans répètent encore aujourd'hui qu'il voulait *qu'ils euſſent une poule au pot tous les dimanches ;* expreſſion triviale, mais ſentiment paternel. Ce fut une choſe bien admirable que, malgré

Royaume rétabli.

l'épuiſement & le brigandage, il eût, en moins de quinze ans, diminué le fardeau des tailles de quatre millions de ſon temps, qui en feraient environ dix du nôtre ; que tous les autres droits fuſſent réduits à la moitié ; qu'il eût payé cent millions de dettes, qui aujourd'hui feraient environ deux cents

cinquante millions. Il racheta pour plus de cent cinquante millions de domaines, aujourd'hui aliénés : toutes les places furent réparées, les magafins, les arfenaux remplis, les grands chemins entretenus ; c'eft la gloire éternelle du duc de *Sulli* & celle du roi, qui ofa choifir un homme de guerre pour rétablir les finances de l'Etat, & qui travailla avec fon miniftre.

La juftice eft réformée, & ce qui était beaucoup plus difficile, les deux religions vivent en paix, au moins en apparence. Le commerce, les arts font en honneur. Les étoffes d'argent & d'or, profcrites d'abord par un édit fomptuaire, dans le commencement d'un règne difficile & dans la pauvreté, reparaiffent avec plus d'éclat, & enrichiffent Lyon & la France. Il établit des manufactures de tapifferies de haute-lice, en laine & en foie rehauffée d'or. On commence à faire de petites glaces dans le goût de Venife. C'eft à lui feul qu'on doit les vers à foie, les plantations de mûriers, malgré les oppofitions de *Sulli*, plus eftimable dans fa fidélité & dans l'art de gouverner & de conferver les finances, que capable de difcerner les nouveautés utiles.

Henri fait creufer le canal de Briare, par lequel on a joint la Seine & la Loire. Paris eft agrandi & embelli : il forme la place royale : il reftaure tous les ponts. Le faubourg Saint-Germain ne tenait point à la ville ; il n'était point pavé : le roi fe charge de tout. Il fait conftruire ce beau pont, où les peuples regardent aujourd'hui fa ftatue avec tendreffe. Saint-Germain, Monceaux, Fontainebleau, & furtout le Louvre, font augmentés, & prefqu'entièrement

bâtis. Il donne des logemens dans le Louvre, fous cette longue galerie qui eft fon ouvrage, à des artiftes en tout genre, qu'il encourageait fouvent de fes regards comme par des récompenfes. Il eft enfin le vrai fondateur de la bibliothèque royale.

Ordre, abondance, magnificence

Quand *Dom Pèdre de Tolède* fut envoyé par *Philippe III*, en ambaffade, auprès de *Henri*, il ne reconnut plus cette ville, qu'il avait vue autrefois fi malheureufe & fi languiffante : *C'eft qu'alors le père de la famille n'y était pas*, lui dit Henri, *& aujourd'hui qu'il a foin de fes enfans, ils profpèrent.* Les jeux, les fêtes, les bals, les ballets introduits à la cour par *Catherine de Médicis*, dans les temps même de troubles, ornèrent, fous *Henri IV*, les temps de la paix & de la félicité.

Henri arbitre de l'Europe.

En fefant ainfi fleurir fon Etat, il était l'arbitre des autres. Les papes n'auraient pas imaginé, du temps de la Ligue, que le *Béarnais* ferait le pacificateur de l'Italie, & le médiateur entre eux & Venife. Cependant, *Paul V* fut trop heureux d'avoir recours à lui, pour le tirer du mauvais pas où il s'était engagé en excommuniant le doge & le fénat, & en jetant ce qu'on appelle un interdit fur tout l'Etat vénitien, au fujet des droits inconteftables que ce fénat maintenait avec fa vigueur accoutumée. Le roi fut l'arbitre du différent : celui que les papes avaient excommunié fit lever (*d*) l'excommunication de Venife.

(*d*) *Daniel* raconte une particularité qui paraît bien extraordinaire, & il eft le feul qui la raconte. Il prétend que *Henri IV*, après avoir réconcilié le pape avec la république de Venife, gâta lui-même cet accommodement, en communiquant au nonce, à Paris, une lettre interceptée d'un prédicant de Genève, dans laquelle ce prêtre fe vantait que le doge de Venife &

Il protégea la république naiſſante de la Hollande, l'aida de ſon épargne, & ne contribua pas peu à la faire reconnaître libre & indépendante par l'Eſpagne.

Sa gloire était donc affermie au dedans & au dehors de ſon royaume: il paſſait pour le plus grand homme de ſon temps. L'empereur *Rodolphe* n'eut de réputation que chez les phyſiciens & les chimiſtes. *Philippe II* n'avait jamais combattu; il n'était après

Il eſt le plus grand homme de ſon temps.

pluſieurs ſénateurs étaient proteſtans dans le cœur, qu'ils n'attendaient que l'occaſion favorable de ſe déclarer, que le père *Fulgentio*, de l'ordre des ſervites, le compagnon & l'ami du célèbre *Sarpi*, ſi connu ſous le nom de *fra-Paolo*, *travaillait efficacement dans cette vigne.* Il ajoute que *Henri IV* fit montrer cette lettre au ſénat par ſon ambaſſadeur, & qu'on en retrancha ſeulement le nom du doge accuſé. Mais après que *Daniel* a rapporté la ſubſtance de cette lettre, dans laquelle le nom de *fra-Paolo* ne ſe trouve pas, il dit cependant que ce même *fra-Paolo* ſut cité & accuſé dans la copie de la lettre montrée au ſénat. Il ne nomme point le paſteur calviniſte qui avait écrit cette prétendue lettre interceptée. Il faut remarquer encore que dans cette lettre il était queſtion des jéſuites, leſquels étaient bannis de la république de Veniſe. Enfin *Daniel* emploie cette manœuvre, qu'il impute à *Henri IV*, comme une preuve du zèle de ce prince pour la religion catholique. C'eût été un zèle bien étrange dans *Henri IV*, de mettre ainſi le trouble dans le ſénat de Veniſe, le meilleur de ſes alliés, & de mêler le rôle mépriſable d'un brouillon & d'un délateur au perſonnage glorieux de pacificateur. Il ſe peut faire qu'il y ait eu une lettre vraie ou ſuppoſée d'un miniſtre de Genève, que cette lettre même ait produit quelques petites intrigues fort indifférentes aux grands objets de l'hiſtoire; mais il n'eſt point du tout vraiſemblable que *Henri IV* ſoit deſcendu à la baſſeſſe dont *Daniel* lui fait honneur: il ajoute que *quiconque a des liaiſons avec les hérétiques eſt de leur religion, ou n'en a point du tout.* Cette réflexion odieuſe eſt même contre *Henri IV*, qui, de tous les hommes de ſon temps, avait le plus de liaiſons avec les réformés. Il eût été à déſirer que le P. *Daniel* fût entré plutôt dans les détails de l'adminiſtration de *Henri IV* & du duc de *Sulli* que dans ces petiteſſes qui montrent plus de partialité que d'équité, & qui décèlent malheureuſement un auteur plus jéſuite que citoyen. Le comte de *Boulainvilliers* a bien raiſon de dire qu'il eſt preſque impoſſible qu'un jéſuite écrive bien l'hiſtoire de France.

tout qu'un tyran laborieux, sombre & dissimulé ; & sa prudence ne pouvait entrer en comparaison avec la valeur & la franchise de *Henri IV*, qui, avec ses vivacités, était encore aussi politique que lui. *Elisabeth* acquit une grande réputation ; mais n'ayant pas eu à surmonter les mêmes obstacles, elle ne pouvait avoir la même gloire. Celle qu'elle mérite fut obscurcie par les artifices de comédienne qu'on lui reprochait, & souillée par le sang de *Marie Stuart*, dont rien ne la peut laver. *Sixte-Quint* se fit un nom par les obélisques qu'il releva, & par les monumens dont il embellit Rome ; mais sans ce mérite, qui est bien loin d'être le premier, on ne l'aurait connu que pour avoir obtenu la papauté par quinze ans de fausseté, & pour avoir été sévère jusqu'à la cruauté.

Ses amours. Ceux qui reprochent encore à *Henri IV* ses amours si amèrement, ne font pas réflexion que toutes ses faiblesses furent celles du meilleur des hommes, & qu'aucune ne l'empêcha de bien gouverner. Il y parut assez, lorsqu'il se préparait à être l'arbitre de l'Europe, à l'occasion de la succession de Juliers. C'est une calomnie absurde de *le Vassor* & de quelques autres compilateurs, que *Henri* voulut entreprendre cette guerre pour la jeune princesse de *Condé*. Il faut en croire le duc de *Sulli*, qui avoue la faiblesse de ce monarque, & qui en même temps prouve que les grands desseins du roi n'avaient rien de commun avec la passion de l'amour. Ce n'était pas certainement pour la princesse de *Condé* que *Henri* avait fait le traité de Querasque, qu'il s'était assuré de tous les potentats d'Italie, de tous les

princes proteſtans d'Allemagne, & qu'il allait mettre le comble à ſa gloire en tenant la balance de l'Europe entière.

Il était prêt à marcher en Allemagne, à la tête de quarante-ſix mille hommes. Quarante millions en réſerve, des préparatifs immenſes, des alliances ſûres, d'habiles généraux formés ſous lui, les princes proteſtans d'Allemagne, la nouvelle république des Pays-Bas, prêts à le ſeconder, tout l'aſſurait d'un ſuccès ſolide. La prétendue diviſion de l'Europe, en quinze dominations, eſt reconnue pour une chimère qui n'entra point dans ſa tête. S'il y avait jamais eu de négociation entamée ſur un deſſein ſi extraordinaire, on en aurait trouvé quelque trace en Angleterre, à Veniſe, en Hollande, avec leſquelles on ſuppoſe que *Henri* avait préparé cette révolution; il n'y en a pas le moindre veſtige; le projet n'eſt ni vrai ni vraiſemblable: mais par ſes alliances, par ſes armes, par ſon économie, il allait changer le ſyſtême de l'Europe, & s'en rendre l'arbitre. Chimère des partages de l'Europe.

Si on feſait ce portrait fidèle de *Henri IV* à un étranger de bon ſens, qui n'eût jamais entendu parler de lui auparavant, & qu'on finît par lui dire: C'eſt-là ce même homme qui a été aſſaſſiné au milieu de ſon peuple, & qui l'a été pluſieurs fois, & par des hommes auxquels il n'avait pas fait le moindre mal; il ne le pourrait croire.

C'eſt une choſe bien déplorable, que la même religion qui ordonne, auſſi-bien que tant d'autres, le pardon des injures, ait fait commettre depuis long-temps tant de meurtres, & cela en vertu de

cette feule maxime, que quiconque ne penfe pas comme nous eft réprouvé, & qu'il faut avoir les réprouvés en horreur.

Plufieurs attentats contre fa vie.

Ce qui eft encore plus étrange, c'eft que des catholiques confpirèrent contre les jours de ce bon roi depuis qu'il fut catholique. Le premier qui voulut attenter à fa vie, dans le temps même qu'il fefait fon abjuration dans Saint-Denis, fut un malheureux de la lie du peuple, nommé *Pierre Barrière*. Il eut quelque fcrupule quand le roi eut abjuré; mais il fut confirmé dans fon deffein par le plus furieux des Ligueurs, *Aubri*, curé de Saint-André-des-Arcs, par un capucin, par un prêtre habitué, & par *Varade*, recteur du collége des jéfuites. Le célèbre *Etienne Pâquier*, avocat-général de la chambre des comptes, protefte qu'il a fu de la bouche même de ce *Barrière*, que *Varade* l'avait encouragé à ce crime. Cette accufation reçoit un nouveau degré de probabilité par la fuite de *Varade* & du curé *Aubri*, qui fe réfugièrent chez le cardinal légat, & l'accompagnèrent dans fon retour à Rome, quand *Henri IV* entra dans Paris. Et enfin ce qui rend la probabilité encore plus forte, c'eft que *Varade* & *Aubri* furent depuis écartelés en effigie, par un arrêt du parlement de Paris, comme il eft rapporté dans le journal de *Henri IV*. *Daniel* fait des efforts pardonnables pour difculper le jéfuite *Varade*: les curés n'en font aucun pour juftifier les fureurs des curés de ce temps-là; la forbonne avoue les décrets puniffables qu'elle donna; les dominicains conviennent aujourd'hui que leur confrère *Clément* affaffina *Henri III*, & qu'il fut exhorté à ce parricide par le prieur *Bourgoin*.

La vérité l'emporte fur tous les égards ; & cette même vérité prononce qu'aucun des eccléfiaftiques d'aujourd'hui ne doit ni répondre ni rougir des maximes fanguinaires & de la fuperftition barbare de fes prédéceffeurs, puifqu'il n'en eft aucun qui ne les abhorre ; elle conferve feulement les monumens de ces crimes, afin qu'ils ne foient jamais imités. (4)

L'efprit de fanatifme était fi généralement répandu qu'on féduifit un chartreux imbécille, nommé *Ouin*, & qu'on lui mit en tête d'aller plus vîte au ciel en tuant *Henri IV*. Le malheureux fut enfermé comme un fou par fes fupérieurs. Au commencement de 1599, deux jacobins de Flandre, l'un nommé *Arger*, l'autre *Ridicovi*, originaire d'Italie, réfolurent de renouveler l'action de *Jacques Clément*, leur

(4) M. de *Voltaire* connaiffait mieux que perfonne la liaifon étroite & neceffaire qui exifte entre ces maximes féditieufes & celles de l'intolérance religieufe ; mais il fait ici au clergé de France, à la forbonne, aux jacobins, l'honneur de croire qu'ils les ont également abjurées.

Il n'eft peut-être pas inutile d'obferver que, dans les ouvrages où les curés de Paris reprochèrent aux jéfuites la doctrine de l'homicide, ils avancèrent que l'affaffinat n'eft permis que dans le cas d'une révélation particulière, & que le droit de vie & de mort eft *le plus illuftre avantage des fouverains* ; le génie de *Pafcal* s'abaiffait à mettre en bon français ces maximes non moins infenfées qu'abominables.

Obfervons encore qu'avant les tronbles religieux du feizième fiècle, les papes & le elergé exhortaient les princes à employer les fupplices contre les novateurs, fous prétexte que de l'independance religieufe on voudrait paffer à l'indépendance politique. Quelqnes années après ils enfeignèrent aux fujets a fe révolter eontre les princes herétiques ou excommunies. Maintenant ils font revenus a la première maxime qu'ils eherchent a faire valoir contre les libres penfeurs ; nous laiffons aux princes à tirer la conféquence, & à juger quelle confiance ils doivent avoir à une fociete d'hommes qui prêche tour-a-tour le ponr & le contre, & n'a été conftante que dans les principes qui font un devoir de confcience d'employer la guerre ou les fupplices pour maintenir fon autorité.

confrère : le complot fut découvert ; ils expièrent à la potence le crime qu'ils n'avaient pu exécuter. Leur supplice n'effraya pas un frère capucin de Milan, qui vint à Paris dans le même dessein, & qui fut
1595. pendu comme eux. Un vicaire de Saint-Nicolas-des-
1596. champs, un tapissier, méditèrent le même crime, & périrent du même supplice.

L'assassinat commis par *Jean Châtel* est celui de
1594. tous qui démontre le plus quel esprit de vertige
27 décembre régnait alors. Né d'une honnête famille, de parens riches, bien élevé par eux, jeune, sans expérience,
Jean Châtel. n'ayant pas encore dix-neuf ans, il n'était pas possible qu'il eût formé de lui-même cette résolution désespérée. On sait que, dans le louvre même, il donna un coup de couteau au roi, & qu'il ne le frappa qu'à la bouche, parce que ce bon prince, qui embrassait tous ses serviteurs lorsqu'ils venaient lui faire leur cour après quelque absence, se baissait alors pour embrasser *Montigni*.

Il soutint, à son premier interrogatoire, *qu'il avait fait une bonne action, & que le roi n'étant pas encore absous par le pape, il pouvait le tuer en conscience :* par cela seul la séduction était prouvée.

Il avait étudié long-temps au collége des jésuites. Parmi les superstitions dangereuses de ces temps, il y en avait une capable d'égarer les esprits ; c'était une *chambre de méditations* dans laquelle on enfermait un jeune homme : les murs étaient peints de représentations de démons, de tourmens & de flammes, éclairés d'une lueur sombre : une imagination sensible & faible en était souvent frappée jusqu'à la démence. Cette démence fut au point dans la tête

de

de ce malheureux, qu'il crut qu'il se rachèterait de l'enfer en assassinant son souverain. Tant la fureur religieuse troublait encore les têtes; tant le fanatisme inspirait une férocité absurde!

Il est indubitable que les juges auraient manqué à leur devoir, s'ils n'avaient pas fait examiner les papiers des jésuites, surtout après que *Jean Châtel* eut avoué qu'il avait souvent entendu dire, chez quelques-uns de ces religieux, qu'il était permis de tuer le roi.

Jean Châtel & le jésuite Guignard.

On trouva dans les écrits du professeur *Guignard* ces propres paroles, de sa main: *que ni Henri III, ni Henri IV, ni la reine Elisabeth, ni le roi de Suède, ni l'électeur de Saxe, n'étaient point de véritables rois; que Henri III était un Sardanapale, le Béarnais un renard, Elisabeth une louve, le roi de Suède un griffon, & l'électeur de Saxe un porc:* cela s'appelait de l'éloquence. *Jacques Clément*, disait-il, *a fait un acte héroïque, inspiré par le St Esprit: si on peut guerroyer le Béarnais, qu'on le guerroye; si on ne peut le guerroyer, qu'on l'assassine.*

Guignard était bien imprudent de n'avoir pas brûlé cet écrit dans le moment qu'il apprit l'attentat de *Châtel*. On se saisit de sa personne & de celle de *Guéret*, professeur d'une science absurde qu'on nommait *philosophie*, & dont *Châtel* avait été long-temps l'écolier. *Guignard* fut pendu & brûlé; & *Guéret*, n'ayant rien avoué à la question, fut seulement condamné à être banni du royaume avec *tous les frères nommés jésuites.*

Il faut que le préjugé mette sur les yeux un bandeau bien épais, puisque le jésuite *Jouvency*, dans

son histoire de la compagnie de JESUS, compare *Guignard* & *Guéret* aux *premiers chrétiens persécutés par Néron*. Il loue surtout *Guignard* de n'avoir jamais voulu demander pardon au roi & à la justice, lorsqu'il fit amende honorable, la torche au poing, ayant au dos ses écrits. Il fait envisager *Guignard* comme un martyr qui demande pardon à DIEU, parce qu'après tout il pouvait être pécheur; mais qui ne peut, malgré sa conscience, avouer qu'il a offensé le roi. Comment aurait-il donc pu l'offenser davantage, qu'en écrivant qu'il fallait le tuer, à moins qu'il ne l'eût tué lui-même? *Jouvency* regarde l'arrêt du parlement comme un jugement très-inique: *Meminimus*, dit-il, *& ignoscimus; nous nous en souvenons, & nous le pardonnons.* Il est vrai que l'arrêt était sévère, mais assurément il ne peut paraître injuste, si on considère les écrits du jésuite *Guignard*, les emportemens du nommé *Hay*, autre jésuite, la confession de *Jean Châtel*, les écrits de *Tollet*, de *Bellarmin*, de *Mariana*, d'*Emmanuel Sa*, de *Suarès*, de *Salmeron*, de *Molina;* les lettres des jésuites de Naples, & tant d'autres écrits dans lesquels on trouve cette doctrine du régicide. Il est très-vrai qu'aucun jésuite n'avait conseillé *Châtel;* mais aussi il est très-vrai que, tandis qu'il étudiait chez eux, il avait entendu cette doctrine qui alors était trop commune. Il est encore très-vrai que les jésuites se souvenaient que le jésuite *Guignard* avait été pendu & brûlé; mais il est très-faux qu'ils le pardonnassent.

Le jésuite *Jouvency* justifie le jésuite *Guignard*.

Comment peut-on trouver trop injuste, dans de pareils temps, le bannissement des jésuites, quand on ne se plaint pas de celui du père & de la mère

Jésuites chassés.

de *Jean Châtel*, qui n'avaient d'autre crime que d'avoir mis au monde un malheureux dont on aliéna l'efprit ? Ces parens infortunés furent condamnés au banniffement & à une amende ; on démolit leur maifon, & on éleva à la place une pyramide, où l'on grava le crime & l'arrêt ; il y était dit : *La cour a banni en outre cette fociété d'un genre nouveau & d'une fuperftition diabolique, qui a porté Jean Châtel à cet horrible parricide.* Ce qui eft encore bien digne de remarque, c'eft que l'arrêt du parlement fut mis à l'*Index* de Rome. Tout cela démontre que ces temps étaient ceux du fanatifme ; que fi les jéfuites avaient, comme les autres, enfeigné des maximes affreufes, ils paraiffaient plus dangereux que les autres, parce qu'ils élevaient la jeuneffe ; qu'ils furent punis pour des fautes paffées, qui, trois ans auparavant, n'étaient pas regardées dans Paris comme des fautes, & qu'enfin le malheur des temps rendit cet arrêt du parlement néceffaire.

Il l'était tellement, qu'on vit paraître alors une apologie pour *Jean Châtel*, dans laquelle il eft dit que *fon parricide eft un acte vertueux, généreux, héroïque, comparable aux plus grands de l'hiftoire facrée & profane, & qu'il faut être athée pour en douter. Il n'y a*, dit cette apologie, *qu'un point à redire, c'eft que Châtel n'a pas mis à chef fon entreprife, pour envoyer le méchant en fon lieu, comme Judas.* Apologie de *Châtel.*

Cette apologie fait voir clairement que fi *Guignard* ne voulut jamais demander pardon au roi, c'eft qu'il ne le reconnaiffait pas pour roi. *La conftance de ce faint homme*, dit l'auteur, *ne voulut jamais reconnaître celui que l'Eglife ne reconnaiffait pas ; &, quoique les*



juges aient brûlé son corps & jeté ses cendres au vent, son sang ne laissera de bouillonner contre ces meurtriers devant le Dieu Sabaoth, qui saura le leur rendre.

Tel était l'esprit de la Ligue, tel l'esprit monacal, tel l'abus exécrable de la religion si mal entendue, & tel a subsisté cet abus jusqu'à ces derniers temps.

Livre du jésuite *la Croix.*

On a vu encore de nos jours un jésuite, nommé *la Croix*, théologien de Cologne, réimprimer & commenter je ne sais quel ouvrage d'un ancien jésuite nommé *Busembaum;* ouvrage qui eût été aussi ignoré que son auteur & son commentateur, si on n'y avait pas déterré par hasard la doctrine la plus monstrueuse de l'homicide & du régicide.

Il est dit dans ce livre qu'un homme proscrit par un prince ne peut être assassiné légitimement que dans le territoire du prince, mais qu'un souverain proscrit par le pape doit être assassiné partout, parce que le pape est souverain de l'univers, & qu'un homme chargé de tuer un excommunié, quel qu'il soit, peut donner cette commission à un autre, & que c'est un acte de charité d'accepter cette commission.

Il est vrai que les parlemens ont condamné ce livre abominable; il est vrai que les jésuites de France ont détesté publiquement ces propositions: mais enfin ce livre, nouvellement réimprimé avec des additions, prouve assez que ces maximes infernales ont été longtemps gravées dans plus d'une tête, que ces maximes mêmes ont été regardées comme sacrées, comme des points de religion; & que par conséquent les lois ne pouvaient s'élever avec trop de rigueur contre les docteurs du régicide.

Henri IV fut enfin la victime de cette étrange théologie chrétienne. *Ravaillac* avait été quelque temps feuillant, & son esprit était encore échauffé de tout ce qu'il avait entendu dans sa jeunesse. Jamais, dans aucun siècle, la superstition n'a produit de pareils effets. Ce malheureux crut précisément, comme *Jean Châtel*, qu'il apaiserait la justice divine en tuant *Henri IV*. Le peuple disait que ce roi allait faire la guerre au pape, parce qu'il allait secourir les protestans d'Allemagne. L'Allemagne était divisée par deux Ligues, dont l'une était l'*évangélique*, composée de presque tous les princes protestans; l'autre était la *catholique*, à la tête de laquelle on avait mis le nom du pape. *Henri IV* protégeait la Ligue protestante: voilà l'unique cause de l'assassinat. Il faut en croire les dépositions constantes de *Ravaillac*. Il assura, sans jamais varier, qu'il n'avait aucun complice, qu'il avait été poussé à ce régicide par un instinct dont il ne put être le maître. Il signa son interrogatoire, dont quelques feuilles furent retrouvées, en 1720, par un greffier du parlement; je les ai vues: cet abominable nom est peint parfaitement, & il y a au-dessous de la même main: *Que toujours dans mon cœur* JESUS *soit le vainqueur;* nouvelle preuve que ce monstre n'était qu'un furieux imbécille.

Ravaillac tue Henri IV, 14 mai 1610, à 4 heures du soir.

On sait qu'il avait été feuillant, dans un temps où ces moines étaient encore des Ligueurs fanatiques. C'était un homme perdu de crimes & de superstitions. Le conseiller *Matthieu*, historiographe de France, qui lui parla long-temps, au petit hôtel de Retz, près du louvre, dit dans sa relation que ce misérable avait

été tenté depuis trois ans de tuer *Henri IV.* Lorſqu'un conſeiller du parlement lui demanda, dans cet hôtel de Retz, en préſence de *Matthieu*, comment il avait pu mettre la main ſur le roi très-chrétien: *C'eſt à ſavoir*, dit-il, *s'il eſt très-chrétien.*

La fatalité de la deſtinée ſe fait ſentir ici plus qu'en aucun autre événement. C'eſt un maître d'école d'Angoulême, qui, ſans conſpiration, ſans complice, ſans intérêt, tue *Henri IV*, au milieu de ſon peuple, & change la face de l'Europe.

Procès de *Ravaillac.*

On voit par les actes de ſon procès, imprimés en 1611, que cet homme n'avait en effet d'autres complices que les ſermons des prédicateurs, & les diſcours des moines. Il était très-dévot, feſait l'oraiſon mentale & jaculatoire; il avait même des viſions céleſtes. Il avoue qu'après être ſorti des feuillans il avait eu ſouvent l'envie de ſe faire jéſuite. Son aveu porte que ſon premier deſſein était d'engager le roi à proſcrire la religion réformée, & que même, pendant les fêtes de Noël, voyant paſſer le roi, en carroſſe, dans la même rue où il l'aſſaſſina depuis, il s'écria: *Sire, au nom de notre Seigneur* JESUS-CHRIST, *& de la ſacrée Vierge Marie, que je parle à vous!* qu'il fut repouſſé par les gardes; qu'alors il retourna dans Angoulême, ſa patrie, où il avait quatre-vingts écoliers; qu'il s'y confeſſa & communia ſouvent. Il eſt prouvé que ſon crime ne fut conçu dans ſon eſprit qu'au milieu des actes réitérés d'une dévotion ſincère. Sa réponſe, dans ſon ſecond interrogatoire, porte ces propres mots: *Perſonne quelconque ne l'a conduit à ce faire que le commun bruit des ſoldats qui diſaient que ſi le roi voulait faire la guerre contre le ſaint-père, ils l'y*

affifteraient & mourraient pour cela; à laquelle raifon s'eft laiffé aller à la tentation qui l'a porté de tuer le roi, parce que fefant la guerre contre le pape, c'eft la faire contre DIEU, *d'autant que le pape eft* DIEU, *&* DIEU *eft le pape.* Ainfi tout concourt à faire voir que *Henri IV* n'a été en effet affaffiné que par les préjugés qui depuis fi long-temps ont aveuglé les hommes & défolé la terre. On ofa imputer ce crime à la maifon d'*Autriche*, à *Marie de Médicis*, époufe du roi, à *Balzac d'Entragues*, fa maîtreffe, au duc d'*Epernon;* conjectures odieufes, que *Mézerai* & d'autres ont recueillies fans examen, qui fe détruifent l'une par l'autre, & qui ne fervent qu'à faire voir combien la malignité humaine eft crédule.

Il eft très-avéré qu'on parlait de fa mort prochaine, dans les Pays-Bas, avant le coup de l'affaffin. Il n'eft pas étonnant que les partifans de la Ligue catholique, en voyant l'armée formidable qu'il allait commander, euffent dit qu'il n'y avait que la mort de *Henri* qui pût les fauver. Eux & les reftes de la Ligue fouhaitaient quelque *Clément*, quelque *Gerard*, quelque *Châtel.* On paffa aifément du défir à l'efpérance; ces bruits fe répandirent, ils allèrent aux oreilles de *Ravaillac* & le déterminèrent.

Il eft encore certain qu'on avait prédit à *Henri* qu'il mourrait en carroffe. Cette idée venait de ce que ce prince, fi intrépide ailleurs, était toujours inquiété de la crainte de verfer, quand il était en voiture. Cette faibleffe fut regardée par les aftrologues comme un preffentiment; & l'aventure la moins vraifemblable juftifia ce qu'ils avaient dit au hafard.

Ravaillac ne fut que l'inftrument aveugle de l'efprit du temps, qui n'était pas moins aveugle. Ce *Barrière*, ce *Châtel*, ce chartreux nommé *Ouin*, ce vicaire de Saint-Nicolas-des-Champs, pendu en 1595; enfin, jufqu'à un malheureux qui était ou qui contrefefait l'infenfé, d'autres, dont le nom m'échappe, méditèrent le même affaffinat; prefque tous jeunes & tous de la lie du peuple : tant la religion devient fureur dans la populace & dans la jeuneffe! De tous les affaffins de cette efpèce que ce fiècle affreux produifit, il n'y eut que *Poltrot de Méré* qui fût gentilhomme. J'en excepte ceux qui avaient tué le duc de *Guife*, par ordre de *Henri III* : ceux-là n'étaient pas fanatiques; ils n'étaient que de lâches mercenaires.

Le tombeau de *Henri IV* embraffé & arrofé de larmes, au fervice de la reine de France, en 1768.

Il n'eft que trop vrai que *Henri IV* ne fut ni connu ni aimé pendant fa vie. Le même efprit qui prépara tant d'affaffinats fouleva toujours contre lui la faction catholique; & fon changement néceffaire de religion lui aliéna les réformés. Sa femme, qui ne l'aimait pas, l'accabla de chagrins domeftiques. Sa maîtreffe même, la marquife de *Verneuil*, confpira contre lui : la plus cruelle fatire qui attaqua fes mœurs & fa probité fut l'ouvrage d'une princeffe de *Conti*, fa proche parente. Enfin, il ne commença à devenir cher à la nation que quand il eut été affaffiné. La régence inconfidérée, tumultueufe & infortunée de fa veuve augmenta les regrets de la perte de fon mari. Les mémoires du duc de *Sulli* développèrent toutes fes vertus & firent pardonner fes faibleffes. Plus l'hiftoire fut approfondie, plus il fut aimé. Le fiècle de *Louis XIV* a été beaucoup plus grand fans doute que le fien;

mais *Henri IV* eſt jugé beaucoup plus grand que *Louis XIV*. Enfin, chaque jour ajoutant à ſa gloire, l'amour des Français pour lui eſt devenu une paſſion. On en a vu depuis peu un témoignage ſingulier à Saint-Denis. Un évêque du Puy en Velay prononçait l'oraiſon funèbre de la reine, épouſe de *Louis XV*. L'orateur n'attachant pas aſſez les eſprits, quoiqu'il fît l'éloge d'une reine chérie, une cinquantaine d'auditeurs ſe détacha de l'aſſemblée pour aller voir le tombeau de *Henri IV*. Ils ſe mirent à genoux autour du cercueil, ils répandirent des larmes, on entendit des exclamations : jamais il n'y eut de plus véritable apothéoſe.

ADDITION

au chapitre CLXXIV *de* HENRI IV.

VOICI pluſieurs lettres écrites de la main de *Henri IV* à *Coriſande d'Andouin*, veuve de *Philibert*, comte de Grammont. Elles ſont toutes ſans date ; mais on verra aiſément, par les notes, dans quel temps elles furent écrites. Il y en a de très-intéreſſantes, & le nom de *Henri IV* les rend précieuſes.

PREMIERE LETTRE.

IL ne ſe ſauve point de laquais, ou pour le moins fort peu, qui ne ſoient dévaliſés, ou les lettres ouvertes. Il eſt arrivé ſept ou huit gentilshommes de ceux qui étaient à l'armée étrangère, qui aſſurent, comme eſt vrai,

(car l'un eſt M. de *Monlouet*, frère de *Rambouillet*, qui était un des députés pour traiter) qu'il n'y a pas dix gentilshommes qui aient promis de ne porter les armes. M. de *Bouillon* n'a point promis : bref, il ne s'eſt rien perdu qui ne ſe découvre pour de l'argent. M. de *Mayenne* a fait un acte de quoi il ne ſera guère loué ; il a tué *Sacremore* (lui demandant récompenſe de ſes ſervices) à coups de poignard : l'on me mande que ne le voulant contenter, il craignit qu'étant mal content, il ne découvrît ſes ſecrets, qu'il ſavait tout, même l'entrepriſe contre la perſonne du roi, de quoi il était chef de l'exécution. (*a*) DIEU les veut vaincre par eux-mêmes, car c'était le plus utile ſerviteur qu'ils euſſent : il fut enterré qu'il n'était pas encore mort. Sur ce mot vient d'arriver *Morlas*, & un laquais de mon couſin qui ont été dévaliſés des lettres & des habillemens. M. de *Turenne* ſera ici demain : il a pris autour de Fizac dix-huit forts, en trois jours ; je ferai peut-être quelque choſe de meilleur bientôt, s'il plaît à DIEU. Le bruit de ma mort allant à Hay, à Maux, a couru à Paris, & quelques *prêcheurs en leurs ſermons la mettaient pour un des bonheurs* que DIEU leur avait envoyé. Adieu, mon ame, je vous baiſe un million de fois les mains. *Ce 14 janvier.*

DEUXIEME LETTRE. (*b*)

POUR achever de me peindre, il m'eſt arrivé un des plus extrêmes malheurs que je pouvais craindre, qui eſt la mort ſubite de M. le Prince ; je le plains comme ce qu'il me devait être, non comme ce qu'il m'était : je

(*a*) Rien n'eſt ſi curieux que cette anecdote. Ce *Sacremore* était *Birague* de ſon nom. Cette aventure prouve que le duc de *Mayenne* était bien plus méchant & plus cruel que tous les hiſtoriens ne le dépeignent ; ce qui n'eſt pas extraordinaire dans un chef de parti. La lettre eſt de 1587.

(*b*) Mars 1588.

suis à cette heure la seule butte où visent tous les perfides de la messe. Ils l'ont empoisonné, les traîtres ; si est-ce que DIEU demeurera le maître, & moi par sa grace l'exécuteur ? Ce pauvre prince, non de cœur, jeudi ayant couru la bague, soupa se portant bien ; à minuit lui prit un vomissement qui lui dura jusqu'au matin ; tout le vendredi il demeura au lit, le soir il soupa, & ayant bien dormi, il se leva le samedi matin, dina debout, & puis joua aux échecs ; il se leva de sa chaise, se mit à se promener par sa chambre, devisant avec l'un & l'autre : tout d'un coup il dit, baillez-moi ma chaise, je sens une grande faiblesse ; il ne fut pas assis qu'il perdit la parole, & soudain après il rendit l'ame assis. Les marques du poison sortirent soudain ; il n'est pas croyable l'étonnement que cela a porté en ce pays-là. Je pars dès l'aube du jour pour y aller pourvoir en diligence. Je me vois bien en chemin d'avoir bien de la peine ; priez DIEU hardiment pour moi ; si j'en échappe, il faudra bien que ce soit lui qui me gardait, dont je suis peut être plus près que je ne pense ; je vous demeurerai fidèle esclave. Bon soir, mon ame, je vous baise un million de fois les mains.

Voyez la lettre suivante.

TROISIEME LETTRE. (c)

IL m'arriva hier, l'un à midi, l'autre à soir, deux courriers de Saint-Jean ; le premier nous dit, comme *Belcastel*, page de madame la princesse, & son valet de chambre, s'en étaient fuis soudain, après avoir cru mort leur maître, avaient trouvé deux chevaux valant deux cents écus, à une hôtellerie du faubourg, que l'on y tenait, il y avait quinze jours ; & avaient chacun une malette pleine d'argent : enquis l'hôte, dit que c'était un nommé

(c) Celle-ci est du mois de mars 1588.

Brillant (*d*) qui lui avait baillé les chevaux, & lui allait dire tous les jours qu'ils fuffent bien traités, que s'il baille aux autres chevaux quatre mefutes d'avoine, qu'il leur en baille huit, qu'il payerait auffi le double. Ce *Brillant* (*e*) eft un homme que madame la princeffe a mis dans la maifon, & lui fefait tout gouverner. Il fut foudain pris, confeffe avoir baillé mille écus au page, & lui avoir achepter fes chevaux par le commandement de fa maîtreffe pour aller en Italie. Le fecond confirme, & dit de plus, qu'on avait fait écrire par ce *Brillant* au valet de chambre, qu'on favait être à Poitiers, par où il lui mandait être à deux cents pas de la porte, qu'il voulait parler à lui. L'autre fortit foudain, l'embufcade qui était là le prit, & fut mené à Saint-Jean. Il n'avait été encore ouï, mais, difait-il à ceux qui le menaient, ah ! que Madame eft méchante ! que l'on prenne fon tailleur, je dirai tout, fans gêner, ce qui fut fait.

Voilà ce qu'on a fait jufqu'à cette heure; je ne me trompe guère en mes jugemens; c'eft une dangereufe bête qu'une mauvaife femme. *Tous ces empoifonneurs font tous papiftes;* voilà les inftructions de la dame. J'ai découvert un tueur pour moi, (*f*) DIEU m'en gardera, & je vous en manderai bientôt davantage. Les gouverneurs & les capitaines de Taillebourg ont envoyé deux foldats, & écrit qu'ils n'ouvriraient leur place qu'à moi, de quoi

(*d*) *Brillant*, contrôleur de la maifon du prince de *Condé*, eft mal-à-propos nommé *Brilaud* par les hiftoriens.

(*e*) Il fut écartelé à Saint-Jean d'Angeli, fans appel, par fentence du prévôt, & par cette même fentenee la princeffe de *Condé* fut condamnée à garder la prifon jufqu'après fon accouchement. Elle accoucha au mois d'août de *Henri de Condé*, premier prince du fang. Elle appela à la cour des pairs; mais elle refta prifonnière, fous la garde de *Sainte-Même*, dans Angeli, jufqu'en l'année 1596. *Henri IV* fit fupprimer alors les procédures.

(*f*) C'eft à Nérac qu'on découvrit un affaffin, lorrain de nation, envoyé par les prêtres de la Ligue. On attenta plus de cinquante fois fur la vie de ce grand & bon prince : *Tantùm relligio potuit fuadere malorum !*

je suis fort aise. Les ennemis les pressent, & ils sont si empressés à la vérification de ce fait, qu'ils ne leur donnent nul empêchement ; ils ne laissent sortir aucun homme vivant de Saint-Jean que ceux qu'ils m'envoient. M. de *la Trimouille* y est, lui vingtième seulement. L'on m'écrit que si je tardais beaucoup il y pourrait avoir beaucoup de mal, & grand ; cela me fait hâter, de façon que je prendrai vingt maîtres & moi, & irai jour & nuit pour être de retour à Sainte-Foi, à l'assemblée. Mon ame, je me porte assez bien de corps, mais fort affligé de l'esprit ; aimez-moi, & me le faites paraître, ce me sera une grande consolation ; pour moi je ne manquerai point à la fidélité que je vous ai vouée : sur cette vérité, je vous baise un million de fois les mains.

Daymet, ce 13 mars.

QUATRIEME LETTRE.

J'ARRIVAI hier au soir au lieu de Pons, où il m'arriva des nouvelles de Saint-Jean par où les soupçons croissent du côté que les avis peu juger. Je verrai tout demain ; j'appréhende fort la vue des fidèles serviteurs de la maison, car c'est à la vérité le plus extrême deuil qui se soit jamais vu. Les prêcheurs romains prêchent tout haut dans les villes d'ici à l'entour qu'il n'y en a plus qu'une à voir, canonisent ce bel acte & celui qui l'a fait, admonestent tout bon catholique de prendre exemple à une si chrétienne entreprise, & vous êtes de cette religion ! Certes, mon cœur, c'est un beau sujet, & notre misère pour faire paraître votre piété & votre vertu ; n'attendez pas à une autrefois à jeter ce froc aux orties ; mais je vous dis vrai. Les querelles de M. d'*Epernon* avec le maréchal d'*Aumont* & *Crillon* troublent fort la cour, d'où je saurai tous les jours des nouvelles, & vous les manderai. L'homme de qui vous a parlé *Briquesière* m'a fait

de méchans tours que j'ai fu & avéré depuis deux jours. Je finis là, allant monter à cheval; je te baife, ma chère maitreffe, un million de fois les mains. *Ce 17 mars.*

CINQUIEME LETTRE.

DIEU fait quel regret ce m'eft de partir d'ici fans vous aller baifer les mains; certes, mon cœur, j'en fuis au grabat. Vous trouverez étrange (& direz que je me fuis point trompé) ce que *Liceran* vous dira. Le diable eft déchaîné, je fuis à plaindre, & eft merveille fi je ne fuccombe fous le faix. Si je n'étais huguenot, je me ferais turc. Ah! les violentes épreuves par où l'on fonde ma cervelle! je ne puis faillir d'être bientôt fol ou habile homme; cette année fera ma pierre de touche; c'eft un mal bien douloureux que le domeftique. Toutes les gehennes que peuvent recevoir un efprit font fans ceffe exercées fur le mien, je dis toutes enfemble. Plaignez-moi, mon ame, & ne portez point votre efpèce de tourmens; c'eft celui que j'appréhende le plus. Je pars vendredi, & vais à Clérac: je retiendrai votre précepte de me taire. Croyez que rien qu'un manquement d'amitié ne me peut faire changer de réfolution que j'ai d'être éternellement à vous, non toujours efclave, mais bien forçaire. Mon tout, aimez-moi; votre bonne grace eft l'appui de mon efprit au choc de mon affliction; ne me refufez ce foutien. Bon foir, mon ame, je te baife les pieds un million de fois.

De Nérac, ce 8 mars, à minuit.

SIXIEME LETTRE.

Ne vous manderé jamais que prifes de villes & forts? En huit jours fe font rendus à moi Saint-Mexant & Maillefaye, & efpérez devant la fin de ce mois que vous oyerez parler de moi. (*g*) Le roi triomphe, il a fait garoter en prifon le cardinal de *Guife*, puis montre fur la place vingt-quatre heures le préfident de *Neuilly*, & le prévôt des marchands pendu, & le fecrétaire de M. de *Guife* & trois autres. La reine fa mère lui dit, mon fils, oćtroyez-moi une requête que je vous veux faire; felon ce que fera, Madame; c'eft que me donniez M. de *Nemours* & le prince de *Guife*; ils font jeunes, ils vous feront un jour fervice. Je le veux bien, dit-il, Madame, je vous donne les corps & en retiendrai les lettres. Il a envoyé à Lyon pour attraper le duc de *Mayenne*, l'on ne fait ce qu'il en eft réuffi; l'on fe bat à Orléans, & encore plus près d'ici à Poitiers, d'où je ne ferai demain qu'à fept lieues. Si le roi le voulait, je les mettrais d'accord. Je vous plains, s'il fait tel temps où vous êtes qu'ici, car il y a dix jours qu'il ne dégèle point. Je n'attends que l'heure d'ouïr dire que l'on aura envoyé étrangler la roine de *Navarre*: (*h*) cela avec la

(*g*) Cette lettre doit être écrite trois ou quatre jours après l'affaffinat du duc de *Guife*; mais on le trompa fur l'execution pretendue du préfident *Neuilli* & de *la Chapelle-Marteau*. *Henri III* les tint en prifon; ils méritaient d'être pendus, mais ils ne le furent pas. Il ne faut pas toujours croire ce que les rois écrivent; ils ont fouvent de mauvaifes nouvelles. Cette erreur fut probablement corrigee dans les lettres qui fuivirent, & que nous n'avons point. Ce *Neuilli* & ce *Marteau* étaient des Ligueurs outres, qui avaient maffacre beaucoup de réformes & de catholiques attachés au roi, dans la journée de la Saint-Barthelemi. *Rofe*, évêque de Senlis, ce ligueur furieux, féduifit la fille du prefident *Neuilli*, & lui fit un enfant. Jamais on ne vit plus de cruautes & de debauches.

(*h*) C'eft de fa femme dont il parle; elle était liée avec les *Guifes*, & la reine *Catherine*, fa mère, était alors malade à la mort.

mort de sa mère me ferait bien chanter les cantiques de *Siméon*. C'est une lettre trop longue pour homme de guerre. Bon soir, mon ame, je te baise un million de fois; aimez-moi comme vous en avez sujet: c'est le premier de l'an. Le pauvre *Caramburu* est borgne, & *Fleurimont* s'en va mourir.

SEPTIEME LETTRE.

MON ame, je vous écris de Blois, (*i*) où il y a cinq mois que l'on me condamnait hérétique, & indigne de succéder à la couronne, & j'en suis à cette heure le principal pilier. Voyez les œuvres de DIEU envers ceux qui se sont fiés en lui, car il y avait rien qui eût tant d'apparence de force qu'un arrêt des Etats; cependant j'en appelais devant celui qui peut tout; (ainsi sont bien d'autres:) qui a revu le procès, & cassé les arrêts des hommes, m'a remis en mon droit, & crois que ce sera aux dépens de mes ennemis; tant mieux pour vous; ceux qui se fient en DIEU il les conserve & ne sont jamais confus; voilà à quoi vous devriez songer. Je me porte très-bien, DIEU merci, vous jurant avec vérité que je n'aime, ni honore rien au monde comme vous; il n'y a rien qui n'y paraisse, & vous garderai fidélité jusqu'au tombeau. Je m'en vais à Boisjeancy, où je crois que vous oyerez bientôt parler de moi, je n'en doute point: d'une autre façon, je fais état de faire venir ma sœur bientôt, résolvez-vous de venir avec elle. Le roi m'a parlé de la dame d'Auvergne; je crois que je lui ferai faire un mauvais saut. Bon jour, mon cœur; je te baise un million de fois, ce 18 mai, celui qui est lié avec vous d'un lien indissoluble.

(*i*) C'est surement sur la fin d'avril 1589. Il était alors à Blois avec *Henri III*.

HUITIEME

HUITIEME LETTRE.

Vous entendrez de ce porteur l'heureux ſuccès que DIEU nous a donné au plus furieux combat (*k*) qui ſe ſoit donné de cette guerre : il vous dira auſſi comme MM. de *Longueville*, de *la Noue* & autres ont triomphé près de Paris. Si le roi uſe de diligence, comme j'eſpère, nous verrons bientôt le clocher de Notre-Dame de Paris. Je vous écrivis il n'y a que deux jours par *Petit-Jean*. DIEU veuille que cette ſemaine nous faſſions encore quelque choſe d'auſſi ſignalé que l'autre. Mon cœur, aimez-moi toujours comme vôtre, car je vous aime comme mienne : ſur cette vérité je vous baiſe les mains. Adieu, mon ame.

C'eſt le 20 mai, de Boisjeancy.

NEUVIEME LETTRE.

Renvoyez-moi *Briqueſière*, & il s'en retournera avec tout ce qu'il vous faut, hormis moi. Je ſuis très-fâché, affligé de la perte de mon petit, qui mourut hier ; à votre avis ce que ferait d'un légitime ! (*l*) Il commençait à parler. Je ne ſais ſi c'eſt par acquit que vous m'avez écrit par Doiſil, c'eſt pourquoi je fais la réponſe que vous verrez ſur votre lettre, par celui que je déſire qu'il vienne, mandez-m'en votre volonté. Les ennemis ſont devant Montégu, où ils feront bien mouillés ; car il n'y a couvert à demi-lieue autour. L'aſſemblée ſera achevée dans douze jours. Il m'arriva hier force nouvelles de Blois ; je vous envoie un extrait des plus véritables : tout à cette heure me vient d'arriver un homme de

(*k*) Ce combat eſt celui du 18 mai 1589, où le comte de *Châtillon* défit les ligueurs dans une mêlée très-acharnee.

(*l*) C'etait un fils qu'il avait de *Coriſande*.

Montégu ; ils ont fait une très-belle fortie, & tué force ennemis ; je mande toutes mes troupes, & efpère, fi ladite place peut tenir quinze jours, y faire quelques bons coups. Ce que je vous ai mandé ne vouloir mal à perfonne eft requis pour votre contentement & le mien ; je parle à cette heure à vous-même étant mienne. Mon ame, j'ai un ennui étrange de vous voir. Il y a ici un homme qui porte des lettres à ma fœur du roi d'Ecoffe ; il preffe plus que jamais du mariage ; il s'offre à me venir fervir avec fix mille hommes à fes dépens, (*m*) & venir lui-même offrir fon fervice ; il s'en va infailliblement roi d'Angleterre ; préparez ma fœur à lui vouloir du bien, lui remontrant l'état auquel nous fommes, la grandeur de ce prince avec fa vertu ; je ne lui en écris point, ne lui en parlez que comme difcourant, qu'il eft temps de la marier, & qu'il n'y a parti que celui-là, car de nos parens c'eft pitié. Adieu, mon cœur, je te baife cent millions de fois. *Ce dernier décembre.*

(*m*) Voilà une anecdote bien fingulière, & que tous les hiftoriens ont ignorée : cela veut dire qu'il ferait un jour roi d'Angleterre, parce que la reine *Elifabeth* n'avait point d'enfans. C'était ce même roi que *Henri IV* appela toujours depuis *maître Jacques*. Cette lettre doit être de 1588.

CHAPITRE CLXXV.

De la France, ſous Louis XIII, juſqu'au miniſtère du cardinal de Richelieu. Etats-généraux tenus en France. Adminiſtration malheureuſe. Le maréchal d'Ancre aſſaſſiné; ſa femme condamnée à être brûlée. Miniſtère du duc de Luines. Guerres civiles. Comment le cardinal de Richelieu entra au conſeil.

Le parlement de Paris forcé par le duc d'*Epernon* de donner la régence à *Marie de Médicis*.

14 mai 1610.

ON vit après la mort de *Henri IV* combien la puiſſance, la conſidération, les mœurs, l'eſprit d'une nation, dépendent ſouvent d'un ſeul homme. Il tenait, par une adminiſtration douce & forte, tous les ordres de l'Etat réunis, toutes les factions aſſoupies, les deux religions dans la paix, les peuples dans l'abondance. La balance de l'Europe était dans ſa main, par ſes alliances, par ſes tréſors & par ſes armes. Tous ces avantages ſont perdus dès la première année de la régence de ſa veuve, *Marie de Médicis*. Le duc d'*Epernon*, cet orgueilleux mignon de *Henri III*, ennemi ſecret de *Henri IV*, déclaré ouvertement contre ſes miniſtres, va au parlement, le jour même que *Henri* eſt aſſaſſiné. D'*Epernon* était colonel général de l'infanterie; le régiment des gardes était à ſes ordres : il entre, en mettant la main ſur la garde de ſon épée, & force le parlement à ſe donner le droit de diſpoſer de la régence, droit qui juſqu'alors n'avait appartenu qu'aux états-généraux.

Les lois de toutes les nations ont toujours voulu que ceux qui nomment au trône quand il eſt vacant, nomment à la régence. Faire un roi eſt le premier des droits ; faire un régent eſt le ſecond, & ſuppoſe le premier. Le parlement de Paris jugea la cauſe du trône, & décida du pouvoir ſuprême pour avoir été menacé par le duc d'*Epernon*, & parce qu'on n'avait pas eu le temps d'aſſembler les trois ordres de l'Etat.

Il déclara, par un arrêt, *Marie de Médicis* ſeule régente. La reine vint le lendemain faire confirmer cet arrêt en préſence de ſon fils ; & le chancelier de *Silleri*, dans cette cérémonie qu'on appelle *lit de juſtice*, prit l'avis des préſidens avant de prendre celui des pairs & même des princes du ſang, qui prétendaient partager la régence.

Vous voyez par-là, & vous avez ſouvent remarqué comment les droits & les uſages s'établiſſent, & comment ce qui a été fait une fois ſolennellement contre les règles anciennes devient une règle pour l'avenir, juſqu'à ce qu'une nouvelle occaſion l'aboliſſe.

Nouvelles meſures. *Marie de Médicis*, régente & non maîtreſſe du royaume, dépenſe en profuſions, pour s'acquérir des créatures, tout ce que *Henri le grand* avait amaſſé pour rendre ſa nation puiſſante. Les troupes à la tête deſquelles il allait combattre ſont pour la plupart licenciées ; les princes dont il était l'appui
1610. ſont abandonnés. Le duc de Savoie, *Charles-Emmanuel*, nouvel allié de *Henri IV*, eſt obligé de demander pardon à *Philippe III*, roi d'Eſpagne, d'avoir fait un traité avec le roi de France ; il envoie ſon fils à

Madrid implorer la clémence de la cour espagnole, & s'humilier comme un sujet, au nom de son père. Les princes d'Allemagne, que *Henri* avait protégés avec une armée de quarante mille hommes, ne sont que faiblement secourus. L'Etat perd toute sa considération au dehors; il est troublé au dedans. Les princes du sang & les grands seigneurs remplissent la France de factions, ainsi que du temps de *François II*, de *Charles IX*, de *Henri III*, & depuis dans la minorité de *Louis XIV*.

On assemble enfin dans Paris les derniers états-généraux qu'on ait tenus en France. Le parlement de Paris ne put y avoir séance. Ses députés avaient assisté à la grande assemblée des notables, tenue à Rouen, en 1594 : mais ce n'était point-là une convocation d'états-généraux ; les intendans des finances, les trésoriers y avaient pris séance, comme les magistrats.

Etats-généraux. 1614.

L'université de Paris somma juridiquement la chambre du clergé de la recevoir comme membre des états ; c'était, disait-elle, son ancien privilége ; mais l'université avait perdu ses priviléges avec sa considération, à mesure que les esprits étaient devenus plus déliés, sans être plus éclairés. Ces états, assemblés à la hâte, n'avaient point de dépôts des lois & des usages, comme le parlement d'Angleterre, & comme les diètes de l'Empire : ils ne fesaient point partie de la législation suprême; cependant ils auraient voulu être législateurs; c'est à quoi aspire nécessairement un corps qui représente une nation : il se forme de l'ambition secrète de chaque particulier une ambition générale.

L'université veut y assister.

Ce qu'il y eut de plus remarquable dans ces états, c'eſt que le clergé demanda inutilement que le concile de Trente fût reçu en France, & que le tiers-état demanda, non moins vainement, la publication de la loi, *qu'aucune puiſſance ni temporelle ni ſpirituelle n'a droit de diſpoſer du royaume, & de diſpenſer les ſujets de leur ſerment de fidélité; & que l'opinion, qu'il ſoit loiſible de tuer les rois, eſt impie & déteſtable.*

Singulière diſpute. C'était ſurtout ce même tiers-état de Paris qui demandait cette loi, après avoir voulu dépoſer *Henri III*, & après avoir ſouffert les extrémités de la famine, plutôt que de reconnaître *Henri IV*. Mais les factions de la Ligue étant éteintes, le tiers-état, qui compoſe le fonds de la nation & qui ne peut avoir d'intérêt particulier, aimait le trône & déteſtait les prétentions de la cour de Rome. Le cardinal *Duperron* oublia dans cette occaſion ce qu'il devait au ſang de *Henri IV*, & ne ſe ſouvint que de l'Egliſe. Il s'oppoſa fortement à la loi propoſée, & s'emporta juſqu'à dire *qu'il ſerait obligé d'excommunier ceux qui s'obſtineraient à ſoutenir que l'Egliſe n'a pas le pouvoir de dépoſſéder les rois:* il ajouta que la puiſſance du pape était *pleine, pléniſſime, directe au ſpirituel, & indirecte au temporel.* La chambre du clergé, gouvernée par le cardinal *Duperron*, perſuada la chambre de la nobleſſe de s'unir avec elle. Le corps de la nobleſſe avait toujours été jaloux du clergé; mais il affectait de ne pas penſer comme le tiers-état. Il s'agiſſait de ſavoir ſi les puiſſances *ſpirituelles & temporelles* pouvaient diſpoſer du trône. Le corps des nobles aſſemblé ſe regardait au fond, & ſans ſe le dire, comme une puiſſance temporelle. Le

cardinal leur difait : *Si un roi voulait forcer fes fujets à fe faire ariens ou mahométans, il faudrait le dépofer.* Un tel difcours était bien déraifonnable ; car il y a eu une foule d'empereurs & de rois ariens, & on n'en a dépofé aucun pour cette raifon. Cette fuppofition, toute chimérique qu'elle était, perfuadait les députés de la nobleffe qu'il y avait des cas où les premiers de la nation pouvaient détrôner leur fouverain ; & ce droit, quoiqu'éloigné, était fi flatteur pour l'amour propre, que la nobleffe voulait le partager avec le clergé. La chambre eccléfiaftique fignifia à celle du tiers-état, qu'à la vérité il n'était jamais permis de tuer fon roi, mais elle tint ferme fur le refte.

Au milieu de cette étrange difpute, le parlement rendit un arrêt qui déclarait *l'indépendance abfolue du trône loi fondamentale du royaume.*

C'était, fans doute, l'intérêt de la cour de foutenir la demande du tiers-état & l'arrêt du parlement, après tant de troubles qui avaient mis le trône en danger, fous les règnes précédens. La cour cependant céda au cardinal *Duperron*, au clergé, & furtout à Rome qu'on ménageait : elle étouffa elle-même une opinion fur laquelle fa fureté était établie ; c'eft qu'au fond, elle penfait alors que cette vérité ne ferait jamais réellement combattue par les événemens, & qu'elle voulait finir des difputes trop délicates & trop odieufes ; elle fupprima même l'arrêt du parlement, fous prétexte qu'il n'avait aucun droit de rien ftatuer fur les délibérations des Etats, qu'il leur manquait de refpect, & que ce n'était pas à lui à faire des lois fondamentales ; ainfi elle rejeta les armes de ceux qui

combattaient pour elle, comptant n'en avoir pas beſoin : enfin, tout le réſultat de cette aſſemblée fut de parler de tous les abus du royaume, & de n'en pouvoir réformer un ſeul.

Concini. La France reſta dans la confuſion, gouvernée par le florentin *Concini*, favori de la reine, devenu maréchal de France ſans jamais avoir tiré l'épée, & premier miniſtre ſans connaître les lois du royaume. C'était aſſez qu'il fût étranger pour que les princes du ſang euſſent ſujet de ſe plaindre.

Henri, prince de *Condé*. *Marie de Médicis* était bien malheureuſe; car elle ne pouvait partager ſon autorité avec le prince de *Condé*, chef des mécontens, ſans la perdre; ni la confier à *Concini*, ſans indiſpoſer tout le royaume. Le prince de *Condé-Henri*, père du grand *Condé*, & fils de celui qui avait gagné la bataille de Coutras avec *Henri IV*, ſe met à la tête d'un parti & prend les armes. La cour conclut avec lui une paix ſimulée, & le fait mettre à la baſtille.

Ce fut le ſort de ſon père, de ſon grand-père & de ſon fils. Sa priſon augmenta le nombre des mécontens. Les *Guiſes*, autrefois ennemis ſi implacables des *Condés*, ſe joignent à préſent avec eux. Le duc de *Vendôme*, fils de *Henri IV*, le duc de *Nevers*, de la maiſon de *Gonzague*, le maréchal de *Bouillon*, tous les ſeigneurs mécontens, ſe cantonnent dans les provinces; ils proteſtent qu'ils ſervent leur roi, & qu'ils ne ſont la guerre qu'au premier miniſtre.

Troubles civils.

Concini, qu'on appelait le maréchal d'*Ancre*, aſſuré de la faveur de la reine, les bravait tous. Il leva ſept mille hommes à ſes dépens, pour maintenir l'autorité royale, ou plutôt la ſienne, & ce fut ce qui le perdit.

Il eſt vrai qu'il levait ces troupes avec une commiſſion du roi ; mais c'était un des grands malheurs de l'Etat, qu'un étranger, qui était venu en France ſans aucun bien, eût de quoi aſſembler une armée auſſi forte que celles avec leſquelles *Henri IV* avait reconquis ſon royaume. Preſque toute la France ſoulevée contre lui ne put le faire tomber; & un jeune homme dont il ne ſe défiait pas, & qui était étranger comme lui, cauſa ſa ruine, & tous les malheurs de *Marie de Médicis*.

Charles-Albert de Luines, né dans le comtat d'Avignon, admis avec ſes deux frères parmi les gentilshommes ordinaires du roi attachés à ſon éducation, s'était introduit dans la familiarité du jeune monarque, en dreſſant des pie-grièches à prendre des moineaux. On ne s'attendait pas que ces amuſemens d'enfance duſſent finir par une révolution ſanglante. Le maréchal d'*Ancre* lui avait fait donner le gouvernement d'Amboiſe, & croyait l'avoir mis dans ſa dépendance : ce jeune homme conçut le deſſein de faire tuer ſon bienfaiteur, d'exiler la reine, & de gouverner ; & il en vint à bout ſans aucun obſtacle. Il perſuade bientôt au roi qu'il eſt capable de régner par lui-même, quoiqu'il n'ait que ſeize ans & demi : il lui dit que la reine ſa mère & *Concini* le tiennent en tutelle. Le jeune roi, à qui on avait donné dans ſon enfance le ſurnom de *juſte*, conſent à l'aſſaſſinat de ſon premier miniſtre. Le marquis de *Vitri*, capitaine des gardes, du *Hallier*, ſon frère, *Perſan* & d'autres, l'aſſaſſinent à coups de piſtolet dans la cour même du louvre. On crie *vive le roi*, comme ſi on avait gagné une bataille. *Louis XIII* ſe met à la fenêtre,

Concini, maréchal d'*Ancre*, aſſaſſiné au louvre. 1617.

& dit : *Je ſuis maintenant roi.* On ôte à la reine mère ſes gardes ; on les déſarme : on la tient en priſon dans ſon appartement ; elle eſt enfin exilée à Blois. La place de maréchal de France qu'avait *Concini* eſt donnée à *Vitri* qui l'avait tué. La reine avait récompenſé du même honneur *Thémines*, pour avoir arrêté le prince de *Condé :* auſſi le maréchal duc de *Bouillon* diſait qu'il rougiſſait d'être maréchal, depuis que cette dignité était la récompenſe du métier de ſergent & de celui d'aſſaſſin.

Le cœur de *Concini* grillé & mangé.

La populace, toujours extrême, toujours barbare quand on lui lâche la bride, va déterrer le corps de *Concini*, inhumé à Saint-Germain-l'Auxerrois, le traîne dans les rues, lui arrache le cœur ; & il ſe trouva des hommes aſſez brutaux pour le griller publiquement ſur des charbons, & pour le manger. Son corps fut enfin pendu par le peuple à une potence. Il y avait dans la nation un eſprit de férocité que les belles années de *Henri IV* & le goût des arts apporté par *Marie de Médicis* avaient adouci quelque temps, mais qui à la moindre occaſion reparaiſſait dans toute ſa force. Le peuple ne traitait ainſi les reſtes ſanglans du maréchal d'*Ancre* que parce qu'il était étranger, & qu'il avait été puiſſant.

L'hiſtoire du célèbre *Nani*, les mémoires du maréchal d'*Etrées*, du comte de *Brienne*, rendent juſtice au mérite de *Concini*, & à ſon innocence ; témoignages qui ſervent au moins à éclairer les vivans, s'ils ne peuvent rien pour ceux qui ſont morts injuſtement d'une manière ſi cruelle.

Cet emportement de haine n'était pas ſeulement dans le peuple ; une commiſſion eſt envoyée au

parlement pour condamner le maréchal après sa mort, pour juger sa femme *Eléonor Galigaï*, & pour couvrir, par une cruauté juridique, l'opprobre de l'assassinat. Cinq conseillers du parlement refusèrent d'assister à ce jugement; mais il n'y eut que cinq hommes sages & justes.

Sa femme condamnée : cinq conseillers refusent d'assister au jugement.

Jamais procédure ne fut plus éloignée de l'équité, ni plus déshonorante pour la raison. Il n'y avait rien à reprocher à la maréchale; elle avait été favorite de la reine, c'était-là tout son crime : on l'accusa d'être sorcière; on prit des *Agnus Dei* qu'elle portait pour des talismans. Le conseiller *Courtin* lui demanda de quel charme elle s'était servie pour ensorceler la reine : *Galigaï* indignée contre le conseiller, & un peu mécontente de *Marie de Médicis*, répondit : *Mon sortilége a été le pouvoir que les ames fortes doivent avoir sur les esprits faibles.* Cette réponse ne la sauva pas; quelques juges eurent assez de lumière & d'équité pour ne pas opiner à la mort; mais le reste, entraîné par le préjugé public, par l'ignorance, & plus encore par ceux qui voulaient recueillir les dépouilles de ces infortunés, condamnèrent à la fois le mari déjà mort & la femme, comme convaincus de sortilége, de judaïsme & de malversations. La maréchale fut exécutée, & son corps brûlé; le favori *Luines* eut la confiscation.

Brûlée comme sorcière. 1617.

C'est cette infortunée *Galigaï* qui avait été le premier mobile de la fortune du cardinal de *Richelieu*, lorsqu'il était jeune encore, & qu'il s'appelait l'*abbé de Chillon*; elle lui avait procuré l'évêché de Luçon, & l'avait enfin fait secrétaire d'Etat, en 1616. Il fut enveloppé dans la disgrace de ses protecteurs; & celui

qui depuis en exila tant d'autres du haut du trône où il s'assit près de son maître, fut alors exilé dans un petit prieuré, au fond de l'Anjou.

Concini, sans être guerrier, avait été maréchal de France; *Luines* fut, quatre ans après, connétable, étant à peine officier. Une telle administration inspira peu de respect; il n'y eut plus que des factions dans les grands & dans le peuple, & on osa tout entreprendre.

La reine-mere tirée de prison par le duc d'*Epernon*.

Le duc d'*Epernon*, qui avait fait donner la régence à la reine, alla la tirer du château de Blois où elle était reléguée, & la mena dans ses terres, à Angoulême, comme un souverain qui secourait son alliée.

1619. C'était-là manifestement un crime de lèse-majesté, mais un crime approuvé de tout le royaume, & qui ne donnait au duc d'*Epernon* que de la gloire. On avait haï *Marie de Médicis* toute-puissante, on l'aimait malheureuse. Personne n'avait murmuré dans le royaume, quand *Louis XIII* avait emprisonné sa mère au louvre, quand il l'avait reléguée sans aucune raison; & alors on regardait comme un attentat l'effort qu'il voulait faire pour ôter sa mère à un rebelle. On craignait tellement la violence des conseils de *Luines*, & les cruautés de la faiblesse du roi, que son propre confesseur, le jésuite *Arnoux*, en prêchant devant lui, avant l'accommodement,

Sermon remarquable.

prononça ces paroles remarquables : *On ne doit pas croire qu'un prince religieux tire l'épée pour verser le sang dont il est formé : vous ne permettrez pas, Sire, que j'aie avancé un mensonge dans la chaire de vérité. Je vous conjure, par les entrailles de* JESUS-CHRIST, *de ne point écouter les conseils violens, & de ne pas donner ce scandale à toute la chrétienté.*

C'était une nouvelle preuve de la faibleſſe du gouvernement, qu'on osât parler ainſi en chaire. Le père *Arnoux* ne ſe ferait pas exprimé autrement, ſi le roi avait condamné ſa mère à la mort. A peine *Louis XIII* avait-il alors une armée contre le duc d'*Epernon*. C'était prêcher publiquement contre le ſecret de l'Etat, c'était parler de la part de DIEU contre le duc de *Luines*. Ou ce confeſſeur avait une liberté héroïque & indiſcrète, ou il était gagné par *Marie de Médicis*. Quel que fût ſon motif, ce diſcours public montre qu'il y avait alors de la hardieſſe, même dans les eſprits qui ne ſemblent faits que pour la ſoupleſſe. Le connétable fit, quelques années après, renvoyer le confeſſeur.

Cependant le roi, loin de s'emporter aux violences qu'on ſemblait craindre, rechercha ſa mère, & traita avec le duc d'*Epernon* de couronne à couronne. Il n'oſa pas même, dans ſa déclaration, dire que d'*Epernon* l'avait offenſé. Intrigues. 1619.

A peine le traité de réconciliation fut-il ſigné, qu'il fut rompu; c'était-là l'eſprit du temps. De nouveaux partiſans de *Marie* armèrent, & c'était toujours contre le duc de *Luines*, comme auparavant contre le maréchal d'*Ancre*, & jamais contre le roi. Tout favori traînait alors après lui la guerre civile. *Louis XIII* & ſa mère ſe firent en effet la guerre. *Marie de Médicis* était en Anjou, à la tête d'une petite armée contre ſon fils; on ſe battit au pont de Cé, & l'Etat était au point de ſa ruine. Guerre civile

Cette confuſion fit la fortune du célèbre *Richelieu*. 1620.
Il était ſurintendant de la maiſon de la reine-mère,

& avait fupplanté tous les confidens de cette princeffe, comme il l'emporta depuis fur tous les miniftres du roi. La foupleffe & la hardieffe de fon génie devaient par-tout lui donner la première place ou le perdre. Il ménagea l'accommodement de la mère & du fils. La nomination au cardinalat que la reine demanda pour lui, & qu'elle obtint difficilement, fut la récompenfe de ce fervice. Le duc d'*Epernon* fut le premier à pofer les armes, & ne demanda rien : tous les autres fe fefaient payer par le roi, pour lui avoir fait la guerre.

La reine & le roi fon fils fe virent à Briffac, & s'embrafsèrent en verfant des larmes, pour fe brouiller enfuite plus que jamais. Tant de faibleffe, tant d'intrigues & de divifions à la cour portaient l'anarchie dans le royaume. Tous les vices intérieurs de l'Etat, qui l'attaquaient depuis long-temps, augmentèrent, & tous ceux que *Henri IV* avait extirpés renaquirent.

Eglife. L'Eglife fouffrait beaucoup, & était encore plus déréglée.

L'intérêt de *Henri IV* n'avait pas été de la réformer ; la piété de *Louis XIII*, peu éclairée, laiffa fubfifter le défordre ; la règle & la décence n'ont été introduites que par *Louis XIV*. Prefque tous les bénéfices étaient poffédés par des laïques, qui les fefaient deffervir par de pauvres prêtres à qui on donnait des gages. Tous les princes du fang poffédaient les riches abbayes. Plus d'un bien de l'Eglife était regardé comme un bien de famille. On ftipulait une abbaye pour la dot d'une fille ; & un colonel remontait fon régiment avec le revenu d'un

prieuré. (5) Les eccléſiaſtiques de cour portaient ſouvent l'épée ; & , parmi les duels & les combats particuliers qui déſolaient la France, on en comptait beaucoup où des gens d'égliſe avaient eu part, depuis le cardinal de *Guiſe*, qui tira l'épée contre le duc de *Nevers-Gonzague*, en 1617, juſqu'à l'abbé, depuis cardinal de *Retz*, qui ſe battait ſouvent en ſollicitant l'archevêché de Paris.

(5) Cet uſage était moins un abus que le faible correctif d'un abus très-important. Le prince devrait, ſans doute, réunir à ſon domaine, & employer au ſervice public les biens poſſédés par le clergé, en payant aux ſeuls eccléſiaſtiques utiles, même ſuivant les principes de la religion, c'eſt-à-dire, aux évêques & aux curés, des appointemens réglés par l'Etat, comme ceux de toutes les autres fonctions publiques, ou bien en laiſſant à la piété des fidèles le ſoin de pourvoir à leurs beſoins, comme dans les premiers ſiècles de l'Egliſe : mais tant que ce nouvel ordre ne ſera point établi, n'eſt-il pas évident qu'il eſt plus raiſonnable d'employer une abbaye à doter une fille ou à lever un régiment, qu'à enrichir un prêtre, un moine ou une religieuſe ?

N'eſt-il pas étrange que la conſtruction des égliſes & des presbytères, l'entretien des moines mendians, les appointemens des aumôniers des troupes ou des vaiſſeaux ſoient à la charge des peuples ; qu'un clergé d'une richeſſe immenſe ait recours, pour bâtir des égliſes, à la reſſource honteuſe des loteries ; qu'il ſe faſſe payer de toutes les fonctions qu'il exerce, qu'il vende pour douze ou quinze ſous, à qui veut les acheter, les mérites infinis du corps & du ſang de JESUS-CHRIST ?

Une partie des biens de l'Egliſe a été deſtinée, par les donateurs, au ſoulagement des pauvres ; y aurait-il une meilleure manière de les ſoulager que de vendre ces biens pour payer les dettes de l'Etat, & pouvoir abolir des impôts onéreux ?

Une autre partie a été donnée dans des vues d'inſtruction publique ; pourquoi donc ne doterait-on pas avec des abbayes des établiſſemens néceſſaires pour l'éducation ? pourquoi n'en donnerait-on pas aux académies, aux colléges de droit ou de médecine ? pourquoi ne récompenſerait-on pas avec une abbaye l'auteur d'un livre utile, d'une découverte importante, ſans l'aſſujettir à la ridicule obligation de porter l'habit d'un état dont il ne fait aucune fonction, ou de ſe faire ſous-diacre dans l'eſpérance d'avoir part aux graces eccléſiaſtiques, ce qui eſt une véritable ſimonie ?

Mœurs. Les esprits demeuraient en général grossiers & sans culture. Les génies des *Malherbe* & des *Racan* n'étaient qu'une lumière naissante qui ne se répandait pas dans la nation. Une pédanterie sauvage, compagne de cette ignorance qui passait pour science, aigrissait les mœurs de tous les corps destinés à enseigner la jeunesse, & même de la magistrature. On a de la peine à croire que le parlement de Paris, en 1621, défendit, sous peine de mort, de rien enseigner de contraire à *Aristote* & aux anciens auteurs, & qu'on bannit de Paris un nommé de *Clave* & ses associés, pour avoir voulu soutenir des thèses contre les principes d'*Aristote*, sur le nombre des élémens, & sur la matière & la forme.

Malgré ces mœurs sévères & malgré ces rigueurs, la justice était vénale dans presque tous les tribunaux des provinces. *Henri IV* l'avait avoué au parlement de Paris, qui se distingua toujours autant par une probité incorruptible que par un esprit de résistance aux volontés des ministres & aux édits pécuniaires. *Je sais*, leur disait-il, *que vous ne vendez point la justice; mais dans d'autres parlemens il faut souvent soutenir son droit par beaucoup d'argent: je m'en souviens, & j'ai boursillé moi-même.*

Désordre de l'Etat. La noblesse cantonnée dans ses châteaux, ou montant à cheval pour aller servir un gouverneur de province, ou se rangeant auprès des princes qui troublaient l'Etat, opprimait les cultivateurs. Les villes étaient sans police, les chemins impraticables & infestés de brigands. Les registres du parlement font foi que le guet qui veille à la sureté de Paris consistait alors en quarante-cinq hommes, qui ne

fesaient

fefaient aucun fervice. Ces déréglemens, que *Henri IV* ne put réformer, n'étaient pas de ces maladies du corps politique qui peuvent le détruire: les maladies véritablement dangereufes étaient le dérangement des finances, la diffipation des tréfors amaffés par *Henri IV*, la néceffité de mettre pendant la paix des impôts que *Henri* avait épargnés à fon peuple, lorfqu'il fe préparait à la guerre la plus importante; les levées tyranniques de ces impôts, qui n'enrichiffaient que des traitans; les fortunes odieufes de ces traitans, que le duc de *Sulli* avait éloignés, & qui, fous les miniftères fuivans, s'engraifsèrent du fang du peuple.

A ces vices, qui fefaient languir le corps politique, fe joignaient ceux qui lui donnaient fouvent de violentes fecouffes. Les gouverneurs des provinces, qui n'étaient que les lieutenans de *Henri IV*, voulaient être indépendans de *Louis XIII*. Leurs droits ou leurs ufurpations étaient immenfes: ils donnaient toutes les places; les gentilshommes pauvres s'attachaient à eux, très-peu au roi, & encore moins à l'Etat. Chaque gouverneur de province tirait de fon gouvernement de quoi pouvoir entretenir des troupes, au lieu de la garde que *Henri IV* leur avait ôtée. La Guienne valait au duc d'*Epernon* un million de livres, qui répondent à près de deux millions d'aujourd'hui, & même à près de quatre, fi on confidère l'enchériffement de toutes les denrées.

Beaucoup de feigneurs devenus puiffans & dangereux.

Nous venons de voir ce fujet protéger la reine-mère, faire la guerre au roi, en recevoir la paix avec hauteur. Le maréchal de *Lefdiguières* avait, trois ans

auparavant, en 1616, signalé sa grandeur & la faiblesse du trône d'une manière glorieuse. On l'avait vu lever une véritable armée à ses dépens, ou plutôt à ceux du Dauphiné, province dont il n'était pas même gouverneur, mais simplement lieutenant-général; mener cette armée dans les Alpes, malgré les défenses positives & réitérées de la cour; secourir contre les Espagnols le duc de Savoie que cette cour abandonnait, & revenir triomphant. La France alors était remplie de seigneurs puissans, comme du temps de *Henri III*, & n'en était que plus faible.

Il n'est pas étonnant que la France manquât alors la plus heureuse occasion qui se fût présentée depuis le temps de *Charles-Quint*, de mettre des bornes à la puissance de la maison d'Autriche; en secourant l'électeur palatin élu roi de Bohème; en tenant la balance de l'Allemagne, suivant le plan de *Henri IV*, auquel se conformèrent depuis les cardinaux de *Richelieu* & *Mazarin*. La cour avait conçu trop d'ombrage des réformés de France, pour protéger les protestans d'Allemagne. Elle craignait que les huguenots ne fissent en France ce que les protestans fesaient dans l'Empire. Mais, si le gouvernement avait été ferme & puissant comme sous *Henri IV*, dans les dernières années de *Richelieu*, & sous *Louis XIV*, il eût aidé les protestans d'Allemagne & contenu ceux de France. Le ministère de *Luines* n'avait pas ces grandes vues; &, quand même il eût pu les concevoir, il n'aurait pu les remplir; il eût fallu une autorité respectée, des finances en bon ordre, de grandes armées, & tout cela manquait.

Les divisions de la cour sous un roi qui voulait être maître, & qui se donnait toujours un maître, répandaient l'esprit de sédition dans toutes les villes. Il était impossible que ce feu ne se communiquât pas tôt ou tard aux réformés de France. C'était ce que la cour craignait; & sa faiblesse avait produit cette crainte: elle sentait qu'on désobéirait quand elle commanderait, & cependant elle voulut commander.

Louis XIII réunissait alors le Béarn à la couronne, par un édit solennel; cet édit restituait aux catholiques les églises dont les réformés s'étaient emparés avant le règne de *Henri IV*, & que ce monarque leur avait conservées. Le parti s'assemble à la Rochelle, au mépris de la défense du roi. L'amour de la liberté, si naturel aux hommes, flattait alors les réformés d'idées républicaines; ils avaient devant les yeux l'exemple des protestans d'Allemagne qui les échauffait. Les provinces où ils étaient répandus en France étaient divisées par eux en huit cercles: chaque cercle avait un général, comme en Allemagne, & ces généraux étaient, un maréchal de *Bouillon*, un duc de *Soubise*, un duc de *la Trimouille*, un *Châtillon*, petit-fils de l'amiral *Coligni*, enfin le maréchal de *Lesdiguières*. Le commandant général qu'ils devaient choisir, en cas de guerre, devait avoir un sceau où étaient gravés ces mots: *Pour* CHRIST *& pour le roi*, c'est-à-dire, contre le roi. La Rochelle était regardée comme la capitale de cette république qui pouvait former un Etat dans l'Etat.

1620. Calvinistes en France, forment des cercles comme dans l'Empire.

Les réformés dès-lors se préparèrent à la guerre. On voit qu'ils étaient assez puissans, puisqu'ils offrirent la place de généralissime au maréchal de *Lesdiguières*,

Le roi leur fait la guerre.

avec cent mille écus par mois. *Lesdiguières*, qui voulait être connétable de France, aima mieux les combattre que les commander, & quitta même, bientôt après, leur religion ; mais il fut trompé d'abord dans ses espérances à la cour. Le duc de *Luines*, qui ne s'était jamais servi d'aucune épée, prit pour lui celle de connétable ; & *Lesdiguières*, trop engagé, fut obligé de servir, sous *Luines*, contre les réformés dont il avait été l'appui jusqu'alors.

Il fallut que la cour négociât avec tous les chefs du parti pour les contenir, & avec tous les gouverneurs de province pour fournir des troupes. *Louis XIII* marche vers la Loire, en Poitou, en Béarn, dans les provinces méridionales ; le prince de *Condé* est à la tête d'un corps de troupes ; le connétable de *Luines* commande l'armée royale.

Ancienne formalite des herauts d'armes.

On renouvela une ancienne formalité, aujourd'hui entièrement abolie. Lorsqu'on avançait vers une ville où commandait un homme suspect, un héraut d'armes se présentait aux portes ; le commandant l'écoutait, chapeau bas, & le héraut criait : *A toi*, *Isaac* ou *Jacob* tel ; *le roi, ton souverain seigneur & le mien, te commande de lui ouvrir, & de le recevoir comme tu le dois, lui & son armée ; à faute de quoi, je te déclare criminel de lèse-majesté, au premier chef, & roturier, toi & ta postérité ; tes biens seront confisqués, tes maisons rasées, & celle de tes assistans.*

Presque toutes les villes ouvrirent leurs portes au roi, excepté Saint-Jean d'Angeli dont il démolit les remparts, & la petite ville de Clérac qui se rendit à discrétion. La cour, enflée de ce succès, fit pendre le consul de Clérac & quatre pasteurs.

Cette exécution irrita les proteſtans, au lieu de les intimider. Preſſés de tous côtés, abandonnés par le maréchal de *Leſdiguières* & par le maréchal de *Bouillon*, ils élurent pour leur général le célèbre duc *Benjamin de Rohan* qu'on regardait comme un des plus grands capitaines de ſon ſiècle, comparable aux princes d'*Orange*, capable comme eux de fonder une république, plus zélé qu'eux encore pour ſa religion, ou du moins paraiſſant l'être ; homme vigilant, infatigable, ne ſe permettant aucun des plaiſirs qui détournent des affaires, & fait pour être chef de parti, poſte toujours gliſſant, où l'on a également à craindre ſes ennemis & ſes amis. Ce titre, ce rang, ces qualités de chef de parti étaient depuis long-temps, dans preſque toute l'Europe, l'objet & l'étude des ambitieux. Les *Guelſes* & les *Gibelins* avaient commencé en Italie ; les *Guiſes* & les *Coligni* établirent depuis, en France, une eſpèce d'école de cette politique, qui ſe perpétua juſqu'à la majorité de *Louis XIV*. 1621. *Benjamin de Rohan*, grand homme.

Louis XIII était réduit à aſſiéger ſes propres villes. On crut réuſſir devant Montauban comme devant Clérac ; mais le connétable de *Luines* y perdit preſque toute l'armée du roi, ſous les yeux de ſon maître.

Montauban était une de ces villes qui ne ſoutiendraient pas aujourd'hui un ſiége de quatre jours ; elle fut ſi mal inveſtie que le duc de *Rohan* jeta deux fois du ſecours dans la place à travers les lignes des aſſiégeans. Le marquis de *la Force*, qui commandait dans la place, ſe défendit mieux qu'il ne fut attaqué. C'était ce même *Jacques Nompar de la Force*, ſi ſingulièrement ſauvé de la mort, dans ſon enfance, aux maſſacres de la Siége de Montauban.

Saint-Barthelemi, & que *Louis XIII* fit depuis maréchal de France. Les citoyens de Montauban, à qui l'exemple de Clérac inſpirait un courage déſeſpéré, voulaient s'enſevelir ſous les ruines de la ville plutôt que de ſe rendre.

Carme qui prophétiſe.

Le connétable, ne pouvant réuſſir par les armes temporelles, employa les ſpirituelles. Il fit venir un carme eſpagnol, qui avait, dit-on, aidé par ſes miracles l'armée catholique des Impériaux à gagner la bataille de Prague contre les proteſtans. Le carme, nommé *Dominique*, vint au camp ; il bénit l'armée, diſtribua des *Agnus*, & dit au roi : *Vous ferez tirer quatre cents coups de canon, & au quatre centième Montauban capitulera.* Il pouvait ſe faire que quatre cents coups de canon bien dirigés produiſiſſent cet effet : *Louis* les fit tirer ; Montauban ne capitula point, & il fut obligé de lever le ſiége.

Décembre 1621.

Cet affront rendit le roi moins reſpectable aux catholiques, & moins terrible aux huguenots. Le connétable fut odieux à tout le monde. Il mena le roi ſe venger de la diſgrace de Montauban ſur une petite ville de Guienne, nommée Monheur ; une fièvre y termina ſa vie. Toute eſpèce de brigandage était alors ſi ordinaire, qu'il vit, en mourant, piller tous ſes meubles, ſon équipage, ſon argent, par ſes domeſtiques & par ſes ſoldats, & qu'il reſta à peine un drap pour enſevelir l'homme le plus puiſſant du royaume, qui d'une main avait tenu l'épée de connétable, & de l'autre les ſceaux de France : il mourut haï du peuple & de ſon maître.

Mort du connétable de *Luines*.

Louis XIII était malheureuſement engagé dans la guerre contre une partie de ſes ſujets. Le duc de

Luines avait voulu cette guerre pour tenir ſon maître dans quelque embarras, & pour être connétable. *Louis XIII* s'était accoutumé à croire cette guerre indiſpenſable. On doit tranſmettre à la poſtérité les remontrances que *Dupleſſis-Mornai* lui fit à l'âge de près de quatre-vingts ans. Il lui écrivait ainſi, après avoir épuiſé les raiſons les plus ſpécieuſes : *Faire la guerre à ſes ſujets, c'eſt témoigner de la faibleſſe. L'autorité conſiſte dans l'obéiſſance paiſible du peuple ; elle s'établit par la prudence & par la juſtice de celui qui gouverne. La force des armes ne ſe doit employer que contre un ennemi étranger. Le feu roi aurait bien renvoyé à l'école des premiers élémens de la politique ces nouveaux miniſtres d'Etat qui, ſemblables aux chirurgiens ignorans, n'auraient point eu d'autres remèdes à propoſer que le fer & le feu, & qui feraient venus lui conſeiller de ſe couper un bras malade, avec celui qui eſt en bon état.*

Ces raiſons ne perſuadèrent point la cour. Le bras malade donnait trop de convulſions au corps ; & *Louis XIII*, n'ayant pas cette force d'eſprit de ſon père, qui retenait les proteſtans dans le devoir, crut pouvoir ne les réduire que par la force des armes. Il marcha donc encore contre eux dans les provinces au-delà de la Loire, à la tête d'une petite armée d'environ treize à quatorze mille hommes. Quelques autres corps de troupes étaient répandus dans ces provinces. Le dérangement des finances ne permettait pas des armées plus conſidérables, & les huguenots ne pouvaient en oppoſer de plus fortes.

Suite de la guerre contre les calviniſtes.

Soubiſe, frère du duc de *Rohan*, ſe retranche avec huit mille hommes dans l'île de Riès, ſéparée du bas Poitou par un petit bras de mer. Le roi y paſſe 1622.

à la tête de son armée, à la faveur du reflux, défait entièrement les ennemis, & force *Soubise* à se retirer en Angleterre. On ne pouvait montrer plus d'intrépidité, ni remporter une victoire plus complète. Ce prince n'avait guère d'autre faiblesse que celle d'être gouverné dans sa maison, dans son état, dans ses affaires, dans ses moindres occupations : cette faiblesse le rendit malheureux toute sa vie. A l'égard de sa victoire, elle ne servit qu'à faire trouver aux chefs calvinistes de nouvelles ressources.

On négociait encore plus qu'on ne se battait, ainsi que du temps de la Ligue & dans toutes les guerres civiles. Plus d'un seigneur rebelle, condamné par un parlement au dernier supplice, obtenait des récompenses & des honneurs, tandis qu'on l'exécutait en effigie. C'est ce qui arriva au marquis de *la Force*, qui avait chassé l'armée royale devant Montauban, & qui tenait encore la campagne contre le roi ; il eut deux cents mille écus & le bâton de maréchal de France. Les plus grands services n'eussent pas été mieux payés que sa soumission fut achetée. *Châtillon*, ce petit-fils de l'amiral *Coligni*, vendit au roi la ville d'Aigues-mortes, & fut aussi maréchal. Plusieurs firent acheter ainsi leur obéissance : le seul *Lesdiguières* vendit sa religion. Fortifié alors dans le Dauphiné, & y fesant encore profession du calvinisme, il se laissait ouvertement solliciter par les huguenots de revenir à leur parti, & laissait craindre au roi qu'il ne rentrât dans la faction.

Rebelles récompensés par le roi.

1622. On proposa dans le conseil de le tuer ou de le faire connétable : le roi prit ce dernier parti, & alors *Lesdiguières* devint en un instant catholique ; il fallait

l'être pour être connétable, & non pas pour être maréchal de France : tel était l'ufage. L'épée de connétable aurait pu être dans les mains d'un huguenot, comme la furintendance des finances y avait été fi long-temps ; mais il ne fallait pas que le chef des armées & des confeils profefsât la religion des calviniftes en les combattant. Ce changement de religion dans *Lefdiguières* aurait déshonoré tout particulier qui n'eût eu qu'un petit intérêt ; mais les grands objets de l'ambition ne connaiffent point la honte.

Louis XIII était donc obligé d'acheter fans ceffe des ferviteurs, & de négocier avec des rebelles. Il met le fiége devant Montpellier ; &, craignant la même difgrace que devant Montauban, il confent à n'être reçu dans la ville qu'à condition qu'il confirmera l'édit de Nantes & tous les priviléges. Il femble qu'en laiffant d'abord aux autres villes calviniftes leurs priviléges, & en fuivant les confeils de *Dupleffis-Mornai*, il fe ferait épargné la guerre ; & on voit que malgré fa victoire de Riès, il gagnait peu de chofe à la continuer.

Intrigues ; paix avec les huguenots.

Le duc de *Rohan*, voyant que tout le monde négociait, traita auffi. Ce fut lui-même qui obtint des habitans de Montpellier qu'ils recevraient le roi dans leur ville. Il entama & il conclut, à Privas, la 1622.
paix générale avec le connétable de *Lefdiguières*. Le roi le paya comme les autres, & lui donna le duché de Valois en engagement.

Tout refta dans les mêmes termes où l'on était avant la prife d'armes : ainfi il en coûta beaucoup

au roi & au royaume pour ne rien gagner. Il y eut, dans le cours de la guerre, quelques malheureux citoyens de pendus, & les chefs rebelles eurent des récompenses.

Le conseil de *Louis XIII*, pendant cette guerre civile, avait été aussi agité que la France. Le prince de *Condé* accompagnait le roi, & voulait conduire l'armée & l'Etat. Les ministres étaient partagés ; ils n'avaient pressé le roi de donner l'épée de connétable à *Lesdiguières* que pour diminuer l'autorité du prince de *Condé*. Ce prince, lassé de combattre dans le cabinet, alla à Rome dès que la paix fut faite, pour obtenir que les bénéfices qu'il possédait fussent héréditaires dans sa maison. Il pouvait les faire passer à ses enfans, sans le bref qu'il demanda & qu'il n'eut point. A peine put-il obtenir qu'on lui donnât à Rome le titre d'*altesse ;* & tous les cardinaux prêtres prirent sans difficulté la main sur lui. Ce fut-là tout le fruit de son voyage à Rome.

Le prince de *Condé* à Rome.

La cour, délivrée du fardeau d'une guerre civile, ruineuse & infructueuse, fut en proie à de nouvelles intrigues. Les ministres étaient tous ennemis déclarés les uns des autres, & le roi se défiait d'eux tous.

Il parut bien, après la mort du connétable de *Luines*, que c'était lui plutôt que le roi qui avait persécuté la reine-mère. Elle fut à la tête du conseil dès que le favori eut expiré. Cette princesse, pour mieux affermir son autorité renaissante, voulait faire entrer dans le conseil le cardinal de *Richelieu*, son favori, son surintendant, & qui lui devait la pourpre. Elle comptait gouverner par lui, & ne cessait de presser

Le cardinal de *Richelieu* au conseil.

le roi de l'admettre dans le miniſtère. Preſque tous les mémoires de ce temps-là ſont connaître la répugnance du roi. Il traitait de fourbe celui en qui il mit depuis toute ſa confiance: il lui reprochait juſqu'à ſes mœurs.

Introduit par la reine-mère.

Ce prince, dévot, ſcrupuleux & ſoupçonneux, avait plus que de l'averſion pour les galanteries du cardinal; elles étaient éclatantes, & même accompagnées de ridicule. Il s'habillait en cavalier; &, après avoir écrit ſur la théologie, il feſait l'amour en plumet. Les mémoires de *Retz* confirment qu'il mêlait encore de la pédanterie à ce ridicule. Vous n'avez pas beſoin de ce témoignage du cardinal de *Retz*, puiſque vous avez les thèſes d'amour que *Richelieu* fit ſoutenir, chez ſa nièce, dans la forme des thèſes de théologie qu'on ſoutient ſur les bancs de ſorbonne. Les mémoires du temps diſent encore qu'il porta l'audace de ſes déſirs, ou vrais ou affectés, juſqu'à la reine régnante, *Anne d'Autriche*, & qu'il en eſſuya des railleries qu'il ne pardonna jamais. Je vous remets ſous les yeux ces anecdotes qui ont influé ſur les grands événemens. Premièrement, elles ſont voir que dans ce cardinal ſi célèbre, le ridicule de l'homme galant n'ôta rien à la grandeur de l'homme d'Etat, & que les petiteſſes de la vie privée peuvent s'allier avec l'héroïſme de la vie publique. En ſecond lieu, elles ſont une eſpèce de démonſtration, parmi bien d'autres, que le teſtament politique qu'on a publié ſous ſon nom ne peut avoir été fabriqué par lui. Il n'était pas poſſible que le cardinal de *Richelieu*, trop connu de *Louis XIII* par ſes intrigues galantes, & que l'amant public de *Marion Delorme* eût eu le front de recommander la

chasteté au chaste *Louis XIII*, âgé de quarante ans, & accablé de maladies.

La répugnance du roi était si forte, qu'il fallut encore que la reine gagnât le surintendant *la Vieuville*, qui était alors le ministre le plus accrédité, & à qui ce nouveau compétiteur donnait plus d'ombrage encore qu'il n'inspirait d'aversion à *Louis XIII*.

29 avril 1624. L'archevêque de Toulouse, *Montchal*, rapporte que le cardinal jura sur l'hostie une amitié & une fidélité inviolable au surintendant *la Vieuville*. Il eut donc enfin part au ministère, malgré le roi & malgré les ministres ; mais il n'eut ni la première place que le cardinal de *la Rochefoucauld* occupait, ni le premier crédit que *la Vieuville* conserva quelque temps encore ; point de département, point de supériorité sur les autres : *Il se bornait*, dit la reine *Marie de Médicis*, dans une lettre au roi son fils, *à entrer quelquefois au conseil.* C'est ainsi que se passèrent les premiers mois de son introduction dans le ministère.

Je sais, encore une fois, combien toutes ces petites particularités sont indignes par elles-mêmes d'arrêter vos regards ; elles doivent être anéanties sous les grands événemens : mais ici elles sont nécessaires pour détruire ce préjugé qui a subsisté si long-temps dans le public, que le cardinal de *Richelieu* fut premier ministre & maître absolu dès qu'il fut dans le conseil. C'est ce préjugé qui fait dire à l'imposteur auteur du testament politique : *Lorsque votre majesté résolut de me donner en même temps l'entrée de ses conseils, & grande part dans sa confiance, je lui promis d'employer mes soins pour rabaisser l'orgueil des*

Le cardinal de *Richelieu* n'est & ne peut être l'auteur du testament politique.

grands, ruiner les huguenots & relever ſon nom dans les nations étrangères.

Il eſt manifeſte que le cardinal de *Richelieu* n'a pu parler ainſi, puiſqu'il n'eut point d'abord la confiance du roi. Je n'inſiſte pas ſur l'imprudence d'un miniſtre qui aurait débuté par dire à ſon maître : *Je releverai votre nom*, & par lui faire ſentir que ce nom était avili. Je n'entre point ici dans la multitude des raiſons invincibles qui prouvent que le *Teſtament politique*, attribué au cardinal de *Richelieu*, n'eſt & ne peut être de lui ; & je reviens à ſon miniſtère.

Ce qu'on a dit depuis à l'occaſion de ſon mauſolée élevé dans la ſorbonne, *magnum diſputandi argumentum*, eſt le vrai caractère de ſon génie & de ſes actions. Il eſt très-difficile de connaître un homme dont ſes flatteurs ont dit tant de bien & ſes ennemis tant de mal. Il eut à combattre la maiſon d'Autriche, les calviniſtes, les grands du royaume, la reine-mère ſa bienfaitrice, le frère du roi, la reine régnante dont il oſa être l'amant, enfin le roi lui-même, auquel il fut toujours néceſſaire & ſouvent odieux. Il était impoſſible qu'on ne cherchât pas à le décrier par des libelles ; il y feſait répondre par des panégyriques. Il ne faut croire ni les uns ni les autres, mais ſe repréſenter les faits.

Pour être sûr des faits, autant qu'on le peut, on doit diſcerner les livres. Que penſer, par exemple, de l'écrivain de la vie du père *Joſeph*, qui rapporte une lettre du cardinal à ce fameux capucin, écrite, dit-il, immédiatement après ſon entrée dans le conſeil ? » Comme vous êtes le principal agent dont » DIEU s'eſt ſervi pour me conduire dans tous les » honneurs où je me vois élevé, je me ſens obligé

„ de vous apprendre qu'il a plu au roi de me donner „ la charge de fon premier miniftre, à la prière de „ la reine. „

Le cardinal n'eut les patentes de premier miniftre qu'en 1629. Cette place ne s'appelle point une charge, & le capucin *Jofeph* ne l'avait conduit ni aux honneurs ni *dans les honneurs*.

Les livres ne font que trop pleins de fuppofitions pareilles ; & ce n'eft pas un petit travail de démêler le vrai d'avec le faux. Fefons-nous ici un précis du miniftère orageux du cardinal de *Richelieu*, ou plutôt de fon règne.

CHAPITRE CLXXVI.

Du miniftère du cardinal de Richelieu.

La Vieuville en prifon.

LE furintendant *la Vieuville*, qui avait prêté la main au cardinal de *Richelieu* pour monter au miniftère, en fut écrafé le premier, au bout de fix mois, & le ferment fur l'hoftie ne le fauva pas. On l'accufa fecrètement des malverfations dont on peut toujours charger un furintendant.

La Vieuville devait fa grandeur au chancelier de *Sillери*, & l'avait fait difgracier. Il eft ruiné à fon tour par *Richelieu* qui lui devait fa place. Ces viciffitudes, fi communes dans toutes les cours, l'étaient encore plus dans celle de *Louis XIII* que dans aucune autre. Ce miniftre eft mis en prifon au château d'Amboife. Il avait commencé la négociation du mariage entre

la fœur de *Louis XIII*, *Henriette*, & *Charles*, prince de Galles, qui fut bientôt après roi de la Grande-Bretagne : le cardinal finit le traité malgré les cours de Rome & de Madrid.

Il favorife fous main les proteftans d'Allemagne, & il n'en eft pas moins dans le deffein d'accabler ceux de France.

Avant fon miniftère, on négociait vainement avec tous les princes d'Italie, pour empêcher la maifon d'Autriche, fi puiffante alors, de demeurer maîtreffe de la Valteline. La Valteline.

Cette petite province, alors catholique, appartenait aux ligues grifes qui font réformées. Les Efpagnols voulaient joindre ces vallées au Milanais. Le duc de Savoie & Venife, de concert avec la France, s'oppofaient à tout agrandiffement de la maifon d'Autriche en Italie. Le pape *Urbain VIII* avait enfin obtenu qu'on féqueftrât cette province entre fes mains, & ne défefpérait pas de la garder.

Marquemont, ambaffadeur de France à Rome, écrit à *Richelieu* une longue dépêche dans laquelle il étale toutes les difficultés de cette affaire. Celui-ci répond par cette fameufe lettre : *Le roi a changé de confeil, & le miniftère de maxime : on enverra une armée dans la Valteline, qui rendra le pape moins incertain & les Efpagnols plus traitables.* Auffitôt le marquis de *Cœuvres* entre dans la Valteline avec une armée. On ne refpecte point les drapeaux du pape, & on affranchit ce pays de l'invafion autrichienne. C'eft-là le premier événement qui rend à la France fa confidération chez les étrangers. Belle & courte lettre du cardinal de Richelieu.

1625. L'argent manquait fous les précédens miniftères, & l'on en trouve affez pour prêter aux Hollandais trois millions deux cents mille livres, afin qu'ils foient en état de foutenir la guerre contre la branche d'Autriche-Efpagnole, leur ancienne fouveraine. On fournit de l'argent à ce fameux chef *Mansfeld*, qui foutenait prefque feul alors la caufe de la maifon palatine, & des proteftans contre la maifon impériale.

Les huguenots français animes par lesefpagnols, comme les proteftans allemands l'ont été par la France.

Il fallait bien s'attendre, en armant ainfi les proteftans étrangers, que le miniftère efpagnol exciterait ceux de France, & qu'il leur rendrait (comme difait *Mirabel*, ambaffadeur d'Efpagne,) l'argent donné aux Hollandais. Les huguenots en effet, animés & payés par l'Efpagne, recommencent la guerre civile en France. C'eft depuis *Charles-Quint* & *François I* que dure cette politique entre les princes catholiques, d'armer les proteftans chez autrui, & de les pourfuivre chez foi. Cette conduite prouve affez manifeftement que le zèle de la religion n'a jamais été dans les cours que le mafque de la religion & de la perfidie.

Pendant cette nouvelle guerre contre le duc de *Rohan* & fon parti, le cardinal négocie encore avec les puiffances qu'il a outragées ; & ni l'empereur *Ferdinand II*, ni *Philippe IV*, roi d'Efpagne, n'attaquent la France.

La Rochelle capitale du calvinifme.

La Rochelle commençait à devenir une puiffance ; elle avait alors prefque autant de vaiffeaux que le roi. Elle voulait imiter la Hollande, & aurait pu y parvenir, fi elle avait trouvé parmi les peuples de fa religion des alliés qui la fecouruffent. Mais le cardinal de *Richelieu* fut d'abord armer contre elle ces

mêmes

mêmes Hollandais qui, par les intérêts de leur secte, devaient prendre parti pour elle, & jusqu'aux Anglais qui, par l'intérêt d'Etat, semblaient encore plus la devoir défendre. Ce qu'on avait donné d'argent aux Provinces-Unies, & ce qu'on devait leur donner encore, les engagea à fournir une flotte contre ceux qu'elles appelaient leurs frères ; de sorte que le roi catholique secourait les calvinistes de son argent, & les Hollandais calvinistes combattaient pour la religion catholique, tandis que le cardinal de *Richelieu* chassait 1625. les troupes du pape de la Valteline, en faveur des Grisons huguenots.

C'est un sujet de surprise que *Soubise*, à la tête de la flotte rochelloise, osât attaquer la flotte hollandaise auprès de l'île de Ré, & qu'il remportât l'avan- 1625. tage sur ceux qui passaient alors pour les meilleurs marins du monde. Ce succès, en d'autres temps, aurait fait de la Rochelle une république affermie & puissante.

Louis XIII alors avait un amiral & point de flotte. Le cardinal, en commençant son ministère, avait trouvé dans le royaume tout à réparer ou à faire ; & il n'avait pu, dans l'espace d'une année, établir une marine. A peine dix ou douze petits vaisseaux de guerre pouvaient être armés. Le duc de *Montmorenci*, alors amiral, celui-là même qui finit depuis sa vie si tragiquement, fut obligé de monter sur le vaisseau amiral des Provinces-Unies ; & ce ne fut qu'avec des vaisseaux hollandais & anglais qu'il battit la flotte de la Rochelle.

Cette victoire même montrait qu'il fallait se rendre puissant sur mer & sur terre, quand on avait le parti

calvinifte à foumettre en France, & la puiffance autri-
1626. chienne à miner dans l'Europe. Le miniftre accorda donc la paix aux huguenots, pour avoir le temps de s'affermir.

Le cardinal de *Richelieu* brave tous les grands & en fait enfermer plufieurs.

Le cardinal de *Richelieu* avait dans la cour de plus grands ennemis à combattre. Aucun prince du fang ne l'aimait ; *Gafton*, frère de *Louis XIII*, le déteftait ; *Marie de Médicis* commençait à voir fon ouvrage d'un œil jaloux : prefque tous les grands cabalaient.

Il ôte la place d'amiral au duc de *Montmorenci*, pour fe la donner bientôt à lui-même fous un autre nom, & par-là il fe fait un ennemi irréconciliable.
1626. Deux fils de *Henri IV*, *Céfar de Vendôme* & le grand-prieur, veulent fe foutenir contre lui, & il les fait enfermer à Vincennes. Le maréchal *Ornano*, & *Tallerand-Chalais* animent contre lui *Gafton*. Il les fait accufer de vouloir attenter contre le roi même. Il enveloppe dans l'accufation le comte de *Soiffons*, prince du fang, *Gafton*, frère du roi, & jufqu'à la reine régnante, dont il avait ofé être amoureux, & dont il avait été rebuté avec mépris. On voit par-là combien il favait foumettre l'infolence de fes paffions paffagères à l'intérêt permanent de fa politique.

On dépofe, tantôt que le deffein des conjurés a été de tuer le roi, tantôt qu'on a formé le deffein de le déclarer impuiffant, de l'enfermer dans un cloître, & de donner fa femme à *Gafton*, fon frère. Ces deux accufations fe contredifaient, & ni l'une ni l'autre n'étaient vraifemblables. Le véritable crime était de s'être uni contre le miniftre, & d'avoir parlé
1626. même d'attenter à fa vie. Des commiffaires jugent

Chalais à mort ; il eſt exécuté à Nantes. Le maréchal *Ornano* meurt à Vincennes ; le comte de *Soiſſons* fuit en Italie ; la ducheſſe de *Chevreuſe*, courtiſée auparavant par le cardinal, & maintenant accuſée d'avoir cabalé contre lui, près d'être arrêtée, pourſuivie par ſes gardes, échappe à peine, & paſſe en Angleterre. (*a*) Le frère du roi eſt maltraité & obſervé. *Anne d'Autriche* eſt mandée au conſeil ; on lui défend de parler à aucun homme chez elle qu'en préſence du roi ſon mari ; & on la force de ſigner qu'elle eſt coupable.

La reine, femme du roi, perſécutée.

Les ſoupçons, la crainte, la déſolation, étaient dans la famille royale & dans toute la cour. *Louis XIII* n'était pas l homme de ſon royaume le moins malheureux ; réduit à craindre ſa femme & ſon frère, embarraſſé devant ſa mère qu'il avait autrefois ſi maltraitée, & qui en laiſſait toujours échapper quelque ſouvenir ; plus embarraſſé encore devant le cardinal, dont il commençait à ſentir le joug ; la criſe des affaires étrangères était encore pour lui un nouveau ſujet de peine ; le cardinal de *Richelieu* le liait à lui par la crainte & par les intrigues domeſtiques, par la néceſſité de réprimer les complots de la cour, & de ne pas perdre ſon crédit chez les nations.

Trois miniſtres également puiſſans feſaient alors preſque tout le deſtin de l'Europe ; *Olivarès* en Eſpagne, *Buckingham* en Angleterre, *Richelieu* en France. Tous trois ſe haïſſaient réciproquement,

Richelieu, *Buckingham*, *Olivarès*.

(*a*) Elle traverſa la rivière de Somme à la nage pour aller gagner Calais.

& tous trois négociaient toujours à la fois les uns contre les autres. Le cardinal de *Richelieu* se brouillait avec le duc de *Buckingham*, dans le temps même que l'Angleterre lui fournissait des vaisseaux contre la Rochelle, & il se liguait avec le comte-duc *Olivarès*, lorsqu'il venait d'enlever la Valteline au roi d'Espagne.

Caractère de *Buckingham*.

De ces trois ministres, le duc de *Buckingham* passait pour être le moins ministre; il brillait comme un favori & un grand seigneur, libre, franc, audacieux, non comme un homme d'Etat; ne gouvernant pas le roi *Charles I* par l'intrigue, mais par l'ascendant qu'il avait eu sur le père, & qu'il avait conservé sur le fils. C'était l'homme le plus beau de son temps, le plus fier & le plus généreux. Il pensait que ni les femmes ne devaient résister aux charmes de sa figure, ni les hommes à la supériorité de son caractère. Enivré de ce double amour propre, il avait conduit le roi *Charles*, encore prince de Galles, en Espagne, pour lui faire épouser une infante, & pour briller dans cette cour. C'est là que, joignant la galanterie espagnole à l'audace de ses entreprises, il attaqua la femme du premier ministre *Olivarès*, & fit manquer, par cette indiscrétion, le mariage du prince. Etant depuis venu en France, en 1625, pour conduire la princesse *Henriette* qu'il avait obtenue pour *Charles I*, il fut encore sur le point de faire échouer l'affaire par une indiscrétion plus hardie. Cet anglais fit à la reine *Anne d'Autriche* une déclaration, & ne se cacha pas de l'aimer, ne pouvant espérer dans cette aventure que le vain honneur d'avoir osé s'expliquer. La reine, élevée dans les idées d'une galanterie permise alors

Il ose se déclarer amoureux de la reine.

en Efpagne, ne regarda les témérités du duc de *Buchingham* que comme un hommage à fa beauté, qui ne pouvait offenfer fa vertu.

L'éclat du duc de *Buckingham* déplut à la cour de France, fans lui donner de ridicule, parce que l'audace & la grandeur n'en font pas fufceptibles. Il mena *Henriette* à Londres, & y rapporta dans fon cœur fa paffion pour la reine, augmentée par la vanité de l'avoir déclarée. Cette même vanité le porta à tenter un fecond voyage à la cour de France : le prétexte était de faire un traité contre le duc *Olivarès*, comme le cardinal en avait fait un avec *Olivarès* contre lui. La véritable raifon qu'il laiffait affez voir était de fe rapprocher de la reine : non-feulement on lui en refufa la permiffion, mais le roi chaffa d'auprès de fa femme plufieurs domeftiques accufés d'avoir favorifé la témérité du duc de *Buckingham*. Cet anglais fit déclarer la guerre à la France, uniquement parce qu'on lui refufa la permiffion d'y venir parler de fon amour. Une telle aventure femblait être du temps des *Amadis*. Les affaires du monde font tellement mêlées, font tellement enchaînées, que les amours romanefques du duc de *Buckingham* produifirent une guerre de religion & la prife de la Rochelle. 1627.

Nouvelle guerre civile des huguenots contre la cour.

Un chef de parti profite de toutes les circonftances. Le duc de *Rohan*, auffi profond dans fes deffeins que *Buckingham* était vain dans les fiens, obtient du dépit de l'anglais l'armement d'une flotte de cent vaiffeaux de tranfport. La Rochelle & tout le parti étaient tranquilles ; il les anime, & engage les Rochellois à recevoir la flotte anglaife, non pas dans la ville même, mais dans l'île de Ré. Le duc de *Buckingham* defcend

dans l'île avec environ fept mille hommes. Il n'y avait qu'un petit fort à prendre pour fe rendre maître de l'île, & pour féparer à jamais la Rochelle de la France. Le parti calvinifte devenait alors indomptable. Le royaume était divifé, & tous les projets du cardinal de *Richelieu* auraient été évanouis, fi le duc de *Buckingham* avait été auffi grand homme de guerre, ou du moins auffi heureux qu'il était audacieux.

Juillet 1627. Le marquis, depuis maréchal de *Thoiras*, fauva la gloire de la France, en confervant l'île de Ré avec peu de troupes, contre les Anglais très-fupérieurs. *Louis XIII* a le temps d'envoyer une armée devant la Rochelle. Son frère *Gafton* la commande d'abord. Le roi y vient bientôt avec le cardinal. *Buckingham* eft forcé de ramener en Angleterre fes troupes diminuées de moitié, fans même avoir jeté du fecours dans la Rochelle, & n'ayant paru que pour en hâter la ruine. Le duc de *Rohan* était abfent de cette ville, qu'il avait armée & expofée. Il foutenait la guerre dans le Languedoc contre le prince de *Condé* & le duc de *Montmorenci*.

Tous trois combattaient pour eux-mêmes : le duc de *Rohan*, pour être toujours chef de parti ; le prince de *Condé*, à la tête des troupes royales, pour regagner à la cour fon crédit perdu ; le duc de *Montmorenci*, à la tête des troupes levées par lui-même & de fa feule autorité, pour devenir le maître dans le Languedoc dont il était gouverneur, & pour rendre fa fortune indépendante, à l'exemple de *Lefdiguières*. La Rochelle n'a donc qu'elle feule pour fe foutenir. Les citoyens, animés par la religion & par la liberté, ces deux puiffans motifs des peuples, élurent un

maire nommé *Guiton*, encore plus déterminé qu'eux. Celui-ci, avant d'accepter une place qui lui donnait la magiſtrature & le commandement des armes, prend un poignard, & le tenant à la main : *Je n'accepte*, dit-il, *l'emploi de votre maire qu'à condition d'enfoncer ce poignard dans le cœur du premier qui parlera de ſe rendre ; & qu'on s'en ſerve contre moi ſi jamais je ſonge à capituler.*

Siége de la Rochelle.

Pendant que la Rochelle ſe prépare ainſi à une réſiſtance invincible, le cardinal de *Richelieu* emploie toutes les reſſources pour la ſoumettre ; vaiſſeaux bâtis à la hâte, troupes de renfort, artillerie, enfin juſqu'au ſecours de l'Eſpagne ; & profitant avec célérité de la haine du duc *Olivarès* contre le duc de *Buckingham*, feſant valoir les intérêts de la religion, promettant tout, & obtenant des vaiſſeaux du roi d'Eſpagne, alors l'ennemi naturel de la France, pour ôter aux Rochellois l'eſpérance d'un nouveau ſecours d'Angleterre. Le comte-duc envoie *Fréderic de Tolède* avec quarante vaiſſeaux devant le port de la Rochelle.

L'amiral eſpagnol arrive. Croirait-on que le cérémonial rendit ce ſecours inutile, & que *Louis XIII*, pour n'avoir pas voulu accorder à l'amiral de ſe couvrir en ſa préſence, vit la flotte eſpagnole 1628.
retourner dans ſes ports ? Soit que cette petiteſſe 1629.
décidât d'une affaire ſi importante, comme il n'arrive que trop ſouvent, ſoit qu'alors de nouveaux différens au ſujet de la ſucceſſion de Mantoue aigriſſent la cour eſpagnole, ſa flotte parut & s'en retourna ; & peut-être le miniſtre eſpagnol ne l'avai

envoyée que pour montrer ſes forces au miniſtre de France.

Le duc de *Buckingham* prépare un nouvel armement pour ſauver la ville. Il pouvait en très-peu de temps rendre tous les efforts du roi de France inutiles. La cour a toujours été perſuadée que le cardinal de *Richelieu*, pour parer ce coup, ſe ſervit de l'amour même de *Buckingham* pour *Anne d'Autriche*, & qu'on exigea de la reine qu'elle écrivît au duc. Elle le pria, dit-on, de différer au moins l'embarquement, & on aſſure que la faibleſſe de *Buckingham* l'emporta ſur ſon honneur & ſur ſa gloire.

Cette anecdote ſingulière a acquis tant de crédit, qu'on ne peut s'empêcher de la rapporter : elle ne dément ni le caractère de *Buckingham*, ni l'eſprit de la cour ; & en effet on ne peut comprendre comment le duc de *Buckingham* ſe borne à faire partir ſeulement quelques vaiſſeaux, qui ſe montrent inutilement, & qui reviennent dans les ports d'Angleterre. Les intérêts publics ſont ſi ſouvent ſacrifiés à des intrigues ſecrètes, qu'on ne doit point du tout s'étonner que le faible *Charles I*, en feignant alors de protéger la Rochelle, la trahît pour complaire à la paſſion romaneſque & paſſagère de ſon favori. Le général *Ludlow*, qui examina les papiers du roi, lorſque le parlement s'en fut rendu maître, aſſure qu'il a vu la lettre ſignée *Charles rex*, par laquelle ce monarque ordonnait au chevalier *Pennington*, commandant de l'eſcadre, de ſuivre en tout les ordres du roi de France, quand il ſerait devant la Rochelle, & de couler à fond les vaiſſeaux anglais, dont les capitaines ne voudraient pas obéir. Si quelque choſe

pouvait justifier la cruauté avec laquelle les Anglais traitèrent depuis leur roi, ce serait une telle lettre.

Il n'est pas moins singulier que le cardinal ait seul commandé au siége, tandis que le roi était retourné à Paris. Il avait des patentes de général. Ce fut son coup d'essai. Il montra que la résolution & le génie suppléent à tout; aussi exact à mettre la discipline dans les troupes qu'appliqué dans Paris à établir l'ordre, & l'un & l'autre étant également difficile. On ne pouvait réduire la Rochelle tant que son port serait ouvert aux flottes anglaises; il fallait le fermer & dompter la mer. *Pompe Targon*, ingénieur italien, avait, dans la précédente guerre civile, imaginé de construire une estacade, dans le temps que *Louis XIII* voulait assiéger cette ville & que la paix fut conclue. Le cardinal de *Richelieu* suit cette vue: la mer renverse l'ouvrage: il n'en est pas moins ferme à le faire recommencer. Il commanda une digue, dans la mer, d'environ quatre mille sept cents pieds de long; les vents la détruisent. Il ne se rebuta pas, & ayant à la main son Quinte-Curce & la description de la digue d'*Alexandre*, devant Tyr, il recommence encore la digue. Deux français, *Météreau* & *Teriot* mettent la digue en état de résister aux vents & aux vagues.

Le cardinal de *Richelieu* général d'armée.

Louis XIII vient au siége, & y reste depuis le mois de mars 1628 jusqu'à sa reddition. Souvent présent aux attaques, & donnant l'exemple aux officiers, il presse le grand ouvrage de la digue; mais il est toujours à craindre que bientôt une nouvelle flotte anglaise ne vienne la renverser. La fortune seconde en tout cette entreprise. Le duc de *Buckingham*, s'étant

Mars 1628.

encore brouillé avec *Richelieu*, était prêt enfin à partir & à conduire une flotte redoutable devant la Rochelle, lorsqu'un anglais fanatique, nommé *Felton*, l'assassina d'un coup de couteau, sans que jamais on ait pu découvrir ses instigateurs.

Septembre 1628.

Cependant la Rochelle, sans secours, sans vivres, tenait par son seul courage. La mère & la sœur du duc de *Rohan*, souffrant comme les autres la plus dure disette, encourageaient les citoyens. Des malheureux prêts à expirer de faim déploraient leur état devant le maire *Guiton*, qui répondait : *Quand il ne restera plus qu'un seul homme, il faudra qu'il ferme les portes.*

L'espérance renaît dans la ville, à la vue de la flotte préparée par *Buckingham*, qui paraît enfin sous le commandement de l'amiral *Lindsey*. Elle ne peut percer la digue. Quarante pièces de canon, établies sur un fort de bois, dans la mer, écartaient les vaisseaux. *Louis* se montrait sur ce fort exposé à toute l'artillerie de la flotte ennemie, dont tous les efforts furent inutiles.

La Rochelle prise. 28 octobre 1628.

La famine vainquit enfin le courage des Rochellois, &, après une année entière d'un siége où ils se soutinrent par eux-mêmes, ils furent obligés de se rendre, malgré le poignard du maire, qui restait toujours sur la table de l'hôtel-de-ville, pour percer quiconque parlerait de capituler. On peut remarquer que ni *Louis XIII* comme roi, ni le cardinal de *Richelieu* comme ministre, ni les maréchaux de France en qualité d'officiers de la couronne, ne signèrent la capitulation. Deux maréchaux de camp

fignèrent. La Rochelle ne perdit que fes privilèges ; il n'en coûta la vie à perfonne. La religion catholique fut rétablie dans la ville & dans le pays, & on laiffa aux habitans leur calvinifme, la feule chofe qui leur refta.

Le cardinal de *Richelieu* ne voulait pas laiffer fon ouvrage imparfait. On marchait vers les autres provinces où les réformés avaient tant de places de fureté, & où leur nombre les rendait encore puiffans. Il fallait abattre & défarmer tout le parti, avant de pouvoir déployer en fureté toutes fes forces contre la maifon d'Autriche, en Allemagne, en Italie, en Flandre & vers l'Efpagne. Il importait que l'Etat fût uni & tranquille, pour troubler & divifer les autres Etats.

Déjà l'intérêt de donner à Mantoue un duc dépendant de la France & non de l'Efpagne, après la mort du dernier fouverain, appelait les armes de la France en Italie. *Guftave-Adolphe* voulait defcendre déjà en Allemagne, & il fallait l'appuyer.

Les calviniftes traitent avec les Efpagnols fi catholiques.

Dans ces circonftances épineufes, le duc de *Rohan*, ferme fur les ruines de fon parti, traite avec le roi d'Efpagne, qui lui promet des fecours, après en avoir donné contre lui, un an auparavant. *Philippe IV*, roi catholique, ayant confulté fon confeil de confcience, promet trois cents mille ducats par an au chef des calviniftes de France ; mais cet argent vient à peine. Les troupes du roi défolent le Languedoc. Privas eft abandonnée au pillage, & tout y eft tué. Le duc de *Rohan*, ne pouvant foutenir la guerre, trouve encore le fecret de faire une paix générale pour

tout le parti, auſſi bonne qu'on le pouvait. Le même homme qui venait de traiter avec le roi d'Eſpagne, en qualité de chef de parti, traite de même avec le roi de France ſon maître, dans le temps qu'il eſt condamné par le parlement comme rebelle; &, après avoir reçu de l'argent de l'Eſpagne pour entretenir ſes troupes, il exige & reçoit cent
1628. mille écus de *Louis XIII*, pour achever de les payer & pour les congédier.

Les villes calviniſtes ſont traitées comme la Rochelle; on leur ôte leurs fortifications & tous les droits qui pouvaient être dangereux; on leur laiſſe la liberté de conſcience, leurs temples, leurs lois municipales, les chambres de l'édit qui ne pouvaient pas nuire. Tout eſt apaiſé. Le grand parti calviniſte, au lieu d'établir une domination, eſt déſarmé & abattu ſans reſſource. La Suiſſe, la Hollande, n'étaient pas ſi puiſſantes que ce parti, quand elles s'érigèrent en ſouverainetés indépendantes. Genève, qui était peu de choſe, ſe donna la liberté & la
Les calviniſtes terraſſés. conſerva. Les calviniſtes de France ſuccombèrent: la raiſon en eſt que leur parti même était diſperſé dans leurs provinces, que la moitié des peuples & les parlemens étaient catholiques, que la puiſſance royale tombait ſur leurs pays tout ouverts, qu'on les attaquait avec des troupes ſupérieures & diſciplinées, & qu'ils eurent à faire au cardinal de *Richelieu*.

Jamais *Louis XIII*, qu'on ne connaît point aſſez, ne mérita tant de gloire par lui-même; car, tandis qu'après la priſe de la Rochelle, les armées forçaient les huguenots à l'obéiſſance, il ſoutenait ſes alliés

en Italie ; il marchait au fecours du duc de Mantoue, au travers des Alpes, au milieu d'un hiver rigoureux, forçait trois barricades, au pas de Suze, s'emparait de Suze, obligeait le duc de Savoie à s'unir à lui, & chaffait les Efpagnols de Cafal. Ce roi avait de la bravoure, mais n'avait nul courage d'efprit. Mars 1629.

Grands deffeins du cardinal de *Richelieu*.

Cependant le cardinal de *Richelieu* négociait avec tous les fouverains, & contre la plus grande partie des fouverains. Il envoyait un capucin à la diète de Ratisbonne pour tromper les Allemands, & pour lier les mains à l'empereur dans les affaires d'Italie. En même temps *Charnacé* était chargé d'encourager le roi de Suède, *Guftave-Adolphe*, à defcendre en Allemagne : entreprife à laquelle *Guftave* était déjà très-difpofé. *Richelieu* fongeait à ébranler l'Europe, tandis que la cabale de *Gafton* & des deux reines tentait en vain de le perdre à la cour. Sa faveur caufait encore plus de trouble dans le cabinet que fes intrigues n'en excitaient dans les autres Etats. Il ne faut pas croire que ces troubles de la cour fuffent le fruit d'une profonde politique & de deffeins bien concertés, qui uniffent contre lui un parti habilement formé pour le faire tomber, & pour lui donner un fucceffeur capable de le remplacer. L'humeur, qui domine fouvent les hommes, même dans les plus grandes affaires, produifit en grande partie ces divifions fi funeftes. La reine-mère, quoiqu'elle eût toujours fa place au confeil, quoiqu'elle eût été régente des provinces en-deçà de la Loire, pendant l'expédition de fon fils à la Rochelle, était toujours aigrie contre le cardinal de *Richelieu*, qui affectait de ne plus dépendre d'elle. Les mémoires compofés

Il brave la reine-mère fa bienfaitrice.

pour la défenſe de cette princeſſe rapportent que le cardinal étant venu la voir, & ſa majeſté lui demandant des nouvelles de ſa ſanté, il lui répondit,

1629. enflammé de colère & les lèvres tremblantes : *Je me porte mieux que ceux qui ſont ici ne voudraient.* La reine fut indignée ; le cardinal s'emporta : il demanda pardon ; la reine s'adoucit ; & deux jours après ils s'aigrirent encore : la politique, qui ſurmonte les paſſions dans le cabinet, n'en étant pas toujours maîtreſſe dans la converſation.

21 novembre 1629. *Marie de Médicis* ôte alors au cardinal la place de ſurintendant de ſa maiſon. Le premier fruit de cette

Le cardinal premier miniſtre.

querelle fut la patente de premier miniſtre que le roi écrivit de ſa main en faveur du cardinal, lui adreſſant la parole, exaltant ſa valeur & ſa magnanimité, & laiſſant en blanc les appointemens de la place pour les faire remplir par le cardinal même. Il était déjà grand-amiral de France, ſous le nom de ſurintendant de la navigation ; & ayant ôté aux calviniſtes leurs places de ſureté, il s'aſſurait pour lui-même de Saumur, d'Angers, de Honfleur, du Havre-de-Grace, d'Oleron, de l'île de Ré, qui devenaient ſes places de ſureté contre ſes ennemis : il avait des gardes ; ſon faſte effaçait la dignité du trône : tout l'extérieur royal l'accompagnait, & toute l'autorité réſidait en lui.

Le cardinal généraliſſime.

Les affaires de l'Europe le rendaient plus que jamais néceſſaire à ſon maître & à l'Etat. L'empereur *Ferdinand II*, depuis la bataille de Prague, s'était rendu deſpotique en Allemagne, & devenait alors puiſſant en Italie. Ses troupes aſſiégeaient Mantoue. La Savoie héſitait entre la France & la maiſon

d'Autriche. Le marquis de *Spinola* occupait le Montferrat avec une armée efpagnole. Le cardinal veut lui-même combattre *Spinola*; il fe fait nommer généraliffime de l'armée qui marche en Italie, & le roi ordonne, dans fes provifions, qu'on lui obéiffe comme à fa *propre perfonne*. Ce premier miniftre fefant les fonctions de connétable, ayant fous lui deux maréchaux de France, marche en Savoie. Il négocie dans la route, mais en roi, & veut que le duc de Savoie vienne le trouver à Lyon; il ne peut 1630.
l'obtenir. L'armée françaife s'empare de Pignerol & de Chambéri en deux jours. Le roi prend enfin lui-même le chemin de la Savoie; il amène avec lui les deux reines, fon frère & toute une cour ennemie du cardinal, mais qui n'eft que témoin de fes triomphes. Le cardinal revient trouver le roi à Grenoble; ils marchent enfemble en Savoie. Une maladie contagieufe attaqua dans ce temps *Louis XIII*, & l'obligea de retourner à Lyon. C'eft pendant ce temps-là que le duc de *Montmorenci* remporte, avec peu de troupes, une victoire fignalée, au combat de Végliane, fur les Combat de Végliane.
Impériaux, les Efpagnols & les Savoifiens: il bleffe & prend lui-même le général *Doria*. Cette action le combla de gloire. Le roi lui écrivit: *Je me fens obligé* Juillet 1630.
envers vous autant qu'un roi le puiffe être. Cette obligation n'empêcha pas que *Montmorenci* ne mourût, deux ans après, fur un échafaud.

Il ne fallait pas moins qu'une telle victoire pour foutenir la gloire & les intérêts de la France, tandis que les Impériaux prenaient & faccageaient Mantoue, pourfuivaient le duc protégé par *Louis XIII*, & battaient les Vénitiens fes alliés. Le cardinal, dont les

plus grands ennemis étaient à la cour, laiſſait le duc de *Montmorenci* combattre les ennemis de la France, & obſervait les ſiens auprès du roi. Ce monarque était alors mourant à Lyon. Les confidens de la reine régnante, trop empreſſés, propoſaient déjà à *Gaſton* d'épouſer la femme de ſon frère, qui devait être bientôt veuve. Le cardinal ſe préparait à ſe retirer dans Avignon. Le roi guérit ; & tous ceux qui avaient fondé des eſpérances ſur ſa mort furent confondus. Le cardinal le ſuivit à Paris ; il y trouva beaucoup plus d'intrigues qu'il n'y en avait en Italie entre l'Empire, l'Eſpagne, Veniſe, la Savoie, Rome & la France.

Intrigues de cour.

Mirabel, l'ambaſſadeur eſpagnol, était ligué contre lui avec les deux reines. Les deux frères *Marillac*, l'un maréchal de France, l'autre garde des ſceaux, qui lui devaient leur fortune, ſe flattaient de le perdre & de ſuccéder à ſon crédit. Le maréchal de *Baſſompierre*, ſans prétendre à rien, était dans leur confidence ; le premier valet de chambre, *Beringhen*, inſtruiſait la cabale de ce qui ſe paſſait chez le roi. La reine-mère ôte une ſeconde fois au cardinal la charge de ſurintendant de ſa maiſon, qu'elle avait été forcée de lui rendre ; emploi qui, dans l'eſprit du cardinal, était au-deſſous de ſa fortune & de ſa fierté, mais que par une autre fierté il ne voulait pas perdre. Sa nièce, depuis ducheſſe d'*Aiguillon*, eſt renvoyée ; & *Marie de Médicis*, à force de plaintes & de prières redoublées, obtient de ſon fils qu'il dépouillera le cardinal du miniſtère.

Il n'y a dans ces intrigues que ce qu'on voit tous les jours dans les maiſons des particuliers qui

ont

ont un grand nombre de domestiques ; ce sont des petitesses communes ; mais ici elles entraînaient le destin de la France & de l'Europe. Les négociations avec les princes d'Italie, avec le roi de Suède, *Gustave-Adolphe*, avec les Provinces-Unies & les princes d'Orange, contre l'empereur & l'Espagne, étaient dans les mains de *Richelieu*, & n'en pouvaient guère sortir sans danger pour l'Etat. Cependant la faiblesse du roi, appuyée en secret dans son cœur par ce dépit que lui inspirait la supériorité du cardinal, abandonne ce ministre nécessaire ; il promet sa disgrace aux empressemens opiniâtres & aux larmes de sa mère. Le cardinal entra par une fausse-porte dans la chambre où l'on concluait sa ruine. Le roi sort sans lui parler ; il se croit perdu, & prépare sa retraite au Havre-de-Grace, comme il l'avait déjà préparée pour Avignon, quelques mois auparavant. Sa ruine paraissait d'autant plus sûre, que le roi, le jour même, donne pouvoir au maréchal de *Marillac*, ennemi déclaré du cardinal, de faire la guerre & la paix dans le Piémont. Alors le cardinal presse son départ, ses mulets avaient déjà porté ses trésors à trente-cinq lieues, sans passer par aucune ville ; précaution prise contre la haine publique. Ses amis lui conseillent de tenter enfin auprès du roi un nouvel effort.

Le cardinal disgracié.

10 novembre 1630.

Le cardinal va trouver le roi à Versailles, alors petite maison de chasse, achetée par *Louis XIII* vingt mille écus, devenue depuis, sous *Louis XIV*, un des plus grands palais de l'Europe & un abyme de dépenses. Le roi, qui avait sacrifié son ministre par faiblesse, se remet par faiblesse entre ses mains,

Journée des dupes.

11 novembre 1630.

& il lui abandonne ceux qui l'avaient perdu. Ce jour, qui eſt encore à préſent appelé *la journée des dupes*, fut celui du pouvoir abſolu du cardinal. Dès le lendemain le garde des ſceaux eſt arrêté, & conduit priſonnier à Châteaudun, où il mourut de douleur. Le jour même, le cardinal dépêche un huiſſier du cabinet, de la part du roi, aux maréchaux de *la Force* & *Schomberg*, pour faire arrêter le maréchal de *Marillac* au milieu de l'armée qu'il allait commander ſeul. L'huiſſier arrive une heure après que ce maréchal de *Marillac* avait reçu la nouvelle de la diſgrace de *Richelieu*. Le maréchal eſt priſonnier, dans le temps qu'il ſe croyait maître de l'Etat avec ſon frère. *Richelieu* réſolut de faire mourir ce général ignominieuſement par la main du bourreau ; & ne pouvant l'accuſer de trahiſon, il s'aviſa de lui imputer d'être concuſſionnaire. Le procès dura près de deux années : il faut en rapporter ici les ſuites, pour ne point rompre le fil de cette affaire, & pour faire voir ce que peut la vengeance armée du pouvoir ſuprême, & colorée des apparences de la juſtice.

Le maréchal de *Marillac* jugé à mort dans la maiſon de campagne du cardinal.

Le cardinal ne ſe contenta pas de priver le maréchal du droit d'être jugé par les deux chambres du parlement aſſemblé, droit qu'on avait déjà violé tant de fois : ce ne fut pas aſſez de lui donner dans Verdun des commiſſaires dont il eſpérait de la ſévérité. Ces premiers juges ayant, malgré les promeſſes & les menaces, conclu que l'accuſé ſerait reçu à ſe juſtifier, le miniſtre fit caſſer l'arrêt : il lui donna d'autres juges, parmi leſquels on comptait les plus violens ennemis de *Marillac*, & ſurtout ce

Paul Hay du Chastelet, connu par une satire atroce contre les deux frères. Jamais on n'avait méprisé davantage les formes de la justice & les bienséances. Le cardinal leur insulta au point de transférer l'accusé, & de continuer le procès à Ruel, dans sa propre maison de campagne.

Il est expressément défendu par les lois du royaume de détenir un prisonnier dans une maison particulière; mais il n'y avait point de lois pour la vengeance & pour l'autorité. Celles de l'Eglise ne furent pas moins violées dans ce procès que celles de l'Etat & celles de la bienséance. Le nouveau garde des sceaux, *Châteauneuf*, qui venait de succéder au frère de l'accusé, présida au tribunal, où la décence devait l'empêcher de paraître; &, quoiqu'il fût sous-diacre & revêtu de bénéfices, il instruisit un procès criminel: le cardinal lui fit venir une dispense de Rome, qui lui permettait de juger à mort. Ainsi, un prêtre verse le sang avec le glaive de la justice, & il tient ce glaive en France de la main d'un autre prêtre qui demeure au fond de l'Italie.

Ce procès fait bien voir que la vie des infortunés dépend du désir de plaire aux hommes puissans. Il fallut rechercher toutes les actions du maréchal. On déterra quelques abus dans l'exercice de son commandement, quelques anciens profits illicites & ordinaires, faits autrefois par lui ou par ses domestiques, dans la construction de la citadelle de Verdun: *Chose étrange*, disait-il à ses juges, *qu'un homme de mon rang soit persécuté avec tant de rigueur & d'injustice; il ne s'agit dans tout mon procès que de foin, de paille, de pierre & de chaux.*

Marillac exécuté en 1632.

Cependant ce général, chargé de bleſſures & de quarante années de ſervices, fut condamné à la mort, ſous le même roi qui avait donné des récompenſes à trente ſujets rebelles.

Pendant les premières inſtructions de ce procès étrange, le cardinal fait donner ordre à *Beringhen* de ſortir du royaume. Il met en priſon tous ceux qui ont voulu lui nuire ou qu'il ſoupçonne. Toutes ces cruautés, & en même temps toutes ces petiteſſes de la vengeance ne ſemblaient pas faites pour une grande ame occupée de la deſtinée de l'Europe.

Traité avec *Guſtave Adolphe* : leger ſubſide.

Il concluait alors avec *Guſtave-Adolphe* le traité qui devait ébranler le trône de l'empereur *Ferdinand II.* Il n'en coûtait à la France que trois cents mille livres de ce temps-là une fois payées, & neuf cents mille par an pour diviſer l'Allemagne, & pour accabler deux empereurs de ſuite, juſqu'à la paix de Veſtphalie; & déjà *Guſtave-Adolphe* commençait le cours de ſes victoires, qui donnaient à la France tout le temps d'établir en liberté ſa propre grandeur. La cour de France devait être alors paiſible par les embarras des autres nations. Mais le miniſtre, en manquant de modération, excita la haine publique, & rendit ſes ennemis implacables. Le duc d'Orléans, *Gaſton*, frère du roi, fuit de la cour, ſe retire dans ſon apanage d'Orléans, & de là en Lorraine; & proteſte qu'il ne rentrera point dans le royaume tant que le cardinal, ſon perſécuteur & celui de ſa mère, y règnera. *Richelieu* fait déclarer, par un arrêt du conſeil, tous les amis de *Gaſton* criminels de lèſe-majeſté. Cet arrêt eſt envoyé au parlement : les voix y furent partagées. Le roi, indigné de ce partage, manda au

Troubles à la cour.

1632.

louvre le parlement, qui vint à pied & qui parla à genoux : sa procédure fut déchirée en sa présence, & trois principaux membres de ce corps furent exilés.

Le cardinal de *Richelieu* ne se bornait pas à soutenir ainsi son autorité liée désormais à celle du roi ; ayant forcé l'héritier présomptif de la couronne à sortir de la cour, il ne balança plus à faire arrêter la reine, *Marie de Médicis.* C'était une entreprise délicate, depuis que le roi se repentait d'avoir attenté sur sa mère, & de l'avoir sacrifiée à un favori. Le cardinal fit valoir l'intérêt de l'Etat pour étouffer la voix du sang, & fit jouer les ressorts de la religion pour calmer les scrupules. C'est dans cette occasion surtout qu'il employa le capucin *Joseph du Tremblai*, homme, en son genre, aussi singulier que *Richelieu* même, enthousiaste & artificieux, tantôt fanatique, tantôt fourbe, voulant à la fois établir une croisade contre le Turc, fonder les religieuses du Calvaire, faire des vers, négocier dans toutes les cours, & s'élever à la pourpre & au ministère. Cet homme admis dans un de ces conseils secrets de conscience, inventés pour faire le mal en conscience, remontra au roi qu'il pouvait & qu'il devait sans scrupule mettre sa mère hors d'état de s'opposer à son ministre. La cour était alors à Compiègne. Le roi en part, & y laisse sa mère entourée de gardes qui la retiennent. Ses amis, ses créatures, ses domestiques, son médecin même, sont conduits à la bastille & dans d'autres prisons. La bastille fut toujours remplie sous ce ministère. Le maréchal de *Bassompierre*, soupçonné seulement de n'être pas dans les intérêts du

Capucin Joseph.

La reine-mère arrêtée. Févr. 1631.

cardinal, y fut renfermé pendant le reste de la vie du ministre.

Juillet 1631. Depuis ce moment, *Marie* ne revit plus ni son fils ni Paris qu'elle avait embelli. Cette ville lui devait le palais du Luxembourg, ces aqueducs dignes de Rome, & la promenade publique qui porte encore le nom de la *Reine*. Toujours immolée à des favoris, elle passa le reste de ses jours dans un exil volontaire, mais douloureux. La veuve de *Henri le grand*, la mère d'un roi de France, la belle-mère de trois souverains, manqua quelquefois du nécessaire. Le fond de toutes ces querelles était qu'il fallait que *Louis XIII* fût gouverné, & qu'il aimait mieux l'être par son ministre que par sa mère.

La reine-mère fugitive pour le reste de sa vie. Cette reine, qui avait si long-temps dominé en France, alla d'abord à Bruxelles, & de cet asile elle crie à son fils; elle demande justice aux tribunaux du royaume contre son ennemi. Elle est suppliante auprès du parlement de Paris, dont elle avait tant de fois rejeté les remontrances, & qu'elle avait renvoyé au soin de juger des procès tandis qu'elle fut régente; tant la manière de penser change avec la fortune. On voit encore aujourd'hui sa requête: *Supplie Marie, reine de France & de Navarre, disant que depuis le 23 février elle aurait été arrêtée prisonnière au château de Compiègne, sans être ni accusée ni soupçonnée, &c.* Toutes ses plaintes reitérées contre le cardinal furent affaiblies, par cela même qu'elles étaient trop fortes, & que ceux qui les dictaient, mêlant leurs ressentimens à sa douleur, joignaient trop d'accusations fausses aux véritables; enfin, en déplorant ses malheurs, elle ne fit que les augmenter.

Pour réponſe aux requêtes de la reine, envoyées contre le miniſtre, il ſe fait créer duc & pair, & nommer gouverneur de Bretagne. Tout lui réuſſiſſait dans le royaume, en Italie, en Allemagne, dans les Pays-Bas. *Jules Mazarin*, miniſtre du pape dans l'affaire de Mantoue, était devenu le miniſtre de la France, par la dextérité heureuſe de ſes négociations; &, en ſervant le cardinal de *Richelieu*, il jetait, ſans le prévoir, les fondemens de la fortune qui le deſtinait à devenir le ſucceſſeur de ce miniſtre. Un traité avantageux venait d'être conclu avec la Savoie; elle cédait pour jamais Pignerol à la France. 1631. Succès du cardinal.

Vers les Pays-Bas, le prince d'Orange, ſecouru de l'argent de la France, feſait des conquêtes ſur les Eſpagnols, & le cardinal avait des intelligences juſque dans Bruxelles.

En Allemagne, le bonheur extraordinaire des armes de *Guſtave-Adolphe* rehauſſait encore les ſervices du cardinal en France. Enfin toutes les proſpérités de ſon miniſtère tenaient tous ſes ennemis dans l'impuiſſance de lui nuire, & laiſſaient un libre cours à ſes vengeances que le bien de l'Etat semblait autoriſer. Il établit une chambre de juſtice, où tous les partiſans de la mère & du frère du roi ſont condamnés. La liſte des proſcrits eſt prodigieuſe: on voit chaque jour des poteaux chargés de l'effigie des hommes ou des femmes qui avaient ou ſuivi ou conſeillé *Gaſton* & la reine; on rechercha juſqu'à des médecins & des tireurs d'horoſcopes, qui avaient dit que le roi n'avait pas long-temps à vivre; & deux furent envoyés aux galères. Enfin, les biens, le douaire de la reine-mère, furent confiſqués. *Je ne* Proſcriptions.

1631. *veux point vous attribuer*, écrivit-elle à ſon fils, *la ſaiſie de mon bien, ni l'inventaire qui en a été fait, comme ſi j'étais morte; il n'eſt pas croyable que vous ôtiez les alimens à celle qui vous a donné la vie.*

Tout le royaume murmurait, mais preſque perſonne n'oſait élever la voix. La crainte retenait ceux qui pouvaient prendre le parti de la reine-mère & du duc d'*Orléans.* Il n'y eut guère alors que le maréchal duc de *Montmorenci*, gouverneur du Languedoc, qui crut pouvoir braver la fortune du cardinal; il ſe flatta d'être chef de parti. Mais ſon grand courage ne ſuffiſait pas pour ce dangereux rôle: il n'était point maître de ſa province, comme *Leſdiguières* avait ſu l'être du Dauphiné: ſes profuſions l'avaient mis hors d'état d'acheter un aſſez grand nombre de ſerviteurs; ſon goût pour les plaiſirs ne pouvait le laiſſer tout entier aux affaires: enfin, pour être chef d'un parti il fallait un parti, & il n'en avait pas.

Gaſton le flattait du titre de vengeur de la famille royale. On comptait ſur un ſecours conſidérable du duc de Lorraine, *Charles IV*, dont *Gaſton* avait épouſé la ſœur; mais ce duc ne pouvait ſe défendre lui-même contre *Louis XIII*, qui s'emparait alors d'une partie de ſes Etats. La cour d'Eſpagne feſait eſpérer à *Gaſton*, dans les Pays-Bas & vers Trèves, une armée qu'il conduirait en France; & il put à peine raſſembler deux ou trois mille cavaliers allemands, qu'il ne put payer, & qui ne vécurent que de rapines. Dès qu'il paraîtrait en France avec ce ſecours, tous les peuples devaient ſe joindre à lui, & il n'y eut pas une ville qui remuât en ſa faveur dans

toute sa route, des frontières de la Franche-Comté aux provinces de la Loire & jusqu'en Languedoc. Il espérait que le duc d'*Epernon*, qui avait autrefois traversé tout le royaume pour délivrer la reine sa mère, & qui avait soutenu la guerre & fait la paix en sa faveur, se déclarerait aujourd'hui pour la même reine, & pour un de ses fils, héritier présomptif du royaume, contre un ministre dont l'orgueil avait souvent mortifié l'orgueil du duc d'*Epernon*. Cette ressource, qui était grande, manqua encore. Le duc d'*Epernon* s'était presque ruiné pour secourir la reine-mère, & se plaignait d'avoir été négligé par elle après l'avoir si bien servie. Il haïssait le cardinal plus que personne, mais il commençait à le craindre.

Le prince de *Condé*, qui avait fait la guerre au maréchal d'*Ancre*, était bien loin de se déclarer contre *Richelieu;* il cédait au génie de ce ministre; & uniquement occupé du soin de sa fortune, il briguait le commandement des troupes au-delà de la Loire, contre *Montmorenci*, son beau-frère. Le comte de *Soissons* n'avait encore qu'une haine impuissante contre le cardinal, & n'osait éclater.

Gaston abandonné, parce qu'il n'était pas assez fort, traversa le royaume, plutôt comme un fugitif suivi de bandits étrangers que comme un prince qui venait combattre un roi. Il arrive enfin dans le Languedoc. Le duc de *Montmorenci* y a rassemblé, à ses dépens & à force de promesses, six à sept mille hommes que l'on compte pour une armée. La division, qui se met toujours dans les partis, affaiblit les forces de *Gaston*, dès qu'elles purent agir. Le duc

d'*Elbeuf*, favori de *Monsieur*, voulait partager le commandement avec le duc de *Montmorenci*, qui avait tout fait, & qui se trouvait dans son gouvernement.

Castelnaudari, 1 septembre 1632.

La journée de Castelnaudari commença par des reproches entre *Gaston* & *Montmorenci*. Cette journée fut à peine un combat ; ce fut une rencontre, une escarmouche, où le duc se porta, avec quelques seigneurs du parti, contre un petit détachement de l'armée royale, commandée par le maréchal de *Schomberg :* soit impétuosité naturelle, soit dépit & désespoir, soit encore débauche de vin, qui n'était alors que trop commune, il franchit un large fossé suivi seulement de cinq ou six personnes : c'était la manière de combattre de l'ancienne chevalerie, & non pas celle d'un général. Ayant pénétré dans les rangs ennemis, il y tomba percé de coups, & fut pris à la vue de *Gaston* & de sa petite armée qui ne fit aucun mouvement pour le secourir.

Gaston n'était pas le seul fils de *Henri IV* présent à cette journée ; le comte de *Moret*, bâtard de ce monarque & de mademoiselle de *Beuil*, se hasarda plus que le fils légitime ; il ne voulut point abandonner le duc de *Montmorenci*, & fut tué à ses côtés. C'est ce même comte de *Moret* qu'on a fait revivre depuis, & qu'on a prétendu avoir été long-temps ermite ; vaine fable mêlée à ces tristes événemens.

Le moment de la prise de *Montmorenci* fut celui du découragement de *Gaston*, & de la dispersion d'une armée que *Montmorenci* seul lui avait donnée.

Le duc de *Montmorenci* pris & exécuté.

Alors ce prince ne put que se soumettre. La cour lui envoie le conseiller d'Etat, *Bullion*, contrôleur général des finances, qui lui promet la grace du

duc de *Montmorenci*. Cependant le roi ne ſtipula point cette grace dans le traité qu'il fit avec ſon frère, ou plutôt dans l'amniſtie qu'on lui accorda ; ce n'eſt pas agir avec grandeur que de tromper les malheureux & les faibles ; mais le cardinal voulait, par tous les moyens, l'aviliſſement de *Monſieur*, & la mort de *Montmorenci*. *Gaſton* même promit par un article du traité *d'aimer le cardinal de Richelieu*.

On n'ignore point la triſte fin du maréchal duc de *Montmorenci*. Son ſupplice fut juſte, ſi celui de *Marillac* ne l'avait pas été : mais la mort d'un homme de ſi grande eſpérance, qui avait gagné des batailles, & que ſon extrême valeur, ſa généroſité, ſes graces avaient rendu cher à toute la France, rendit le cardinal plus odieux que n'avait fait la mort de *Marillac*. On a écrit que, lorſqu'il fut conduit en priſon, on lui trouva un bracelet au bras, avec le portrait de la reine *Anne d'Autriche* : cette particularité a toujours paſſé pour conſtante, à la cour ; elle eſt conforme à l'eſprit du temps. Madame de *Motteville*, confidente de cette reine, avoue dans ſes mémoires que le duc de *Montmorenci* avait, comme *Buckingham*, fait vanité d'être touché de ſes charmes ; c'était le *galantear* des Eſpagnols, quelque choſe d'approchant des *Sigisbès* d'Italie, un reſte de chevalerie, mais qui ne devait pas adoucir la ſévérité de *Louis XIII*. *Montmorenci*, avant d'aller à la mort, légua un fameux tableau 30 octobre
du *Carache* au cardinal. Ce n'était pas-là l'eſprit du 1632.
temps, mais un ſentiment étranger, inſpiré aux approches de la mort, regardé par les uns comme un chriſtianiſme héroïque, & par les autres comme une faibleſſe.

15 novembre 1632. *Monsieur*, n'étant revenu en France que pour faire périr sur l'échafaud son ami & son défenseur, réduit à n'être qu'exilé de la cour par grace, & craignant pour sa liberté, sort encore du royaume, & va chez les Espagnols, rejoindre sa mère à Bruxelles.

Sous un autre ministère, une reine, un héritier présomptif de la France, retirés chez les ennemis de l'Etat, tous les ordres du royaume mécontens, cent familles qui avaient du sang à venger, eussent pu déchirer le royaume dans les nouvelles circonstances où se trouvait l'Europe. *Gustave-Adolphe*, le fléau de
16 novembre 1632. la maison d'Autriche, fut tué alors, au milieu de sa victoire de Lutzen, auprès de Leipzick; & l'empereur, délivré de cet ennemi, pouvait avec l'Espagne accabler la France. Mais, ce qui n'était presque jamais arrivé, les Suédois se soutinrent dans un pays étranger après la mort de leur chef. L'Allemagne fut aussi troublée, aussi sanglante qu'auparavant, & l'Espagne devint tous les jours plus faible. Toute cabale devait donc être écrasée sous le pouvoir du cardinal. Cependant il n'y eut pas un jour sans intrigues & sans factions. Lui-même y donnait lieu par des faiblesses secrètes qui se mêlent toujours sourdement aux grandes affaires, & qui, malgré tous les déguisemens qui les cachent, décèlent les petitesses de la grandeur.

Intrigues ridicules. On prétend que la duchesse de *Chevreuse*, toujours intrigante & belle encore, engageait le cardinal ministre, par ses artifices, dans la passion qu'elle voulait lui inspirer, & qu'elle le sacrifiait au garde des sceaux, *Châteauneuf*. Le commandeur de *Jars* & d'autres entraient dans la confidence. La reine *Anne*, femme de *Louis XIII*, n'avait d'autre consolation, dans la

perte de fon crédit, que d'aider la ducheffe de *Chevreufe* à rabaiffer par le ridicule celui qu'elle ne pouvait perdre. La ducheffe feignait du goût pour le cardinal, & formait des intrigues, dans l'attente de fa mort que de fréquentes maladies fefaient voir auffi prochaine qu'on la fouhaitait. Un terme injurieux, dont on fe fervait dans cette cabale pour défigner le cardinal, fut ce qui l'offenfa davantage. (*b*)

Le garde des fceaux fut mis en prifon fans forme de procès, parce qu'il n'y avait point de procès à lui faire. Le commandeur de *Jars* & d'autres, qu'on accufa de conferver quelques intelligences avec le frère & la mère du roi, furent condamnés par des commiffaires à perdre la tête. Le commandeur eut fa grace fur l'échafaud, mais les autres furent exécutés.

Le frère de *Louis XIII*, marié fans le confentement de fon frère, était-il bien marié ?

1633.

On ne pourfuivait pas feulement les fujets qu'on pouvait accufer d'être dans les intérêts de *Gafton*; le duc de Lorraine, *Charles IV*, en fut la victime. *Louis XIII* s'empara de Nanci, & promit de lui rendre fa capitale, quand ce prince lui mettrait entre les mains fa fœur *Marguerite de Lorraine*, qui avait fecrètement époufé *Monfieur*. Ce mariage était une nouvelle fource de difputes & de querelles dans l'Etat & dans l'Eglife. Ces difputes mêmes pouvaient un jour entraîner une grande révolution. Il s'agiffait de la fucceffion à la couronne; & depuis la queftion de la loi falique, on n'en avait point débattu de plus importante.

Le roi voulait que le mariage de fon frère avec *Marguerite de Lorraine* fût déclaré nul. *Gafton* n'avait qu'une fille de fon premier mariage avec l'héritière

(*b*) La reine *Anne* & la ducheffe l'appelaient *cul pourri*.

de *Montpenfier*. Si l'héritier préfomptif du royaume perfiftait dans fon nouveau mariage, s'il en naiffait un prince, le roi prétendait que ce prince fût déclaré bâtard & incapable d'hériter.

C'était évidemment infulter les ufages de la religion; mais la religion n'ayant pu être inftituée que pour le bien des Etats, il eft certain que quand ces ufages font nuifibles ou dangereux, il faut les abolir.

Le mariage de *Monfieur* avait été célébré en préfence de témoins, autorifé par le père & par toute la famille de fon époufe, confommé, reconnu juridiquement par les parties, confirmé folennellement par l'archevêque de Malines. Toute la cour de Rome, toutes les univerfités étrangères regardaient ce mariage comme valide & indiffoluble; la faculté même de Louvain déclara depuis qu'il n'était pas au pouvoir du pape de le caffer, & que c'était un facrement ineffaçable.

Le bien de l'Etat exigeait qu'il ne fût point permis aux princes du fang de difpofer d'eux fans la volonté du roi; ce même bien de l'Etat pouvait, dans la fuite, exiger qu'on reconnût pour roi légitime de France le fruit de ce mariage déclaré illégitime; mais ce danger était éloigné, l'intérêt préfent parlait; & il importait qu'il fût décidé, malgré l'Eglife, qu'un facrement tel que le mariage doit être annullé, quand il n'a pas été précédé de l'aveu de celui qui tient lieu du père de famille.

Le mariage caffé. Septembre 1634.

Un édit du confeil fit ce que Rome & les conciles n'euffent pas fait, & le roi vint avec le cardinal faire vérifier cet édit au parlement de Paris. Le cardinal parla dans ce lit de juftice en qualité de premier

miniſtre & de pair de France. Vous ſaurez quelle était l'éloquence de ces temps-là, par deux ou trois traits de la harangue du cardinal; il dit: que *convertir une ame c'était plus que créer le monde;* que *le roi n'oſait toucher à la reine ſa mère, non plus qu'à l'arche;* & qu'il *n'arrive jamais plus de deux ou trois rechutes aux grandes maladies ſi les parties nobles ne ſont gâtées:* preſque toute la harangue eſt dans ce ſtyle, & encore était-elle une des moins mauvaiſes qu'on prononçât alors. Ce faux goût qui régna ſi long-temps n'ôtait rien au génie du miniſtre, & l'eſprit du gouvernement a toujours été compatible avec la fauſſe éloquence & le faux bel eſprit. Le mariage de *Monſieur* fut ſolennellement caſſé; & même l'aſſemblée générale du clergé, en 1635, ſe conformant à l'édit, déclara nuls les mariages des princes du ſang, contractés ſans la volonté du roi. Rome ne vérifia pas cette loi de l'Etat & de l'Egliſe de France. Harangue ridicule.

L'état de la maiſon royale devenait problématique en Europe. Si l'héritier préſomptif du royaume perſiſtait dans un mariage réprouvé en France, les enfans nés de ce mariage étaient bâtards en France, & auraient beſoin d'une guerre civile pour hériter: s'il prenait une autre femme, les enfans nés de ce nouveau mariage étaient bâtards à Rome, & ils feſaient une guerre civile contre les enfans du premier lit. Ces extrémités furent prévenues par la fermeté de *Monſieur;* il n'en eut qu'en cette occaſion; & le roi conſentit enfin, au bout de quelques années, à reconnaître la femme de ſon frère; mais l'édit qui caſſe tous les mariages des princes du ſang, contractés ſans l'aveu du roi, eſt demeuré dans toute ſa force.

Complot contre la vie du cardinal.

Cette opiniâtreté du cardinal à poursuivre le frère du roi jusque dans l'intérieur de sa maison, à lui ôter sa femme, à dépouiller le duc de *Lorraine*, son beau-frère, à tenir la reine-mère dans l'exil & dans l'indigence, soulève enfin les partisans de ces princes, & il y eut un complot de l'assassiner; on accusa juridiquement le père *Chanteloube* de l'oratoire, aumônier de *Marie de Médicis*, d'avoir suborné des meurtriers, dont l'un fut roué à Metz. Ces attentats furent très-rares: on avait conspiré bien plus souvent contre la vie de *Henri IV*; mais les plus grandes inimitiés produisent moins de crimes que le fanatisme.

Le cardinal, mieux gardé que *Henri IV*, n'avait rien à craindre; il triomphait de tous ses ennemis. La cour de la reine *Marie* & de *Monsieur*, errante & désolée, était encore plongée dans les dissentions qui suivent la faction & le malheur.

Il déclare la guerre à toute la maison d'Autriche.

Le cardinal de *Richelieu* avait de plus puissans ennemis à combattre. Il résolut, malgré tous les troubles secrets qui agitaient l'intérieur du royaume, d'établir la force & la gloire de la France au dehors, & de remplir le grand projet de *Henri IV*, en fesant une guerre ouverte à toute la maison d'Autriche, en Allemagne, en Italie, en Espagne. Cette guerre le rendait nécessaire à un maître qui ne l'aimait pas, & auprès duquel on était souvent près de le perdre. Sa gloire était intéressée dans cette entreprise; le temps paraissait venu d'accabler la puissance d'Autriche dans son déclin. La Picardie & la Champagne étaient les bornes de la France: on pouvait les reculer, tandis que les Suédois étaient encore dans l'Empire. Les Provinces-Unies étaient prêtes d'attaquer le roi d'Espagne dans

la

la Flandre, pour peu que la France les fecondât. Ce font-là les feuls motifs de la guerre contre l'empereur, qui ne finit que par les traités de Veftphalie ; & de celle contre le roi d'Efpagne, qui dura long-temps après, jufqu'au traité des Pyrénées. Toutes les autres raifons ne furent que des prétextes.

La cour de France jufqu'alors, fous le nom d'alliée des Suédois & de médiatrice dans l'Empire, avait cherché à profiter des troubles de l'Allemagne. Les Suédois avaient perdu une grande bataille à Nortlingue ; leur défaite même fervit à la France, car elle les mit dans fa dépendance. Le chancelier *Oxenftiern* vint rendre hommage, dans Compiègne, à la fortune du cardinal qui dès-lors fut le maître des affaires en Allemagne, au lieu qu'*Oxenftiern* l'était auparavant. Il fait en même temps un traité avec les Etats généraux, pour partager d'avance avec eux les Pays-Bas efpagnols, qu'il comptait fubjuguer aifément. 6 décembre 1634.

Louis XIII envoya déclarer la guerre à Bruxelles par un héraut d'armes. Ce héraut devait préfenter un cartel au cardinal infant, fils de *Philippe III*, gouverneur des Pays-Bas. On peut obferver que ce prince cardinal, fuivant l'ufage du temps, commandait des armées. Il avait été l'un des chefs qui gagnèrent la bataille de Nortlingue contre les Suédois. On vit dans ce fiécle les cardinaux de *Richelieu*, de *la Valette* & de *Sourdis*, endoffer la cuiraffe, & marcher à la tête des troupes : tous ces ufages ont changé. La déclaration de guerre par un héraut d'armes ne fe renouvela plus depuis ce temps-là : on fe contenta de publier la guerre chez foi, fans l'aller fignifier à fes ennemis.

Héraut d'armes envoyé à Bruxelles.

Prêtres généraux d'armée.

Guerre d'abord très-malheureuse. Le cardinal de *Richelieu* attira encore le duc de *Savoie* & le duc de *Parme* dans cette ligue : il s'assura surtout du duc *Bernard de Veimar*, en lui donnant quatre millions de livres par an, & lui promettant le landgraviat d'Alsace. Aucun des événemens ne répondit aux arrangemens qu'avait pris la politique. Cette Alsace, que *Veimar* devait posséder, tomba longtemps après dans les mains de la France ; & *Louis XIII*, qui devait partager en une campagne les Pays-Bas espagnols avec les Hollandais, perdit son armée, &
1636. fut près de voir toute la Picardie en proie aux Espagnols. Ils avaient pris Corbie. Le comte de *Galas*, général de l'empereur, & le duc de Lorraine, étaient déjà auprès de Dijon. Les armes de la France furent d'abord malheureuses de tous les côtés. Il fallut faire de grands efforts pour résister à ceux qu'on croyait si facilement abattre.

Enfin, le cardinal fut en peu de temps sur le point d'être perdu, par cette guerre même qu'il avait suscitée pour sa grandeur & pour celle de la France.
Danger du cardinal. Le mauvais succès des affaires publiques diminua quelque temps sa puissance à la cour. *Gaston*, dont la vie était un reflux perpétuel de querelles & de raccommodemens avec le roi, son frère, était revenu en France ; & le cardinal fut obligé de laisser à ce
1636. prince & au comte de *Soissons* le commandement de l'armée qui reprit Corbie. Il se vit alors exposé au ressentiment des deux princes. C'était, comme on l'a déjà dit, le temps des conspirations ainsi que des duels. Les mêmes personnes, qui depuis excitèrent avec le
On veut l'assassiner. cardinal de *Retz* les premiers troubles de la Fronde, & qui firent les barricades, embrassaient dès-lors

toutes les occafions d'exercer cet efprit de faction qui les dévorait. *Gaſton* & le comte de *Soiſſons* confentirent à tout ce que ces confpirateurs pourraient attenter contre le cardinal. Il fut réfolu de l'affaffiner chez le roi même ; mais le duc d'*Orléans*, qui ne fefait jamais rien qu'à demi, effrayé de l'attentat, ne donna point le fignal dont les conjurés étaient convenus. Ce grand crime ne fut qu'un projet inutile.

Les Impériaux furent chaffés de la Bourgogne, les Efpagnols de la Picardie : le duc de *Veimar* réuffit en Alface, & s'empara de prefque tout ce landgraviat que la France lui avait garanti. Enfin, après plus d'avantages que de malheurs, la fortune, qui fauva la vie du cardinal de tant de confpirations, fauva auffi fa gloire qui dépendait des fuccès.

Cet amour de la gloire lui fefait rechercher l'empire des lettres & du bel efprit jufque dans la crife des affaires publiques & des fiennes, & parmi les attentats contre fa perfonne. Il érigeait dans ce temps-là même l'académie françaife, & donnait dans fon palais des pièces de théâtre auxquelles il travaillait quelquefois. Il reprenait fa hauteur & fa fierté févère dès que le péril était paffé. Car ce fut encore dans ce temps qu'il fomenta les premiers troubles d'Angleterre, & qu'il écrivit au comte d'*Eſtrades* ce billet, avant-coureur des malheurs de *Charles I* : *Le roi d'Angleterre, avant qu'il ſoit un an, verra qu'il ne faut pas me mépriſer.* Académie. 1637.

Lorfque le fiége de Fontarabie fut levé par le prince de *Condé*, fon armée battue, & le duc de *la Valette* accufé de n'avoir pas fecouru le prince de *Condé*, il fit condamner *la Valette* fugitif par des commiffaires 1638.

auxquels le roi préſida lui-même. C'était l'ancien uſage du gouvernement de la pairie, quand les rois n'étaient encore regardés que comme les chefs des pairs ; mais ſous un gouvernement purement monarchique, la préſence, la voix du ſouverain dirigeait trop l'opinion des juges.

1638. Cette guerre, excitée par le cardinal, ne réuſſit que quand le duc de *Veimar* eut enfin gagné une bataille complète, dans laquelle il fit quatre généraux de l'empereur priſonniers, qu'il s'établit dans Fribourg & dans Briſac, & qu'enfin la branche d'Autriche-eſpagnole eut perdu le Portugal par la ſeule conſpiration heureuſe de ces temps-là, & qu'elle perdit encore la Catalogne par une révolte ouverte, ſur la fin de 1640. Mais avant que la fortune eût diſpoſé de tous ces événemens extraordinaires en faveur de la France, le pays était expoſé à la ruine ; les troupes commençaient à être mal payées. *Grotius*, ambaſſadeur de Suède à Paris, dit que les finances étaient mal adminiſtrées. Il avait bien raiſon, car le cardinal fut obligé, quelque temps après la perte de Corbie, de créer vingt-quatre nouveaux conſeillers du parlement & un préſident. Certainement on n'avait pas beſoin de nouveaux juges, & il était honteux de n'en faire que pour tirer quelque argent de la vente des charges. Le parlement ſe plaignit. Le cardinal, pour toute réponſe, fit mettre en priſon cinq magiſtrats qui s'étaient plaints en hommes libres. Tout ce qui lui réſiſtait dans la cour, dans le parlement, dans les armées, était diſgracié, exilé ou empriſonné.

Remarquez cela. C'eſt une choſe peu digne d'attention, qu'il ne ſe trouva que vingt perſonnes qui achetaſſent ces

places de juges : mais ce qui fait connaître l'esprit des hommes, & surtout des Français, c'est que ces nouveaux membres furent long-temps l'objet de l'aversion & du mépris de tout le corps ; c'est que, dans la guerre de la Fronde, ils furent obligés de payer chacun quinze mille livres, pour obtenir les bonnes graces de leurs confrères, par cette contribution à la guerre contre le gouvernement ; c'est, comme vous le verrez, qu'ils en eurent le sobriquet de *Quinze-vingts ;* c'est qu'enfin, de nos jours, quand on a voulu supprimer des conseillers inutiles, le parlement, qui avait éclaté contre l'introduction des membres surnuméraires, a éclaté contre la suppression. C'est ainsi que les mêmes choses sont bien ou mal reçues, selon les temps, & qu'on se plaint souvent autant de la guérison que de la blessure.

Louis XIII avait toujours besoin d'un confident, qu'on appelle un *favori*, qui pût amuser son humeur triste, & recevoir les confidences de ses amertumes. Le duc de *Saint-Simon* occupait ce poste ; mais n'ayant pas assez ménagé le cardinal, il fut éloigné de la cour & relégué à Blayes. Favori, maîtresse & confesseur. Lisez & profitez.

Le roi s'attachait quelquefois à des femmes : il aimait mademoiselle de *la Fayette*, fille d'honneur de la reine régnante, comme un homme faible, scrupuleux & peu voluptueux peut aimer. Le jésuite *Caussin*, confesseur du roi, favorisait cette liaison, qui pouvait servir à faire rappeler la reine-mère. Mademoiselle de *la Fayette*, en se laissant aimer du roi, était dans les intérêts des deux reines, contre le cardinal : mais le ministre l'emporta sur la maîtresse & sur le confesseur, comme il l'avait emporté sur les

deux reines. Mademoiselle de *la Fayette*, intimidée, fut
1637. obligée de se jeter dans un couvent, & bientôt après le confesseur *Caussin* fut arrêté & relégué en Basse-Bretagne.

Ce même jésuite *Caussin* avait conseillé à *Louis XIII* de mettre le royaume sous la protection de la Vierge, pour sanctifier l'amour du roi & de mademoiselle de *la Fayette*, qui n'était regardé que comme une liaison du cœur, à laquelle les sens avaient très-peu de part. Le conseil fut suivi, & le cardinal de *Richelieu* remplit cette idée, l'année suivante, tandis que *Caussin* célébrait en mauvais vers, à Quimpercorentin, l'attachement particulier de la Vierge pour le royaume de France. Il est vrai que la maison d'*Autriche* avait aussi *Marie* pour protectrice, de sorte que, sans les armes des Suédois & du duc de *Veimar*, protestans, la sainte Vierge eût été apparemment fort indécise.

La duchesse de Savoie, *Christine*, fille de *Henri IV*, veuve de *Louis-Amédée*, & régente de la Savoie, avait aussi un confesseur jésuite qui cabalait dans cette cour, & qui irritait sa pénitente contre le cardinal de *Richelieu*. Le ministre préféra la vengeance & l'intérêt de l'Etat au droit des gens; il ne balança pas à faire saisir ce jésuite dans les Etats de la duchesse.

Remarquez ici que vous ne verrez jamais dans l'histoire aucun trouble, aucune intrigue de cour, dans lesquels les confesseurs des rois ne soient entrés; & que souvent ils ont été disgraciés. Un prince est assez faible pour consulter son confesseur sur les affaires d'Etat, (& c'est-là le plus grand inconvénient

de la confeſſion auriculaire.) Le confeſſeur, qui eſt preſque toujours d'une faction, tâche de faire regarder à ſon pénitent cette faction comme la volonté de DIEU. Le miniſtre en eſt bientôt inſtruit ; le confeſſeur eſt puni, & on en prend un autre qui emploie le même artifice.

Les intrigues de cour, les cabales continuent toujours. La reine *Anne d'Eſpagne*, que nous nommons *Anne d'Autriche*, pour avoir écrit à la ducheſſe de *Chevreuſe*, ennemie du cardinal & fugitive, eſt traitée comme une ſujette criminelle. Ses papiers ſont ſaiſis, & elle ſubit un interrogatoire devant le chancelier *Séguier*. Il n'y avait point d'exemple en France d'un pareil procès criminel.

La reine prête interrogatoire. 1637.

Tous ces traits rapprochés forment le tableau qui peint ce miniſtère. Le même homme ſemblait deſtiné à dominer ſur toute la famille de *Henri IV*, à perſécuter ſa veuve dans les pays étrangers ; à maltraiter *Gaſton*, ſon fils ; à ſoulever des partis contre la reine d'Angleterre, ſa fille ; à ſe rendre maître de la ducheſſe de Savoie, ſon autre fille ; enfin, à humilier *Louis XIII* en le rendant puiſſant, & à faire trembler ſon épouſe.

Tout le temps de ſon miniſtère ſe paſſa ainſi à exciter la haine & à ſe venger ; & l'on vit preſque chaque année des rebellions & des châtimens. La révolte du comte de *Soiſſons* fut la plus dangereuſe ; elle était appuyée par le duc de *Bouillon*, fils du maréchal, qui le reçut dans Sédan ; par le duc de *Guiſe*, petit-fils du *balafré* qui, avec le courage de ſes ancêtres, voulait en faire revivre la fortune ; enfin, par l'argent du roi d'Eſpagne, & par ſes troupes des

Pays-Bas. Ce n'était pas une tentative hasardée comme celles de *Gaston*.

Guerre civile.

Le comte de *Soissons* & le duc de *Bouillon* avaient une bonne armée ; ils savaient la conduire ; &, pour plus grande sureté, tandis que cette armée devait s'avancer, on devait assassiner le cardinal, & faire soulever Paris. Le cardinal de *Retz*, encore très-jeune, fesait dans ce complot son apprentissage de cons-
1631. pirations. La bataille de la Marfée, que le comte de *Soissons* gagna, près de Sédan, contre les troupes du roi, devait encourager les conjurés : mais la mort de ce prince, tué dans la bataille, tira encore le cardinal de ce nouveau danger. Il fut, cette fois seule, dans l'impuissance de punir. Il ne savait pas la conspiration contre sa vie, & l'armée révoltée était victorieuse. Il fallut négocier avec le duc de *Bouillon*, possesseur de Sédan. Le seul duc de *Guise*, le même qui depuis se rendit maître de Naples, fut condamné par contumace au parlement de Paris.

Conspiration.

Le duc de *Bouillon*, reçu en grace à la cour, & raccommodé en apparence avec le cardinal, jura d'être fidelle, & dans le même temps il tramait une nouvelle conspiration. Comme tout ce qui approchait du roi haïssait le ministre, & qu'il fallait toujours au roi un favori, *Richelieu* lui avait donné lui-même le jeune d'*Effiat Cinq-Mars*, afin d'avoir sa propre créature auprès du monarque. Ce jeune homme, devenu bientôt grand-écuyer, prétendit entrer dans le conseil ; & le cardinal, qui ne le voulut pas souffrir, eut aussitôt en lui un ennemi irréconciliable. Ce qui enhardit le plus *Cinq-Mars* à conspirer, ce fut le roi lui-même. Souvent mécontent de son

ministre, offensé de son faste, de sa hauteur, de son mérite même, il confiait ses chagrins à son favori, qu'il appelait *cher ami*, & parlait de *Richelieu* avec tant d'aigreur, qu'il enhardit *Cinq-Mars* à lui proposer plus d'une fois de l'assassiner ; & c'est ce qui est prouvé par une lettre de *Louis XIII* lui-même au chancelier *Séguier*. Mais ce même roi fut ensuite si mécontent de son favori, qu'il le bannit souvent de sa présence ; de sorte que bientôt *Cinq-Mars* haït également *Louis XIII* & *Richelieu*. Il avait eu déjà des intelligences avec le comte de *Soissons* : il les continuait avec le duc de *Bouillon* ; & enfin *Monsieur*, qui, après ses entreprises malheureuses, se tenait tranquille dans son apanage de Blois, ennuyé de cette oisiveté, & pressé par ses confidens, entra dans le complot. Il ne s'en fesait point qui n'eût pour base la mort du cardinal ; & ce projet, tant de fois tenté, ne fut exécuté jamais.

Louis XIII & *Richelieu*, tous deux attaqués déjà d'une maladie plus dangereuse que les conspirations, & qui les conduisit bientôt au tombeau, marchaient en Roussillon, pour achever d'ôter cette province à la maison d'*Autriche*. Le duc de *Bouillon*, à qui l'on n'aurait pas dû donner une armée à commander, lorsqu'il sortait d'une bataille contre les troupes du roi, en commandait pourtant une en Piémont, contre les Espagnols ; & c'est dans ce temps-là même qu'il conspirait avec *Monsieur* & avec *Cinq-Mars*. Les conjurés fesaient un traité avec le comte-duc *Olivarès*, pour introduire une armée espagnole en France, & pour y mettre tout en confusion, dans une régence qu'on croyait prochaine, & dont chacun espérait 1642.

profiter. *Cinq-Mars* alors, ayant suivi le roi à Narbonne, était mieux que jamais dans ses bonnes graces ; & *Richelieu*, malade à Tarascon, avait perdu toute sa faveur, & ne conservait que l'avantage d'être nécessaire.

Conspiration découverte. 1642.

Le bonheur du cardinal voulut encore que le complot fût découvert, & qu'une copie du traité lui tombât entre les mains. Il en coûta la vie à *Cinq-Mars*. C'était une anecdote transmise par les courtisans de ce temps-là, que le roi, qui avait si souvent appelé le grand-écuyer *cher ami*, tira sa montre de sa poche à l'heure destinée pour l'exécution, & dit : *Je crois que* cher ami *fait à présent une vilaine mine.*

Duc de *Bouillon.*

Le duc de *Bouillon* fut arrêté au milieu de son armée, à Casal. Il sauva sa vie, parce qu'on avait plus besoin de sa principauté de Sédan que de son sang. Celui qui avait deux fois trahi l'Etat conserva sa dignité de prince, & eut en échange de Sédan des terres d'un plus grand revenu. *De Thou*, à qui on ne reprochait que d'avoir su la conspiration, & qui l'avait désapprouvée, fut condamné à mort pour ne l'avoir pas révélée. En vain il représenta qu'il n'aurait pu prouver sa déposition, & que s'il avait accusé le frère du roi d'un crime d'Etat dont il n'avait point de preuves, il aurait bien plus mérité la mort. Une justification si évidente ne fut point reçue du cardinal, son ennemi personnel. Les juges le condamnèrent suivant une loi de *Louis XI*, dont le seul nom suffit pour faire voir que la loi était cruelle. (7)

De Thou tué juridiquement.

(7) Le fils de *Barnevelt* fut condamné, en Hollande, sur une semblable accusation ; le florentin *Nera* l'avait été de même à Florence, en 1497 : cependant le jurisconsulte milanais, *Gigas*, s'était élevé contre cette excessive sévérité, *qui tales condemnant*, dit-il, *non sunt judices, sed carnifices. Hughens*

La reine elle-même était dans le secret de la conspiration ; mais, n'étant point accusée, elle échappa aux mortifications qu'elle aurait essuyées. Pour *Gaston*, duc d'Orléans, il accusa ses complices, à son ordinaire, s'humilia, consentit à rester à Blois, sans gardes, sans honneurs ; & sa destinée fut toujours de traîner ses amis à la prison ou à l'échafaud.

Le cardinal déploya dans sa vengeance, autorisée de la justice, toute sa rigueur hautaine. On le vit traîner le grand-écuyer à sa suite, de Tarascon à Lyon, sur le Rhône, dans un bateau attaché au sien, frappé lui-même à mort, & triomphant de celui qui allait mourir par le dernier supplice. De-là le cardinal se fit porter à Paris, sur les épaules de ses gardes, dans une chambre ornée, où il pouvait tenir deux hommes à côté de son lit : ses gardes se relayaient ; on abattait des pans de muraille pour le faire entrer plus commodément dans les villes ; c'est ainsi qu'il alla mourir à Paris, à cinquante-huit ans, & qu'il laissa le roi satisfait de l'avoir perdu & embarrassé d'être le maître. 4 décembre 1642.

On dit que ce ministre régna encore après sa mort, parce qu'on remplit quelques places vacantes de ceux qu'il avait nommés ; mais les brevets étaient expédiés avant sa mort ; & ce qui prouve sans réplique qu'il avait trop régné, & qu'il ne régnait

de Zuylichem, père du célèbre *Huyghens*, fit, sur la mort de M. de *Thou*, ce distique latin :

O legum subtile nefas ; quibus inter amicos
Nolle fidem frustrà prodere, proditio est.

Le duc de *Bouillon* était neveu du Stathouder, allié de la France, & qui de plus avait servi le cardinal auprès de *Louis XIII*.

plus, c'eſt que tous ceux qu'il avait fait enfermer à la Baſtille en ſortirent, comme des victimes déliées

Le cardinal avait toujours de l'argent comptant, ſans quoi....

qu'il ne fallut plus immoler à ſa vengeance. Il légua au roi trois millions de notre monnaie d'aujourd'hui, à cinquante livres le marc, ſomme qu'il tenait toujours en réſerve. La dépenſe de ſa maiſon, depuis qu'il était premier miniſtre, montait à mille écus par jour. Tout chez lui était ſplendeur & faſte, tandis que chez le roi tout était ſimplicité & négligence; ſes gardes entraient juſqu'à la porte de la chambre, quand il allait chez ſon maître; il précédait partout les princes du ſang. Il ne lui manquait que la couronne; & même, lorſqu'il était mourant, & qu'il ſe flattait encore de ſurvivre au roi, il prenait des meſures pour être régent du royaume. La veuve de

3 juillet 1642.

Henri IV l'avait précédé de cinq mois, & *Louis XIII* le ſuivit cinq mois après.

mai 1643.

Il était difficile de dire lequel des trois fut le

Qui était le plus malheureux, du roi, de la reine, ou du cardinal?

plus malheureux. La reine-mère, long-temps errante, mourut à Cologne, dans la pauvreté. Le fils, maître d'un beau royaume, ne goûta jamais ni les plaiſirs de la grandeur, s'il en eſt, ni ceux de l'humanité; toujours ſous le joug, & toujours voulant le ſecouer; malade, triſte, ſombre, inſupportable à lui-même; n'ayant pas un ſerviteur dont il fût aimé; ſe défiant de ſa femme; haï de ſon frère; quitté par ſes maîtreſſes, ſans avoir connu l'amour; trahi par ſes favoris; abandonné ſur le trône; preſque ſeul au milieu d'une cour qui n'attendait que ſa mort, qui la prédiſait ſans ceſſe, qui le regardait comme incapable d'avoir des enfans: le ſort du moindre citoyen paiſible dans ſa famille était bien préférable au ſien.

Le cardinal de *Richelieu* fut peut-être le plus malheureux des trois, parce qu'il était le plus haï, & qu'avec une mauvaife fanté, il avait à foutenir, de fes mains teintes de fang, un fardeau immenfe dont il fut fouvent près d'être écrafé.

Dans ce temps de confpirations & de fupplices, le royaume fleurit pourtant; &, malgré tant d'afflictions, le fiècle de la politeffe & des arts s'annonçait. *Louis XIII* n'y contribua en rien; mais le cardinal de *Richelieu* fervit beaucoup à ce changement. La philofophie ne put, il eft vrai, effacer la rouille fcolaftique; mais *Corneille* commença, en 1636, par la tragédie du *Cid*, le fiècle qu'on appelle celui de *Louis XIV*. Le *Pouffin* égala *Raphaël* d'Urbin dans quelques parties de la peinture. La fculpture fut bientôt perfectionnée par *Girardon*, & le maufolée même du cardinal de *Richelieu* en eft une preuve. Les Français commencèrent à fe rendre recommandables, furtout par les graces & les politeffes de l'efprit: c'était l'aurore du bon goût.

Arts, mœurs & ufages.

La nation n'était pas encore ce qu'elle devint depuis; ni le commerce n'était bien cultivé, ni la police générale établie. L'intérieur du royaume était encore à régler; nulle belle ville, excepté Paris qui manquait encore de bien des chofes néceffaires, comme on peut le voir ci-après, dans le fiècle de *Louis XIV*. Tout était auffi différent, dans la manière de vivre que dans les habillemens, de tout ce qu'on voit aujourd'hui. Si les hommes de nos jours voyaient les hommes de ce temps-là, ils ne croiraient pas voir leurs pères. Les petites bottines, le pourpoint, le manteau, le grand collet de point, les mouftaches

& une petite barbe en pointe, les rendraient aussi méconnaissables pour nous, que leurs passions pour les complots, leur fureur des duels, leurs festins au cabaret, leur ignorance générale, malgré leur esprit naturel.

La nation n'était pas aussi riche qu'elle l'est devenue en espèces monnayées, & en argent travaillé : aussi le ministère, qui tirait ce qu'il pouvait du peuple, n'avait guère par année que la moitié du revenu de *Louis XIV.* On était encore moins riche en industrie. Les manufactures grossières de draps de Rouen & d'Elbeuf étaient les plus belles qu'on connût en France : point de tapisseries, point de crystaux, point de glaces. L'art de l'horlogerie était faible, & consistait à mettre une corde à la fusée d'une montre ; on n'avait point encore appliqué le pendule aux horloges : le commerce maritime dans les Echelles du Levant était dix fois moins considérable qu'aujourd'hui ; celui de l'Amérique se bornait à quelques pelleteries du Canada : nul vaisseau n'allait aux Indes orientales, tandis que la Hollande y avait des royaumes, & l'Angleterre de grands établissemens.

Preuves que le testament politique n'est point du cardinal.

Ainsi la France possédait bien moins d'argent que sous *Louis XIV;* le gouvernement empruntait à un plus haut prix ; les moindres intérêts qu'il donnait pour la constitution des rentes, étaient de sept & demi pour cent, à la mort du cardinal de *Richelieu.* On peut tirer de-là une preuve invincible, parmi tant d'autres, que le testament qu'on lui attribue ne peut être de lui. Le faussaire ignorant & absurde, qui a pris son nom, dit, au chap. I de la seconde partie, que la jouissance fait le remboursement entier de ces

rentes en fept années & demie : il a pris le denier fept & demi, pour la feptième & demi-partie de cent; & il n'a pas vu que le rembourfement d'un capital fuppofé fans intérêt, en fept années & demie, ne donne pas fept & demi par année, mais près de quatorze. Tout ce qu'il dit dans ce chapitre eft d'un homme qui n'entend pas mieux les premiers élémens de l'arithmétique que ceux des affaires. J'entre ici dans ce petit détail, feulement pour faire voir combien les noms en impofent aux hommes : tant que cette œuvre de ténèbres a paffé pour être du cardinal de *Richelieu*, on l'a loué comme un chef-d'œuvre ; mais quand on a reconnu la foule des anachronifmes, des erreurs fur les pays voifins, des fauffes évaluations, & l'ignorance abfurde avec laquelle il eft dit que la France avait plus de ports fur la Méditerranée que la monarchie efpagnole ; quand on a vu, enfin, que dans un prétendu teftament politique du cardinal de *Richelieu*, il n'était pas dit un feul mot de la manière dont il fallait fe conduire dans la guerre qu'on avait à foutenir ; alors on a méprifé ce chef-d'œuvre qu'on avait admiré fans examen.

CHAPITRE CLXXVII.

Du gouvernement & des mœurs de l'Efpagne, depuis Philippe II jufqu'à Charles II.

On voit depuis la mort de *Philippe II* les monarques efpagnols affermir leur pouvoir abfolu dans leurs Etats, & perdre infenfiblement leur crédit dans l'Europe. Le commencement de la décadence fe fit

ſentir dès les premières années du règne de *Philippe III*: la faibleſſe de ſon caractère ſe répandit ſur toutes les parties de ſon gouvernement. Il était difficile d'étendre toujours des ſoins vigilans ſur l'Amérique, ſur les vaſtes poſſeſſions en Aſie, ſur celles d'Afrique, ſur l'Italie & les Pays-Bas; mais ſon père avait vaincu ces difficultés, & les tréſors du Mexique, du Pérou, du Bréſil, des Indes orientales, devaient ſurmonter tous les obſtacles. La négligence fut ſi grande, l'adminiſtration des deniers publics ſi infidelle, que dans la guerre qui continuait toujours contre les Provinces-Unies, on n'eut pas de quoi payer les troupes eſpagnoles; elles ſe mutinèrent, elles paſsèrent, au nombre de trois mille hommes,
1604. ſous les drapeaux du prince *Maurice*. Un ſimple ſtathouder, avec un eſprit d'ordre, payait mieux ſes troupes que le ſouverain de tant de royaumes. *Philippe III* aurait pu couvrir les mers de vaiſſeaux, & les petites provinces de Hollande & de Zélande en avaient plus que lui: leur flotte lui enlevait les
1606. principales îles moluques, & ſurtout Amboine, qui produit les plus précieuſes épiceries, dont les Hollandais ſont reſtés en poſſeſſion. Enfin ces ſept petites provinces rendaient ſur terre les forces de cette vaſte monarchie inutiles, & ſur mer elles étaient plus puiſſantes.

Philippe III conclut une trève de 12 ans avec la Hollande. 1609.

Philippe III, en paix avec la France, avec l'Angleterre, n'ayant la guerre qu'avec cette république naiſſante, eſt obligé de conclure avec elle une trève de douze années, de lui laiſſer tout ce qui était en ſa poſſeſſion, de lui aſſurer la liberté du commerce dans les grandes Indes, & de rendre enfin à la

maiſon

maison de *Nassau* ses biens situés dans les terres de la monarchie. *Henri IV* eut la gloire de conclure cette trève par ses ambassadeurs. C'est d'ordinaire le parti le plus faible qui désire une trève, & cependant le prince *Maurice* ne la voulait pas. Il fut plus difficile de l'y faire consentir que d'y résoudre le roi d'Espagne.

L'expulsion des Maures fit bien plus de tort à la monarchie. *Philippe III* ne pouvait venir à bout d'un petit nombre de hollandais, & il put malheureusement chasser six à sept cents mille maures de ses Etats. Ces restes des anciens vainqueurs de l'Espagne étaient la plupart désarmés, occupés du commerce & de la culture des terres, bien moins formidables en Espagne que les protestans ne l'étaient en France; & beaucoup plus utiles, parce qu'ils étaient laborieux dans le pays de la paresse. On les forçait à paraître chrétiens; l'inquisition les poursuivait sans relâche. Cette persécution produisit quelques révoltes, mais faibles & bientôt apaisées. *Henri IV* voulut prendre ces peuples sous sa protection; mais ses intelligences avec eux furent découvertes par la trahison d'un commis du bureau des affaires étrangères; cet incident hâta leur dispersion. On avait déjà pris la résolution de les chasser : ils proposèrent en vain d'acheter de deux millions de ducats d'or, la permission de respirer l'air de l'Espagne; le conseil fut inflexible : vingt mille de ces proscrits se réfugièrent dans des montagnes; mais n'ayant pour armes que des frondes & des pierres, ils y furent bientôt forcés. On fut occupé, deux années entières, à transporter des citoyens hors du royaume, & à dépeupler l'Etat,

Expulsion des Maures. 1609.

1609.

Philippe se priva ainsi des plus laborieux de ses sujets, au lieu d'imiter les Turcs, qui savent contenir les Grecs, & qui sont bien éloignés de les forcer à s'établir ailleurs.

La plus grande partie des maures espagnols se refugièrent en Afrique leur ancienne patrie ; quelques-uns passèrent en France, sous la régence de *Marie de Médicis ;* ceux qui ne voulurent pas renoncer à leur religion s'embarquèrent en France pour Tunis ; quelques familles, qui firent profession du christianisme, s'établirent en Provence, en Languedoc ; il en vint à Paris même, & leur race n'y a pas été inconnue. Mais enfin ces fugitifs se sont incorporés à la nation, qui a profité de la faute de l'Espagne, & qui ensuite l'a imitée dans l'émigration des réformés. C'est ainsi que tous les peuples se mêlent, & que toutes les nations sont absorbées les unes dans les autres, tantôt par les persécutions, tantôt par les conquêtes.

Elle affaiblit la monarchie.

Cette grande émigration, jointe à celle qui arriva sous *Isabelle* & aux colonies que l'avarice transplantait dans le nouveau monde, épuisait insensiblement l'Espagne d'habitans, & bientôt la monarchie ne fut plus qu'un vaste corps sans substance. La superstition, ce vice des ames faibles, avilit encore le règne de *Philippe III ;* sa cour ne fut qu'un chaos d'intrigues, comme celle de *Louis XIII.* Ces deux rois ne pouvaient vivre sans favoris, ni régner sans premiers ministres. Le duc de *Lerme*, depuis cardinal, gouverna long-temps le roi & le royaume : la confusion où tout était le chassa de sa place. Son fils lui succéda, & l'Espagne ne s'en trouva pas mieux.

Le désordre augmenta sous *Philippe IV*, fils de *Philippe III*. Son favori, le comte-duc *Olivarès*, lui fit prendre le nom de *grand* à son avénement : s'il l'avait été, il n'eût point eu de premier ministre. L'Europe & ses sujets lui refusèrent ce titre ; & quand il eut perdu depuis le Roussillon par la faiblesse de ses armes, le Portugal par sa négligence, la Catalogne par l'abus de son pouvoir, la voix publique lui donna pour devise un fossé, avec ces mots : *Plus on lui ôte, plus il est grand.* 1621. *Philippe IV.* prend le nom de grand.

Ce beau royaume était alors peu puissant au dehors, & misérable au dedans. On n'y connaissait nulle police. Le commerce intérieur était ruiné par les droits qu'on continuait de lever d'une province à une autre. Chacune de ces provinces ayant été autrefois un petit royaume, les anciennes douanes subsistaient : ce qui avait été autrefois une loi regardée comme nécessaire devenait un abus onéreux. On ne sut point faire de toutes ces parties du royaume un tout régulier. Le même abus a été introduit en France ; mais il était porté en Espagne à un tel excès qu'il n'était pas permis de transporter de l'argent de province à province. Nulle industrie ne secondait, dans ces climats heureux, les présens de la nature : ni les soies de Valence, ni les belles laines de l'Andalousie & de la Castille, n'étaient préparées par les mains espagnoles : les toiles fines étaient un luxe très-peu connu : les manufactures flamandes, reste des monumens de la maison de Bourgogne, fournissaient à Madrid ce que l'on connaissait alors de magnificence. Les étoffes d'or & d'argent étaient défendues dans cette monarchie, comme elles le

feraient dans une république indigente qui craindrait de s'appauvrir. En effet, malgré les mines du nouveau monde, l'Efpagne était fi pauvre que le miniftère de *Philippe IV* fe trouva réduit à la néceffité de la monnaie de cuivre, à laquelle on donna un prix prefque auffi fort qu'à l'argent ; il fallut que le maître du Mexique & du Pérou fît de la fauffe monnaie pour payer les charges de l'Etat. On n'ofait, fi on en croit le fage *Gourville*, impofer des taxes perfonnelles, parce que ni les bourgeois ni les gens de la campagne, n'ayant prefque point de meubles, n'auraient jamais pu être contraints à payer. Jamais ce que dit *Charles-Quint* ne fe trouva fi vrai : *En France tout abonde, tout manque en Efpagne.*

L'Efpagne pauvre malgré tout l'or du nouveau monde.

Le règne de *Philippe IV* ne fut qu'un enchaînement de pertes & de difgraces ; & le comte-duc *Olivarès* fut auffi malheureux dans fon adminiftration que le cardinal de *Richelieu* fut heureux dans la fienne.

1625. Les Hollandais, qui commencèrent la guerre à l'expiration de la trève de douze années, enlèvent le Bréfil à l'Efpagne : il leur en eft refté Surinam : Ils prennent Maftricht, qui leur eft enfin demeuré. Les armées de *Philippe* font chaffées de la Valteline & du Piémont par les Français, fans déclaration de guerre ; & enfin, lorfque la guerre eft déclarée en 1635, *Philippe IV* eft malheureux de tous côtés :
1639. l'Artois eft envahi ; la Catalogne entière, jaloufe
1640. de fes privilèges auxquels il attentait, fe révolte &
1641. fe donne à la France ; le Portugal fecoue le joug ; une confpiration, auffi-bien exécutée que bien conduite, mit fur le trône la maifon de *Bragance*. Le premier

Les Hollandais enlevent le Bréfil à l'Efpagne.

miniſtre, *Olivarès*, eut la confuſion d'avoir contribué lui-même à cette grande révolution, en envoyant de l'argent au duc de *Bragance*, pour ne point laiſſer de prétexte au refus de ce prince de venir à Madrid. Cet argent même ſervit à payer les conjurés.

La révolution n'était pas difficile. *Olivarès* avait eu l'imprudence de retirer une garniſon eſpagnole de la forteresse de Lisbonne. Peu de troupes gardaient le royaume. Les peuples étaient irrités d'un nouvel impôt ; & enfin, le premier miniſtre, qui croyait tromper le duc de *Bragance*, lui avait donné le commandement des armes. La ducheſſe de Mantoue vice-reine, fut chaſſée, ſans que perſonne prît ſa défenſe. Un ſecrétaire d'Etat eſpagnol, & un de ſes commis furent les ſeules victimes immolées à la vengeance publique. Toutes les villes du Portugal imitèrent l'exemple de Lisbonne preſque dans le même jour. *Jean de Bragance* fut par-tout proclamé roi ſans le moindre tumulte : un fils ne ſuccède pas plus paiſiblement à ſon père. Des vaiſſeaux partirent de Lisbonne pour toutes les villes de l'Aſie & de l'Afrique, pour toutes les îles qui appartenaient à la couronne de Portugal : il n'y en a aucune qui héſitât à chaſſer les gouvernemens eſpagnols. Tout ce qui reſtait du Bréſil, ce qui n'avait point été pris par les Hollandais ſur les Eſpagnols, retourna aux Portugais ; & enfin les Hollandais, unis avec le nouveau roi, dom *Jean de Bragance*, lui rendirent ce qu'ils avaient pris à l'Eſpagne dans le Bréſil.

11 décembre 1640.

Le Portugal ſecoue le joug de l'Eſpagne.

Les îles Açores, Mozambique, Goa, Macao, furent animées du même eſprit que Lisbonne. Il ſemblait que la conſpiration eût été tramée dans

toutes ces villes. On vit par-tout combien une domination étrangère est odieuse, & en même temps combien peu le ministère espagnol avait pris de mesures pour conserver tant d'Etats.

On vit aussi comme on flatte les rois dans leurs malheurs, comme on leur déguise des vérités tristes. La manière dont *Olivarès* annonça à *Philippe IV* la perte du Portugal est célèbre. *Je viens vous annoncer*, dit-il, *une heureuse nouvelle : votre majesté a gagné tous les biens du duc de Bragance; il s'est avisé de se faire proclamer roi, & la confiscation de ses terres vous est acquise par son crime.* La confiscation n'eut pas lieu. Le Portugal devint un royaume considérable, furtout lorsque les richesses du Brésil commencèrent à lui procurer un commerce qui eût été très-avantageux, si l'amour du travail avait pu animer l'industrie de la nation portugaise.

Parallèle d'*Olivarès* & de *Richelieu*.

Le comte-duc *Olivarès*, long-temps le maître de la monarchie espagnole, & l'émule du cardinal de *Richelieu*, fut enfin disgracié pour avoir été malheureux. Ces deux ministres avaient été long-temps également rois, l'un en France, l'autre en Espagne, tous deux ayant pour ennemis la maison royale, les grands & le peuple; tous deux très-différens dans leurs caractères, dans leurs vertus & dans leurs vices; le comte-duc aussi réservé, aussi tranquille & aussi doux que le cardinal était vif, hautain & sanguinaire. Ce qui conserva *Richelieu* dans le ministère, & ce qui lui donna presque toujours l'ascendant sur *Olivarès*, ce fut son activité. Le ministre espagnol perdit tout par sa négligence; il mourut de la mort des ministres déplacés : on dit que le

chagrin les tue ; ce n'eſt pas ſeulement le chagrin de la ſolitude après le tumulte, mais celui de ſentir qu'ils ſont haïs & qu'ils ne peuvent ſe venger. Le cardinal de *Richelieu* avait abrégé ſes jours d'une autre manière, par les inquiétudes qui le dévorèrent dans la plénitude de ſa puiſſance.

Avec toutes les pertes que fit la branche d'Autriche-eſpagnole, il lui reſta encore plus d'Etats que le royaume d'Eſpagne n'en poſsède aujourd'hui. Le Milanais, la Flandre, la Franche-Comté, le Rouſſillon, Naples & Sicile appartenaient à cette monarchie ; & quelque mauvais que fût ſon gouvernement, elle fit encore beaucoup de peine à la France, juſqu'à la paix des Pyrénées.

Le dépopulation de l'Eſpagne a été ſi grande que le célèbre *Uſtaris*, homme d'Etat, qui écrivait en 1723 pour le bien de ſon pays, n'y compte qu'environ ſept millions d'habitans, un peu moins des deux cinquièmes de ceux de la France ; & en ſe plaignant de la diminution des citoyens, il ſe plaint auſſi que le nombre des moines ſoit toujours reſté le même. Il avoue que les revenus du maître des mines d'or & d'argent ne ſe montaient pas à quatre-vingt millions de nos livres d'aujourd'hui.

Les Eſpagnols, depuis le temps de *Philippe II* juſqu'à *Philippe IV*, ſe ſignalèrent dans les arts de génie. Leur théâtre, tout imparfait qu'il était, l'emportait ſur celui des autres nations ; il ſervit de modèle à celui d'Angleterre ; & lorſqu'enſuite la tragédie commença à paraître en France avec quelque éclat, elle emprunta beaucoup de la ſcène

Sciences, mœurs, arts.

espagnole. L'histoire, les romans agréables, les fictions ingénieuses, la morale, furent traités en Espagne avec un succès qui passa beaucoup celui du théâtre; mais la saine philosophie y fut toujours ignorée. L'inquisition & la superstition y perpétuèrent les erreurs scolastiques : les mathématiques furent peu cultivées, & les Espagnols, dans leurs guerres, employèrent presque toujours des ingénieurs italiens. Ils eurent quelques peintres du second rang, & jamais d'école de peinture. L'architecture n'y fit point de grands progrès. L'Escurial fut bâti sur les dessins d'un français. Les arts mécaniques y étaient tous très-grossiers. La magnificence des grands seigneurs consistait dans de grands amas de vaisselle d'argent, & dans un nombreux domestique. Il régnait chez les grands une générosité d'ostentation qui en imposait aux étrangers, & qui n'était en usage que dans l'Espagne; c'était de partager l'argent qu'on gagnait au jeu avec tous les assistans, de quelque condition qu'ils fussent. *Montrésor* rapporte que quand le duc de *Lerme* reçut *Gaston*, frère de *Louis XIII*, & sa suite dans les Pays-Bas, il étala une magnificence bien plus singulière. Ce premier ministre, chez qui *Gaston* resta plusieurs jours, fesait mettre après chaque repas deux mille louis d'or sur une grande table de jeu. Les suivans de *Monsieur*, & ce prince lui-même jouaient avec cet argent.

Les fêtes des combats des taureaux étaient très-fréquentes, comme elles le sont encore aujourd'hui; & c'était le spectacle le plus magnifique & le plus galant, comme le plus dangereux. Cependant, rien de ce qui rend la vie commode n'était connu. Cette

disette de l'utile & de l'agréable augmenta depuis l'expulsion des Maures. De-là vient qu'on voyage en Espagne comme dans les déserts de l'Arabie, & que dans les villes on trouve peu de ressource. La société ne fut pas plus perfectionnée que les arts de la main. Les femmes, presque aussi renfermées qu'en Afrique, comparant cet esclavage avec la liberté de la France, en étaient plus malheureuses. Cette contrainte avait perfectionné un art ignoré parmi nous, celui de parler avec les doigts : un amant ne s'expliquait pas autrement sous les fenêtres de sa maîtresse, qui ouvrait en ce moment-là ces petites grilles de bois nommées jalousies, tenant lieu de vîtres, pour lui répondre dans la même langue. Tout le monde jouait de la guitare, & la tristesse n'en était pas moins répandue sur la face de l'Espagne. Les pratiques de dévotion tenaient lieu d'occupation à des citoyens désœuvrés.

On disait alors que la fierté, la dévotion, l'amour & l'oisiveté composaient le caractère de la nation; mais aussi il n'y eut aucune de ces révolutions sanglantes, de ces conspirations, de ces châtimens cruels, qu'on voyait dans les autres cours de l'Europe. Ni le duc de *Lerme*, ni le comte *Olivarès* ne répandirent le sang de leurs ennemis sur les échafauds : les rois n'y furent point assassinés, comme en France; & ne périrent point par la main du bourreau, comme en Angleterre. Enfin, sans les horreurs de l'inquisition, on n'aurait eu alors rien à reprocher à l'Espagne.

Après la mort de *Philippe IV*, arrivée en 1666, l'Espagne fut très-malheureuse. *Marie d'Autriche*, sa veuve, sœur de l'empereur *Léopold*, fut régente dans

la minorité de dom *Carlos*, ou *Charles II* du nom, son fils. Sa régence ne fut pas si orageuse que celle d'*Anne d'Autriche*, en France ; mais elles eurent ces tristes conformités, que la reine d'Espagne s'attira la haine des Espagnols, pour avoir donné le ministère à un prêtre étranger, comme la reine de France révolta l'esprit des Français, pour les avoir mis sous le joug d'un cardinal italien ; les grands de l'Etat s'élevèrent dans l'une & dans l'autre monarchie contre ces deux ministres, & l'intérieur des deux royaumes fut également mal administré.

Le jésuite *Nitard*, premier ministre.

Le premier ministre, qui gouverna quelque temps l'Espagne, dans la minorité de dom *Carlos*, ou *Charles II*, était le jésuite *Evrard Nitard*, allemand, confesseur de la reine, & grand inquisiteur. L'incompatibilité que la religion semble avoir mise entre les vœux monastiques & les intrigues du ministère excita d'abord les murmures contre le jésuite.

Son caractère augmenta l'indignation publique. *Nitard*, capable de dominer sur sa pénitente, ne l'était pas de gouverner un Etat, n'ayant rien d'un ministre & d'un prêtre que la hauteur & l'ambition, & pas même la dissimulation : il avait osé dire un jour au duc de *Lerme*, même avant de gouverner : *C'est vous qui me devez du respect ; j'ai tous les jours votre Dieu dans mes mains, & votre reine à mes pieds.* Avec cette fierté si contraire à la vraie grandeur, il laissait le trésor sans argent, les places de toute la monarchie en ruine, les ports sans vaisseaux, les armées sans discipline, destituées de chefs qui sussent commander : c'est-là surtout ce qui contribua aux premiers succès de *Louis XIV*, quand il attaqua son beau-frère & sa

belle-mère, en 1667, & qu'il leur ravit la moitié de la Flandre & toute la Franche-Comté.

On se souleva contre le jésuite, comme en France on s'était soulevé contre *Mazarin*. *Nitard* trouva surtout dans dom *Juan d'Autriche*, bâtard de *Philippe IV*, un ennemi aussi implacable que le grand *Condé* le fut du cardinal. Si *Condé* fut mis en prison, dom *Juan* fut exilé. Ces troubles produisirent deux factions qui partagèrent l'Espagne ; cependant il n'y eut point de guerre civile. Elle était sur le point d'éclater, lorsque la reine la prévint, en chassant, malgré elle, le père *Nitard*, ainsi que la reine *Anne d'Autriche* fut obligée de renvoyer *Mazarin*, son ministre ; mais *Mazarin* revint plus puissant que jamais. Le père *Nitard*, renvoyé en 1669, ne put revenir en Espagne : la raison en est que la régente d'Espagne eut un autre confesseur qui s'opposait au retour du premier, & la régente de France n'eut point de ministre qui lui tînt lieu de *Mazarin*. **Le jésuite *Nitard* bouleverse tout.**

Nitard alla à Rome, où il sollicita le chapeau de cardinal, qu'on ne donne point à des ministres déplacés. Il y vécut peu accueilli de ses confrères, qui marquent toujours quelque ressentiment à quiconque s'est élevé au-dessus d'eux. Mais enfin il obtint par ses intrigues, & par la faveur de la reine d'Espagne, cette dignité de cardinal que tous les ecclésiastiques ambitionnent ; alors ses confrères les jésuites devinrent ses courtisans. **On le chasse : il est fait cardinal.**

Le règne de dom *Carlos*, *Charles II*, fut aussi faible que celui de *Philippe III* & de *Philippe IV*, comme vous le verrez dans le *Siècle de Louis XIV*.

CHAPITRE CLXXVIII.

Des Allemands sous Rodolphe II, Mathias & Ferdinand II. Des malheurs de Fréderic, électeur palatin. Des conquêtes de Gustave-Adolphe. Paix de Vestphalie, &c.

PENDANT que la France reprenait une nouvelle vie sous *Henri IV*, que l'Angleterre florissait sous *Elisabeth*, & que l'Espagne était la puissance prépondérante de l'Europe sous *Philippe II*, l'Allemagne & le Nord ne jouaient pas un si grand rôle.

Plus de couronnement des empereurs à Rome.

Si on regarde l'Allemagne comme le siége de l'Empire, cet Empire n'était qu'un vain nom, & on peut observer que, depuis l'abdication de *Charles-Quint* jusqu'au règne de *Léopold*, elle n'a eu aucun crédit en Italie. Les couronnemens à Rome & à Milan furent supprimés comme des cérémonies inutiles; on les regardait auparavant comme essentielles: mais depuis que *Ferdinand I*, frère & successeur de l'empereur *Charles-Quint*, négligea le voyage de Rome, on s'accoutuma à s'en passer. Les prétentions des empereurs sur Rome, celles des papes de donner l'Empire, tombèrent insensiblement dans l'oubli: tout s'est réduit à une lettre de félicitation que le souverain pontife écrit à l'empereur élu. L'Allemagne resta avec le titre d'empire, mais faible, parce qu'elle fut toujours divisée. Ce fut une république de princes, à laquelle présidait l'empereur: & ces princes, ayant tous des prétentions les uns contre les autres,

entretinrent presque toujours une guerre civile, tantôt sourde, tantôt éclatante, nourrie par leurs intérêts opposés, & par les trois religions de l'Allemagne, plus opposées encore que les intérêts des princes. Il était impossible que ce vaste Etat, partagé en tant de principautés désunies, sans commerce alors & sans richesses, influât beaucoup sur le systême de l'Europe. Il n'était point fort au dehors, mais il l'était au dedans, parce que la nation fut toujours laborieuse & belliqueuse. Si la constitution germanique avait succombé, si les Turcs avaient envahi une partie de l'Allemagne, & que l'autre eût appelé des maîtres étrangers, les politiques n'auraient pas manqué de prouver que l'Allemagne, déjà déchirée par elle-même, ne pouvait subsister : ils auraient démontré que la forme singulière de son gouvernement, la multitude de ses princes, la pluralité des religions ne pouvaient que préparer une ruine & un esclavage inévitable. Les causes de la décadence de l'ancien empire romain n'étaient pas, à beaucoup près, si palpables; cependant le corps de l'Allemagne est resté inébranlable, en portant dans son sein tout ce qui semblait devoir le détruire; il est difficile d'attribuer cette permanence d'une constitution si compliquée à une autre cause qu'au génie de la nation.

L'Allemagne subsiste; l'Empire, non.

L'Allemagne avait perdu Metz, Toul & Verdun, en 1552, sous l'empereur *Charles-Quint;* mais ce territoire, qui était l'ancienne France, pouvait être regardé plutôt comme une excrescence du corps germanique, que comme une partie naturelle de cet Etat. *Ferdinand I* ni ses successeurs ne firent aucune

tentative pour recouvrer ces villes. Les empereurs de la maifon d'Autriche, devenus rois de Hongrie, eurent toujours les Turcs à craindre, & ne furent pas en état d'inquiéter la France, quelque faible qu'elle fût depuis *François II* jufqu'à *Henri IV*. Des princes d'Allemagne purent venir la piller, & le corps de l'Allemagne ne put fe réunir pour l'accabler.

Etat de l'Allemagne. *Ferdinand I* voulut en vain réunir les trois religions qui partageaient l'Empire, & les princes qui fe fefaient quelquefois la guerre. L'ancienne maxime, *Divifer pour régner*, ne lui convenait pas. Il fallait que l'Allemagne fût réunie pour qu'il fût puiffant : mais loin d'être unie, elle fut démembrée. Ce fut précifément de fon temps que les chevaliers teutoniques donnèrent aux Polonais la Livonie, réputée province impériale, dont les Ruffes font à préfent en poffeffion. Les évêchés de la Saxe & du Brandebourg, tous fécularifés, ne furent pas un démembrement de l'Etat, mais un grand changement qui rendit ces princes plus puiffans, & l'empereur plus faible.

Maximilien II fut encore moins fouverain que *Ferdinand I*. Si l'Empire avait confervé quelque vigueur, il aurait maintenu fes droits fur les Pays-Bas, qui étaient réellement une province impériale. L'empereur & la diète étaient les juges naturels. Ces peuples, qu'on appela rebelles fi long-temps, devaient être mis par les lois au ban de l'Empire : cependant *Maximlien II* laiffa le prince d'Orange, *Guillaume le taciturne*, faire la guerre dans les Pays-Bas, à la tête des troupes allemandes, fans fe mêler de la querelle. En vain cet empereur fe fit élire roi de Pologne, en 1575, après le départ du roi de France, *Henri III*,

départ regardé comme une abdication, *Battori*, vaivode de Tranfilvanie, vaffal de l'empereur, l'emporta fur fon fouverain ; & la protection de la porte-ottomane, fous laquelle était ce *Battori*, fut plus puiffante que la cour de Vienne.

Rodolphe, empereur très-médiocre; bon chimifte.

Rodolphe II, fucceffeur de fon père *Maximilien II*, tint les rènes de l'Empire d'une main encore plus faible. Il était à la fois empereur, roi de Bohème & de Hongrie; & il n'influa en rien ni fur la Bohème, ni fur la Hongrie, ni fur l'Allemagne, & encore moins fur l'Italie. Les temps de *Rodolphe* femblent prouver qu'il n'eft point de règle générale en politique.

Ce prince paffait pour être beaucoup plus incapable de gouverner que le roi de France, *Henri III*. La conduite du roi de France lui coûta la vie, & perdit prefque le royaume; la conduite de *Rodolphe*, beaucoup plus faible, ne caufa aucun trouble en Allemagne. La raifon en eft qu'en France tous les feigneurs voulurent s'établir fur les ruines du trône, & que les feigneurs allemands étaient déjà tout établis.

Guerre faite par aumônes.

Il y a des temps où il faut qu'un prince foit guerrier. *Rodolphe*, qui ne le fut pas, vit toute la Hongrie envahie par les Turcs. L'Allemagne était alors fi mal adminiftrée qu'on fut obligé de faire une quête publique pour avoir de quoi s'oppofer aux conquérans ottomans. Des troncs furent établis aux portes de toutes les églifes : c'eft la première guerre qu'on ait faite avec des aumônes ; elle fut regardée comme fainte, & n'en fut pas plus heureufe : fans les troubles du férail, il eft vraifemblable

que la Hongrie reſtait pour jamais ſous le pouvoir de Conſtantinople.

Ligue catholique & proteſtante en Allemagne cauſe la mort du roi *Henri IV*.

On vit préciſément en Allemagne ſous cet empereur, ce qu'on venait de voir en France ſous *Henri III*, une ligue catholique contre une ligue proteſtante, ſans que le ſouverain pût arrêter les efforts ni de l'une ni de l'autre. La religion, qui avait été ſi longtemps la cauſe de tant de troubles dans l'Empire, n'en était plus que le prétexte. Il s'agiſſait de la ſucceſſion aux duchés de Clèves & de Juliers. C'était encore une ſuite du gouvernement féodal ; on ne pouvait guère décider que par les armes à qui ces fiefs appartenaient. Les maiſons de Saxe, de Brandebourg, de Neubourg, les diſputaient. L'archiduc *Léopold*, couſin de l'empereur, s'était mis en poſſeſſion de Clèves, en attendant que l'affaire fût jugée. Cette querelle fut, comme nous l'avons vu, l'unique cauſe de la mort de *Henri IV*. Il allait marcher au ſecours de la ligue proteſtante. Ce prince victorieux, ſuivi de troupes aguerries, des plus grands généraux & des meilleurs miniſtres de l'Europe, était près de profiter de la faibleſſe de *Rodolphe* & de *Philippe III*.

La mort de *Henri IV*, qui fit avorter cette grande entrepriſe, ne rendit pas *Rodolphe* plus heureux. Il avait cédé la Hongrie, l'Autriche, la Moravie, à ſon frère *Mathias*, lorſque le roi de France ſe préparait à marcher contre lui ; & lorſqu'il fut délivré d'un ennemi ſi redoutable, il fut encore obligé de céder la Bohème à ce même *Mathias* ; & en conſervant le titre d'empereur, il vécut en homme privé.

Tout ſe fit ſans lui ſous ſon empire : il ne s'était pas même mêlé de la ſingulière affaire de *Gerhard de Truchsès*,

Truchsès, électeur de Cologne, qui voulut garder fon archevêché & fa femme, & qui fut chaffé de fon électorat par les armes de fes chanoines & de fon compétiteur. Cette inaction fingulière venait d'un principe plus fingulier encore dans un empereur. La philofophie qu'il cultivait lui avait appris tout ce qu'on pouvait favoir alors, excepté à remplir fes devoirs de fouverain. Il aimait beaucoup mieux s'inftruire avec le fameux *Ticho-Brahé* que tenir les Etats de Hongrie & de Bohème.

L'empereur *Rodolphe* aftronome.

Les fameufes tables aftronomiques de *Ticho-Brahé* & de *Kepler* portent le nom de cet empereur; elles font connues fous le nom de *Tables Rodolphines*, comme celles qui furent compofées, au douzième fiècle, en Efpagne par deux arabes, portèrent le nom du roi *Alfonfe*. Les Allemands fe diftinguaient principalement dans ce fiècle par les commencemens de la véritable phyfique. Ils ne réuffirent jamais dans les arts de goût, comme les Italiens; à peine même s'y adonnèrent-ils. Ce n'eft jamais qu'aux efprits patiens & laborieux qu'appartient le don de l'invention dans les fciences naturelles. Ce génie fe remarquait depuis long-temps en Allemagne, & s'étendait à leurs voifins du Nord. *Ticho-Brahé* était danois. Ce fut une chofe bien extraordinaire, furtout dans ce temps-là, de voir un gentilhomme danois dépenfer cent mille écus de fon bien à bâtir, avec le fecours de *Fréderic II*, roi de Danemarck, non-feulement un obfervatoire, mais une petite ville habitée par plufieurs favans : elle fut nommée *Uranibourg*, *la ville du ciel*. *Ticho-Brahé* avait, à la vérité, la faibleffe commune d'être perfuadé de l'aftrologie judiciaire; mais il

Ticho-Brahé.

n'en était ni moins bon aſtronome, ni moins habile mécanicien. Sa deſtinée fut celle des grands hommes; il fut perſécuté dans ſa patrie après la mort du roi ſon protecteur; mais il en trouva un autre dans l'empereur *Rodolphe*, qui le dédommagea de toutes ſes pertes & de toutes les injuſtices des cours.

Copernic. *Copernic* avait trouvé le vrai ſyſtême du monde, avant que *Ticho-Brahé* inventât le ſien, qui n'eſt qu'ingénieux. Le trait de lumière qui éclaire aujourd'hui le monde partit de la petite ville de Thorn, dans la Pruſſe polonaiſe, dès le milieu du ſeizième ſiècle.

Kepler. *Kepler*, né dans le duché de Virtemberg, devina, au commencement du dix-ſeptième ſiècle, les lois mathématiques du cours des aſtres, & fut regardé comme un légiſlateur en aſtronomie. Le chancelier *Bacon* propoſait alors de nouvelles ſciences; mais *Copernic* & *Kepler* en inventaient. L'antiquité n'avait point fait de plus grands efforts, & la Grèce n'avait pas été illuſtrée par de plus belles découvertes; mais les autres arts fleurirent à la fois en Grèce, au lieu qu'en Allemagne la phyſique ſeule fut cultivée par un petit nombre de ſages inconnus à la multitude: cette multitude était groſſière; il y avait de vaſtes provinces où les hommes penſaient à peine, & on ne ſavait que ſe haïr pour la religion.

Cauſes de la guerre de trente ans. Enfin la ligue catholique & la proteſtante plongèrent l'Allemagne dans une guerre civile de trente années, qui la réduiſit dans un état plus déplorable que n'avait été celui de la France, avant le règne paiſible & heureux de *Henri IV*.

En l'an 1619, époque de la mort de l'empereur *Mathias*, fucceffeur de *Rodolphe*, l'Empire allait échapper à la maifon d'Autriche; mais *Ferdinand*, archiduc de Gratz, réunit enfin les fuffrages en fa faveur. *Maximilien de Bavière*, qui lui difputait l'Empire, le lui céda : il fit plus, il foutint le trône impérial aux dépens de fon fang & de fes tréfors, & affermit la grandeur d'une maifon qui depuis écrafa la fienne. Deux branches de la maifon de Bavière réunies auraient pu changer le fort de l'Allemagne; ces deux branches font celles des électeurs palatins & des ducs de Bavière. Deux grands obftacles s'oppofaient à leur intelligence, la rivalité & la différence des religions. L'électeur palatin, *Fréderic*, était réformé; le duc de Bavière catholique. Cet électeur palatin fut un des plus malheureux princes de fon temps, & la caufe des longs malheurs de l'Allemagne.

Liberté germanique.

Jamais les idées de liberté n'avaient prévalu dans l'Europe que dans ces temps-là. La Hongrie, la Bohème & l'Autriche même étaient auffi jaloufes que les Anglais de leurs priviléges. Cet efprit dominait en Allemagne depuis les derniers temps de *Charles-Quint*. L'exemple des fept Provinces-Unies était fans ceffe préfent à des peuples qui prétendaient avoir les mêmes droits, & qui croyaient avoir plus de force que la Hollande.

Quand l'empereur *Mathias* fit élire, en 1618, fon coufin, *Ferdinand de Gratz*, roi défigné de Hongrie & de Bohème; quand il lui fit céder l'Autriche par les autres archiducs, la Hongrie, la Bohème, l'Autriche fe plaignirent également qu'on n'eût pas affez d'égard au droit des états. La religion entra dans les

griefs des Bohémiens, & alors la fureur fut extrême. Les proteſtans voulurent rétablir des temples que les catholiques avaient fait abattre. Le conſeil d'Etat de *Mathias* & de *Ferdinand* ſe déclara contre les proteſtans ; ceux-ci entrèrent dans la chambre du conſeil, & précipitèrent de la ſalle dans la rue trois principaux magiſtrats. Cet emportement ne caractériſe que la violence du peuple, violence toujours plus grande que les tyrannies dont il ſe plaint ; mais ce qu'il y eut de plus étrange, c'eſt que les révoltés prétendirent par un manifeſte qu'ils n'avaient fait que ſuivre les lois, & qu'ils avaient le droit de jeter par les fenêtres des conſeillers qui les opprimaient. L'Autriche prit le parti de la Bohème, & ce fut parmi ces troubles que *Ferdinand de Gratz* fut élu empereur.

Guerre de trente ans. Sa nouvelle dignité n'en impoſa point aux proteſtans de Bohème, qui étaient alors très-redoutables : ils ſe crurent en droit de deſtituer le roi qu'ils avaient élu, & ils offrirent leur couronne à l'électeur palatin,
19 novembre 1620. gendre du roi d'Angleterre, *Jacques I.* Il accepta ce trône, ſans avoir aſſez de force pour s'y maintenir. Son parent, *Maximilien de Bavière*, avec les troupes impériales & les ſiennes, lui fit perdre à la bataille de Prague & ſa couronne & ſon palatinat.

Cette journée fut le commencement d'un carnage de trente années. La victoire de Prague décida pour quelque temps l'ancienne querelle des princes de l'Empire & de l'empereur : elle rendit *Ferdinand II*
1621. deſpotique. Il mit l'électeur palatin au ban de l'Empire, par un ſimple arrêt de ſon conſeil aulique, & proſcrivit tous les princes & tous les ſeigneurs de

ſon parti, au mépris des capitulations impériales, qui ne pouvaient être un frein que pour les faibles.

L'électeur palatin fuyait en Siléſie, en Danemarck, en Hollande, en Angleterre, en France; il fut au nombre des princes malheureux à qui la fortune manqua toujours, privé de toutes les reſſources ſur leſquelles il devait compter. Il ne fut point ſecouru par ſon beau-père, le roi d'Angleterre, qui ſe refuſa aux cris de ſa nation, aux ſollicitations de ſon gendre & aux intérêts du parti proteſtant, dont il pouvait être le chef; il ne fut point aidé par *Louis XIII*, malgré l'intérêt viſible qu'avait ce prince à empêcher les princes d'Allemagne d'être opprimés. *Louis XIII* n'était point alors gouverné par le cardinal de *Richelieu*. Il ne reſta bientôt à la maiſon palatine, & à l'union proteſtante d'Allemagne, d'autres ſecours que deux guerriers qui avaient chacun une petite armée vagabonde, comme les *Condottieri* d'Italie: l'un était un prince de Brunſvick, qui n'avait pour tout Etat que l'adminiſtration ou l'uſurpation de l'évêché d'Halberſtad; il s'intitulait *ami de* DIEU, *& ennemi des prêtres*, & méritait ce dernier titre, puiſqu'il ne ſubſiſtait que du pillage des égliſes: l'autre, ſoutien de ce parti alors ruiné, était un aventurier, bâtard de la maiſon de Mansfeld, auſſi digne du titre d'*ennemi des prêtres* que le prince de Brunſvick. Ces deux ſecours pouvaient bien ſervir à déſoler une partie de l'Allemagne, mais non pas à rétablir le palatin & l'équilibre des princes.

Malheurs de l'électeur palatin.

Deux princes declarent la guerre à tous les prêtres.

L'empereur, affermi alors en Allemagne, aſſemble une diète à Ratiſbonne, dans laquelle il déclare que *l'électeur palatin s'étant rendu criminel de lèſe-majeſté*, 1623.

Empereur abſolu.

ses Etats, ses biens, ses dignités sont dévolus au domaine impérial; mais que ne voulant pas diminuer le nombre des électeurs, il veut, commande & ordonne que Maximilien de Bavière soit investi de l'électorat palatin. Il donna en effet cette investiture du haut du trône, & son vice-chancelier prononça que l'empereur conférait cette dignité de *sa pleine puissance.*

Dévastion de l'Allemagne.

La ligue protestante, près d'être écrasée, fit de nouveaux efforts pour prévenir sa ruine entière. Elle mit à sa tête le roi de Danemarck, *Christiern IV.* L'Angleterre fournit quelque argent; mais ni l'argent des Anglais, ni les troupes de Danemarck, ni *Brunsvick*, ni *Mansfeld*, ne prévalurent contre l'empereur, & ne servirent qu'à dévaster l'Allemagne. *Ferdinand II* triomphait de tout par les mains de ses deux généraux, le duc de *Valstein* & le comte *Tilly*. Le roi de Danemarck était toujours battu à la tête de ses armées, & *Ferdinand*, sans sortir de sa maison, était victorieux & tout-puissant.

L'Italie esclave.

Il mettait au ban de l'Empire le duc de *Meckelbourg*, l'un des chefs de l'union protestante, & donnait ce duché à *Valstein* son général. Il proscrivait de même le duc *Charles de Mantoue*, pour s'être mis en possession, sans ses ordres, de son pays qui lui appartenait par les droits du sang. Les troupes impériales surprirent & saccagèrent Mantoue; elles répandirent la terreur en Italie. Il commençait à resserrer cette ancienne chaîne qui avait lié l'Italie à l'Empire, & qui était relâchée depuis si long-temps. Cent cinquante mille soldats, qui vivaient à discrétion dans l'Allemagne, rendaient sa puissance absolue. Cette puissance s'exerçait alors sur un peuple bien

malheureux; on en peut juger par la monnaie, dont la valeur numéraire était alors quatre fois au-dessus de la valeur ancienne, & qui était encore altérée. Le duc de *Valstein* disait publiquement que le temps était venu de réduire les électeurs à la condition des ducs & pairs de France, & les évêques à la qualité de chapelains de l'empereur. C'est ce même *Valstein* qui voulut depuis se rendre indépendant, & qui ne voulait asservir ses supérieurs que pour s'élever sur eux.

Ferdinand II se croit arbitre de l'Europe.

L'usage que *Ferdinand II* fesait de son bonheur & de sa puissance, fut ce qui détruisit l'un & l'autre. Il voulut se mêler en maître des affaires de la Suède & de la Pologne, & prendre parti contre le jeune *Gustave-Adolphe*, qui soutenait alors ses prétentions contre le roi de Pologne, *Sigismond*, son parent. Ainsi ce fut lui-même qui, en forçant ce prince à venir en Allemagne, prépara sa propre ruine. Il hâta encore son malheur, en réduisant les princes protestans au désespoir.

Ferdinand II se crut avec raison assez puissant pour casser la paix de Passau, faite par *Charles-Quint*, pour ordonner de sa seule autorité à tous les princes, à tous les seigneurs, de rendre les évêchés & les bénéfices dont ils s'étaient emparés. Cet édit est encore 1629.
plus fort que celui de la révocation de l'édit de Nantes, qui a fait tant de bruit sous *Louis XIV*. Ces deux entreprises semblables ont eu des succès bien différens. *Gustave-Adolphe*, appelé alors par les princes protestans que le roi de Danemarck n'osait plus secourir, vint les venger en se vengeant lui-même.

L'empereur voulait rétablir l'Eglise pour en être

Tout s'unit contre *Ferdinand II.* le maître ; & le cardinal de *Richelieu* se déclara contre lui. Rome même le traversa. La crainte de sa puissance était plus forte que l'intérêt de la religion. Il n'était pas plus extraordinaire que le ministre du roi très-chrétien, & la cour de Rome même soutinssent le parti protestant contre un empereur redoutable, qu'il ne l'avait été de voir *François I* & *Henri II* ligués avec les Turcs contre *Charles-Quint*. C'est la plus forte démonstration que la religion se tait quand l'intérêt parle.

Le grand *Gustave* en Allemagne. On aime à attribuer toutes les grandes choses à un seul homme, quand il en a fait quelques-unes. C'est un préjugé fort commun en France, que le cardinal de *Richelieu* attira les armes de *Gustave-Adolphe* en Allemagne, & prépara seul cette révolution ; mais il est évident qu'il ne fit autre chose que profiter des conjectures. *Ferdinand II* avait en effet déclaré la guerre à *Gustave ;* il voulait lui enlever la Livonie, dont ce jeune conquérant s'était emparé ; il soutenait contre lui *Sigismond*, son compétiteur au royaume de Suède ; il lui refusait le titre de roi. L'intérêt, la vengeance & la fierté appelaient *Gustave* en Allemagne; & quand même, lorsqu'il fut en Poméranie, le ministère de France ne l'eût pas assisté de quelque argent, il n'en aurait pas moins tenté la fortune des armes dans une guerre déjà commencée.

1631. Il était vainqueur en Poméranie, quand la France fit son traité avec lui. Trois cents mille francs une fois payés, & neuf cents mille par an qu'on lui donna, n'étaient ni un objet important, ni un grand effort de politique, ni un secours suffisant. *Gustave-Adolphe* fit tout par lui-même. Arrivé en Allemagne

Succès de *Gustave.*

avec moins de quinze mille hommes, il en eut bientôt près de quarante mille, en recrutant dans le pays qui les nourrissait, en fesant servir l'Allemagne même à ses conquêtes en Allemagne. Il force l'électeur de Brandebourg à lui assurer la forteresse de Spandau & tous les passages; il force l'électeur de Saxe à lui donner ses propres troupes à commander.

L'armée impériale commandée par *Tilly* est entièrement défaite aux portes de Leipsick. Tout se soumet à lui des bords de l'Elbe à ceux du Rhin. Il rétablit tout d'un coup le duc de Meckelbourg dans ses Etats, à un bout de l'Allemagne; & il est déjà à l'autre bout, dans le Palatinat, après avoir pris Maïence.

Bataille de Leipsick, 17 septembre 1631.

L'empereur immobile dans Vienne, tombé, en moins d'une campagne, de ce haut degré de grandeur qui avait paru si redoutable, est réduit à demander au pape *Urbain VIII* de l'argent & des troupes : on lui refusa l'un & l'autre. Il veut engager la cour de Rome à publier une croisade contre *Gustave*. Le saint-père promet un jubilé au lieu de croisade. *Gustave* traverse en victorieux toute l'Allemagne; il amène dans Munich l'électeur palatin, qui eut du moins la consolation d'entrer dans le palais de celui qui l'avait dépossédé. Cet électeur allait être rétabli dans son palatinat, & même dans le royaume de Bohème, par les mains du conquérant, lorsqu'à la seconde bataille auprès de Leipsick, dans les plaines de Lutzen, *Gustave* fut tué au milieu de sa victoire. Cette mort fut fatale au palatin, qui étant alors malade, & croyant être sans ressource, termina sa malheureuse vie.

Le pape bien aise.

Gustave né, 6 novembre 1631.

Si l'on demande comment autrefois des essaims venus du Nord conquirent l'empire romain, qu'on voie ce que *Gustave* a fait, en deux ans, contre des peuples plus belliqueux que n'était alors cet empire, & l'on ne sera point étonné.

Suédois toujours vainqueurs.

C'est un événement bien digne d'attention, que ni la mort de *Gustave*, ni la minorité de sa fille *Christine*, reine de Suède, ni la sanglante défaite des Suédois à Nortlingue, ne nuisit point à la conquête. Ce fut alors que le ministère de France joua en effet le rôle principal : il fit la loi aux Suédois, & aux princes protestans d'Allemagne, en les soutenant ; & ce fut ce qui valut depuis l'Alsace au roi de France, aux dépens de la maison d'Autriche.

Gustave-Adolphe avait laissé après lui de très-grands généraux qu'il avait formés : c'est ce qui est arrivé à presque tous les conquérans. Ils furent secondés par un héros de la maison de Saxe, *Bernard de Veimar*, descendant de l'ancienne branche électorale dépossédée par *Charles-Quint*, & respirant encore la haine contre la maison d'Autriche. Ce prince n'avait pour tout bien qu'une petite armée qu'il avait levée dans ces temps de trouble, formée & aguerrie par lui, & dont la solde était au bout de leurs épées. La France payait cette armée, & payait alors les Suédois. L'empereur, qui ne sortait point de son cabinet, n'avait plus de grand général à leur opposer. Il s'était défait lui-même du seul homme qui pouvait rétablir ses armes & son trône ; il craignit que ce fameux duc de *Valstein*, auquel il avait donné un pouvoir sans bornes sur ses armées, ne se servît

Valstein assassiné, le 3 fevrier 1634.

contre lui de ce pouvoir dangereux. Il fit assassiner ce général qui voulait être indépendant.

C'est ainsi que *Ferdinand I* s'était défait par un assassinat du cardinal *Martinusius*, trop puissant en Hongrie, & que *Henri III* avait fait périr le cardinal & le duc de *Guise*.

Si *Ferdinand II* avait commandé lui-même ses armées, comme il le devait dans ces conjectures critiques, il n'eût point eu besoin de recourir à cette vengeance des faibles, qu'il crut nécessaire, & qui ne le rendit pas plus heureux.

Jamais l'Allemagne ne fut plus humiliée que dans ce temps : un chancelier suédois y dominait & y tenait sous sa main tous les princes protestans. Ce chancelier *Oxenstiern*, animé d'abord de l'esprit de *Gustave-Adolphe*, son maître, ne voulait point que les Français partageassent le fruit des conquêtes de *Gustave;* mais, après la bataille de Nortlingue, il fut obligé de prier le ministre français de daigner s'emparer de l'Alsace, sous le titre de protecteur. Le cardinal de *Richelieu* promit l'Alsace à *Bernard de Veimar*, & fit ce qu'il put pour l'assurer à la France. Jusque-là ce ministre avait temporisé & agi sous main ; mais alors il éclata. Il déclara la guerre aux deux branches de la maison d'Autriche, affaiblies toutes les deux en Espagne & dans l'Empire. C'est-là le fort de cette guerre de trente années. La France, la Suède, la Hollande, la Savoie attaquaient à la fois la maison d'Autriche, & le vrai systême de *Henri IV* était suivi.

Oxenstiern.

Veimar.

Ferdinand II mourut dans ces tristes circonstances, à l'âge de cinquante-neuf ans, après dix-huit ans d'un règne toujours troublé par des guerres intestines

Mort de *Ferdinand II.* 15 fevrier 1637.

& étrangères, n'ayant jamais combattu que de son cabinet. Il fut très-malheureux, puisque dans ses succès il se crut obligé d'être sanguinaire, & qu'il fallut soutenir ensuite de grands revers. L'Allemagne était plus malheureuse que lui ; ravagée tour à tour par elle-même, par les Suédois & les Français, éprouvant la famine, la disette, & plongée dans la barbarie, suite inévitable d'une guerre si longue & si malheureuse.

Ferdinand II a été loué comme un grand empereur, & l'Allemagne ne fut jamais plus à plaindre que sous son gouvernement; elle avait été heureuse sous ce *Rodolphe II* qu'on méprise.

Ferdinand III. *Ferdinand II* laissa l'Empire à son fils, *Ferdinand III*, déjà élu roi des Romains; mais il ne lui laissa qu'un empire déchiré, dont la France & la Suède partagèrent les dépouilles.

Sous le règne de *Ferdinand III* la puissance autrichienne déclina toujours. Les Suédois établis dans l'Allemagne n'en sortirent plus ; la France, jointe à eux, soutenait toujours le parti protestant de son argent & de ses armes ; & quoiqu'elle fût elle-même embarrassée dans une guerre d'abord malheureuse contre l'Espagne, quoique le ministère eût souvent des conspirations ou des guerres civiles à étouffer, cependant elle triompha de l'Empire, comme un homme blessé terrasse avec du secours un ennemi plus blessé que lui.

Veimar. Le duc *Bernard de Veimar*, descendant de l'infortuné duc de Saxe dépossédé par *Charles-Quint*, vengea sur l'Autriche les malheurs de sa race. Il avait été l'un des généraux de *Gustave*, & il n'y eut pas un seul de ces généraux qui depuis sa mort ne soutînt la gloire

de la Suède. Le duc de *Veimar* fut le plus fatal de tous à l'empereur. Il avait commencé, à la vérité, par perdre la grande bataille de Nortlingue; mais ayant depuis raſſemblé avec l'argent de la France une armée qui ne reconnaiſſait que lui, il gagna quatre batailles, en moins de quatre mois, contre les Impériaux. Il comptait ſe faire une ſouveraineté le long du Rhin. La France même lui garantiſſait par ſon traité la poſſeſſion de l'Alſace.

Ce nouveau conquérant mourut à trente-cinq ans, & légua ſon armée à ſes frères, comme on légue ſon patrimoine; mais la France, qui avait plus d'argent que les frères du duc de *Veimar*, acheta l'armée, & continua les conquêtes pour elle. Le maréchal de *Guébriant*, le vicomte de *Turenne*, & le duc d'*Enghien*, depuis le grand *Condé*, achevèrent ce que le duc de *Veimar* avait commencé. Les généraux ſuédois, *Bannier* & *Torſtenſon*, preſſaient l'Autriche d'un côté, tandis que *Turenne* & *Condé* l'attaquaient de l'autre. 1639.

Ferdinand III, fatigué de tant de ſecouſſes, fut obligé de conclure enfin la paix de Veſtphalie. Les Suédois & les Français furent par ce fameux traité les légiſlateurs de l'Allemagne dans la politique & dans la religion. La querelle des empereurs & des princes de l'Empire, qui durait depuis ſept cents ans, fut enfin terminée. L'Allemagne fut une grande ariſtocratie compoſée d'un roi, des électeurs, des princes & des villes impériales. Il fallut que l'Allemagne épuiſée payât encore cinq millions de rixdalers aux Suédois, qui l'avaient dévaſtée & pacifiée. Les rois de Suède devinrent princes de l'Empire, en ſe Paix de Veſtphalie.

fesant céder la plus belle partie de la Poméranie, Stetin, Visfmar, Rugen, Verden, Brème & des territoires considérables. Le roi de France devint landgrave d'Alface, fans être prince de l'Empire.

La maifon palatine fut enfin rétablie dans fes droits, excepté dans le haut Palatinat, qui demeura à la branche de Bavière. Les prétentions des moindres gentilshommes furent difcutées devant les plénipotentiaires, comme dans une cour fuprême de juftice. Il y eut cent quarante reftitutions d'ordonnées, & qui furent faites. Les trois religions, la romaine, la luthérienne & la calvinifte, furent également autorifées. La chambre impériale fut compofée de vingt-quatre membres proteftans, & de vingt-fix catholiques, & l'empereur fut obligé de recevoir fix proteftans jufque dans fon confeil aulique à Vienne.

Etat de l'Allemagne.

L'Allemagne fans cette paix ferait devenue ce qu'elle était fous les defcendans de *Charlemagne*, un pays prefque fauvage. Les villes étaient ruinées de la Siléfie jufqu'au Rhin, les campagnes en friche, les villages déferts : la ville de Magdebourg, réduite en cendres par le général impérial *Tilly*, n'était point rebâtie : le commerce d'Augsbourg & de Nuremberg avait péri. Il ne reftait guère de manufactures que celles de fer & d'acier : l'argent était d'une rareté extrême; toutes les commodités de la vie ignorées; les mœurs fe reffentaient de la dureté que trente ans de guerre avaient mife dans tous les efprits. Il a fallu un fiècle entier pour donner à l'Allemagne tout ce qui lui manquait. Les réfugiés de France ont commencé à y porter cette réforme, & c'eft de tous les pays celui qui a retiré le plus d'avantage

de la révocation de l'édit de Nantes. Tout le reste s'est fait de soi-même & avec le temps. Les arts se communiquent toujours de proche en proche; & enfin l'Allemagne est devenue aussi florissante que l'était l'Italie au seizième siècle, lorsque tant de princes entretenaient à l'envi dans leurs cours la magnificence & la politesse.

CHAPITRE CLXXIX.

De l'Angleterre jusqu'à l'année 1641.

Décadence passagère de l'Angleterre.

SI l'Espagne s'affaiblit par *Philippe II*, si la France tomba dans la décadence & dans le trouble après *Henri IV*, jusqu'aux grands succès du cardinal de *Richelieu*, l'Angleterre déchut long-temps depuis le règne d'*Elisabeth*. Son successeur, *Jacques I*, devait avoir plus d'influence qu'elle dans l'Europe, puisqu'il joignait à la couronne d'Angleterre celle d'Ecosse; & cependant son règne fut bien moins glorieux.

Il est à remarquer que les lois de la succession au trône n'avaient pas, en Angleterre, cette sanction & cette force incontestable qu'elles ont en France & en Espagne. On compte pour un des droits de *Jacques* le testament d'*Elisabeth*, qui l'appelait à la couronne; & *Jacques* avait craint de n'être pas nommé dans le testament d'une reine respectée, dont les dernières volontés auraient pu diriger la nation. 1603.

Malgré ce qu'il devait au testament d'*Elisabeth*, il ne porta point le deuil de la meurtrière de sa mère.

Dès qu'il fut reconnu roi, il crut l'être de droit divin; il se fesait traiter, par cette raison, de *sacrée majesté*. Ce fut-là le premier fondement du mécontentement de la nation, & des malheurs inouis de son fils & de sa postérité.

Conspiration des poudres.

Dans le temps paisible des premières années de son règne, il se forma la plus horrible conspiration qui soit jamais entrée dans l'esprit humain : tous les autres complots qu'ont produits la vengeance, la politique, la barbarie des guerres civiles, le fanatisme même, n'approchent pas de l'atrocité de la conjuration des poudres. Les catholiques romains d'Angleterre s'étaient attendus à des condescendances que le roi n'eut point pour eux; quelques-uns, possédés plus que les autres de cette fureur de parti, & de cette mélancolie sombre qui détermine aux grands crimes, résolurent de faire régner leur religion en Angleterre, en exterminant d'un seul coup le roi, la famille royale & tous les pairs du royaume. Un *Perci*, de la maison de Northumberland, un *Catesbi*, & plusieurs autres, conçurent l'idée de mettre trente-six tonneaux de poudre sous la chambre où le roi devait haranguer son parlement. Jamais crime ne fut d'une exécution plus facile, & jamais succès ne parut plus assuré. Personne ne pouvait soupçonner une entreprise si inouie; aucun empêchement n'y pouvait mettre obstacle. Les trente-six barils de poudre, achetés en Hollande, en divers temps, étaient déjà placés sous les solives de la chambre, dans une cave de charbon louée depuis plusieurs mois par *Perci*. On n'attendait que le jour de l'assemblée;

Février 1605.

il

il n'y aurait eu à craindre que le remords de quelque conjuré ; mais les jésuites *Garnet* & *Oldecorne*, auxquels ils s'étaient confessés, avaient écarté les remords. *Perci*, qui allait sans pitié faire périr la noblesse & le roi, eut pitié d'un de ses amis, nommé *Monteagle*, pair du royaume ; & ce seul mouvement d'humanité fit avorter l'entreprise. Il écrivit par une main étrangère à ce pair : *Si vous aimez votre vie, n'assistez point à l'ouverture du parlement ;* DIEU *& les hommes concourent à punir la perversité du temps : le danger sera passé en aussi peu de temps que vous en mettrez à brûler cette lettre.*

Perci, dans sa sécurité, ne croyait pas possible qu'on devinât que le parlement entier devait périr par un amas de poudre : cependant, la lettre ayant été lue dans le conseil du roi, & personne n'ayant pu conjecturer la nature du complot, dont il n'y avait pas le moindre indice, le roi, réfléchissant sur le peu de temps que le danger devait durer, imagina précisément quel était le dessein des conjurés. On va par son ordre, la nuit même qui précédait le jour de l'assemblée, visiter les caves sous la salle : on trouve un homme à la porte, avec une mèche, & un cheval qui l'attendait : on trouve les trente-six tonneaux.

Perci & les chefs, au premier avis de la découverte, eurent encore le temps de rassembler cent cavaliers catholiques, & vendirent chèrement leurs vies. Huit conjurés seulement furent pris & exécutés. Les deux jésuites périrent du même supplice. Le roi soutint publiquement qu'ils avaient été légitimement condamnés : leur ordre les soutint innocens, & en fit

Jésuites exécutés.

des martyrs. Tel était l'esprit du temps dans tous les pays où les querelles de la religion aveuglaient & pervertissaient les hommes.

Cependant la conspiration des poudres fut le seul grand exemple d'atrocité que les Anglais donnèrent au monde, sous le règne de *Jacques I.* Loin d'être persécuteur, il embrassait ouvertement le tolérantisme ; il censura vivement les presbytériens, qui enseignaient alors que l'enfer est nécessairement le partage de tout catholique romain.

Son règne fut une paix de vingt-deux années : le commerce florissait ; la nation vivait dans l'abondance. Ce règne fut pourtant méprisé au dehors & au dedans ; il le fut au dehors, parce qu'étant à la tête du parti protestant en Europe, il ne le soutint pas contre le parti catholique dans la grande crise de la guerre de Bohème, & que *Jacques* abandonna son gendre l'électeur palatin ; négociant quand il fallait combattre ; trompé à la fois par la cour de Vienne & par celle de Madrid ; envoyant toujours de célèbres ambassades, & n'ayant jamais d'alliés.

Jacques sans crédit.

Son peu de crédit chez les nations étrangères contribua beaucoup à le priver de celui qu'il devait avoir chez lui. Son autorité en Angleterre éprouva un grand déchet par le creuset où il la mit lui-même, en voulant lui donner trop de poids & trop d'éclat, ne cessant de dire à son parlement que DIEU l'avait fait maître absolu, que tous leurs privilèges n'étaient que des concessions de la bonté des rois. Par-là il excita les parlemens à examiner les bornes de l'autorité royale & l'étendue des droits de la

nation. On chercha dès-lors à poſer des limites qu'on ne connaiſſait pas bien encore.

L'éloquence du roi ne ſervit qu'à lui attirer des critiques ſévères : on ne rendit pas à ſon érudition toute la juſtice qu'il croyait mériter. *Henri IV* ne l'appelait jamais que *Maître Jacques*, & ſes ſujets ne lui donnaient pas des titres plus flatteurs : auſſi il diſait à ſon parlement : *Je vous ai joué de la flûte, & vous n'avez point danſé ; je vous ai chanté des lamentations, & vous n'avez point été attendris.* Mettant ainſi ſes droits en compromis par de vains diſcours mal reçus, il n'obtint preſque jamais l'argent qu'il demandait. Ses libéralités & ſon indigence l'obligèrent, comme pluſieurs autres princes, de vendre des dignités & des titres que la vanité paie toujours chèrement. Il créa deux cents chevaliers baronnets héréditaires ; ce faible honneur fut payé deux mille livres ſterling par chacun d'eux. Toute la prérogative de ces baronnets conſiſtait à paſſer devant les chevaliers : ni les uns ni les autres n'entraient dans la chambre des pairs ; & le reſte de la nation fit peu de cas de cette diſtinction nouvelle.

Ce qui aliéna ſurtout les Anglais de lui, ce fut ſon abandonnement à ſes favoris. *Louis XIII*, *Philippe III* & *Jacques* avaient en même temps le même faible ; &, tandis que *Louis XIII* était abſolument gouverné par *Cadenet*, créé duc de *Luines*, *Philippe III* par *Sandoval*, fait duc de *Lerme*, *Jacques* l'était par un écoſſais, nommé *Carr*, qu'il fit comte de *Sommerſet* ; & depuis il quitta ce favori pour *George Villiers*, comme une femme abandonne un amant pour un autre. Favoris gouvernent l'Europe.

Ce *George Villiers* eſt ce même *Buckingham*, fameux alors dans l'Europe par les agrémens de ſa figure,

par ſes galanteries & par ſes prétentions. Il fut le premier gentilhomme qui fut duc en Angleterre, ſans être parent ou allié des rois. C'était un de ces caprices de l'eſprit humain, qu'un roi théologien, écrivant ſur la controverſe, ſe livrât ſans réſerve à un héros de roman. *Buckingham* mit dans la tête du prince de Galles, qui fut depuis l'infortuné *Charles I*, d'aller déguiſé & ſans aucune ſuite faire l'amour, dans Madrid, à l'infante d'Eſpagne dont on ménageait alors le mariage avec ce jeune prince; s'offrant à lui ſervir d'écuyer dans ce voyage de chevalerie errante. *Jacques*, que l'on appelait le *Salomon d'Angleterre*, donna les mains à cette bizarre aventure, dans laquelle il haſardait la ſureté de ſon fils. Plus il fut obligé de ménager alors la branche d'Autriche, moins il put ſervir la cauſe proteſtante, & celle du palatin, ſon gendre.

Pour rendre l'aventure complète, le duc de *Buckingham*, amoureux de la ducheſſe d'*Olivarès*, outragea de paroles le duc, ſon mari, premier miniſtre, rompit le mariage avec l'infante & ramena le prince de Galles en Angleterre auſſi précipitamment qu'il en était parti. Il négocia auſſitôt le mariage de *Charles* avec *Henriette* fille de *Henri IV* & ſœur de *Louis XIII*; & quoiqu'il ſe laiſsât emporter en France à de plus grandes témérités qu'en Eſpagne, il réuſſit : mais *Jacques* ne regagna jamais dans ſa nation le crédit qu'il avait perdu. Ces prérogatives de la majeſté royale, qu'il mêlait dans tous ſes diſcours, & qu'il ne ſoutint point par ſes actions, firent naître une faction qui renverſa le trône, & en diſpoſa plus d'une fois après l'avoir

fouillé de fang. Cette faction fut celle des puritains, qui a fubfifté long-temps fous le nom de *Wighs*; & le parti oppofé, qui fut celui de l'Eglife anglicane & de l'autorité royale, a pris le nom de *Toris*. Ces animofités infpirèrent dès-lors à la nation un efprit de dureté, de violence & de trifteffe, qui étouffa le germe des fciences & des arts à peine développé.

Quelques génies, du temps d'*Elifabeth*, avaient défriché le champ de la littérature, toujours inculte jufqu'alors en Angleterre. *Shakefpeare*, & après lui *Ben-Johnfon* paraiffaient dégroffir le théâtre barbare de la nation. *Spenfer* avait reffufcité la poëfie épique. *François Bacon*, plus eftimable dans fes travaux littéraires que dans fa place de chancelier, ouvrait une carrière toute nouvelle à la philofophie. Les efprits fe poliffaient, s'éclairaient. Les difputes du clergé & les animofités entre le parti royal & le parlement ramenèrent la barbarie. Sciences & arts.

Les limites du pouvoir royal, des privilèges parlementaires, & des libertés de la nation, étaient difficiles à difcerner, tant en Angleterre qu'en Ecoffe. Celles des droits de l'épifcopat anglican & écoffais ne l'étaient pas moins. *Henri VIII* avait renverfé toutes les barrières; *Elifabeth* en trouva quelques-unes nouvellement pofées, qu'elle abaiffa & qu'elle releva avec dextérité. *Jacques I* difputa; il ne les abattit point, mais il prétendit qu'il fallait les abattre toutes; & la nation, avertie par lui, fe préparait à les défendre. *Charles I*, bientôt après fon avénement, voulut faire ce que fon père avait trop propofé & qu'il n'avait point fait. Querelles de religion. 1625 & fuiv.

Argent, autre querelle plus forte.

L'Angleterre était en possession, comme l'Allemagne, la Pologne, la Suède, le Danemarck, d'accorder à ses souverains les subsides, comme un don libre & volontaire. *Charles I* voulut secourir l'électeur palatin son beau-frère, & les protestans contre l'empereur. *Jacques*, son père, avait enfin entamé ce dessein, la dernière année de sa vie, lorsqu'il n'en était plus temps. Il fallait de l'argent pour envoyer des troupes dans le bas Palatinat; il en fallait pour les autres dépenses: ce n'est qu'avec ce métal qu'on est puissant, depuis qu'il est devenu le signe représentatif de toutes choses. Le roi en demandait comme une dette; le parlement n'en voulait accorder que comme un don gratuit; & avant de l'accorder, il voulait que le roi réformât des abus. Si l'on attendait dans chaque royaume que tous les abus fussent réformés pour avoir de quoi lever des troupes, on ne ferait jamais la guerre. *Charles I* était déterminé par sa sœur, la princesse palatine, à cet armement; c'était elle qui avait forcé le prince, son mari, à recevoir la couronne de Bohème, qui ensuite avait, pendant cinq ans entiers, sollicité le roi son père à la secourir, & qui enfin obtenait, par les inspirations du duc de *Buckingham*, un secours si long-temps différé. Le parlement ne donna qu'un très-léger subside. Il y avait quelques exemples en Angleterre de rois qui, ne voulant point assembler de parlement, & ayant besoin d'argent, en avaient extorqué des particuliers par voie d'emprunt. Le prêt était forcé: celui qui prêtait perdait d'ordinaire son argent, & celui qui ne prêtait pas était mis en prison. Ces moyens tyranniques avaient été mis en usage dans des occasions

où un roi affermi & armé pouvait exercer impunément quelques vexations. *Charles I* se servit de cette voie qu'il adoucit ; il emprunta quelques deniers, avec lesquels il eut une flotte & des soldats qui revinrent sans avoir rien fait.

Il fallut assembler un parlement nouveau. La chambre des communes, au lieu de secourir le roi, poursuivit son favori, le duc de *Buckingham*, dont la puissance & la fierté révoltaient la nation. *Charles*, loin de souffrir l'outrage qu'on lui fesait dans la personne de son ministre, fit mettre en prison deux membres de la chambre, des plus ardens à l'accuser. Cet acte de despotisme, qui violait les lois, ne fut pas soutenu ; & la faiblesse avec laquelle il relâcha les deux prisonniers enhardit contre lui les esprits, que la détention de ces deux membres avait irrités. Il mit en prison pour le même sujet un pair du royaume, & le relâcha de même. Ce n'était pas le moyen d'obtenir des subsides : aussi n'en eut-il point. Les emprunts forcés continuèrent. On logea des gens de guerre chez les bourgeois qui ne voulurent pas prêter, & cette conduite acheva d'aliéner tous les cœurs. Le duc de *Buckingham* augmenta le mécontentement général par son expédition infructueuse à la Rochelle. Un nouveau parlement fut convoqué ; mais c'était assembler des citoyens irrités : ils ne songeaient qu'à rétablir les droits de la nation & du parlement ; ils votèrent que la fameuse loi *Habeas corpus*, la gardienne de la liberté, ne devait jamais recevoir d'atteinte ; qu'aucune levée de deniers ne devait être faite que par acte du parlement, & que c'était violer la liberté & la propriété, de loger

1626. Parlement, autre querelle.

1627.

les gens de guerre chez les bourgeois. Le roi s'opiniâtrant toujours à foutenir fon autorité, & à demander de l'argent, affaibliffait l'une & n'obtenait point l'autre. On voulait toujours faire le procès au duc de *Buckingham.* Un fanatique, nommé *Felton*, comme on l'a déjà dit, rendu furieux par cette animofité générale, affaffina le premier miniftre dans fa propre maifon & au milieu de fes courtifans : ce coup fit voir quelle fureur commençait dès-lors à faifir la nation.

1628. Affaffinat.

Impôts, autre querelle.

Il y avait un petit droit fur l'importation & l'exportation des marchandifes, qu'on nommait *droit de tonnage & de pontage.* Le feu roi en avait toujours joui par acte du parlement, & *Charles* croyait n'avoir pas befoin d'un fecond acte. Trois marchands de Londres ayant refufé de payer cette petite taxe, les officiers de la douane faifirent leurs marchandifes. Un de ces trois marchands était membre de la chambre baffe. Cette chambre, ayant à foutenir à la fois fes libertés & celles du peuple, pourfuivit les commis du roi. Le roi irrité caffa le parlement, & fit emprifonner quatre membres de la chambre. Ce font-là les faibles & premiers principes qui bouleverfèrent tout l'Etat, & qui enfanglantèrent le trône.

Eglife d'Ecoffe, autre querelle.

A ces fources du malheur public fe joignit le torrent des diffentions eccléfiaftiques en Ecoffe. *Charles* voulut remplir les projets de fon père dans la religion comme dans l'Etat. L'épifcopat n'avait point été aboli en Ecoffe au temps de la réformation, avant *Marie Stuart ;* mais ces évêques proteftans étaient fubjugués par les presbytériens. Une république

de prêtres égaux entre eux gouvernait le peuple écoſſais. C'était le ſeul pays de la terre où les honneurs & les richeſſes ne rendaient pas les évêques puiſſans. La ſéance au parlement, les droits honorifiques, les revenus de leur ſiége leur étaient conſervés ; mais ils étaient paſteurs ſans troupeau, & pairs ſans crédit. Le parlement écoſſais, tout presbytérien, ne laiſſait ſubſiſter les évêques que pour les avilir. Les anciennes abbayes étaient entre les mains des ſéculiers, qui entraient au parlement en vertu de ce titre d'abbé. Peu à peu le nombre de ces abbés titulaires diminua. *Jacques I* rétablit l'épiſcopat dans tous ſes droits. Le roi d'Angleterre n'était pas reconnu chef de l'Egliſe en Ecoſſe ; mais étant né dans le pays, & prodiguant l'argent anglais, les penſions & les charges à pluſieurs membres, il était plus maître à Edimbourg qu'à Londres. Le rétabliſſement de l'épiſcopat n'empêcha pas l'aſſemblée presbytérienne de ſubſiſter. Ces deux corps ſe choquèrent toujours, & la république ſynodale l'emporta toujours ſur la monarchie épiſcopale. *Jacques*, qui regardait les évêques comme attachés au trône, & les calviniſtes presbytériens comme ennemis du trône, crut qu'il réunirait le peuple écoſſais aux évêques en feſant recevoir une liturgie nouvelle, qui était préciſément la liturgie anglicane. Il mourut avant d'accomplir ce deſſein que *Charles* ſon fils voulut exécuter.

La liturgie conſiſtait dans quelques formules de prières, dans quelques cérémonies, dans un ſurplis que les célébrans devaient porter à l'égliſe. A peine l'évêque d'Edimbourg eut fait lecture dans l'égliſe

Liturgie, autre querelle.

des canons qui établiſſaient ces uſages indifférens, que le peuple s'éleva contre lui en fureur, & lui jeta des pierres. La ſédition paſſa de ville en ville. Les presbytériens firent une ligue, comme s'il s'était agi du renverſement de toutes les lois divines & humaines. D'un côté, cette paſſion ſi naturelle aux grands de ſoutenir leurs entrepriſes, & de l'autre, la fureur populaire, excitèrent une guerre civile en Ecoſſe.

Le cardinal de *Richelieu* fomente toutes les querelles.

On ne ſut pas alors ce qui la fomentait, & ce qui prépara la fin tragique de *Charles;* c'était le cardinal de *Richelieu.* Ce miniſtre-roi, voulant empêcher *Marie de Médicis* de trouver un aſile en Angleterre chez ſa fille, & engager *Charles* dans les intérêts de la France, eſſuya du monarque anglais, plus fier que politique, des refus qui l'aigrirent. On lit dans une lettre du cardinal au comte d'*Eſtrades*, alors envoyé en Angleterre, ces propres mots bien remarquables, que nous avons déjà rapportés : *Le roi &*
1637. *la reine d'Angleterre ſe repentiront, avant qu'il ſoit un an, d'avoir négligé mes offres; on connaîtra bientôt qu'on ne doit pas me mépriſer.*

Il envoie un prêtre pour faire révolter l'Ecoſſe.

Il avait parmi ſes ſecrétaires un prêtre irlandais, qu'il envoya à Londres & à Edimbourg ſemer la diſcorde avec de l'argent parmi les puritains; & la lettre au comte d'*Eſtrades* eſt encore un monument de cette manœuvre. Si l'on ouvrait toutes les archives, on y verrait toujours la religion immolée à l'intérêt & à la vengeance.

Les Ecoſſais armèrent. *Charles* eut recours au clergé anglican, & même aux catholiques d'Angleterre, qui tous haïſſaient également les puritains. Ils ne

lui fournirent de l'argent que parce que c'était une guerre de religion ; & il eut même jufqu'à vingt mille hommes pour quelques mois. Ces vingt mille hommes ne lui fervirent guère qu'à négocier ; & quand la plus grande partie de cette armée fut diffipée, faute de paye, les négociations devinrent plus difficiles. Il fallut donc fe réfoudre encore à la guerre. 1638 & fuiv.
On trouve peu d'exemples dans l'hiftoire d'une grandeur d'ame pareille à celle des feigneurs qui compofaient le confeil fecret du roi : ils lui facrifièrent tous une grande partie de leurs biens. Le célèbre *Laud*, archevêque de Cantorbéri, le marquis *Hamilton*, furtout, fe fignalèrent dans cette générofité ; & le fameux comte de *Straffort* donna feul vingt mille livres fterling ; mais ces libéralités n'étant pas à beaucoup près fuffifantes, le roi fut encore obligé de convoquer un parlement.

Nouveaux troubles.

La chambre des communes ne regardait pas les Ecoffais comme des ennemis, mais comme des frères qui lui enfeignaient à défendre fes priviléges. Le roi ne recueillit d'elle que des plaintes amères contre tous les moyens dont il fe fervait pour avoir des fecours qu'elle lui refufait. Tous les droits que le roi s'était arrogés furent déclarés abufifs : impôt de tonnage & pontage, impôt de marine, vente de priviléges exclufifs à des marchands, logement de foldats par billets chez les bourgeois, enfin tout ce qui gênait la liberté publique. On fe plaignit furtout d'une cour de juftice nommée la *Chambre étoilée*, dont les arrêts avaient condamné trop févèrement plufieurs citoyens. *Charles* caffa ce nouveau parlement, & aggrava ainfi les griefs de la nation.

Roi opiniâtre; heureux, il eût été appelé ferme.

Il semblait que *Charles* prît à tâche de révolter tous les esprits; car, au lieu de ménager la ville de Londres dans des circonstances si délicates, il lui fit intenter un procès devant la *Chambre étoilée*, pour quelques terres en Irlande, & la fit condamner à une amende considérable. Il continua à exiger toutes les taxes contre lesquelles le parlement s'était récrié. Un roi despotique, qui en aurait usé ainsi, aurait révolté ses sujets; à plus forte raison, un roi d'une monarchie limitée. Mal secouru par les Anglais, secrètement inquiété par les intrigues du cardinal de *Richelieu*, il ne put empêcher l'armée des puritains écossais de pénétrer jusqu'à Newcastle. Ayant ainsi
1640. préparé ses malheurs, il convoqua enfin le parlement qui acheva sa ruine.

Requêtes pour faire la guerre civile.

Cette assemblé commença, comme toutes les autres, par lui demander la réparation des griefs, abolition de la *Chambre étoilée*, suppression des impôts arbitraires, & particulièrement de celui de la marine; enfin elle voulut que le parlement fût convoqué tous les trois ans. *Charles* ne pouvant plus résister accorda tout. Il crut regagner son autorité en pliant, & il se trompa. Il comptait que son parlement l'aiderait à se venger des Ecossais qui avaient fait une irruption en Angleterre; & ce même parlement leur fit présent de trois cents mille livres sterling, pour les récompenser de la guerre civile. Il se flattait d'abaisser en Angleterre le parti des puritains, & presque toute la chambre des communes était puritaine. Il aimait tendrement le comte de *Strafford*, dévoué si généreusement à son service; & la chambre des communes, pour ce dévouement même, accusa

Strafford de haute trahifon. On lui imputa quelques malverfations inévitables dans ces temps de troubles, mais commifes toutes pour le fervice du roi, & furtout effacées par la grandeur d'ame avec laquelle il l'avait fecouru. Les pairs le condamnèrent; il fallait le confentement du roi pour l'exécution. Le peuple féroce demandait ce fang à grands cris. *Strafford* pouffa la vertu jufqu'à fupplier lui-même le roi de confentir à fa mort; & le roi pouffa la faibleffe jufqu'à 1641.
figner cet acte fatal, qui apprit aux Anglais à répandre un fang plus précieux. On ne voit point dans les grands hommes de *Plutarque* une telle magnanimité dans un citoyen, ni une telle faibleffe dans un monarque.

CHAPITRE CLXXX.

Des malheurs & de la mort de Charles I.

Caractère des troubles d'Angleterre.

L'ANGLETERRE, l'Ecoffe & l'Irlande étaient alors partagées en factions violentes, ainfi que l'était la France; mais celles de la France n'étaient que des cabales de princes & de feigneurs contre un premier miniftre qui les écrafait; & les partis qui divifaient le royaume de *Charles I* étaient des convulfions générales dans tous les efprits, une ardeur violente & réfléchie de changer la conftitution de l'Etat, un deffein mal conçu chez les royaliftes d'établir le pouvoir defpotique, la fureur de la liberté dans la nation, la foif de l'autorité dans la chambre des communes, le défir vague dans les évêques

d'écraſer le parti calviniſte-puritain, le projet formé chez les puritains d'humilier les évêques, & enfin le plan ſuivi & caché de ceux qu'on appelait *indépendans*, qui conſiſtait à ſe ſervir des fautes de tous les autres pour devenir leurs maîtres.

Octob. 1641. Maſſacres catholiques en Irlande. Au milieu de tous ces troubles, les catholiques d'Irlande crurent avoir trouvé enfin le temps de ſecouer le joug de l'Angleterre. La religion & la liberté, ces deux ſources des plus grandes actions, les précipitèrent dans une entrepriſe horrible, dont il n'y a d'exemple que dans la Saint-Barthelemi. Il complotèrent d'aſſaſſiner tous les proteſtans de leur île, & en effet ils en égorgèrent plus de quarante mille. Ce maſſacre n'a pas dans l'hiſtoire des crimes la même célébrité que la Saint-Barthelemi; il fut pourtant auſſi général & auſſi diſtingué par toutes les horreurs qui peuvent ſignaler un tel fanatiſme. Mais cette dernière conſpiration de la moitié d'un peuple contre l'autre, pour cauſe de religion, ſe feſait dans une île alors peu connue des autres nations; elle ne fut point autoriſée par des perſonnages auſſi conſidérables qu'une *Catherine de Médicis*, un roi de France, un duc de *Guiſe*: les victimes immolées n'étaient pas auſſi illuſtres, quoiqu'auſſi nombreuſes. La ſcène ne fut pas moins ſouillée de ſang; mais le théâtre n'attirait pas les yeux de l'Europe. Tout retentit encore des fureurs de la Saint-Barthelemi, & les maſſacres d'Irlande ſont preſque oubliés.

Maſſacres religieux, ſource de dépopulation. Si on comptait les meurtres que le fanatiſme a commis depuis les querelles d'*Athanaſe* & d'*Arius* juſqu'à nos jours, on verrait que ces querelles ont plus ſervi que les combats à dépeupler la terre:

car dans les batailles on ne détruit que l'efpèce mâle, toujours plus nombreufe que la femelle ; mais dans les maffacres faits pour la religion, les femmes font immolées comme les hommes.

Pendant qu'une partie du peuple irlandais égorgeait l'autre, le roi *Charles I* était en Ecoffe, à peine pacifiée, & la chambre des communes gouvernait l'Angleterre. Ces catholiques irlandais, pour fe juftifier de ce maffacre, prétendirent avoir reçu une commiffion du roi même pour prendre les armes ; & *Charles*, qui demandait du fecours contre eux à l'Ecoffe & à l'Angleterre, fe vit accufé du crime même qu'il voulait punir. Le parlement d'Ecoffe le renvoie avec raifon au parlement de Londres, parce que l'Irlande appartient en effet à l'Angleterre, & non pas à l'Ecoffe. Il retourne donc à Londres. La chambre baffe croyant, ou feignant de croire qu'il a part en effet à la rébellion des Irlandais, n'envoie que peu d'argent & peu de troupes dans cette île, pour ne pas dégarnir le royaume, & fait au roi la remontrance la plus terrible.

Elle lui fignifie ›› qu'il faut déformais qu'il n'ait ›› pour confeil que ceux que le parlement lui nom- ›› mera ; &, en cas de refus, elle le menace de ›› prendre des mefures. ›› Trois membres de la chambre allèrent lui préfenter à genoux cette requête qui lui déclarait la guerre. *Olivier Cromwell* était déjà dans ce temps-là admis dans la chambre baffe ; & il dit que, *fi ce projet de remontrance ne paffait pas dans la chambre, il vendrait le peu qu'il avait de bien, & fe retirerait de l'Angleterre.*

Chambre baffe, puiffante.

Ce discours prouve qu'il était alors fanatique de la liberté que son ambition développée foula depuis aux pieds.

1641. *Charles* n'osait pas alors dissoudre le parlement : on ne lui eût pas obéi. Il avait pour lui plusieurs officiers de l'armée assemblée auparavant contre l'Ecosse, assidus auprès de sa personne. Il était soutenu par les évêques & les seigneurs catholiques épars dans Londres ; eux qui avaient voulu, dans la conspiration des poudres, exterminer la famille royale, se livraient alors à ses intérêts ; tout le reste était contre le roi. Déjà le peuple de Londres, excité par les puritains de la chambre basse, remplissait la ville de séditions : il criait à la porte de la chambre des pairs : *Point d'évêques, point d'évêques.* Douze prélats intimidés résolurent de s'absenter, & protestèrent contre tout ce qui se ferait pendant leur absence. La chambre des pairs les envoya à la Tour ; &, bientôt après, les autres évêques se retirèrent du parlement.

Conduite du roi, mauvaise.

Dans ce déclin de la puissance du roi, un de ses favoris, le lord *Digby*, lui donna le fatal conseil de la soutenir par un coup d'autorité. Le roi oublia que c'était précisément le temps où il ne fallait pas la compromettre. Il alla lui-même dans la chambre des communes, pour y faire arrêter cinq sénateurs les plus opposés à ses intérêts, & qu'il accusait de haute trahison. Ces cinq membres s'étaient évadés ; toute la chambre se récria sur la violation de ses priviléges. Le roi, comme un homme égaré qui ne sait plus à quoi se prendre, va de la chambre des communes à l'hôtel-de-ville, lui demander du

secours,

fecours. Le confeil de la ville ne lui répond que par des plaintes contre lui-même. Il fe retire à Vindfor; & là, ne pouvant plus foutenir la démarche qu'on lui avait confeillée, il écrit à la chambre baffe *qu'il fe défifte de fes procédures contre fes membres, & qu'il prendra autant de foin des priviléges du parlement que de fa propre vie.* Sa violence l'avait rendu odieux, & le pardon qu'il en demandait le rendait méprifable.

La chambre baffe commençait alors à gouverner l'Etat. Les pairs font en parlement *pour eux-mêmes;* c'eft l'ancien droit des barons & des feigneurs de fiefs; les communes font en parlement pour les villes & les bourgs dont elles font députées. Le peuple avait bien plus de confiance dans fes députés, qui le repréfentent, que dans les pairs. Ceux-ci, pour regagner le crédit qu'ils perdaient infenfiblement, entraient dans les fentimens de la nation, & foutenaient l'autorité d'un parlement dont ils étaient originairement la partie principale.

Pendant cette anarchie, les rebelles d'Irlande triomphent, & teints du fang de leurs compatriotes, ils s'autorifent encore du nom du roi, & furtout de celui de la reine fa femme, parce qu'elle était catholique. Les deux chambres du parlement propofent d'armer les milices du royaume; bien entendu qu'elles ne mettront à leur tête que des officiers dépendans du parlement. On ne pouvait rien faire, felon la loi au fujet des milices, fans le confentement du roi. Le parlement s'attendait bien qu'il ne foufcrirait pas à un établiffement fait contre lui-même. Ce prince fe retire, ou plutôt fuit vers le nord

Guerre civile.

d'Angleterre. Sa femme, *Henriette de France*, fille de *Henri IV*, qui avait presque toutes les qualités du roi son père, l'activité & l'intrépidité, l'insinuation & même la galanterie, secourut en héroïne un époux à qui d'ailleurs elle était infidelle. Elle vend ses meubles & ses pierreries, emprunte de l'argent en Angleterre, en Hollande, donne tout à son mari, passe en Hollande elle-même pour solliciter des secours par le moyen de la princesse *Marie*, sa fille, femme du prince d'Orange. Elle négocie dans les cours du Nord, elle cherche par-tout de l'appui, excepté dans sa patrie, où le cardinal de *Richelieu*, son ennemi, & le roi, son frère, étaient mourans.

La guerre civile n'était point encore déclarée. Le parlement avait de son autorité mis un gouverneur, nommé le chevalier *Hotham*, dans Hull, petite ville maritime de la province d'Yorck. Il y avait depuis long-temps des magasins d'armes & de munitions. Le roi s'y transporte, & veut y entrer. *Hotham* fait fermer les portes, & conservant encore du respect pour la personne du roi, il se met à genoux sur les remparts, en lui demandant pardon de lui désobéir. On lui résista depuis moins respectueusement. Les manifestes du roi & du parlement inondent l'Angleterre. Les seigneurs attachés au roi se rendent auprès de lui. Il fait venir de Londres le grand sceau du royaume, sans lequel on avait cru qu'il n'y a point de loi; mais les lois que le parlement sesait contre lui n'en étaient pas moins promulguées. Il arbora son étendard royal à Nottingham; mais cet étendard ne fut d'abord entouré que de quelques milices sans armes. Enfin, avec les secours

Hotham à genoux chasse son roi.

que lui fournit la reine fa femme, avec les préfens de l'univerfité d'Oxford qui lui donna toute fon argenterie, & avec tout ce que fes amis lui fournirent, il eut une armée d'environ quatorze mille hommes.

Le parlement, qui difpofait de l'argent de la nation, en avait une plus confidérable. *Charles* protefta d'abord, en préfence de la fienne, qu'il *maintiendrait les lois du royaume, & les priviléges mêmes du parlement armé contre lui; & qu'il vivrait & mourrait dans la véritable religion proteftante.* C'eft ainfi que les princes, en fait de religion, obéiffent plus aux peuples que les peuples ne leur obéiffent. Quand une fois ce qu'on appelle *le dogme* eft enraciné dans une nation, il faut que le fouverain dife qu'il mourra pour ce dogme. Il eft plus aifé de tenir ce difcours que d'éclairer le peuple. (8)

Les armées du roi furent prefque toujours commandées par le prince *Robert*, frère de l'infortuné

(8) Le dernier parti ferait le plus noble & le plus sûr. Les princes ont cru faire un grand trait de politique, en fe parant d'un zèle religieux; & ils n'ont fait par-là que fe mettre dans la dépendance des fanatiques de leur fecte, & affurer aux partis politiques, foulevés contre eux, l'appui du fanatifme de toutes les autres; or cet appui feul a pu donner à ces partis la force de réfifter à l'autorité royale ou de la détruire.

Il n'eft pas même néceffaire, pour la fureté & l'independance d'un prince, qu'il s'occupe directement du foin d'éclairer fes fujets; il fuffit qu'il ceffe de protéger, & furtout de payer ceux dont le métier eft de les tromper.

Dans l'état actuel de l'Europe, toute révolution prompte eft impoffible, à moins que le fanatifme religieux n'en foit un des mobiles. Ainfi tous les foins que prend un prince pour protéger la religion, & empêcher le peuple de fecouer le joug des prêtres, n'ont autre effet que de conferver aux factieux de fes Etats le feul moyen de renverfer fon trône qu'ils puiffent employer avec fuccès.

Fréderic, électeur palatin, prince d'un grand courage, renommé d'ailleurs pour ses connaissances dans la physique, dans laquelle il fit des découvertes.

1642. Le roi quelque temps vainqueur, mais inutilement.

Les combats de Vorcester & d'Edgehill furent d'abord favorables à la cause du roi. Il s'avança jusqu'auprès de Londres. La reine sa femme lui amena de Hollande des soldats, de l'artillerie, des armes, des munitions. Elle repartit sur le champ pour aller chercher de nouveaux secours, qu'elle amena quelques mois après. On reconnaissait, dans cette activité courageuse, la fille de *Henri IV*. Les parlementaires ne furent point découragés; ils sentaient leurs ressources: tout vaincus qu'ils étaient, ils agissaient comme des maîtres contre lesquels le roi était révolté.

Ils condamnaient à la mort, pour crime de haute trahison, les sujets qui voulaient rendre au roi des villes; & le roi ne voulut point alors user de représailles contre ses prisonniers. Cela seul peut justifier, aux yeux de la postérité, celui qui fut si criminel aux yeux de son peuple. Les politiques le justifient moins d'avoir trop négocié, tandis qu'il devait, selon eux, profiter d'un premier succès, & n'employer que ce courage actif & intrépide qui seul peut finir de pareils débats.

1643. Parlement plus ferme que le roi.

Charles & le prince *Robert*, quoique battus à Newbury, eurent pourtant l'avantage de la campagne. Le parlement n'en fut que plus opiniâtre. On voyait, ce qui est très-rare, une compagnie plus ferme & plus inébranlable dans ses vues qu'un roi à la tête de son armée.

Les puritains, qui dominaient dans les deux chambres, levèrent enfin le masque: ils s'unirent

solennellement avec l'Ecosse, & signèrent le fameux *Convenant*, par lequel ils s'engagèrent à détruire l'épiscopat. Il était visible, par ce convenant, que l'Ecosse & l'Angleterre puritaines voulaient s'ériger en république. C'était l'esprit du calvinisme : il tenta long-temps en France cette grande entreprise ; il l'exécuta en Hollande ; mais en France & en Angleterre on ne pouvait arriver à ce but si cher aux peuples qu'à travers des flots de sang. 1648.

Tandis que le presbytérianisme armait ainsi l'Angleterre & l'Ecosse, le catholicisme servait encore de prétexte aux rebelles d'Irlande qui, teints du sang de quarante mille compatriotes, continuaient à se défendre contre les troupes envoyées par le parlement de Londres. Les guerres de religion, sous *Louis XIII*, étaient toutes récentes, & l'invasion des Suédois en Allemagne, sous prétexte de religion, durait encore dans toute sa force. C'était une chose bien déplorable que les chrétiens eussent cherché, durant tant de siècles, dans le dogme, dans le culte, dans la discipline, dans la hiérarchie, de quoi ensanglanter presque sans relâche la partie de l'Europe où ils sont établis.

La fureur de la guerre civile était nourrie par cette austérité sombre & atroce que les puritains affectaient. Le parlement prit ce temps pour faire brûler par le bourreau un petit livre du roi *Jacques I*, Excès de dans lequel ce monarque savant soutenait qu'il était ridicule. permis de se divertir le dimanche, après le service divin. On croyait par-là servir la religion & outrager le roi régnant. Quelque temps après, ce même

parlement s'avifa d'indiquer un jour de jeûne par femaine, & d'ordonner qu'on payât la valeur du repas qu'on fe retranchait, pour fubvenir à la guerre civile. L'empereur *Rodolphe* avait cru fe foutenir contre les Turcs par des aumônes : le parti parlementaire effaya dans Londres de vaincre par des jeûnes.

De tant de troubles qui ont fi fouvent bouleverfé l'Angleterre avant qu'elle ait pris la forme ftable & heureufe qu'elle a de nos jours, les troubles de ces années, jufqu'à la mort du roi, furent les feuls où l'excès du ridicule fe mêla aux excès de la fureur. Ce ridicule, que les réformateurs avaient tant reproché à la communion romaine, devint le partage des presbytériens. Les évêques fe conduifirent en lâches; ils devaient mourir pour défendre une caufe qu'ils croyaient jufte: mais les presbytériens fe conduifirent en infenfés; leurs habillemens, leurs difcours, leurs baffes allufions aux paffages de l'évangile, leurs contorfions, leurs fermons, leurs prédictions, tout en eux aurait mérité, dans des temps plus tranquilles, d'être joué à la foire de Londres, fi cette farce n'avait pas été trop dégoûtante. Mais malheureufement l'abfurdité de ces fanatiques fe joignait à la fureur; les mêmes hommes, dont les enfans fe feraient moqués, imprimaient la terreur en fe baignant dans le fang; & ils étaient à la fois les plus fous de tous les hommes, & les plus redoutables.

Efprit des fectes.

Il ne faut pas croire que dans aucune des factions, ni en Angleterre, ni en Irlande, ni en Ecoffe, ni auprès du roi, ni parmi fes ennemis, il y eut beaucoup de ces efprits déliés qui, dégagés des préjugés de leur parti, fe fervent des erreurs & du fanatifme des

autres pour les gouverner ; ce n'était pas-là le génie de ces nations. Presque tout le monde était de bonne foi dans le parti qu'il avait embrassé. Ceux qui en changeaient, pour des mécontentemens particuliers, changeaient presque tous avec hauteur. Les indépendans étaient les seuls qui cachassent leurs desseins ; premièrement, parce qu'étant à peine comptés pour chrétiens, ils auraient trop révolté les autres sectes ; en second lieu, parce qu'ils avaient des idées fanatiques de l'égalité primitive des hommes, & que ce systême d'égalité choquait trop l'ambition des autres.

Une des grandes preuves de cette atrocité inflexible, répandue alors dans les esprits, c'est le supplice de l'archevêque de Cantorbéri, *Guillaume Laud*, qui, après avoir été quatre ans en prison, fut enfin condamné par le parlement. Le seul crime bien constaté qu'on lui reprocha, était de s'être servi de quelques cérémonies de l'Eglise romaine en consacrant une église de Londres. La sentence porta qu'il serait pendu, & qu'on lui arracherait le cœur pour lui en battre les joues ; supplice ordinaire des traîtres : on lui fit grace en lui coupant la tête.

Archevêque à l'echafaud.

Charles, voyant les parlemens d'Angleterre & d'Ecosse réunis contre lui, pressé entre les armées de ces deux royaumes, crut devoir faire au moins une trêve avec les catholiques rebelles d'Irlande, afin d'engager à sa cause une partie des troupes anglaises qui servaient dans cette île. Cette politique lui réussit. Il eut à son service, non-seulement beaucoup d'anglais de l'armée d'Irlande, mais encore un grand nombre d'irlandais qui vinrent grossir son

armée. Alors le parlement l'accusa hautement d'avoir été l'auteur de la rebellion d'Irlande & du massacre. Malheureusement ces troupes nouvelles, sur lesquelles il devait tant compter, furent entièrement
1644. défaites par le lord *Fairfax*, l'un des généraux parlementaires ; & il ne resta au roi que la douleur d'avoir donné à ses ennemis le prétexte de l'accuser d'être complice des Irlandais.

Il marchait d'infortune en infortune. Le prince *Robert*, ayant soutenu long-temps l'honneur des armes royales, est battu auprès d'Yorck, & son armée est
1644. dissipée par *Manchester* & *Fairfax*. *Charles* se retire dans Oxford, où il est bientôt assiégé. La reine fuit en France. Le danger du roi excite, à la vérité, ses amis à faire de nouveaux efforts. Le siége d'Oxford fut levé. Il rassembla des troupes ; il eut quelques succès. Cette apparence de fortune ne dura pas. Le parlement était toujours en état de lui opposer une armée plus forte que la sienne. Les généraux *Essex*, *Manchester* & *Waller*, attaquèrent *Charles* à Newbury, sur le chemin d'Oxford. *Cromwell* était colonel dans leur armée ; il s'était déjà fait connaître par des actions d'une valeur extraordinaire. On a écrit qu'à
Cromwell gagne une bataille. 27 octobre 1644.
cette bataille de Newbury, le corps que *Manchester* commandait ayant plié, & *Manchester* lui-même étant entraîné dans la fuite, *Cromwel* courut à lui, tout blessé, & lui dit : *Vous vous trompez, milord, ce n'est pas de ce côté que sont les ennemis ;* qu'il le ramena au combat, & qu'enfin on ne dut qu'à *Cromwell* le succès de cette journée. Ce qui est certain, c'est que *Cromwell*, qui commençait à avoir autant de crédit dans la chambre des communes, qu'il avait de réputation

dans l'armée, accusa son général de n'avoir pas fait son devoir.

Le penchant des Anglais pour des choses inouies fit éclater alors une étrange nouveauté, qui développa le caractère de *Cromwell*, & qui fut à la fois l'origine de sa grandeur, de la chute du parlement & de l'épiscopat, du meurtre du roi & de la destruction de la monarchie. La secte des *indépendans* commençait à faire quelque bruit. Les presbytériens les plus emportés s'étaient jetés dans ce parti : ils ressemblaient aux quakers, en ce qu'ils ne voulaient d'autres prêtres qu'eux-mêmes, ni d'autre explication de l'Evangile que celle de leurs propres lumières : ils différaient d'eux en ce qu'ils étaient aussi turbulens que les quakers étaient pacifiques. Leur projet chimérique était l'égalité entre tous les hommes ; mais ils allaient à cette égalité par la violence. *Olivier Cromwell* les regarda comme des instrumens propres à favoriser ses desseins.

Désintéressement du parlement ; chose unique.

La ville de Londres, partagée entre plusieurs factions, se plaignait alors du fardeau de la guerre civile que le parlement appesantissait sur elle. *Cromwell* fit proposer à la chambre des communes, par quelques indépendans, de réformer l'armée, & de s'engager eux & les pairs à renoncer à tous les emplois civils & militaires. Tous ces emplois étaient entre les mains des membres des deux chambres. Trois pairs étaient généraux des armées parlementaires. La plupart des colonels & des majors, des trésoriers, des munitionnaires, des commissaires de toute espèce, étaient de la chambre des communes. Pouvait-on se flatter d'engager, par la force de la parole, tant d'hommes

puiſſans à ſacrifier leurs dignités & leurs revenus ? C'eſt pourtant ce qui arriva dans une ſeule ſéance. La chambre des communes ſurtout fut éblouie de l'idée de régner ſur les eſprits du peuple par un déſintéreſſement ſans exemple. On appela cet acte *l'acte du renoncement à ſoi-même*. Les pairs héſitèrent ; mais la chambre des communes les entraîna. Les
1645. lords *Eſſex*, *Damby*, *Fairfax*, *Mancheſter*, ſe déposèrent eux-mêmes du généralat ; & le chevalier *Fairfax*, fils du général, n'étant point de la chambre des communes, fut nommé ſeul commandant de l'armée.

C'était ce que voulait *Cromwell* : il avait un empire abſolu ſur le chevalier *Fairfax* : il en avait un ſi grand dans la chambre, qu'on lui conſerva un regiment, quoiqu'il fût membre du parlement ; & même il fut ordonné au général de lui confier le commandement de la cavalerie qu'on envoyait alors à Oxford. Le même homme, qui avait eu l'adreſſe d'ôter à tous les ſénateurs tous les emplois militaires, eut celle de faire conſerver dans leurs poſtes les officiers du parti des indépendans ; & dès-lors on s'aperçut bien que l'armée devait gouverner le parlement. Le nouveau général *Fairfax*, aidé de *Cromwell*, réforma toute l'armée, incorpora des régimens dans d'autres, changea tous les corps, établit une diſcipline nouvelle : ce qui, dans tout autre temps, eût excité une révolte, ſe fit alors ſans réſiſtance.

Cette armée, animée d'un nouvel eſprit, marcha
Victoire décisive de *Cromwell*. 14 juin 1645. droit au roi, près d'Oxford ; & alors ſe donna la bataille déciſive de Nazeby, non loin d'Oxford. *Cromwell*, général de la cavalerie, après avoir mis en déroute celle du roi, revint défaire ſon infanterie,

& eut presque seul l'honneur de cette célèbre journée. L'armée royale, après un grand carnage, fut ou prisonnière, ou dispersée. Toutes les villes se rendirent à *Fairfax* & à *Cromwell*. Le jeune prince de Galles, qui fut depuis *Charles II*, partageant de bonne heure les infortunes de son père, fut obligé de s'enfuir dans la petite île de Scilley. Le roi se retira enfin dans Oxford avec les débris de son armée, & demanda au parlement la paix, qu'on était bien loin de lui accorder. La chambre des communes insultait à sa disgrace. Le général avait envoyé à cette chambre la cassette du roi, trouvée sur le champ de bataille, remplie de lettres de la reine sa femme. Quelques-unes de ces lettres n'étaient que des expressions de tendresse & de douleur. La chambre les lut avec ces railleries amères qui sont le partage de la férocité.

Le roi livré par les Ecossais.

Le roi était dans Oxford, ville presque sans fortifications, entre l'armée victorieuse des Anglais, & celle des Ecossais, payée par les Anglais. Il crut trouver sa sureté dans l'armée écossaise moins acharnée contre lui. Il se livra entre ses mains; mais la chambre des communes ayant donné à l'armée écossaise deux cents mille livres sterling d'arrérages, & lui en devant encore autant, le roi cessa dès-lors d'être libre.

16 février 1654.

Les Ecossais le livrèrent au commissaire du parlement anglais, qui d'abord ne fut comment il devait traiter son roi prisonnier. La guerre paraissait finie; l'armée d'Ecosse payée retournait en son pays; le parlement n'avait plus à craindre que sa propre armée qui l'avait rendu victorieux. *Cromwell* & ses

Cromwell commence à tyrannifer. indépendans y étaient les maîtres. Ce parlement, ou plutôt la chambre des communes, toute-puiffante encore à Londres, & fentant que l'armée allait l'être, voulut fe débarraffer de cette armée devenue fi dangereufe à fes maîtres : elle vota d'en faire marcher une partie en Irlande, & de licencier l'autre. On peut bien croire que *Cromwell* ne le fouffrit pas. C'était-là le moment de la crife ; il forma un confeil d'officiers, & un autre de fimples foldats nommés *agitateurs*, qui d'abord firent des remontrances, & qui bientôt donnèrent des lois. Le roi était entre les mains de quelques commiffaires du parlement, dans un château nommé Holmby. Des foldats du confeil des agitateurs allèrent l'enlever au parlement dans ce château, & le conduifirent à Newmarket.

Après ce coup d'autorité, l'armée marcha vers Londres. *Cromwell*, voulant mettre dans fes violences des formes ufitées, fit accufer, par l'armée, onze membres du parlement, ennemis ouverts du parti indépendant. Ces membres n'osèrent plus, dès ce moment, rentrer dans la chambre. La ville de Londres ouvrit enfin les yeux, mais trop tard & trop inutilement, fur tant de malheurs : elle voyait un parlement oppreffeur opprimé par l'armée, fon roi captif entre les mains des foldats, fes citoyens expofés. Le confeil de ville affemble fes milices ; on entoure à la hâte Londres de retranchemens ; mais l'armée étant arrivée
1647. aux portes, Londres les ouvrit, & fe tut. Le parlement remit la tour au général *Fairfax*, remercia l'armée d'avoir défobéi, & lui donna de l'argent.

Il reftait toujours à favoir ce qu'on ferait du roi prifonnier, que les indépendans avaient transféré

à la maifon royale de Hamptoncourt. *Cromwell* d'un côté, les presbytériens de l'autre, traitaient fecrètement avec lui. Les Ecoffais lui propofaient de l'enlever. *Charles*, craignant également tous les partis, trouva le moyen de s'enfuir de Hamptoncourt & de paffer dans l'île de Vight, où il crut trouver un afile, & où il ne trouva qu'une nouvelle prifon. Le roi prifonnier.

Dans cette anarchie d'un parlement factieux & méprifé, d'une ville divifée, d'une armée audacieufe, d'un roi fugitif & prifonnier; le même efprit qui animait depuis long-temps les indépendans faifit tout-à-coup plufieurs foldats de l'armée; ils fe nommèrent les *aplaniffeurs*, nom qui fignifiait qu'ils voulaient tout mettre au niveau, & ne reconnaître aucun maître au-deffus d'eux, ni dans l'armée, ni dans l'Etat, ni dans l'Eglife. Ils ne fefaient que ce qu'avait fait la chambre des communes: ils imitaient leurs officiers; & leur droit paraiffait auffi bon que celui des autres; leur nombre était confidérable. *Cromwell* voyant qu'ils étaient d'autant plus dangereux, qu'ils fe fervaient de fes principes, & qu'ils allaient lui ravir le fruit de tant de politique & de tant de travaux, prit tout d'un coup le parti de les exterminer au péril de fa vie. Un jour qu'ils s'affemblaient, il marche à eux, à la tête de fon régiment des *Frères rouges*, avec lefquels il avait toujours été victorieux; leur demande *au nom de* DIEU ce qu'ils veulent, & les charge avec tant d'impétuofité, qu'ils réfiftèrent à peine. Il en fit pendre plufieurs, & diffipa ainfi une faction dont le crime était de l'avoir imité. Aplaniffeurs. Audace de *Cromwell*.



Cette action augmenta encore son pouvoir dans l'armée, dans le parlement & dans Londres. Le chevalier *Fairfax* était toujours général, mais avec bien moins de crédit que lui. Le roi, prisonnier dans l'île de Vight, ne cessait de faire des propositions de paix, comme s'il eût fait encore la guerre, & comme si on eût voulu l'écouter. Le duc d'Yorck, un de ses fils, qui fut depuis *Jacques II*, âgé alors de quinze ans, prisonnier au palais de Saint-James, se sauva plus heureusement de sa prison que son père ne s'était sauvé de Hamptoncourt: il se retira en Hollande; & quelques partisans du roi ayant dans ce temps-là même gagné une partie de la flotte anglaise, cette flotte fit voile au port de la Brille où ce jeune prince était retiré. Le prince de Galles, son frère, & lui montèrent sur cette flotte pour aller au secours de leur père, & ce secours hâta sa perte.

Les Ecossais, honteux de passer dans l'Europe pour avoir vendu leur maître, assemblaient de loin quelques troupes en sa faveur. Plusieurs jeunes seigneurs les secondaient en Angleterre. *Cromwell* marche à eux à grandes journées, avec une partie
1648. de l'armée. Il les défait entièrement à Preston, & prend prisonnier le duc *Hamilton*, général des Ecossais. La ville de Colchester, dans le comté d'Essex, ayant pris le parti du roi, se rendit à discrétion au général *Fairfax;* & ce général fit exécuter à ses yeux, comme des traîtres, plusieurs seigneurs qui avaient soulevé la ville en faveur de leur prince.

L'armée demande qu'on fasse justice du roi.

Pendant que *Fairfax* & *Cromwell* achevaient ainsi de tout soumettre, le parlement qui craignait encore plus *Cromwell* & les indépendans qu'il n'avait craint

le roi, commençait à traiter avec lui, & cherchait tous les moyens possibles de se délivrer d'une armée dont il dépendait plus que jamais. Cette armée qui revenait triomphante demande enfin qu'on mette le roi en justice, comme la cause de tous les maux, que ses principaux partisans soient punis, qu'on ordonne à ses enfans de se soumettre, sous peine d'être déclarés traîtres. Le parlement ne répond rien. *Cromwell* se fait présenter des requêtes par tous les régimens de son armée, pour qu'on fasse le procès au roi. Le général *Fairfax*, assez aveuglé pour ne pas voir qu'il agissait pour *Cromwell*, fait transférer le monarque prisonnier, de l'île de Vight au château de Hulst, & de-là à Vindsor, sans daigner seulement en rendre compte au parlement. Il mène l'armée à Londres, saisit tous les postes, oblige la ville de payer quarante mille livres sterling.

Parlement méprisé & forcé.

Le lendemain la chambre des communes veut s'assembler; elle trouve des soldats à la porte, qui chassent la plupart de ces membres presbytériens, les anciens auteurs de tous les troubles dont ils étaient alors les victimes; on ne laisse entrer que les indépendans & les presbytériens rigides, ennemis toujours implacables de la royauté. Les membres exclus protestent; on déclare leur protestation séditieuse. Ce qui restait de la chambre des communes n'était plus qu'une troupe de bourgeois esclaves de l'armée; les officiers, membres de cette chambre, y dominaient; la ville était asservie à l'armée; & ce même conseil de ville, qui naguère avait pris le parti du roi, dirigé alors par les vainqueurs, demanda par une requête qu'on lui fît son procès.

Juges du roi. La chambre des communes établit un comité de trente-huit perfonnes, pour dreffer contre le roi des accufations juridiques : on érige une cour de juftice nouvelle, compofée de *Fairfax*, de *Cromwell*, d'*Ireton*, gendre de *Czomwell*, de *Waller*, & de cent quarante-fept autres juges. Quelques pairs qui s'affemblaient encore dans la chambre-haute, feulement pour la forme, tous les autres s'étant retirés, furent fommés de joindre leur affiftance juridique à cette chambre illégale ; aucun d'eux n'y voulut confentir. Leur refus n'empêcha point la nouvelle cour de juftice de continuer fes procédures.

Puiffance reconnue originaire dans le peuple. Alors la chambre baffe déclara enfin que le pouvoir fouverain réfide originairement dans le peuple, & que les repréfentans du peuple avaient l'autorité légitime : c'était une queftion que l'armée jugeait par l'organe de quelques citoyens ; c'était renverfer toute la conftitution de l'Angleterre. La nation eft, à la vérité, repréfentée légalement par la chambre des communes ; mais elle l'eft auffi par un roi & par les pairs. On s'eft toujours plaint dans les autres Etats, quand on a vu des particuliers jugés par des commiffaires ; & c'étaient ici des commiffaires nommés par la moindre partie du parlement, qui jugeaient leur fouverain. Il n'eft pas douteux que la chambre des communes ne crût en avoir le droit ; elle était compofée d'indépendans, qui penfaient tous que la nature n'avait mis aucune différence entre le roi & eux, & que la feule qui fubfiftait était celle de la victoire. Les mémoires de *Ludlow*, colonel alors dans l'armée, & l'un des juges, font voir combien leur fierté était flattée en fecret de condamner en

maîtres

maîtres celui qui avait été le leur. Ce même *Ludlow*, presbytérien rigide, ne laiſſe pas douter que le fanatiſme n'eût part à cette cataſtrophe. Il développe tout l'eſprit du temps, en citant ce paſſage de l'ancien teſtament : *Le pays ne peut être purifié de ſang que par le ſang de celui qui l'a répandu.*

Enfin *Fairfax*, *Cromwell*, les indépendans, les presbytériens croyaient la mort du roi néceſſaire à leur deſſein d'établir une république. *Cromwell* ne ſe flattait certainement pas alors de ſuccéder au roi ; il n'était que lieutenant-général dans une armée pleine de factions. Il eſpérait, avec grande raiſon, dans cette armée & dans la république, le crédit attaché à ſes grandes actions militaires & à ſon aſcendant ſur les eſprits ; mais s'il avait formé dès-lors le deſſein de ſe faire reconnaître pour le ſouverain de trois royaumes, il n'aurait pas mérité de l'être. L'eſprit humain dans tous les genres ne marche que par degrés, & ces degrés amenèrent néceſſairement l'élévation de *Cromwell*, qui ne la dut qu'à ſa valeur & à la fortune..

Procès criminel du roi, janv. 1648.

Charles I, roi d'Ecoſſe, d'Angleterre & d'Irlande, fut exécuté par la main du bourreau, dans la place de Vittehall ; ſon corps fut tranſporté à la chapelle de Vindſor, mais on n'a jamais pu le retrouver. Plus d'un roi d'Angleterre avait été dépoſé anciennement par des arrêts du parlement ; des femmes de rois avaient péri par le dernier ſupplice ; des commiſſaires anglais avaient jugé à mort la reine d'Ecoſſe, *Marie Stuart*, ſur laquelle ils n'avaient d'autre droit que celui des brigands ſur ceux qui tombent entre leurs mains ; mais on n'avait vu encore aucun peuple

On lui tranche la tête. 10 février 1649.

faire périr son propre roi sur un échafaud, avec l'appareil de la justice. Il faut remonter jusqu'à trois cents ans avant notre ère pour trouver dans la personne d'*Agis*, roi de Lacédémone, l'exemple d'une pareille catastrophe. (9)

CHAPITRE CLXXXI.

De Cromwell.

Republique. APRÈS le meurtre de *Charles I*, la chambre des communes défendit, sous peine de mort, de reconnaître pour roi ni son fils ni aucun autre. Elle abolit la chambre-haute où il ne siégeait plus que seize pairs du royaume, & resta ainsi souveraine en apparence de l'Angleterre & de l'Irlande.

Cette chambre, qui devait être composée de cinq cents treize membres, ne l'était alors que d'environ

(9) On a conservé les actes de cette procédure. Un tribunal légitime qui condamnerait un garnement à un mois de bicêtre, sur une pareille instruction, commettrait un acte de tyrannie : & si on ajoute que ni suivant le droit particulier d'Angleterre, ni (en supposant alors les Anglais absolument libres) suivant aucun principe de droit public qu'un homme de bon sens puisse admettre, ce tribunal ne pouvait être regardé comme légitime, on aura une idée juste de ce jugement extraordinaire.

Charles répondit avec une modération & une fermeté qui honorent sa mémoire, & qui contrastent avec la dureté & la mauvaise foi de ses juges.

On prétend que des voleurs de grand chemin se sont avisés quelquefois de condamner en cérémonie, avant de les assassiner, des juges qui étaient tombés entre leurs mains. Rien ne ressemble mieux à la conduite de *Cromwell* & de ses amis. Il a fallu toute l'atrocité du fanatisme pour que cette sentence ne soulevât point tous les partis, & que l'indignation générale n'en rendît pas l'exécution impossible ; & le fanatisme seul en a pu faire l'apologie.

quatre-vingts. Elle fit un nouveau grand ſceau, ſur lequel étaient gravés ces mots : *Le parlement de la république d'Angleterre.* On avait déjà abattu la ſtatue du roi, élevée dans la bourſe de Londres, & on avait mis en ſa place cette inſcription : *Charles le dernier roi, & le premier tyran.*

Cette même chambre condamna à mort pluſieurs ſeigneurs qui avaient été faits priſonniers en combattant pour le roi. Il n'était pas étonnant qu'on violât les lois de la guerre, après avoir violé celles des nations ; & pour les enfreindre plus pleinement encore, le duc *Hamilton*, écoſſais, fut du nombre des condamnés. Cette nouvelle barbarie ſervit beaucoup à déterminer les Ecoſſais à reconnaître pour leur roi *Charles II ;* mais en même temps, l'amour de la liberté était ſi profondément gravé dans tous les cœurs qu'ils bornèrent le pouvoir royal autant que le parlement d'Angleterre l'avait limité dans les premiers troubles. L'Irlande reconnaiſſait le nouveau roi ſans conditions. *Cromwell* alors ſe fit nommer 1649. gouverneur d'Irlande : il partit avec l'élite de ſon armée, & fut ſuivi de ſa fortune ordinaire.

Cependant *Charles II* était rappelé en Ecoſſe par le parlement, mais aux mêmes conditions que ce parlement écoſſais avait faites au roi ſon père. On voulait qu'il fût presbytérien, comme les Pariſiens avaient voulu que *Henri IV*, ſon grand-père, fût catholique. On reſtreignait en tout l'autorité royale ; *Charles* la voulait pleine & entière. L'exemple de ſon père n'affaibliſſait point en lui des idées qui ſemblent nées dans le cœur des monarques. Le premier fruit de ſa nomination au trône d'Ecoſſe était déjà une

guerre civile. Le marquis de *Montrofs*, homme célèbre dans ces temps-là par fon attachement à la famille royale, & par fa valeur, avait amené d'Allemagne & du Danemarck quelques foldats dans le nord d'Ecoffe ; & fuivi des montagnards, il prétendait joindre aux droits du roi celui de conquête : il fut défait, pris & condamné par le parlement d'Ecoffe à être pendu à une potence haute de trente pieds, à être enfuite écartelé, & fes membres à être attachés aux portes des quatre principales villes, pour avoir contrevenu à ce qu'on appelait la *loi nouvelle*, ou *convenant presbytérien*. Ce brave homme dit à fes juges qu'il n'était fâché que de n'avoir pas affez de membres pour être attachés à toutes les portes des villes de l'Europe, comme des monumens de fa fidélité pour fon roi. Il mit même cette penfée en affez beaux vers, en allant au fupplice. C'était un des plus agréables efprits qui cultivaffent alors les lettres, & l'ame la plus héroïque qui fût dans les trois royaumes. Le clergé presbytérien le conduifit à la mort, en l'infultant & en prononçant fa damnation.

1650. *Charles II*, n'ayant pas d'autre reffource, vint de Hollande fe remettre à la difcrétion de ceux qui venaient de faire pendre fon général & fon appui ; & entra dans Edimbourg par la porte où les membres de *Montrofs* étaient expofés.

La nouvelle république d'Angleterre fe prépara dès ce moment à faire la guerre à l'Ecoffe, ne voulant pas que dans la moitié de l'île il y eût un roi qui prétendît l'être de l'autre. Cette nouvelle république foutenait la révolution avec autant de conduite

qu'elle l'avait faite avec fureur. C'était une chofe inouie de voir un petit nombre de citoyens obfcurs, fans aucun chef à leur tête, tenir tous les pairs du royaume dans l'éloignement & dans le filence, dépouiller tous les évêques, contenir les peuples, entretenir en Irlande environ feize mille combattans & autant en Angleterre, maintenir une grande flotte bien pourvue, & payer exactement toutes les dépenfes, fans qu'aucun des membres de la chambre s'enrichît aux dépens de la nation. Pour fubvenir à tant de frais, on employait avec une économie févère les revenus autrefois attachés à la couronne, & les terres des évêques & des chapitres qu'on vendit pour dix années. Enfin la nation payait une taxe de cent vingt mille livres fterling par mois, taxe dix fois plus forte que cet impôt de la marine que *Charles I* s'était arrogé, & qui avait été la première caufe de tant de défaftres.

Ce parlement d'Angleterre n'était pas gouverné par *Cromwell*, qui alors était en Irlande avec fon gendre *Ireton ;* mais il était dirigé par la faction des indépendans, dans laquelle il confervait toujours un grand crédit. La chambre réfolut de faire marcher une armée contre l'Ecoffe, & d'y faire fervir *Cromwell* fous le général *Fairfax*. *Cromwell* reçut ordre de quitter l'Irlande qu'il avait prefque foumife. Le général *Fairfax* ne voulut point marcher contre l'Ecoffe : il n'était point indépendant, mais presbytérien. Il prétendait qu'il ne lui était pas permis d'aller attaquer fes frères qui n'attaquaient point l'Angleterre. Quelques repréfentations qu'on lui fît, il demeura inflexible, & fe démit du généralat pour

passer le reste de ses jours en paix. Cette résolution n'était point extraordinaire dans un temps & dans un pays où chacun se conduisait suivant ses principes.

Juin 1650. C'est-là l'époque de la grande fortune de *Cromwell.* Il est nommé général à la place de *Fairfax*. Il se rend en Ecosse avec une armée accoutumée à vaincre depuis près de dix ans. D'abord il bat les Ecossais à Dombar, & se rend maître de la ville d'Edimbourg. De-là il suit *Charles II*, qui s'était avancé jusqu'à Vorcester, en Angleterre, dans l'espérance que les Anglais de son parti viendraient l'y joindre; mais ce prince n'avait avec lui que de nouvelles 13 septembre 1650. troupes sans discipline. *Cromwell* l'attaqua sur les bords de la Saverne, & remporta presque sans résistance la victoire la plus complète qui eût jamais signalé sa fortune. Environ sept mille prisonniers furent menés à Londres, & vendus pour aller travailler aux plantations anglaises en Amérique. C'est, je crois, la première fois qu'on a vendu des hommes comme des esclaves chez les chrétiens, depuis l'abolition de la servitude. L'armée victorieuse se rend maîtresse de l'Ecosse entière. *Cromwell* poursuit le roi par-tout.

L'imagination, qui a produit tant de romans, n'a guère inventé d'aventures plus singulières, ni des dangers plus pressans, ni des extrémités plus cruelles que tout ce que *Charles II* essuya en fuyant la poursuite du meurtrier de son père. Il fallut qu'il marchât presque seul par les routes les moins fréquentées, exténué de fatigue & de faim, jusque dans le comté de Strafford. Là, au milieu d'un bois, poursuivi par les soldats de *Cromwell*, il se cacha dans le creux

d'un chêne, où il fut obligé de paſſer un jour & une nuit. Ce chêne ſe voyait encore au commencement de ce ſiècle. Les aſtronomes l'ont placé dans les conſtellations du pôle auſtral, & ont ainſi éterniſé la mémoire de tant de malheurs. Ce prince errant Novembre 1650.
de village en village, déguiſé, tantôt en poſtillon, tantôt en bûcheron, ſe ſauva enfin dans une petite barque, & arriva en Normandie, après ſix ſemaines d'aventures incroyables. Remarquons ici que ſon petit neveu, *Charles Edouard*, a éprouvé de nos jours des aventures pareilles, & encore plus inouies. On ne peut trop remettre ces terribles exemples devant les yeux des hommes vulgaires qui voudraient intéreſſer le monde entier à leurs malheurs, quand ils ont été traverſés dans leurs petites prétentions, ou dans leurs vains plaiſirs.

Cromwell cependant revint à Londres en triomphe. La plupart des députés du parlement, leur orateur à la tête, le conſeil de ville, précédé du maire, allèrent au-devant de lui à quelques milles de Londres. Son premier ſoin, dès qu'il fut dans la ville, fut de porter le parlement à un abus de la victoire dont les Anglais devaient être flattés. La chambre réunit l'Ecoſſe à l'Angleterre comme un pays de conquête, & abolit la royauté chez les vaincus, comme elle l'avait exterminée chez les vainqueurs.

Jamais l'Angleterre n'avait été plus puiſſante que depuis qu'elle était république. Ce parlement tout républicain forma le projet ſingulier de joindre les ſept Provinces-Unies à l'Angleterre, comme il venait 1651.
d'y joindre l'Ecoſſe. Le ſtathouder, *Guillaume II*, gendre de *Charles I*, venait de mourir, après avoir

voulu se rendre souverain en Hollande, comme *Charles* en Angleterre, & n'ayant pas mieux réussi que lui. Il laissait un fils au berceau ; & le parlement espérait que les Hollandais se passeraient de stathouder, comme l'Angleterre se passait de monarque, & que la nouvelle république de l'Angleterre, de l'Ecosse & de la Hollande pourrait tenir la balance de l'Europe ; mais les partisans de la maison d'Orange s'étant opposés à ce projet, qui tenait beaucoup de l'enthousiasme de ces temps-là, ce même enthousiasme porta le parlement anglais à déclarer la guerre à la Hollande. On se battit sur mer avec des succès balancés. Les plus sages du parlement, redoutant le grand crédit de *Cromwell*, ne continuaient cette guerre que pour avoir un prétexte d'augmenter la flotte aux dépens de l'armée, & de détruire ainsi peu à peu la puissance dangereuse du général.

Cromwell les pénétra comme ils l'avaient pénétré : ce fut alors qu'il développa tout son caractère : *Je suis*, dit-il au major-général, *Vernon*, *poussé à un dénouement qui me fait dresser les cheveux à la tête.* Il se rendit au parlement, suivi d'officiers & de soldats choisis qui s'emparèrent de la porte. Dès qu'il eut pris sa place : *Je crois*, dit-il, *que ce parlement est assez mûr pour être dissous.* Quelques membres lui ayant reproché son ingratitude, il se met au milieu de la chambre : *Le Seigneur*, dit-il, *n'a plus besoin de vous ; il a choisi d'autres instrumens pour accomplir son ouvrage.* Après ce discours fanatique, il les charge d'injures, dit à l'un qu'il est un ivrogne, à l'autre qu'il mène une vie scandaleuse, que l'évangile les condamne, & qu'ils

30 avril 1653.

aient à se dissoudre sur le champ. Ses officiers & ses soldats entrent dans la chambre : *Qu'on emporte la masse du parlement*, dit-il ; *qu'on nous défasse de cette marotte*. Son major-général, *Harrisson*, va droit à l'orateur, & le fait descendre de la chaire avec violence. *Vous m'avez forcé*, s'écria *Cromwell*, *à en user ainsi ; car j'ai prié le Seigneur, toute la nuit, qu'il me fît plutôt mourir que de commettre une telle action.* Ayant dit ces paroles, il fit sortir tous les membres du parlement l'un après l'autre, ferma la porte lui-même, & emporta la clef dans sa poche.

Ce qui est bien plus étrange, c'est que le parlement étant détruit avec cette violence, & nulle autorité législative n'étant reconnue, il n'y eut point de confusion. *Cromwell* assembla le conseil des officiers. Ce furent eux qui changèrent véritablement la constitution de l'Etat; & il n'arrivait en Angleterre que ce qu'on a vu dans tous les pays de la terre, où le fort a donné la loi au faible. *Cromwell* fit nommer, par ce conseil, cent quarante-quatre députés du peuple, qu'on prit pour la plupart dans les boutiques & dans les atteliers des artisans. Le plus accrédité de ce nouveau parlement d'Angleterre, était un marchand de cuir, nommé *Barebone;* c'est ce qui fit qu'on appela cette assemblée *le parlement des Barebones.* (*a*) *Cromwell*, en qualité de général, écrivit une lettre circulaire à tous ces députés, & les somma de venir gouverner l'Angleterre, l'Ecosse & l'Irlande. Au bout de cinq mois ce prétendu parlement, aussi méprisé qu'incapable, fut obligé de se casser lui-même, &

(*a*) Cela signifie *os décharné*.

de remettre à fon tour le pouvoir fouverain au
22 décembre 1653. confeil de guerre. Les officiers feuls déclarèrent alors *Cromwell* protecteur des trois royaumes. On envoya chercher le maire de Londres & les aldermans. *Cromwell* fut inftallé à Vittehall, dans le palais des rois, où il prit dès-lors fon logement. On lui donna le titre d'*Alteffe*, & la ville de Londres l'invita à un feftin, avec les mêmes honneurs qu'on rendait aux monarques. C'eft ainfi qu'un citoyen obfcur du pays de Galles parvint à fe faire roi, fous un autre nom, par fa valeur fecondée de fon hypocrifie.

Il était âgé alors de près de cinquante ans, & en avait paffé quarante fans aucun emploi, ni civil ni militaire. A peine était-il connu en 1642, lorfque la chambre des communes, dont il était membre, lui donna une commiffion de major de cavalerie. C'eft de là qu'il parvint à gouverner la chambre & l'armée, & que, vainqueur de *Charles I* & de *Charles II*, il monta en effet fur leur trône, & régna fans être roi, avec plus de pouvoir & plus de bonheur qu'aucun roi. Il choifit d'abord, parmi les feuls officiers compagnons de fes victoires, quatorze confeillers, à chacun defquels il affigna mille livres fterling de penfion. Les troupes étaient toujours payées un mois d'avance, les magafins fournis de tout; le tréfor public, dont il difpofait, était rempli de trois cents mille livres fterling : il en avait cent cinquante mille en Irlande. Les Hollandais lui demandèrent la paix, & il en dicta les conditions, qui furent, qu'on lui payerait trois cents mille livres fterling, que les vaiffeaux des Provinces-Unies baifferaient pavillon devant les vaiffeaux anglais, & que le jeune

prince d'Orange ne ſerait jamais rétabli dans les charges de ſes ancêtres. C'eſt ce même prince qui détrôna depuis *Jacques II*, dont *Cromwell* avait détrôné le père.

Toutes les nations courtisèrent à l'envi le protecteur. La France rechercha ſon alliance contre l'Eſpagne, & lui livra la ville de Dunkerque. (*b*) Ses flottes prirent ſur les Eſpagnols la Jamaïque, qui eſt reſtée à l'Angleterre. L'Irlande fut entièrement ſoumiſe, & traitée comme un pays de conquête. On donna aux vainqueurs les terres des vaincus, & ceux qui étaient le plus attachés à leur patrie périrent par la main des bourreaux.

Cromwell, gouvernant en roi, aſſemblait des parlemens; mais il s'en rendait le maître, & les caſſait à ſa volonté. Il découvrit toutes les conſpirations contre lui, & prévint tous les ſoulèvemens. Il n'y eut aucun pair du royaume dans ces parlemens qu'il convoquait : tous vivaient obſcurément dans leurs 1656. terres. Il eut l'adreſſe d'engager un de ces parlemens à lui offrir le titre de roi, afin de le refuſer & de mieux conſerver la puiſſance réelle. Il menait dans le palais des rois une vie ſombre & retirée, ſans aucun faſte, ſans aucun excès. Le général *Ludlow*, ſon lieutenant en Irlande, rapporte que, quand le protecteur y envoya ſon fils, *Henri Cromwell*, il l'envoya avec un ſeul domeſtique. Ses mœurs furent toujours auſtères; il était ſobre, tempérant, économe ſans être avide du bien d'autrui, laborieux & exact dans toutes les affaires. Sa dextérité ménageait

(*b*) Voyez le *Siècle de Louis XIV*.

toutes les ſectes, ne perſécutant ni les catholiques ni les anglicans, qui alors à peine oſaient paraître; il avait des chapelains de tous les partis; enthouſiaſte avec les fanatiques, maintenant les presbytériens qu'il avait trompés & accablés, & qu'il ne craignait plus; ne donnant ſa confiance qu'aux indépendans qui ne pouvaient ſubſiſter que par lui, & ſe moquant d'eux quelquefois avec les *théiſtes*. Ce n'eſt pas qu'il vît de bon œil la religion du théiſme, qui, étant ſans fanatiſme, ne peut guère ſervir qu'à des philoſophes, & jamais à des conquérans.

Il y avait peu de ces philoſophes, & il ſe délaſſait quelquefois avec eux aux dépens des inſenſés qui lui avaient frayé le chemin du trône, l'évangile à la main. C'eſt par cette conduite qu'il conſerva juſqu'à ſa mort ſon autorité cimentée de ſang, & maintenue par la force & par l'artifice.

13 ſeptembre 1658. La nature, malgré ſa ſobriété, avait fixé la fin de ſa vie à cinquante-cinq ans. Il mourut d'une fièvre ordinaire, cauſée probablement par l'inquiétude attachée à la tyrannie; car dans les derniers temps il craignait toujours d'être aſſaſſiné; il ne couchait jamais deux nuits de ſuite dans la même chambre. Il mourut après avoir nommé *Richard Cromwell* ſon ſucceſſeur. A peine eut-il expiré qu'un de ſes chapelains, presbytérien, nommé *Herry*, dit aux aſſiſtans: *Ne vous alarmez pas; s'il a protégé le peuple de* DIEU *tant qu'il a été parmi nous, il le protégera bien davantage à préſent qu'il eſt monté au ciel, où il ſera aſſis à la droite de* JESUS-CHRIST. Le fanatiſme était ſi puiſſant, & *Cromwell* ſi reſpecté, que perſonne ne rit d'un pareil diſcours.

Quelques intérêts divers qui partageaſſent tous les eſprits, *Richard Cromwell* fut proclamé paiſiblement protecteur dans Londres. Le conſeil ordonna des funérailles plus magnifiques que pour aucun roi d'Angleterre. On choiſit pour modèle les ſolennités pratiquées à la mort du roi d'Eſpagne, *Philippe II*. Il eſt à remarquer qu'on avait repréſenté *Philippe II* en purgatoire pendant deux mois, dans un appartement tendu de noir, éclairé de peu de flambeaux, & qu'enſuite on l'avait repréſenté dans le ciel, le corps ſur un lit brillant d'or, dans une ſalle tendue de même, éclairée de cinq cents flambeaux, dont la lumière, renvoyée par des plaques d'argent, égalait l'éclat du ſoleil. Tout cela fut pratiqué pour *Olivier Cromwell* : on le vit ſur ſon lit de parade, la couronne en tête & un ſceptre d'or à la main. Le peuple ne fit nulle attention ni à cette imitation d'une pompe catholique, ni à la profuſion. Le cadavre embaumé, que *Charles II* fit exhumer depuis & porter au gibet, fut enterré dans le tombeau des rois.

CHAPITRE CLXXXII.

De l'Angleterre ſous Charles II.

Le ſecond protecteur, *Richard Cromwell*, n'ayant pas les qualités du premier, ne pouvait en avoir la fortune. Son ſceptre n'était point ſoutenu par l'épée ; & n'ayant ni l'intrépidité ni l'hypocriſie d'*Olivier*, il ne ſut ni ſe faire craindre de l'armée ni en impoſer aux partis & aux ſectes qui diviſaient

l'Angleterre. Le conseil guerrier d'*Olivier Cromwell* brava d'abord *Richard*. Ce nouveau protecteur prétendit s'affermir en convoquant un parlement, dont une chambre, composée d'officiers, représentait les pairs d'Angleterre, & dont l'autre, formée de députés anglais, écossais & irlandais, représentait les trois royaumes; mais les chefs de l'armée le forcèrent de dissoudre ce parlement. Ils rétablirent eux-mêmes l'ancien parlement qui avait fait couper la tête à *Charles I*, & qu'ensuite *Olivier Cromwell* avait dissous avec tant de hauteur. Ce parlement était tout républicain, aussi-bien que l'armée. On ne voulait point de roi, mais on ne voulait pas non plus de protecteur. Ce parlement, qu'on appela le *croupion*, semblait idolâtre de la liberté; & malgré son enthousiasme fanatique, il se flattait de gouverner, haïssant également les noms de roi, de protecteurs, d'évêques & de pairs, ne parlant jamais qu'au nom du peuple.

12 mai 1659. Les officiers demandèrent à la fois au parlement établi par eux, que tous les partisans de la maison royale fussent à jamais privés de leurs emplois, & que *Richard Cromwell* fût privé du protectorat. Ils le traitaient honorablement, demandant pour lui vingt mille livres sterling de rente, & huit mille pour sa mère; mais le parlement ne donna à *Richard Cromwell* que deux mille livres une fois payées, & lui ordonna de sortir dans six jours de la maison des rois; il obéit sans murmure, & vécut en particulier paisible.

On n'entendait point alors parler des pairs ni des évêques. *Charles II* paraissait abandonné de tout le monde, aussi bien que *Richard Cromwell*; & on croyait, dans toutes les cours de l'Europe, que la

république anglaise subsisterait. Le célèbre *Monck*, officier général sous *Cromwell*, fut celui qui rétablit le trône : il commandait en Ecosse l'armée qui avait subjugué le pays. Le parlement de Londres ayant voulu casser quelques officiers de cette armée, ce général se résolut à marcher en Angleterre pour tenter la fortune. Les trois royaumes alors n'étaient qu'une anarchie. Une partie de l'armée de *Monck*, restée en Ecosse, ne pouvait la tenir dans la sujétion. L'autre partie, qui suivait *Monck* en Angleterre, avait en tête celle de la république. Le parlement redoutait ces deux armées, & voulait en être le maître. Il y avait là de quoi renouveler toutes les horreurs des guerres civiles.

Monck ne se sentant pas assez puissant pour succéder aux deux protecteurs, forma le dessein de rétablir la famille royale ; & au lieu de répandre du sang, il embrouilla tellement les affaires par ses négociations, qu'il augmenta l'anarchie, & mit la nation au point de désirer un roi. A peine y eut-il du sang répandu. *Lambert*, un des généraux de *Cromwell*, & des plus ardens républicains, voulut en vain renouveler la guerre ; il fut prévenu avant qu'il eût rassemblé un assez grand nombre des anciennes troupes de *Cromwell*, & fut battu & pris par celles de *Monck*. On assembla un nouveau parlement. Les pairs, si long-temps oisifs & oubliés, revinrent enfin dans la chambre-haute. Les deux chambres reconnurent *Charles II* pour roi, & il fut proclamé dans Londres.

Charles II, rappelé ainsi en Angleterre, sans y avoir 8 mai 1660.
contribué que de son consentement, & sans qu'on lui eût fait aucune condition, partit de Bréda où

il était retiré. Il fut reçu aux acclamations de toute l'Angleterre : il ne paraissait pas qu'il y eût eu de guerre civile. Le parlement exhuma le corps d'*Olivier Cromwell*, d'*Ireton*, son gendre, d'un nommé *Bradshaw*, président de la chambre qui avait jugé *Charles I*. On les traîna au gibet sur la claie. De tous les juges de *Charles I*, qui vivaient encore, il n'y en eut que dix qu'on exécuta ; aucun d'eux ne témoigna le moindre repentir, aucun ne reconnut le roi régnant : tous remercièrent DIEU *de mourir martyr pour la plus juste & la plus noble des causes*. Non-seulement ils étaient de la faction intraitable des indépendans, mais de la secte des anabaptistes qui attendaient fermement le second avénement de JESUS-CHRIST, & la cinquième monarchie. (10)

Il n'y avait plus que neuf évêques en Angleterre; le roi en compléta bientôt le nombre. L'ordre ancien fut rétabli; on vit les plaisirs & la magnificence d'une cour succéder à la triste férocité qui avait régné si long-temps. *Charles II* introduisit la galanterie & ses fêtes dans le palais de Vittehall, souillé du sang de son père. Les indépendans ne parurent plus; les puritains furent contenus. L'esprit de la nation parut d'abord si changé, que la guerre civile précédente fut tournée en ridicule. Ces sectes sombres & sévères,

(10) *Charles II* eût montré une meilleure politique en ne permettant aucune recherche contre ces misérables, & en ne leur laissant pas l'honneur de mourir avec un courage qui diminuait l'horreur de leur crime. Il eût été plus noble de vaincre *Cromwell*, que de faire traîner son cadavre sur la claie. On a prétendu que *Charles II* avait même payé des assassins pour faire périr quelques-uns des meurtriers qui s'étaient retirés dans les pays étrangers. Cette conduite augmenta la haine du parti qui avait détrône son père, parti dont les restes troublèrent son règne, & contribuèrent à l'expulsion de sa famille.

qui

qui avaient mis tant d'enthousiasme dans les esprits, furent l'objet de la raillerie des courtisans & de toute la jeunesse.

Le théisme, dont le roi fesait une profession assez ouverte, fut la religion dominante au milieu de tant de religions. Ce théisme a fait depuis des progrès prodigieux dans le reste du monde. Le comte de *Shaftesburi*, le petit-fils du ministre, l'un des plus grands soutiens de cette religion, dit formellement dans ses *caractéristiques* qu'on ne saurait trop respecter ce grand nom de *théiste*. Une foule d'illustres écrivains en ont fait profession ouverte. La plupart des sociniens se sont enfin rangés à ce parti. On reproche à cette secte si étendue de n'écouter que la raison, & d'avoir secoué le joug de la foi : il n'est pas possible à un chrétien d'excuser leur indocilité : mais la fidélité de ce grand tableau que nous traçons de la vie humaine ne permet pas qu'en condamnant leur erreur, on ne rende justice à leur conduite. Il faut avouer que de toutes les sectes c'est la seule qui n'ait point troublé la société par des disputes, la seule qui, en se trompant, ait toujours été sans fanatisme; il est impossible même qu'elle ne soit pas paisible. Ceux qui la professent sont unis avec tous les hommes, dans le principe commun à tous les siècles & à tous les pays, dans l'adoration d'un seul DIEU; ils diffèrent des autres hommes, en ce qu'ils n'ont ni dogmes ni temples, ne croyant qu'un DIEU juste, tolérant tout le reste, & découvrant rarement leur sentiment. Ils disent que cette religion pure est aussi ancienne que le monde, qu'elle était celle du peuple hébreu, avant que *Moïse* lui donnât un culte

Théisme.

particulier. Ils se fondent sur ce que les lettrés de la Chine l'ont toujours professée ; mais ces lettrés de la Chine ont un culte public, & les théistes d'Europe n'ont qu'un culte secret, chacun adorant DIEU en particulier, & ne fesant aucun scrupule d'assister aux cérémonies publiques ; du moins, il n'y a eu jusqu'ici qu'un très-petit nombre de ceux qu'on nomme *unitaires* qui se soient assemblés ; mais ceux-là se disent chrétiens primitifs plutôt que théistes.

Théistes.

Société royale rend service à l'esprit humain.

La société royale de Londres déjà formée, mais qui ne s'établit par des lettres-patentes qu'en 1660, commença à adoucir les mœurs en éclairant les esprits. Les belles-lettres renaquirent & se perfectionnèrent de jour en jour. On n'avait guère connu, du temps de *Cromwell*, d'autre science & d'autre littérature que celle d'appliquer des passages de l'ancien & du nouveau testament aux dissentions publiques, & aux révolutions les plus atroces. On s'appliqua alors à connaître la nature, & à suivre la route que le chancelier *Bacon* avait montrée. La science des mathématiques fut portée bientôt à un point que les *Archimède* n'auraient pu même deviner. Un grand homme a connu enfin les lois primitives, jusqu'alors cachées, de la constitution générale de l'univers ; &, tandis que toutes les autres nations se repaissaient de fables, les Anglais trouvèrent les plus sublimes vérités. Tout ce que les recherches de plusieurs siècles avaient appris en physique n'approchait pas de la seule découverte de la nature de la lumière. Les progrès furent rapides & immenses en vingt ans : c'est-là un mérite, une gloire qui ne

passeront jamais. Le fruit du génie & de l'étude reste; & les effets de l'ambition, du fanatisme & des passions s'anéantissent avec les temps qui les ont produits. L'esprit de la nation acquit sous le règne de *Charles II*, une réputation immortelle, quoique le gouvernement n'en eût point.

Esprit français à la cour.

L'esprit français qui régnait à la cour la rendit aimable & brillante; mais en l'assujettissant à des mœurs nouvelles, elle l'asservit aux intérêts de *Louis XIV*; & le gouvernement anglais, vendu longtemps à celui de France, fit quelquefois regretter le temps où l'usurpateur *Cromwell* rendait sa nation respectable.

Revenu du roi.

Le parlement d'Angleterre & celui d'Ecosse rétablis s'empressèrent d'accorder au roi, dans chacun de ces deux royaumes, tout ce qu'ils pouvaient lui donner, comme une espèce de réparation du meurtre de son père. Le parlement d'Angleterre surtout, qui seul pouvait le rendre puissant, lui assigna un revenu de douze cents mille livres sterling, pour lui & pour toutes les parties de l'administration, indépendamment des fonds destinés pour la flotte; jamais *Elisabeth* n'en avait eu tant. Cependant *Charles II*, prodigue, fut toujours indigent. La nation ne lui pardonna pas de vendre pour moins de deux cents quarante mille livres sterling Dunkerque, acquise par les négociations & les armes de *Cromwell*.

La guerre qu'il eut d'abord contre les Hollandais fut très-onéreuse, puisqu'elle coûta sept millions & demi de livres sterling au peuple; & elle fut honteuse, puisque l'amiral *Ruyter* entra jusque dans le port de Chatam, & y brûla les vaisseaux anglais.

Accidens. Des accidens funeſtes ſe mêlèrent à ces déſaſtres.
1660. Une peſte ravagea Londres, au commencement de ce règne, & la ville preſque entière fut détruite par un incendie. Ce malheur, arrivé après la contagion, & au fort d'une guerre malheureuſe contre la Hollande, paraiſſait irréparable; cependant, à l'étonnement de l'Europe, Londres fut rebâtie en trois années beaucoup plus belle, plus régulière, plus commode qu'elle n'était auparavant. Un ſeul impôt ſur le charbon, & l'ardeur des citoyens, ſuffirent à ce travail immenſe. Ce fut un grand exemple de ce que peuvent les hommes, & qui rend croyable ce qu'on rapporte des anciennes villes de l'Aſie & de l'Egypte, conſtruites avec tant de célérité.

Ni ces accidens, ni ces travaux, ni la guerre de 1672 contre la Hollande, ni les cabales dont la cour & le parlement furent remplis, ne dérobèrent rien aux plaiſirs & à la gaieté que *Charles II* avait amenés en Angleterre, comme des productions du climat de la France où il avait demeuré pluſieurs années. Une maîtreſſe françaiſe, l'eſprit français, & ſurtout l'argent de la France, dominaient à la cour.

Troubles; conjuration nommée *papiste*. Malgré tant de changemens dans les eſprits, ni l'amour de la liberté & de la faction ne changea dans le peuple, ni la paſſion du pouvoir abſolu dans le roi & dans le duc d'*Yorck*, ſon frère. On vit enfin au milieu des plaiſirs la confuſion, la diviſion, la haine des partis & des ſectes, déſoler encore les trois royaumes. Il n'y eut plus, à la vérité, de grandes guerres civiles comme du temps de *Cromwell;* mais une ſuite de complots, de conſpirations, de meurtres juridiques ordonnés en

vertu des lois interprétées par la haine, & enfin plusieurs assassinats auxquels la nation n'était point encore accoutumée, *funestèrent* (*) quelque temps le règne de *Charles II*. Il semblait, par son caractère doux & aimable, formé pour rendre sa nation heureuse, comme il fesait les délices de ceux qui l'approchaient. Cependant le sang coulait sur les échafauds sous ce bon prince, comme sous les autres. La religion seule fut la cause de tant de désastres, quoique *Charles* fût très-philosophe.

Il n'avait point d'enfant ; & son frère, héritier présomptif de la couronne, avait embrassé ce qu'on appelle en Angleterre la *secte papiste*, objet de l'exécration de presque tout le parlement & de la nation. Dès qu'on sut cette défection, la crainte d'avoir un jour un papiste pour roi aliéna presque tous les esprits. Quelques malheureux de la lie du peuple, apostés par la faction opposée à la cour, dénoncèrent une conspiration bien plus étrange encore que celle des poudres. Ils affirmèrent par serment que les papistes devaient tuer le roi, & donner la couronne à son frère ; que le pape *Clément X*, dans une congrégation qu'on appelle de *la propagande*, avait déclaré, en 1675, que le royaume d'Angleterre appartenait aux papes par un droit imprescriptible ; qu'il en donnait la lieutenance au jésuite *Oliva*, général de l'ordre ; que ce jésuite remettait son autorité au duc d'*Yorck*, vassal du pape ; qu'on devait lever une armée en Angleterre pour détrôner *Charles II* ; que le jésuite *la Chaise*, confesseur de

Horreurs ridicules.

(*) Ce terme italien exprime mieux que tout autre ce qu'il veut dire.

Louis XIV, avait envoyé dix mille louis d'or à Londres pour commencer les opérations ; que le jéſuite *Comiers* avait acheté un poignard une livre ſterling, pour aſſaſſiner le roi, & qu'on en avait offert dix mille à un médecin pour l'empoiſonner. Ils produiſaient les noms & les commiſſions de tous les officiers que le général des jéſuites avait nommés pour commander l'armée papiſte.

Jamais accuſation ne fut plus abſurde. Le fameux irlandais qui voyait à cinquante pieds ſous terre, la femme qui accoucha tous les huit jours d'un lapin dans Londres, celui qui promit à la ville aſſemblée d'entrer dans une bouteille de deux pintes ; &, parmi nous, l'affaire de notre bulle *Unigenitus*, nos convulſions & nos accuſations contre les philoſophes, n'ont pas été plus ridicules. Mais quand les eſprits ſont échauffés, plus une opinion eſt impertinente, plus elle a de crédit.

Toute la nation fut alarmée. La cour ne put empêcher le parlement de procéder avec la ſévérité la plus prompte. Il ſe mêla une vérité à tous ces menſonges incroyables, & dès-lors tous ces menſonges parurent vrais. Les délateurs prétendaient que le général des jéſuites avait nommé pour ſon ſecrétaire d'Etat, en Angleterre, un nommé *Coleman*, attaché au duc d'*Yorck ;* on ſaiſit les papiers de ce *Coleman*, on trouva des lettres de lui au père *la Chaiſe*, conçues en ces termes :

Nous pourſuivons une grande entrepriſe, il s'agit de convertir trois royaumes, & peut-être de détruire à jamais l'héréſie ; nous avons un prince zélé, &c.... Il faut envoyer

beaucoup d'argent au roi : l'argent eſt la logique qui perſuade tout à notre cour.

Il eſt évident par ces lettres que le parti catholique voulait avoir le deſſus; qu'il attendait beaucoup du duc d'*Yorck;* que le roi lui-même favoriſerait les catholiques, pourvu qu'on lui donnât de l'argent; qu'enfin les jéſuites feſaient tout ce qu'ils pouvaient pour ſervir le pape en Angleterre. Tout le reſte était manifeſtement faux; les contradictions des délateurs étaient ſi groſſières, qu'en tout autre temps on n'aurait pu s'empêcher d'en rire.

Mais les lettres de *Coleman*, & l'aſſaſſinat d'un de ſes juges firent tout croire des papiſtes. Pluſieurs accuſés périrent ſur l'échafaud; cinq jéſuites furent pendus & écartelés. Si on s'était contenté de les juger comme perturbateurs du repos public, entretenant des correſpondances illicites, & voulant abolir la religion établie par la loi, leur condamnation eût été dans toutes les règles; mais il ne fallait pas les pendre en qualité de capitaines & d'aumôniers de l'armée papale qui devait ſubjuguer trois royaumes. Le zèle contre le papiſme fut porté ſi loin que la chambre des communes vota preſque unanimement l'excluſion du duc d'*Yorck*, & le déclara incapable d'être jamais roi d'Angleterre. Ce prince ne confirma que trop, quelques années après, la ſentence de la chambre des communes.

Supplices.

Duc d'Yorck exclu du trône.

L'Angleterre, ainſi que tout le Nord, la moitié de l'Allemagne, les ſept Provinces-Unies, & les trois quarts de la Suiſſe s'étaient contentés juſques-là de regarder la religion catholique romaine comme une idolâtrie; mais cette flétriſſure n'avait encore paſſé

Le catholiciſme declaré idolâtrie.

O 4

nulle part en loi de l'Etat. Le parlement d'Angleterre ajouta à l'ancien ferment du teſt l'obligation d'abhorrer le papiſme comme une idolâtrie.

Quelles révolutions dans l'eſprit humain ! Les premiers chrétiens accusèrent le ſénat de Rome d'adorer des ſtatues qu'il n'adorait certainement pas. Le chriſtianiſme ſubſiſta trois cents ans ſans images ; douze empereurs chrétiens traitèrent d'idolâtres ceux qui priaient devant des figures de ſaints. Ce culte fut reçu enſuite dans l'Occident & dans l'Orient, abhorré après dans la moitié de l'Europe. Enfin Rome chrétienne, qui fonde ſa gloire ſur la deſtruction de l'idolâtrie, eſt miſe au rang des païens par les lois d'une nation puiſſante, reſpectée aujourd'hui dans l'Europe.

L'enthouſiaſme de la nation ne ſe borna pas à des démonſtrations de haine & d'horreur contre le papiſme ; les accuſations, les ſupplices continuèrent.

Ce qu'il y eut de plus déplorable, ce fut la mort du lord *Stafford*, vieillard zélé pour l'Etat, attaché au roi, mais retiré des affaires, & achevant ſa carrière honorable dans l'exercice paiſible de toutes les vertus. Il paſſait pour papiſte, & ne l'était pas. Les délateurs l'accusèrent d'avoir voulu engager l'un d'eux à tuer le roi. L'accuſateur ne lui avait jamais parlé, & cependant il fut tué ; l'innocence du lord *Stafford* parut en vain dans tout ſon jour ; il fut condamné, & le roi n'oſa lui donner ſa grace : faibleſſe infame, dont ſon père avait été coupable & qui perdit ſon père. Cet exemple prouve que la tyrannie d'un corps eſt toujours plus impitoyable

que celle d'un roi : il y a mille moyens d'apaifer un prince; il n'y en a point d'adoucir la férocité d'un corps entraîné par les préjugés. Chaque membre, enivré de cette fureur commune, la reçoit & la redouble dans les autres membres, & fe porte à l'inhumanité fans crainte, parce que perfonne ne répond pour le corps entier.

Pendant que les papiftes & les anglicans donnaient à Londres cette fanglante fcène, les presbytériens d'Ecoffe en donnaient une non moins abfurde, & plus abominable. Ils affaffinèrent l'archevêque de Saint-André, primat d'Ecoffe; car il y avait encore des évêques dans ce pays, & l'archevêque de Saint-André avait confervé fes prérogatives. Les presbytériens affemblèrent le peuple après cette belle action, & la comparèrent hautement dans leurs fermons à celle de *Jahel*, d'*Aod* & de *Judith*, auxquelles elle reffemblait en effet. Ils menèrent leurs auditeurs, au fortir du fermon, tambour battant, à Glafgow dont ils s'emparèrent. Ils jurèrent de ne plus obéir au roi comme chef fuprême de l'Eglife gallicane; de ne reconnaître jamais fon frère pour roi; de n'obéir qu'au Seigneur, & d'immoler au Seigneur tous les prélats qui s'oppoferaient aux faints.

Le roi fut obligé d'envoyer contre les faints le duc de *Montmouth*, fon fils naturel, avec une petite armée. Les presbytériens marchèrent contre lui au nombre de huit mille hommes, commandés par des miniftres du faint Evangile. Cette armée s'appelait l'*armée du Seigneur*. Il y avait un vieux miniftre qui monta fur un petit tertre, & qui fe fit foutenir les mains comme *Moïfe*, pour obtenir une victoire sûre. 1679.

L'armée du Seigneur fut mife en déroute dès les premiers coups de canon. On fit douze cents prifonniers. Le duc de *Montmouth* les traita avec humanité; il ne fit pendre que deux prêtres, & donna la liberté à tous les prifonniers qui voulurent jurer de ne plus troubler la patrie au nom de DIEU; neuf cents firent le ferment, trois cents jurèrent qu'il valait mieux obéir à DIEU qu'aux hommes, & qu'ils aimaient mieux mourir que de ne pas tuer les anglicans & les papiftes. On les tranfporta en Amérique, & leur vaiffeau ayant fait naufrage, ils reçurent au fond de la mer la couronne du martyre.

Cet efprit de vertige dura encore quelque temps en Angleterre, en Ecoffe, en Irlande : mais enfin, le roi apaifa tout, moins par fa prudence, peut-être, que par fon caractère aimable dont la douceur & les graces prévalurent, & changèrent infenfiblement la férocité atrabilaire de tant de factieux en des mœurs plus fociables.

Charles II paraît être le premier roi d'Angleterre qui ait acheté par des penfions fecrètes les fuffrages des membres du parlement; du moins dans un pays où il n'y a prefque rien de fecret cette méthode n'avait jamais été publique; on n'avait point de preuve que les rois fes prédéceffeurs euffent pris ce parti, qui abrége les difficultés, & qui prévient les contradictions.

Le fecond parlement, convoqué en 1679, procéda contre dix-huit membres des communes du parlement précédent, qui avaient duré dix-huit années. On leur reprocha d'avoir reçu des penfions; mais comme il n'y avait point de loi qui défendît de recevoir

des gratifications de fon fouverain, on ne put les pourfuivre.

Cependant *Charles II*, voyant que la chambre des communes, qui avait détrôné & fait mourir fon père, voulait déshériter fon frère de fon vivant, & craignant pour lui-même les fuites d'une telle entreprife, caffa le parlement, & régna fans en affembler déformais. Plus de parlement.

Tout fut tranquille dès le moment que l'autorité royale & parlementaire ne fe choquèrent plus. Le roi fut réduit enfin à vivre avec économie de fon revenu, & d'une penfion de cent mille livres fterling, que lui fefait *Louis XIV*. Il entretenait feulement quatre mille hommes de troupes, & on lui reprochait cette garde comme s'il eût eu fur pied une puiffante armée. Les rois n'avaient communément, avant lui, que cent hommes pour leur garde ordinaire. 1681.

On ne connut alors en Angleterre que deux partis politiques, celui des *Torys* qui embraffaient une foumiffion entière aux rois, & celui des *Wighs* qui foutenaient les droits des peuples, & qui limitaient ceux du pouvoir fouverain. Ce dernier parti l'a prefque toujours emporté fur l'autre.

Mais ce qui a fait la puiffance de l'Angleterre, c'eft que tous les partis ont également concouru, depuis le temps d'*Elifabeth*, à favorifer le commerce. Le même parlement qui fit couper la tête à fon roi fut occupé d'établiffemens maritimes, comme fi on eût été dans les temps les plus paifibles. Le fang de *Charles I* était encore fumant, quand ce parlement, quoique prefque tout compofé de fanatiques, fit, en 1650, le fameux acte de la navigation, qu'on Etat floriffant de l'Angleterre.

attribue au feul *Cromwell*, & auquel il n'eut d'autre part que celle d'en être fâché, parce que cet acte, très-préjudiciable aux Hollandais, fut une des caufes de la guerre entre l'Angleterre & les fept provinces, & que cette guerre, en portant toutes les grandes dépenfes du côté de la marine, tendait à diminuer l'armée de terre dont *Cromwell* était général. Cet acte de la navigation a toujours fubfifté dans toute fa force. L'avantage de cet acte confifte à ne permettre qu'aucun vaiffeau étranger puiffe apporter en Angleterre des marchandifes qui ne font pas du pays auquel appartient le vaiffeau. (11)

(11) On voulut par cet acte punir les Hollandais des gains qu'ils fefaient en fourniffant à l'Angleterre les marchandifes étrangères. L'économie qu'ils favaient mettre dans les frais de tranfport leur permettait de les donner à un prix plus bas que les négocians nationaux ou les commerçans du pays même dont les denrées étaient tirées : ainfi cet acte n'eut d'autre effet que de faire payer aux Anglais les marchandifes étrangères un peu plus cher, & d'augmenter le prix des tranfports par mer. La jaloufie des marchands anglais fit porter cette loi, que l'on a regardée depuis comme le fruit d'une profonde politique. M. de *Voltaire*, qui n'avait point fait fon étude principale des principes du commerce, fe conforme ici à l'opinion commune ; mais en partageant cette opinion, il n'en affigne pas moins, dans l'article fuivant, les véritables caufes de la richeffe de l'Angleterre.

Quant à la prime propofée pour encourager l'exportation des grains, elle a deux inconvéniens ; l'un d'être un impôt levé fur la nation, l'autre d'élever un peu le prix moyen du blé pour l'Angleterre, comparée aux autres nations : mais ces deux inconvéniens font peu fenfibles. Cette loi n'a d'ailleurs aucun avantage, qu'une liberté abfolue n'eût procuré plus furement & plus complètement encore. Il eft poffible cependant que la faibleffe du gouvernement anglais, contre toute infurrection populaire, rende les emmagafinemens peu sûrs. Alors la loi pourrait être un véritable encouragement pour la culture ; mais elle ne ferait alors qu'un remède qu'on oppofe à un vice regardé comme incurable ; & quelque bon que puiffe être ce remède, il vaudrait mieux n'en avoir pas befoin.

Il y eut dès le temps de la reine *Elifabeth* une compagnie des Indes, antérieure même à celle de Hollande, & on en forma même encore une nouvelle du temps du roi *Guillaume*. Depuis 1597 jufqu'en 1612, les Anglais furent feuls en poffeffion de la pêche de la baleine; mais leurs plus grandes richeffes vinrent toujours de leurs troupeaux. D'abord ils ne furent que vendre les laines; mais depuis *Elifabeth* ils manufacturèrent les plus beaux draps de l'Europe. L'agriculture, long-temps négligée, leur a tenu lieu enfin des mines du Potofe. La culture des terres a été furtout encouragée, lorfqu'on a commencé, en 1689, à donner des récompenfes à l'exportation des grains. Le gouvernement a toujours accordé depuis ce temps-là cinq fchellings pour chaque mefure de froment portée à l'étranger, lorfque cette mefure, qui contient vingt-quatre boiffeaux de Paris, ne vaut à Londres que deux livres huit fous fterling. La vente de tous les autres grains a été encouragée à proportion; & dans les derniers temps il a été prouvé dans le parlement que l'exportation des grains avait valu en quatre années cent foixante-dix millions trois cents trente mille livres de France. Commerce. Agriculture.

L'Angleterre n'avait pas encore toutes ces grandes reffources du temps de *Charles II* : elle était encore tributaire de l'induftrie de la France qui tirait d'elle plus de huit millions chaque année par la balance du commerce. Les manufactures de toiles, de glaces, de cuivre, d'airain, d'acier, de papier, de chapeaux même, manquaient aux Anglais. C'eft la révocation

de l'édit de Nantes qui leur a donné prefque toute cette nouvelle induftrie.

On peut juger par ce feul trait fi les flatteurs de *Louis XIV* ont eu raifon de le louer d'avoir privé la France de citoyens utiles. Auffi, en 1687, la nation anglaife, fentant de quel avantage lui feraient les ouvriers français réfugiés chez elle, leur a donné quinze cents mille francs d'aumônes, & a nourri treize mille de ces nouveaux citoyens dans la ville de Londres, aux dépens du public, pendant une année entière.

Cette application au commerce, dans une nation guerrière, l'a mife enfin en état de foudoyer une partie de l'Europe contre la France. Elle a de nos jours multiplié fon crédit, fans augmenter fes fonds, au point que les dettes de l'Etat aux particuliers ont monté à cent de nos millions de rente. C'eft précifément la fituation où s'eft trouvé le royaume de France, dans lequel l'Etat, fous le nom du roi, doit à peu-près la même fomme par année aux rentiers & à ceux qui ont acheté des charges. Cette manœuvre, inconnue à tant d'autres nations, & furtout à celles de l'Afie, a été le trifte fruit de nos guerres, & le dernier effort de l'induftrie politique; induftrie non moins dangereufe que la guerre même. Ces dettes de la France & de l'Angleterre font depuis augmentées prodigieufement.

CHAPITRE CLXXXIII.

De l'Italie, & principalement de Rome, à la fin du ſeizième ſiècle. Du concile de Trente. De la réforme du calendrier, &c.

AUTANT la France & l'Allemagne furent bouleverſées à la fin du ſeizième & au commencement du dix-ſeptième ſiècle, languiſſantes, ſans commerce, privées des arts & de toute police, abandonnées à l'anarchie ; autant les peuples d'Italie commencèrent en général à jouir du repos, & cultivèrent à l'envi les arts de goût, qui ailleurs étaient ignorés, ou groſſièrement exercés. Naples & Sicile furent ſans révolutions ; on n'y eut même aucune inquiétude. Quand le pape *Paul IV*, pouſſé par ſes neveux, voulut ôter ces deux royaumes à *Philippe II* par les armes de *Henri II*, roi de France, il prétendait les transférer au duc d'Anjou, qui fut depuis *Henri III*, moyennant vingt mille ducats de tribut annuel au lieu de ſix mille, & ſurtout à condition que ſes neveux y auraient des principautés conſidérables & indépendantes.

Ce royaume était alors le ſeul au monde qui fût tributaire. On prétendait que la cour de Rome voulait qu'il ceſsât de l'être, & qu'il fût enfin réuni au ſaint-ſiége ; ce qui aurait pu rendre les papes aſſez puiſſans pour tenir en maîtres la balance de l'Italie. Mais il était impoſſible que ni *Paul IV*, ni toute l'Italie enſemble ôtaſſent Naples à *Philippe II*, pour

Papes veulent avoir Naples.

l'ôter enſuite au roi de France, & dépouiller les deux plus puiſſans monarques de la chrétienté. L'entrepriſe de *Paul IV* ne fut qu'une témérité malheureuſe. Le fameux duc d'*Albe*, alors vice-roi de Naples, inſulta aux démarches de ce pontife, en feſant fondre les cloches & tout le bronze de Bénévent qui appartenait au ſaint-ſiége, pour en faire des canons. Cette guerre fut preſque auſſitôt finie que commencée. Le duc d'*Albe* ſe flattait de prendre Rome, comme elle avait été priſe ſous *Charles-Quint*, & du temps des *Othon* & d'*Arnoud*, & de tant d'autres; mais il alla, au bout de quelques mois, baiſer les pieds du pontife; on rendit les cloches à Bénévent, & tout fut fini.

Cardinaux pendus, mars 1560.

Ce fut un ſpectacle affreux, après la mort de *Paul IV*, que la condamnation de ſes deux neveux, le prince de *Palliana*, & le cardinal *Caraffa*: le ſacré collége vit avec horreur ce cardinal, condamné par les ordres de *Pie IV*, mourir par la corde, comme était mort le cardinal *Poli*, ſous *Léon X*; mais une action de cruauté ne fit pas un règne cruel, & la nation romaine ne fut pas tyranniſée: elle ſe plaignit ſeulement que le pape vendît les charges du palais, abus qui augmenta dans la ſuite.

Concile de Trente. 1563.

Le concile de Trente fut terminé ſous *Pie IV* d'une manière paiſible (*a*); il ne produiſit aucun effet nouveau ni parmi les catholiques qui croyaient tous les articles de foi enſeignés par ce concile, ni parmi les proteſtans qui ne les croyaient pas: il ne changea rien aux uſages des nations catholiques,

(*a*) La rédaction des diſputes & des actes de ce concile ſe trouve au chapitre CLXXII.

qui

qui adoptaient quelques règles de discipline différentes de celles du concile.

La France surtout conserva ce qu'on appelle les libertés de son Eglise, qui sont en effet les libertés de sa nation. Vingt-quatre articles, qui choquent les droits de la juridiction civile, ne furent jamais adoptés en France : les principaux de ces articles donnaient aux seuls évêques l'administration de tous les hôpitaux, attribuaient au seul pape le jugement des causes criminelles de tous les évêques, soumettaient les laïques en plusieurs cas à la juridiction épiscopale. Voilà pourquoi la France rejeta toujours le concile dans la discipline qu'il établit. Les rois d'Espagne le reçurent dans tous leurs Etats avec le plus grand respect & les plus grandes modifications, mais secrètes & sans éclat. Venise imita l'Espagne. Les catholiques d'Allemagne demandèrent encore l'usage de la coupe & le mariage des prêtres. *Pie IV* accorda la communion sous les deux espèces, par des brefs, à l'empereur *Maximilien II* & à l'archevêque de Maïence; mais il fut inflexible sur le célibat des prêtres. L'histoire des papes en donne pour raison que *Pie IV*, étant délivré du concile, n'en avait plus rien à craindre : *de-là vient*, ajoute l'auteur, *que ce pape, qui violait les lois divines & humaines, fesait le scrupuleux sur le célibat.* Il est très-faux que *Pie IV* violât les lois divines & humaines; & il est très-évident qu'en conservant l'ancienne discipline du célibat sacerdotal depuis si long-temps établie dans l'Occident, il se conformait à une opinion devenue une loi de l'Eglise.

Libertés gallicanes.

Tous les autres usages de la discipline ecclésiastique

particulière à l'Allemagne fubfiftèrent. Les queftions préjudiciables à la puiffance féculière ne réveillèrent plus ces guerres qu'elles avaient autrefois fait naître. Il y eut toujours des difficultés, des épines entre la cour de Rome & les cours catholiques ; mais le fang ne coula point pour ces petits démêlés. L'interdit de Venife fous *Paul V* a été depuis la feule querelle éclatante. Les guerres de religion en Allemagne & en France occupaient alors affez ; & la cour de Rome ménageait d'ordinaire les fouverains catholiques, de peur qu'ils ne devinffent proteftans. Malheur feulement aux princes faibles, quand ils avaient en tête un prince puiffant comme *Philippe*, qui était le maître au conclave!

Italie fans police.

Il manqua à l'Italie la police générale : ce fut-là fon véritable fléau : elle fut infeftée long-temps de brigands au milieu des arts & dans le fein de la paix, comme la Grèce l'avait été dans les temps fauvages. Des frontières du Milanais au fond du royaume de Naples, des troupes de bandits courans fans ceffe d'une province à une autre, achetaient la protection des petits princes, ou les forçaient à les tolérer. On ne put les exterminer dans l'Etat du faint-fiége, jufqu'au règne de *Sixte-Quint;* & après lui ils reparurent quelquefois. Ce fatal exemple encourageait les particuliers à l'affaffinat : l'ufage du ftilet n'était que trop commun dans les villes, tandis que les bandits couraient les campagnes ; les écoliers de Padoue s'étaient accoutumés à affommer les paffans fous les arcades qui bordent les rues.

Malgré ces defordres trop communs, l'Italie était le pays le plus floriffant de l'Europe, s'il n'était pas

le plus puissant. On n'entendait plus parler de ces guerres étrangères qui l'avaient désolée depuis le règne du roi de France, *Charles VIII*, ni de ces guerres intestines de principauté contre principauté, & de ville contre ville : on ne voyait plus de ces conspirations autrefois si fréquentes. Naples, Venise, Rome, Florence attiraient les étrangers par leur magnificence & par la culture de tous les arts. Les plaisirs de l'esprit n'étaient encore bien connus que dans ce climat. La religion s'y montrait aux peuples sous un appareil imposant, nécessaire aux imaginations sensibles. Ce n'était qu'en Italie qu'on avait élevé des temples dignes de l'antiquité; & Saint-Pierre de Rome les surpassait tous. Si les pratiques superstitieuses de fausses traditions, des miracles supposés subsistaient encore, les sages les méprisaient, & savaient que les abus ont été de tous les temps l'amusement de la populace. Arts cultivés.

Peut-être les écrivains ultramontains, qui ont tant déclamé contre ces usages, n'ont pas assez distingué entre le peuple & ceux qui le conduisent. Il n'aurait pas fallu mépriser le sénat de Rome, parce que les malades, guéris par la nature, tapissaient de leurs offrandes les temples d'*Esculape*, parce que mille tableaux votifs de voyageurs échappés aux naufrages, ornaient ou défiguraient les autels de *Neptune*, & que dans Egnatia l'encens brûlait & fumait de lui-même sur une pierre sacrée. Plus d'un protestant, après avoir goûté les délices du séjour de Naples, s'est répandu en invectives contre les trois miracles qui sont à jour nommé dans cette ville, quand le sang de St *Janvier*, de St *Jean-Baptiste* & de St *Etienne*, Superstitions.

conservé dans des bouteilles, se liquéfie étant approché de leurs têtes. Ils accusent ceux qui président à ces églises d'imputer à la Divinité des prodiges inutiles. Le savant & sage *Addisson* dit qu'il n'a jamais vu *a more blouding trik*, un tour plus grossier. Tous ces auteurs pouvaient observer que ces institutions ne nuisent point aux mœurs, qui doivent être le principal objet de la police civile & ecclésiastique; que probablement les imaginations ardentes des climats chauds ont besoin de signes visibles qui les mettent continuellement sous la main de la Divinité; & qu'enfin ces signes ne pouvaient être abolis que quand ils seraient méprisés du même peuple qui les révère. (12)

(12) Ces superstitions ne nous paraissent pas aussi indifférentes qu'à M. de *Voltaire*. Comme le miracle réussit ou manque au gré du charlatan qui est chargé de le faire, & que le peuple entre en fureur lorsqu'il ne réussit pas; le clergé de Naples a le pouvoir d'exciter à son gré des séditions parmi une populace nombreuse, dénuée de toute morale, que le sang n'effraie pas, & qui n'a rien à perdre. En sorte que la cérémonie de la liquefaction met absolument le gouvernement de Naples dans la dépendance des prêtres. Toute réforme, toute loi qui déplait aux prêtres devient impossible à établir. Il faudrait éclairer le peuple; mais si un ministre était soupçonné d'en avoir l'idée, le miracle manquerait, & il se verrait exposé à toute la fureur du peuple.

Un seigneur napolitain avait imaginé de faire le miracle chez lui, ce moyen était un des plus sûrs pour le faire tomber; mais le gouvernement eut peur des prêtres, & on lui défendit de continuer. Son secret se trouve décrit dans les mémoires de l'academie des sciences de Paris, 1757; mais il n'est pas sûr que ce soit exactement le même que celui des prêtres.

Esperons qu'un archevêque de Naples aura quelque jour assez de véritable piété & de courage pour avouer que ses prédécesseurs & son clergé ont abusé de la crédulité du peuple, pour révéler toute la fraude, & en exposer le secret an grand jour.

Il est bon de savoir que, si le miracle est retardé, il arrive souvent que le peuple s'en prend aux étrangers qui se trouvent dans l'église, &

A *Pie IV* succéda ce dominicain *Ghifleri*, *Pie V*, fi haï dans Rome même, pour y avoir fait exercer avec trop de cruauté le miniftère de l'inquifition, publiquement combattu ailleurs par les tribunaux féculiers. La fameufe bulle, *In cœnâ Domini*, émanée fous *Paul III*, & publiée par *Pie V*, dans laquelle on brave tous les droits des fouverains, révolta plufieurs cours, & fit élever contre elle les voix de plufieurs univerfités. *Pie V.*

L'extinction de l'ordre des *humiliés* fut un des principaux événemens de fon pontificat. Les religieux de cet ordre, établis principalement au Milanais, vivaient dans le fcandale; *St Charles Borromée*, archevêque de Milan, voulut les réformer; quatre d'entre eux confpirèrent contre fa vie; l'un des quatre lui tira un coup d'arquebufe dans fon palais, pendant qu'il fefait fa prière. Ce faint homme, qui ne fut que légérement bleffé, demanda au pape la grace des coupables : mais le pape punit leur attentat par le dernier fupplice, & abolit l'ordre entier. Ce pontife envoya quelques troupes en France au fecours du roi *Charles IX*, contre les huguenots de fon royaume. Elles fe trouvèrent à la bataille de Moncontour. Le gouvernement de France était alors parvenu à cet excès de fubvertiffement, que deux mille foldats du pape étaient un fecours utile. *St Charles Borromee.* 1571.

Mais ce qui confacra la mémoire de *Pie V*, ce fut fon empreffement à défendre la chrétienté contre

qu'il foupçonne d'être des hérétiques. Alors ils font obligés de fe retirer, & quelquefois le peuple les pourfuit à coups de pierres. Il n'y a pas quinze ans que M. le prince de *S.* & M. le comte de *C.* effuyèrent ce traitement, fans fe l'être attiré par aucune indifcrétion.

les Turcs, & l'ardeur dont il pressa l'armement de la flotte qui gagna la bataille de Lépante. Son plus bel éloge vint de Constantinople même, où l'on fit des réjouissances publiques de sa mort.

Réforme du calendrier.

Grégoire XIII, *Buoncompagno*, successeur de *Pie V*, rendit son nom immortel par la réforme du calendrier qui porte son nom; & en cela il imita *Jules César*. Ce besoin où les nations furent toujours de réformer l'année montre bien la lenteur des arts les plus nécessaires. Les hommes avaient su ravager le monde d'un bout à l'autre, avant d'avoir su connaître les temps & régler leurs jours. Les anciens Romains n'avaient d'abord connu que dix mois lunaires & une année de trois cents quatre jours; ensuite leur année fut de trois cents cinquante-cinq. Tous les remèdes à cette fausse computation furent autant d'erreurs. Les pontifes, depuis *Numa Pompilius*, furent les astronomes de la nation, ainsi qu'ils l'avaient été chez les Babyloniens, chez les Egyptiens, chez les Perses, chez presque tous les peuples de l'Asie. La science des temps les rendait plus vénérables au peuple; rien ne conciliant plus l'autorité que la connaissance des choses utiles inconnues au vulgaire.

Histoire du calendrier.

Comme chez les Romains le suprême pontificat était toujours entre les mains d'un sénateur, *Jules César*, en qualité de pontife, réforma le calendrier autant qu'il le put; il se servit de *Sosigènes*, mathématicien, grec d'Alexandrie. *Alexandre* avait transporté dans cette ville les sciences & le commerce; c'était la plus célèbre école de mathématiques & c'était là que les Egyptiens, & même les Hébreux

avaient enfin puifé quelques connaiffances réelles. Les Egyptiens avaient fu auparavant élever des maffes énormes de pierre; mais les Grecs leur enfeignèrent tous les beaux arts, ou plutôt les exercèrent chez eux fans pouvoir former d'élèves égyptiens. En effet, on ne compte chez ce peuple d'efclaves efféminés aucun homme diftingué dans les arts de la Grèce.

Les pontifes chrétiens réglèrent l'année, ainfi que les pontifes de l'ancienne Rome, parce que c'était à eux d'indiquer les célébrations des fêtes. Le premier concile de Nicée, en 325, voyant le dérangement que le temps apportait au calendrier de *Céfar*, confulta comme lui les Grecs d'Alexandrie; ces Grecs répondirent que l'équinoxe du printemps arrivait alors le 21 mars; & les pères réglèrent le temps de la fête de Pâques fuivant ce principe.

Deux légers mécomptes dans le calcul de *Jules Céfar*, & dans celui des aftronomes confultés par le concile augmentèrent dans la fuite des fiècles. Le premier de ces mécomptes vient du fameux nombre d'or de l'athénien *Méton;* il donne dix-neuf années à la révolution par laquelle la lune revient au même point du ciel : il ne s'en manque qu'une heure & demie; méprife infenfible dans un fiècle, & confidérable après plufieurs fiècles. Il en était de même de la révolution apparente du foleil, & des points qui fixent les équinoxes & les folftices. L'équinoxe du printemps au fiècle du concile de Nicée arrivait le 21 mars; mais au temps du concile de Trente, l'équinoxe avait avancé de dix jours, & tombait à l'onze de ce mois. La caufe de cette préceffion

des équinoxes, inconnue à toute l'antiquité, n'a été découverte que de nos jours : cette caufe eft un mouvement particulier à l'axe de la terre, mouvement dont la période s'achève en vingt-cinq mille neuf cents années, & qui fait paffer fucceffivement les équinoxes & les folftices par tous les points du zodiaque. Ce mouvement eft l'effet de la gravitation, dont le feul *Newton* a connu & calculé les phénomènes qui femblaient hors de la portée de l'efprit humain.

Il ne s'agiffait pas du temps de *Grégoire XIII* de fonger à deviner la caufe de cette préceffion des équinoxes, mais de mettre ordre à la confufion qui commençait à troubler fenfiblement l'année civile. *Grégoire* fit confulter tous les célèbres aftronomes de l'Europe. Un médecin, nommé *Lilio*, né à Rome, eut l'honneur de fournir la manière la plus fimple & la plus facile de rétablir l'ordre de l'année, telle qu'on la voit dans le nouveau calendrier; il ne fallait que retrancher dix jours à l'année 1582, où l'on était pour lors, & prévenir le dérangement dans les fiècles à venir par une précaution aifée. Ce *Lilio* a été depuis ignoré ; & le calendrier porte le nom du pape *Grégoire*, ainfi que le nom de *Sofigènes* fut couvert par celui de *Céfar*. Il n'en était pas ainfi chez les anciens Grecs, la gloire de l'invention demeurait aux artiftes.

Réfiftance au calendrier.

Grégoire XIII eut celle de preffer la conclufion de cette réforme néceffaire ; il eut plus de peine à la faire recevoir par les nations qu'à la faire rédiger par les mathématiciens. La France réfifta quelques mois ; & enfin, fur un édit de *Henri III*, enregiftré au parlement de Paris, on s'accoutuma à compter

3 novembre 1582.

comme il le fallait; mais l'empereur *Maximilien II* ne put perſuader à la diète d'Augsbourg que l'équinoxe était avancé de dix jours. On craignait que la cour de Rome, en inſtruiſant les hommes, ne prît le droit de les maîtriſer. Ainſi l'ancien calendrier ſubſiſta encore quelque temps chez les catholiques même de l'Allemagne. Les proteſtans de toutes les communions s'obſtinèrent à ne pas recevoir des mains du pape une vérité qu'il aurait fallu recevoir des Turcs, s'ils l'avaient propoſée.

Les derniers jours du pontificat de *Grégoire XIII* furent célèbres par cette ambaſſade d'obédience qu'il reçut du Japon. Rome feſait des conquêtes ſpirituelles à l'extrémité de la terre, tandis qu'elle feſait tant de pertes en Europe. Trois rois ou princes du Japon, alors diviſé en pluſieurs ſouverainetés, envoyèrent chacun un de leurs plus proches parens ſaluer le roi d'Eſpagne, *Philippe II*, comme le plus puiſſant de tous les rois chrétiens, & le pape, comme père de tous les rois. Les lettres de ces trois princes au pape commençaient toutes par un acte d'adoration envers lui. La première, du roi de Bungo, était écrite, *A l'adorable qui tient ſur terre la place du roi du ciel;* elle finit par ces mots : *Je m'adreſſe avec crainte & reſpect à votre ſainteté, que j'adore & dont je baiſe les pieds très-ſaints.* Les deux autres diſent à peu-près la même choſe. L'Eſpagne ſe flattait alors que le Japon deviendrait une de ſes provinces, & le ſaint-ſiége voyait déjà le tiers de cet empire ſoumis à ſa juridiction eccléſiaſtique.

Ambaſſade du Japon au pape. 1575.

Le peuple romain eût été très-heureux ſous le gouvernement de *Grégoire XIII*, ſi la tranquillité

publique de ses Etats n'avait pas été quelquefois troublée par les bandits. Il abolit quelques impôts onéreux, & ne démembra point l'Etat en faveur de son bâtard, comme avaient fait quelques-uns de ses prédécesseurs. (13)

CHAPITRE CLXXXIV.

De Sixte-Quint.

Le règne de *Sixte-Quint* a plus de célébrité que celui de *Grégoire XIII* & de *Pie V*, quoique ces deux pontifes aient fait de grandes choses; l'un s'étant signalé par la bataille de Lépante, dont il fut le premier mobile, & l'autre par la réforme des temps. Il arrive quelquefois que le caractère d'un homme, & la singularité de son élévation arrêtent sur lui les yeux de la postérité plus que les actions mémorables des autres. La disproportion qu'on croit voir entre la naissance de *Sixte-Quint*, fils d'un pauvre vigneron, & l'élévation à la dignité suprême, augmente sa réputation; cependant nous avons vu que jamais une naissance obscure & basse ne fut regardée comme un obstacle au pontificat, dans une religion & dans une cour où toutes les places sont réputées le prix du mérite, quoiqu'elles soient aussi celui de

Papes nés dans l'obscurité.

(13) *Grégoire XIII* approuva le massacre de la Saint-Barthelemi; l'annonça dans un consistoire comme un événement consolant pour la religion, & voulut en consacrer & en éterniser le souvenir par un tableau qu'il fit placer dans son palais. Cette seule action suffit pour rendre sa mémoire à jamais exécrable.

la brigue. *Pie V* n'était guère d'une famille plus relevée ; *Adrien VI* fut le fils d'un artisan ; *Nicolas V* était né dans l'obscurité ; le père du fameux *Jean XXII* qui ajouta un troisième cercle à la tiare, & qui porta trois couronnes, sans posséder aucune terre, raccommodait des souliers à Cahors ; c'était le métier du père d'*Urbain IV*. *Adrien IV*, l'un des plus grands papes, fils d'un mendiant, avait été mendiant lui-même. L'histoire de l'Eglise est pleine de ces exemples, qui encouragent la simple vertu, & qui confondent la vanité humaine. Ceux qui ont voulu relever la naissance de *Sixte-Quint* n'ont pas songé qu'en cela ils rabaissaient sa personne ; ils lui ôtaient le mérite d'avoir vaincu les premières difficultés. Il y a plus loin d'un gardeur de porcs, tel qu'il le fut dans son enfance, aux simples places qu'il eut dans son ordre, que de ces places au trône de l'Eglise. On a composé sa vie à Rome sur des journaux qui n'apprennent que des dates, & sur des panégyriques qui n'apprennent rien : le cordelier, qui a écrit la vie de *Sixte-Quint* commence par dire *qu'il a l'honneur de parler du plus haut, du meilleur, du plus grand des pontifes, des princes & des sages, du glorieux & de l'immortel Sixte*. Il s'ôte lui-même tout crédit par ce début.

Tempesti, cordelier a écrit en cordelier.

L'esprit de *Sixte-Quint* & de son règne est la partie essentielle de son histoire : ce qui le distingue des autres papes, c'est qu'il ne fit rien comme les autres. Agir toujours avec hauteur, & même avec violence, quand il est un simple moine ; dompter tout d'un coup la fougue de son caractère, dès qu'il est cardinal ; se donner quinze ans pour incapable d'affaires, & surtout de régner ; afin de déterminer un jour

en sa faveur les suffrages de tous ceux qui compteraient régner sous son nom ; reprendre toute sa hauteur au moment même qu'il est sur le trône ; mettre dans son pontificat une sévérité inouie, & de la grandeur dans toutes ses entreprises ; embellir Rome, & laisser le trésor pontifical très-riche ; licencier d'abord les soldats, les gardes même de ses prédécesseurs, & dissiper les bandits par la seule force des lois, sans avoir de troupes ; se faire craindre de tout le monde par sa place & par son caractère ; c'est-là ce qui mit son nom parmi les noms illustres, du vivant même de *Henri* & d'*Elisabeth*. Les autres souverains risquaient alors leur trône, quand ils tentaient quelque entreprise sans le secours de ces nombreuses armées qu'ils ont entretenues depuis : il n'en était pas ainsi des souverains de Rome qui, réunissant le sacerdoce & l'Empire, n'avaient pas même besoin d'une garde.

Police de Rome.

Sixte-Quint se fit une grande réputation en embellissant & en poliçant Rome, comme *Henri IV* embellissait & poliçait Paris : mais ce fut-là le moindre mérite de *Henri*, & c'était le premier de *Sixte*. Aussi ce pape fit, en ce genre, de bien plus grandes choses que le roi de France : il commandait à un peuple bien plus paisible, & alors infiniment plus industrieux ; & il avait dans les ruines & dans les exemples de l'ancienne Rome, & encore dans les travaux de ses prédécesseurs, tout l'encouragement à ses grands desseins.

Ouvrages des Romains.

Du temps des *Césars* romains, quatorze aqueducs immenses, soutenus sur des arcades, voituraient des fleuves entiers à Rome, l'espace de plusieurs milles,

& y entretenaient continuellement cent cinquante fontaines jailliſſantes, & cent dix-huit grands bains publics, outre l'eau néceſſaire à ces mers artificielles, ſur leſquelles on repréſentait des batailles navales. Cent mille ſtatues ornaient les places publiques, les carrefours, les temples, les maiſons. On voyait quatre-vingt-dix coloſſes élevés ſur des portiques : quarante-huit obéliſques de marbre de granit, taillés dans la haute Egypte, étonnaient l'imagination, qui concevait à peine comment on avait pu tranſporter, du tropique aux bords du Tibre, ces maſſes prodigieuſes. Il reſtait aux papes de reſtaurer quelques aqueducs, de relever quelques obéliſques enſevelis ſous des décombres, de déterrer quelques ſtatues.

Sixte-Quint rétablit la fontaine *Mazia*, dont la ſource eſt à vingt milles de Rome, auprès de l'ancienne Prèneſte, & il la fit conduire par un aqueduc de treize mille pas : il fallut élever des arcades dans un chemin de ſept milles de longueur; un tel ouvrage, qui eût été peu de choſe pour l'Empire romain, était beaucoup pour Rome, pauvre & reſſerrée.

Cinq obéliſques furent relevés par ſes ſoins. Le nom de l'architecte *Fontana* qui les rétablit, eſt encore célèbre à Rome ; celui des artiſtes qui les taillèrent, qui les tranſportèrent de ſi loin, n'eſt pas connu. On lit dans quelques voyageurs, & dans cent auteurs qui les ont copiés, que quand il fallut élever ſur ſon piédeſtal l'obéliſque du vatican, les cordes employées à cet uſage ſe trouvèrent trop longues, & que malgré la défenſe ſous peine de mort de parler pendant cette opération, un homme du peuple s'écria,

Mouillez les cordes. Ces contes, qui rendent l'hiſtoire ridicule, ſont le fruit de l'ignorance; les cabeſtans, dont on ſe ſervait, ne pouvaient avoir beſoin de ce ridicule ſecours.

Coupole de Saint-Pierre.

L'ouvrage qui donna quelque ſupériorité à Rome moderne ſur l'ancienne, fut la coupole de Saint-Pierre de Rome. Il ne reſtait dans le monde que trois monumens antiques de ce genre, une partie du dôme du temple de Minerve dans Athènes, celui du Panthéon à Rome, & celui de la grande moſquée de Conſtantinople, autrefois Sainte-Sophie, ouvrage de *Juſtinien*. Mais ces coupoles, aſſez élevées dans l'intérieur, étaient trop écraſées au dehors. Le *Brunelleſchi*, qui rétablit l'architecture en Italie, au quatorzième ſiècle, remédia à ce défaut par un coup de l'art, en établiſſant deux coupoles l'une ſur l'autre, dans la cathédrale de Florence; mais ces coupoles tenaient encore un peu du gothique, & n'étaient pas dans les nobles proportions. *Michel-Ange Buonaroti*, peintre, ſculpteur, & architecte, également célèbre dans ces trois genres, donna, dès le temps de *Jules II*, le deſſein des deux dômes de Saint-Pierre; & *Sixte-Quint* fit conſtruire, en vingt-deux mois, cet ouvrage dont rien n'approche.

Bibliothèque du vatican.

La bibliothèque, commencée par *Nicolas V*, fut tellement augmentée alors, que *Sixte-Quint* peut paſſer pour en être le vrai fondateur. Le vaiſſeau qui la contient eſt encore un beau monument. Il n'y avait point alors dans l'Europe de bibliothèque ni ſi ample, ni ſi curieuſe: mais la ville de Paris l'a emporté depuis ſur Rome en ce point; & ſi l'architecture de la bibliothèque royale de Paris n'eſt pas comparable à celle du vatican, les livres y ſont

en beaucoup plus grand nombre, bien mieux arrangés, & prêtés aux particuliers avec une toute autre facilité.

Le malheur de *Sixte-Quint*, & de ſes Etats, fut que toutes ſes grandes fondations appauvrirent ſon peuple, au lieu que *Henri IV* ſoulagea le ſien. L'un & l'autre, à leur mort, laiſsèrent à peu-près la même ſomme en argent comptant; car quoiqu'*Henri IV* eût quarante millions en réſerve dont il pouvait diſpoſer, il n'y en avait qu'environ vingt dans les caves de la baſtille; & les cinq millions d'écus d'or que *Sixte* mit dans le château Saint-Ange, revenaient à peu-près à vingt millions de nos livres d'alors. Cet argent ne pouvait être ravi à la circulation, dans un Etat preſque ſans commerce & ſans manufactures, tel que celui de Rome, ſans appauvrir les habitans. *Sixte*, pour amaſſer ce tréſor, & pour ſubvenir à ces dépenſes, fut obligé de donner encore plus d'étendue à la vénalité des emplois que n'avaient fait ſes prédéceſſeurs. *Sixte IV*, *Jules II*, *Léon X* avaient commencé; *Sixte* aggrava beaucoup ce fardeau: il créa des rentes à huit, à neuf, à dix pour cent, pour le payement deſquelles les impôts furent augmentés. Le peuple oublia qu'il embelliſſait Rome; il ſentit ſeulement qu'il l'appauvriſſait, & ce pontiſe fut plus haï qu'admiré. Peuple pauvre.

Il faut toujours regarder les papes ſous deux aſpects; comme ſouverains d'un Etat, & comme chefs de l'Egliſe. *Sixte-Quint*, en qualité de premier pontiſe, voulut renouveler les temps de *Grégoire VII*. Il déclara *Henri IV*, alors roi de Navarre, incapable de ſuccéder à la couronne de France. Il priva la reine Témérité de *Sixte-Quint*.

Elisabeth de ses royaumes par une bulle; & si la flotte invincible de *Philippe II* eût abordé en Angleterre, la bulle eût pu être mise à exécution. La manière dont il se conduisit avec *Henri III*, après l'assassinat du duc de *Guise*, & du cardinal son frère ne fut pas si emportée. Il se contenta de le déclarer excommunié, s'il ne fesait pénitence de ces deux meurtres. C'était imiter *St Ambroise;* c'était agir comme *Alexandre III*, qui exigea une pénitence publique du meurtre de *Becquet*, canonisé sous le nom de *Thomas de Cantorbéry*. Il était avéré que le roi de France, *Henri III*, venait d'assassiner, dans sa propre maison, deux princes dangereux, à la vérité, mais auxquels on n'avait point fait le procès, & qu'il eût été très-difficile de convaincre de crime en justice réglée. Ils étaient les chefs d'une ligue funeste, mais que le roi lui-même avait signée. Toutes les circonstances de ce double assassinat étaient horribles; & sans entrer ici dans les justifications prises de la politique & du malheur des temps, la sureté du genre humain semblait demander un frein à de pareilles violences. *Sixte-Quint* perdit le fruit de sa demarche austère & inflexible, en ne soutenant que les droits de la tiare & du sacré collége, & non ceux de l'humanité, en ne blâmant pas le meurtre du duc de *Guise* autant que celui du cardinal; en n'insistant que sur la prétendue immunité de l'Eglise, sur le droit que les papes réclamaient de juger les cardinaux; en commandant au roi de France de relâcher le cardinal de *Bourbon* & l'archevêque de Lyon, qu'il retenait en prison par les raisons d'Etat les plus fortes; enfin en lui ordonnant de venir dans l'espace de soixante jours

jours expier son crime dans Rome. Il est très-vrai que *Sixte-Quint*, chef des chrétiens, pouvait dire à un prince chrétien : *Purgez-vous devant* DIEU *d'un double homicide* : mais il ne pouvait pas lui dire : *C'est à moi seul de juger vos sujets ecclésiastiques ; c'est à moi de vous juger dans ma cour.*

Ce pape parut encore moins conserver la grandeur & l'impartialité de son ministère, quand, après le parricide du moine *Jacques Clément*, il prononça devant les cardinaux ces propres paroles, fidellement rapportées par le secrétaire du consistoire : *Cette mort*, dit-il, *qui donne tant d'étonnement & d'admiration sera crue à peine de la postérité. Un très-puissant roi, entouré d'une forte armée qui a réduit Paris à lui demander miséricorde, est tué d'un seul coup de couteau par un pauvre religieux. Certes ce grand exemple a été donné, afin que chacun connaisse la force des jugemens de* DIEU. Ce discours du pape parut horrible, en ce qu'il semblait regarder le crime d'un scélérat insensé comme une inspiration de la providence.

Abus du pontificat.

Sixte était en droit de refuser les vains honneurs d'un service funèbre à *Henri III*, qu'il regardait comme exclus de la participation aux prières. Aussi, dit-il dans le même consistoire : *Je les dois au roi de France, mais je ne les dois pas à Henri de Valois impénitent.*

Tout cède à l'intérêt : ce même pape qui avait privé si fièrement *Elisabeth* & le roi de Navarre de leurs royaumes, qui avait signifié au roi *Henri III* qu'il fallait venir répondre à Rome dans soixante jours, ou être excommunié, refusa pourtant à la fin de prendre le parti de la ligue & de l'Espagne contre *Henri IV*, alors hérétique. Il sentait que si

Sixte-Quint refuse de servir l'Espagne & la ligue contre *Henri IV.*

Philippe II réussissait, ce prince, maître à la fois de la France, du Milanais & de Naples, le serait bientôt du saint-siége & de toute l'Italie. *Sixte-Quint* fit donc ce que tout homme sage eût fait à sa place; il aima mieux s'exposer à tous les ressentimens de *Philippe II* que de se ruiner lui-même en prêtant la
26 auguste 1590. main à la ruine de *Henri IV*. Il mourut dans ces inquiétudes, n'osant secourir *Henri IV*, & craignant *Philppe II*. Le peuple romain, qui gémissait sous le fardeau des taxes, & qui haïssait un gouvernement triste & dur, éclata à la mort de *Sixte;* on eut beaucoup de peine à l'empêcher de troubler la pompe funèbre, de déchirer en pièces celui qu'il avait adoré à genoux. Presque tous ses trésors furent dissipés un an après sa mort, ainsi que ceux de *Henri IV*. Destinée ordinaire qui fait voir assez la vanité des desseins des hommes.

CHAPITRE CLXXXV.

Des successeurs de Sixte-Quint.

Grégoire XIV.

On voit combien l'éducation, la patrie, tous les préjugés, gouvernent les hommes. *Grégoire XIV*, né milanais & sujet du roi d'Espagne, fut gouverné par la faction espagnole, à laquelle *Sixte*, né sujet de Rome, avait résisté. Il immola tout à *Philippe II*. Une armée d'Italiens fut levée pour aller ravager la France aux dépens de ce même trésor que *Sixte-Quint* avait amassé pour défendre l'Italie; & cette armée ayant été battue & dissipée, il ne resta à *Grégoire XIV* que

la honte de s'être appauvri pour *Philippe II*, & d'être dominé par lui.

Clément VIII, *Aldobrandin*, fils d'un banquier florentin, se conduisit avec plus d'esprit & d'adresse : il connut très-bien que l'intérêt du saint-siége était de tenir, autant qu'il pouvait, la balance entre la France & la maison d'Autriche. Ce pape accrut le domaine ecclésiastique du duché de Ferrare. C'était encore un effet de ces lois féodales si épineuses & si contestées, & c'était une suite évidente de la faiblesse de l'Empire. La comtesse *Mathilde*, dont nous avons tant parlé, avait donné aux papes Ferrare, Modène & Reggio, avec bien d'autres terres. Les empereurs réclamèrent toujours contre la donation de ces domaines, qui étaient des fiefs de la couronne de Lombardie. Ils devinrent, malgré l'Empire, fiefs du saint-siége, comme Naples qui relevait du pape après avoir relevé des empereurs. Ce n'est que de nos jours que Modène & Reggio ont été enfin solennellement déclarés fiefs impériaux. Mais depuis *Grégoire VII* ils étaient, ainsi que Ferrare, dépendans de Rome; & la maison de *Modène*, autrefois propriétaire de ces terres, ne les possédait plus qu'à titre de vicaire du saint-siége. En vain la cour de Vienne, & les diètes impériales prétendaient toujours la suzeraineté. *Clément VIII* enleva Ferrare à la maison d'*Est*, & ce qui pouvait 1597.
produire une guerre violente ne produisit que des protestations. Depuis ce temps Ferrare fut presque déserte. (*a*)

Clément VIII.

Ce pape fit la cérémonie de donner l'absolution & la discipline à *Henri IV*, en la personne des cardinaux

(*a*) Voyez l'article FERRARE, dans le *Dictionnaire philosophique*.

Clement donne la discipline à Henri IV sur le dos de du Perron & d'Offat.

1595.

du *Perron* & d'*Offat;* mais on voit combien la cour de Rome craignait toujours *Philippe II*, par les menagemens & les artifices dont ufa *Clément VIII*, pour parvenir à réconcilier *Henri IV* avec l'Eglife. Ce prince avait abjuré folennellement la religion réformée ; & cependant les deux tiers des cardinaux perfiftèrent dans un confiftoire à lui refufer l'abfolution. Les ambaffadeurs du roi eurent beaucoup de peine à empêcher que le pape fe fervît de cette formule : *Nous réhabilitons Henri dans fa royauté.* Le miniftère de Rome voulait bien reconnaître *Henri* pour roi de France, & oppofer ce prince à la maifon d'Autriche ; mais en même temps Rome foutenait, autant qu'elle pouvait, fon ancienne prétention de difpofer des royaumes.

Paul V.

Sous *Borghèfe*, *Paul V*, renaquit l'ancienne querelle de la juridiction féculière & de l'eccléfiaftique, qui avait fait verfer autrefois tant de fang. Le fénat de
1605. Venife avait défendu les nouvelles donations faites aux églifes fans fon concours, & furtout l'aliénation des biens-fonds en faveur des moines. Il fe crut auffi en droit de faire arrêter & de juger un chanoine de Vicence, & un abbé de Nervèfe, convaincus de rapines & de meurtres.

Querelle de Paul V avec Venife.

Le pape écrivit à la république que les décrets & l'emprifonnement des deux eccléfiaftiques bleffaient l'honneur de DIEU; il exigea que les ordonnances du fénat fuffent remifes à fon nonce, & qu'on lui rendît auffi les deux coupables, qui ne devaient être jufticiables que de la cour romaine.

Paul V, qui, peu de temps auparavant, avait fait plier la république de Gènes dans une occafion

pareille, crut que Venise aurait la même condescendance. Le sénat envoya un ambassadeur extraordinaire pour soutenir ses droits. *Paul* répondit à l'ambassadeur que ni les droits, ni les raisons de Venise ne valaient rien, & qu'il fallait obéir. Le sénat n'obéit point. Le doge & les sénateurs furent excommuniés, & tout l'Etat de Venise mis en interdit, c'est-à-dire, qu'il fut défendu au clergé, sous peine de damnation éternelle, de dire la messe, de faire le service, d'administrer aucun sacrement, & de prêter son ministère à la sépulture des morts. C'était ainsi que *Grégoire VII* & ses successeurs en avaient usé envers plusieurs empereurs, bien sûrs alors que les peuples aimeraient mieux abandonner leurs empereurs que leurs églises, & comptant toujours sur des princes prêts à envahir les domaines des excommuniés. Mais les temps étaient changés : *Paul V*, par cette violence, hasardait qu'on lui désobéît, que Venise fît fermer toutes les églises, & renonçât à la religion catholique : elle pouvait aisément embrasser la grecque, ou la luthérienne, ou la calviniste, & parlait en effet alors de se séparer de la communion du pape. Le changement ne se fût pas fait sans troubles ; le roi d'Espagne aurait pu en profiter. Le sénat se contenta de défendre la publication du monitoire dans toute l'étendue de ses terres. Le grand-vicaire de l'évêque de Padoue, à qui cette défense fut signifiée, répondit au podestat qu'il ferait ce que DIEU lui inspirerait ; mais le podestat ayant repliqué que DIEU avait inspiré au conseil des dix de faire pendre quiconque desobéirait, l'interdit ne fut publié nulle part ; & la

17 avril 1606.

cour de Rome fut affez heureufe pour que tous les Vénitiens continuaffent à vivre en catholiques malgré elle.

Moines chaffés de Venife.

Il n'y eut que quelques ordres religieux qui obéirent. Les jéfuites ne voulurent pas donner l'exemple les premiers. Leurs députés fe rendirent à l'affemblée générale des capucins ; ils leur dirent que *dans cette grande affaire l'univers avait les yeux fur les capucins, & qu'on attendait leur démarche pour favoir quel parti on devait prendre.* Les capucins, qui fe crurent en fpectacle à l'univers, ne balancèrent pas à fermer leurs églifes. Les jéfuites & les théatins fermèrent alors les leurs. Le fénat les fit tous embarquer pour Rome, & les jéfuites furent bannis à perpétuité.

Parmi tant de moines qui, depuis leur fondation, avaient trahi leur patrie pour les intérêts des papes, il s'en trouva un à Venife qui fut citoyen, & qui acquit une gloire durable en défendant fes fouverains contre les prétentions romaines ; ce fut le célèbre *Sarpi*, fi connu fous le nom de *Fra-Paolo*. Il était théologien de la république ; ce titre de théologien ne l'empêcha pas d'être un excellent jurifconfulte. Il foutint la caufe de Venife avec toute la force de la raifon, & avec une modération & une fineffe qui rendaient cette raifon victorieufe. Deux fujets du pape & un prêtre de Venife fubornèrent deux affaffins pour tuer *Fra-Paolo*. Ils le percèrent de trois coups de ftilet, & s'enfuirent dans une barque à dix rames, qui leur était préparée. Un affaffinat fi bien concerté, la fuite des meurtriers affurée avec tant de précautions & de frais, marquaient évidemment qu'ils

avaient obéi aux ordres de quelques hommes puiſſans ; on accuſa les jéſuites, on ſoupçonna le pape : le crime fut déſavoué par la cour romaine & par les jéſuites. *Fra-Paolo*, qui réchappa des ſes bleſſures, garda long-temps un des ſtilets dont il avait été frappé, & mit au-deſſous cette inſcription : *ſtilo della chieſa romana*.

Le roi d'Eſpagne excitait le pape contre les Véniriens, & le roi *Henri IV* ſe déclarait pour eux. Les Vénitiens armèrent à Vérone, à Padoue, à Bergame, à Breſcia ; ils levèrent quatre mille ſoldats en France. Le pape, de ſon côté, ordonna la levée de quatre mille corſes, & de quelques ſuiſſes catholiques. Le cardinal *Borghèſe* devait commander cette petite armée. Les Turcs remercièrent DIEU ſolennellement de la diſcorde qui diviſait le pape & Veniſe. Le roi *Henri IV* eut la gloire, comme je l'ai déjà dit, d'être l'arbitre du différent, & d'exclure *Philippe III* de la médiation. *Paul V* eſſuya la mortification de ne pouvoir même obtenir que l'accommodement ſe fît à Rome. Le cardinal de *Joyeuſe*, envoyé par le roi de France à Veniſe, révoqua, au nom du pape, l'excommunication & l'interdit. Le pape, abandonné par l'Eſpagne, ne montra plus que de la modération, & les jéſuites reſtèrent bannis de la république pendant plus de cinquante ans : ils n'y ont été rappelés qu'en 1657, à la prière du pape *Alexandre VII*, mais ils n'ont jamais pu y rétablir leur crédit.

Henri IV mediateur entre Veniſe & Rome.

1609.

Paul V, depuis ce temps, ne voulut pas faire aucune déciſion qui pût compromettre ſon autorité; on le preſſa en vain de faire un article de foi de

l'immaculée conception de la *sainte Vierge* : il se contenta de défendre d'enseigner le contraire en public, pour ne pas choquer les dominicains, qui prétendent qu'elle a été conçue comme les autres dans le péché originel. Les dominicains étaient alors très-puissans en Espagne & en Italie.

Paul V embellit Rome. Il s'appliqua à embellir Rome, à rassembler les plus beaux ouvrages de sculpture & de peinture. Rome lui doit ses plus belles fontaines, surtout celle qui fait jaillir l'eau d'un vase antique tiré des thermes de *Vespasien*, & celle qu'on appelle l'*Acqua Paola*, ancien ouvrage d'*Auguste*, que *Paul V* rétablit; il y fit conduire l'eau par un aqueduc de trente-cinq mille pas, à l'exemple de *Sixte-Quint*. C'était à qui laisserait dans Rome les plus nobles monumens. Il acheva le palais de Monte-Cavallo. Le palais Borghèse est un des plus considérables. Rome embellie sous chaque pape devenait la plus belle ville du monde. *Urbain* aussi. *Urbain VIII* construisit ce grand autel de Saint-Pierre, dont les colonnes & les ornemens paraîtraient par-tout ailleurs des ouvrages immenses, & qui n'ont là qu'une juste proportion : c'est le chef-d'œuvre du florentin *Bernini*, digne de mêler ses ouvrages avec ceux de son compatriote *Michel-Ange*.

Cet *Urbain VIII*, dont le nom était *Barberini*, aimait tous les arts : il réussissait dans la poësie latine, Les Romains, dans une profonde paix, jouissaient de toutes les douceurs que les talens répandent dans la société, & de la gloire qui leur est attachée. *Urbain*
1644. réunit à l'Etat ecclésiastique le duché d'Urbino, Pesaro, Sinigaglia, après l'extinction de la maison

de *la Rovère*, qui tenait ces principautés en fief du saint-siége. La domination des pontifes romains devint donc toujours plus puissante depuis *Alexandre VI*. Rien ne troubla plus la tranquillité publique ; à peine s'aperçut-on de la petite guerre qu'*Urbain VIII*, ou plutôt ses deux neveux, firent à *Edouard*, duc de Parme, pour l'argent que ce duc devait à la chambre apostolique sur son duché de Castro. Ce fut une guerre peu sanglante & passagère, telle qu'on la devait attendre de ces nouveaux Romains, dont les mœurs doivent être nécessairement conformes à l'esprit de leur gouvernement. Le cardinal *Barberin*, auteur de ces troubles, marchait à la tête de sa petite armée avec des indulgences. La plus forte bataille qui se donna fut entre quatre ou cinq cents hommes de chaque parti. La forteresse de Piégaia se rendit à discrétion, dès qu'elle vit approcher l'artillerie ; cette artillerie consistait en deux coulevrines. Cependant il fallut pour étouffer ces troubles, qui ne méritent point de place dans l'histoire, plus de négociations que s'il s'était agi de l'ancienne Rome & de Carthage. On ne rapporte cet événement que pour faire connaître le génie de Rome moderne, qui finit tout par la négociation, comme l'ancienne Rome finissait tout par des victoires.

Petite guerre.

Les cérémonies de la religion, celles des préséances, les arts, les antiquités, les édifices, les jardins, la musique, les assemblées, occupèrent le loisir des Romains, tandis que la guerre de trente ans ruina l'Allemagne, que le sang des peuples & du roi coulait en Angleterre ; & que, bientôt après, la guerre civile de la fronde désola la France.

Petites occupations.

Misère des peuples.

Mais si Rome était heureuse par sa tranquillité, & illustre par ses monumens, le peuple était dans la misère. L'argent qui servit à élever tant de chefs-d'œuvre d'architecture, retournait aux autres nations par le désavantage du commerce.

Les papes étaient obligés d'acheter, des étrangers, le blé dont manquent les Romains, & qu'on revendait en détail dans la ville. Cette coutume dure encore aujourd'hui : il y a des Etats que le luxe enrichit, il y en a d'autres qu'il appauvrit. La splendeur de quelques cardinaux, & des parens des papes, servait à faire mieux remarquer l'indigence des autres citoyens, qui pourtant, à la vue de tant de beaux édifices, semblaient s'énorgueillir, dans leur pauvreté, d'être habitans de Rome.

Les voyageurs, qui allaient admirer cette ville, étaient étonnés de ne voir, d'Orviette à Terracine, dans l'espace de plus de cent milles, qu'un terrain dépeuplé d'hommes & de bestiaux. La campagne de Rome, il est vrai, est un pays inhabitable, infecté par des marais croupissans, que les anciens Romains avaient desséchés. Rome, d'ailleurs, est dans un terrain ingrat, sur le bord d'un fleuve qui à peine est navigable. Sa situation entre sept montagnes était plutôt celle d'un repaire que d'une ville. Ses premières guerres furent les pillages d'un peuple qui ne pouvait guère vivre que de rapines; & lorsque le diactateur *Camille* eut pris Veies, à quelques lieues de Rome dans l'Ombrie, tout le peuple romain voulut quitter son territoire stérile & ses sept montagnes, pour se transplanter au pays de Veies. On ne rendit depuis les environs de Rome fertiles qu'avec l'argent

des nations vaincues, & par le travail d'une foule d'efclaves : mais ce terrain fut plus couvert de palais que de moiffons. Il a repris enfin fon premier état de campagne déferte.

Le faint-fiége poffédait ailleurs de riches contrées, comme celle de Bologne. L'évêque de Salisbury, *Burnet*, attribue la misère du peuple, dans les meilleurs cantons de ce pays, aux taxes & à la forme du gouvernement. Il a prétendu, avec prefque tous les écrivains, qu'un prince électif, qui règne peu d'années, n'a ni le pouvoir ni la volonté de faire de ces établiffemens utiles qui ne peuvent devenir avantageux qu'avec le temps. Il a été plus aifé de relever les obélifques, & de conftruire des palais & des temples, que de rendre la nation commerçante & opulente. Quoique Rome fût la capitale des peuples catholiques, elle était cependant moins peuplée que Venife & Naples, & fort au-deffous de Paris & de Londres; elle n'approchait pas d'Amfterdam pour l'opulence, & pour les arts néceffaires qui la produifent. On ne comptait, à la fin du dix-feptième fiècle, qu'environ cent vingt mille habitans dans Rome par le dénombrement imprimé des familles, & ce calcul fe trouvait encore vérifié par les regiftres des naiffances. Il naiffait, année commune, trois mille fix cents enfans : ce nombre des naiffances, multiplié par trente-quatre, donne toujours à peu-près la fomme des habitans, & cette fomme eft ici de cent vingt-deux mille quatre cents. *Paul Jove*, dans fon hiftoire de *Léon X*, rapporte que, du temps de *Clément VII*, Rome ne poffédait que trente-deux mille habitans. Quelle différence de ces temps avec ceux des *Trajan* & des

Dépopulation de Rome.

Antonin! Environ huit mille juifs, établis à Rome, n'étaient pas compris dans ce dénombrement : ces juifs ont toujours vécu paisiblement à Rome, ainsi qu'à Livourne. On n'a jamais exercé contre eux en Italie les cruautés qu'ils ont souffertes en Espagne & en Portugal. L'Italie était le pays de l'Europe où la religion inspirait alors le plus de douceur.

Rome fut le seul centre des arts & de la politesse jusqu'au siècle de *Louis XIV*, & c'est ce qui détermina la reine *Christine* à y fixer son séjour : mais bientôt l'Italie fut égalée dans plus d'un genre par la France, & surpassée de beaucoup dans quelques-uns. Les Anglais eurent sur elle autant de supériorité par les sciences que par le commerce. Rome conserva la gloire de ses antiquités & des travaux qui la distinguèrent depuis *Jules II.*

CHAPITRE CLXXXVI.

Suite de l'Italie, au dix-septième siècle.

De la Toscane.

LA Toscane était, comme l'Etat du pape, depuis le seizième siècle, un pays tranquille & heureux. Florence, rivale de Rome, attirait chez elle la même foule d'étrangers qui venaient admirer les chefs-d'œuvre antiques & modernes dont elle était remplie. On y voyait cent soixante statues publiques. Les deux seules qui décoraient Paris, celle de *Henri IV* & le cheval qui porte la statue de *Louis XIII*, avaient été fondues à Florence, & c'étaient des présens des grands-ducs.

Le commerce avait rendu la Tofcane fi floriffante & fes fouverains fi riches, que le grand-duc, *Cofme II*, fut en état d'envoyer vingt mille hommes au fecours du duc de Mantoue, contre le duc de Savoie, en 1613, fans mettre aucun impôt fur fes fujets : exemple rare chez les nations plus puiffantes.

La ville de Venife jouiffait d'un avantage plus fingulier ; c'eft que depuis le treizième fiècle fa tranquillité intérieure ne fut pas altérée un feul moment ; nul trouble, nulle fédition, nul danger dans la ville. Si on allait à Rome & à Florence pour y voir les grands monumens des beaux arts, les étrangers s'empreffaient d'aller goûter, dans Venife, la liberté & les plaifirs ; & on y admirait encore, ainfi qu'à Rome, d'excellens morceaux de peinture. Les arts de l'efprit y étaient cultivés ; les fpectacles y attiraient les étrangers. Rome était la ville des cérémonies, & Venife la ville des divertiffemens : elle avait fait la paix avec les Turcs après la bataille de Lépante, & fon commerce, quoique déchu, était encore confidérable dans le Levant : elle poffédait Candie, & plufieurs îles, l'Iftrie, la Dalmatie, une partie de l'Albanie, & tout ce qu'elle conferve de nos jours en Italie. Venife floriffante.

Au milieu de fes profpérités elle fut fur le point d'être détruite par une confpiration qui n'avait point d'exemple depuis la fondation de la république. L'abbé de *Saint-Réal*, qui a écrit cet événement célèbre avec le ftyle de *Sallufte*, y a mêlé quelques embelliffemens de roman ; mais le fond en eft très-vrai. Venife avait eu une petite guerre avec la maifon d'Autriche fur les côtes de l'Iftrie. Le roi d'Efpagne Conjuration de *Bedmar*. 1618.

Philippe III, possesseur du Milanais, était toujours l'ennemi secret des Vénitiens. Le duc d'*Offone*, vice-roi de Naples, dom *Pèdre de Tolède*, gouverneur de Milan, & le marquis de *Bedmar*, ambassadeur d'Espagne à Venise, depuis cardinal de *la Cueva*, s'unirent tous trois pour anéantir la république; les mesures étaient si extraordinaires, & le projet si hors de vraisemblance que le sénat, tout vigilant & tout éclairé qu'il était, ne pouvait en concevoir de soupçon. Venise était gardée par sa situation, & par les lagunes qui l'environnent. La fange de ces lagunes, que les eaux portent tantôt d'un côté, tantôt d'un autre, ne laisse jamais le même chemin ouvert aux vaisseaux; il faut chaque jour indiquer une route nouvelle. Venise avait une flotte formidable sur les côtes de l'Istrie, où elle fesait la guerre à l'archiduc d'Autriche, *Ferdinand*, qui fut depuis l'empereur *Ferdinand II.* Il paraissait impossible d'entrer dans Venise: cependant le marquis de *Bedmar* rassemble des étrangers dans la ville, attirés les uns par les autres jusqu'au nombre de cinq cents. Les principaux conjurés les engagent sous différens prétextes, & s'assurent de leur service avec l'argent que l'ambassadeur fournit. On doit mettre le feu à la ville en plusieurs endroits à la fois; des troupes du Milanais doivent arriver par la terre ferme; des matelots gagnés doivent montrer le chemin à des barques chargées de soldats que le duc d'*Offone* a envoyées à quelques lieues de Venise; le capitaine *Jacques Pierre*, un des conjurés, officier de marine, au service de la république, & qui commandait douze vaisseaux pour elle, se charge de faire brûler ces vaisseaux, &

d'empêcher, par ce coup extraordinaire, le reſte de la flotte de venir à temps au ſecours de la ville. Tous les conjurés étant des étrangers de nations différentes, il n'eſt pas ſurprenant que le complot ait été découvert. Le procurateur *Nani*, hiſtorien célèbre de la république, dit que le ſénat fut inſtruit de tout par pluſieurs perſonnes : il ne parle point de ce prétendu remords que ſentit un des conjurés, nommé *Jaffier*, quand *Renaud*, leur chef, les harangua pour la dernière fois, & qu'il leur fit, dit-on, une peinture ſi vive des horreurs de leur entrepriſe que ce *Jaffier*, au lieu d'être encouragé, ſe livra au repentir. Toutes ces harangues ſont de l'imagination des écrivains : on doit s'en défier en liſant l'hiſtoire : il n'eſt ni dans la nature des choſes, ni dans aucune vraiſemblance, qu'un chef de conjurés leur faſſe une deſcription pathétique des horreurs qu'ils vont commettre, & qu'il effraie les imaginations qu'il doit enhardir. Tout ce que le ſénat put trouver de conjurés fut noyé incontinent dans les canaux de Veniſe. On reſpecta dans *Bedmar* le caractère d'ambaſſadeur, qu'on pouvait ne pas ménager ; & le ſénat le fit ſortir ſecrètement de la ville, pour le dérober à la fureur du peuple.

Veniſe, échappée à ce danger, fut dans un état floriſſant juſqu'à la priſe de Candie. Cette république ſoutint ſeule la guerre contre l'Empire turc pendant près de trente ans, depuis 1641 juſqu'à 1669. Le ſiége de Candie, le plus long & le plus mémorable dont l'hiſtoire faſſe mention, dura près de vingt ans ; tantôt tourné en blocus, tantôt ralenti & abandonné, puis recommencé à pluſieurs repriſes, fait

enfin dans les formes, deux ans & demi sans relâche, jusqu'à ce que ce monceau de cendres fut rendu aux Turcs avec l'île presque toute entière, en 1669.

Avec quelle lenteur, avec quelle difficulté le genre humain se civilise, & la société se perfectionne! On voyait auprès de Venise, aux portes de cette Italie, où tous les arts étaient en honneur, des peuples aussi peu policés que l'étaient alors ceux du Nord. L'Istrie, la Croatie, la Dalmatie étaient presque barbares: c'était pourtant cette même Dalmatie si fertile & si agréable sous l'Empire romain; c'était cette terre délicieuse que *Dioclétien* avait choisie pour sa retraite, dans un temps où, ni la ville de Venise, ni ce nom n'existaient pas encore. Voilà quelle est la vicissitude des choses humaines. Les Morlaques surtout passaient pour les peuples les plus farouches de la terre. C'est ainsi que la Sardaigne, la Corse ne se ressentaient ni des mœurs, ni de la culture de l'esprit, qui fesaient la gloire des autres Italiens. Il en était comme de l'ancienne Grèce, qui voyait auprès de ses limites des nations encore sauvages.

Malthe. Les chevaliers de Malthe se soutenaient dans cette île que *Charles-Quint* leur donna après que *Soliman* les eut chassés de Rhodes, en 1523. Le grand-maître *Villiers l'Isle-Adam*, ses chevaliers & les rhodiens attachés à eux, furent d'abord errans de ville en ville, à Messine, à Gallipoli, à Rome, à Viterbe. *L'Isle Adam* alla jusqu'à Madrid implorer *Charles-Quint;* il passa en France, en Angleterre, tâchant de relever par-tout les débris de son ordre qu'on croyait entièrement ruiné. *Charles-Quint* fit présent de Malthe aux chevaliers, en 1525, aussi-bien que de

Tripoli;

Tripoli ; mais Tripoli leur fut bientôt enlevé par les amiraux de *Soliman*. Malthe n'était qu'un rocher presque stérile : le travail y avait forcé autrefois la terre à être féconde, quand ce pays était possédé par les Carthaginois ; car les nouveaux possesseurs y trouvèrent des débris de colonnes, de grands édifices de marbre, avec des inscriptions en langue punique. Ces restes de grandeur étaient des témoignages que le pays avait été florissant. Les Romains ne dédaignèrent pas de le prendre sur les Carthaginois ; les Arabes s'en emparèrent au neuvième siècle ; & le normand *Roger*, comte de Sicile, l'annexa à la Sicile, vers la fin du douzième siècle. Quand *Villiers l'Isle-Adam* eut transporté le siége de son ordre dans cette île, le même *Soliman*, indigné de voir tous les jours ses vaisseaux exposés aux courses des ennemis qu'il avait cru détruire, voulut prendre Malthe comme il avait pris Rhodes. Il envoya trente mille soldats devant cette petite place, qui n'était défendue que par sept cents chevaliers. Le grand-maître, *Jean de la Valette*, âgé de soixante & onze ans, soutint 1565. quatre mois le siége.

Siége de Malthe.

Les Turcs montèrent à l'assaut en plusieurs endroits différens : on les repoussait avec une machine d'une nouvelle invention ; c'étaient de grands cercles de bois, couverts de laine enduite d'eau-de-vie, d'huile, de salpêtre & de poudre à canon, & on jetait ces cercles enflammés sur les assaillans. Enfin, environ six mille hommes de secours étant arrivés de Sicile, les Turcs levèrent le siége. Le principal bourg de Malthe, qui avait soutenu le plus d'assauts, fut nommé

la cité victorieuse, nom qu'il conserve encore aujourd'hui. Le grand-maître de *la Valette* fit bâtir une cité nouvelle, qui porte le nom de *la Valette*, & qui rendit Malthe imprenable. Cette petite île a toujours, depuis ce temps, bravé toute la puissance ottomane ; mais l'ordre n'a jamais été assez riche pour tenter de grandes conquêtes, ni pour équiper des flottes nombreuses. Ce monastère de guerriers ne subsiste guère que des bénéfices qu'il possède dans les Etats catholiques, & il a fait bien moins de mal aux Turcs que les corsaires algériens n'en ont fait aux chrétiens.

CHAPITRE CLXXXVII.

De la Hollande, au dix-septième siècle.

Frugalité, simplicité & grandeur.

LA Hollande mérite d'autant plus d'attention que c'est un état d'une espèce toute nouvelle, devenu puissant sans posséder presque de terrain, riche en n'ayant pas de son fonds de quoi nourrir la vingtième partie de ses habitans, & considérable en Europe par ses travaux au bout de l'Asie. Vous
1609. voyez cette république reconnue libre & souveraine par le roi d'Espagne, son ancien maître, après avoir acheté sa liberté par quarante ans de guerre. Le travail & la sobriété furent les premiers gardiens de cette liberté. On raconte que le marquis de *Spinola* & le président *Richardot*, allant à la Haie, en 1608, pour négocier chez les Hollandais mêmes cette première trêve, ils virent sur leur chemin sortir d'un

petit bateau huit ou dix personnes qui s'assirent sur l'herbe, & firent un repas de pain, de fromage & de bière, chacun portant soi-même ce qui lui était nécessaire. Les ambassadeurs espagnols demandèrent à un paysan, qui étaient ces voyageurs ? Le paysan répondit : *Ce sont les députés des Etats, nos souverains seigneurs & maîtres.* Les ambassadeurs espagnols s'écrièrent : *Voilà des gens qu'on ne pourra jamais vaincre, & avec lesquels il faut faire la paix.* C'est à peu-près ce qui était arrivé autrefois à des ambassadeurs de Lacédémone, & à ceux du roi de Perse. Les mêmes mœurs peuvent avoir ramené la même aventure. En général les particuliers de ces provinces étaient pauvres alors, & l'Etat riche ; au lieu que depuis les citoyens sont devenus riches, & l'Etat pauvre. C'est qu'alors les premiers fruits du commerce avaient été consacrés à la défense publique.

Ce peuple ne possédait encore ni le cap de Bonne-Espérance, dont il ne s'empara qu'en 1653 sur les Portugais, ni Cochin & ses dépendances, ni Malaca. Il ne trafiquait point encore directement à la Chine. Le commerce du Japon, dont ils sont aujourd'hui les maîtres, leur fut interdit jusqu'en 1609 par les Portugais, ou plutôt par l'Espagne, maîtresse encore du Portugal. Mais il avait déjà conquis les Moluques : ils commençaient à s'établir à Java ; & la compagnie des Indes, depuis 1602 jusqu'en 1609, avait déjà gagné plus de deux fois son capital. Des ambassadeurs de Siam avaient déjà fait à ce peuple de commerçans, en 1608, le même honneur qu'ils firent depuis à *Louis XIV*. Des ambassadeurs du Japon vinrent, en 1609, conclure un traité à la Haie, sans

que les Etats célébraffent cette ambaffade par des médailles. L'empereur de Maroc & de Fez leur envoya demander un fecours d'hommes & de vaiffeaux. Ils augmentaient, depuis quarante ans, leur fortune & leur gloire, par le commerce & par la guerre.

La douceur de ce gouvernement, & la tolérance de toutes les manières d'adorer DIEU, dangereufe peut-être ailleurs, mais là néceffaire, peuplèrent la Hollande d'une foule d'étrangers, & furtout de Vallons que l'inquifition perfécutait dans leur patrie, & qui d'efclaves devinrent citoyens.

La religion réformée, dominante dans la Hollande, fervit encore à fa puiffance. Ce pays, alors fi pauvre, n'aurait pu ni fuffire à la magnificence des prélats, ni nourrir des ordres religieux ; & cette terre où il fallait des hommes, ne pouvait admettre ceux qui s'engagent par ferment à laiffer périr, autant qu'il eft en eux, l'efpèce humaine. On avait l'exemple de l'Angleterre, qui était d'un tiers plus peuplée, depuis que les miniftres des autels jouiffaient de la douceur du mariage, & que les efpérances des familles n'étaient point enfevelies dans le célibat du cloître.

Amfterdam, malgré les incommodités de fon port, devint le magafin du monde. Toute la Hollande s'enrichit & s'embellit par des travaux immenfes. Les eaux de la mer furent contenues par de doubles digues. Des canaux creufés dans toutes les villes furent revêtus de pierres ; les rues devinrent de larges quais ornés de grands arbres. Les barques chargées de marchandifes abordèrent aux portes des particuliers, & les étrangers ne fe laffent point d'admirer

ce mélange fingulier, formé par les faîtes des maifons, les cimes des arbres, & les banderoles des vaiffeaux, qui donnent à la fois, dans un même lieu, le fpectacle de la mer, de la ville & de la campagne.

Mais le mal eft tellement mêlé avec le bien, les hommes s'éloignent fi fouvent de leurs principes, que cette république fut près de détruire elle-même la liberté pour laquelle elle avait combattu, & que l'intolérance fit couler le fang chez un peuple dont le bonheur & les lois étaient fondés fur la tolérance. Deux docteurs calviniftes firent ce que tant de docteurs avaient fait ailleurs. *Gomar* & *Armin* difputèrent dans Leyde, avec fureur, fur ce qu'ils n'entendaient pas; & ils divisèrent les Provinces-Unies. La querelle fut femblable, en plufieurs points, à celle des thomiftes & des fcotiftes, des janféniftes & des moliniftes, fur la prédeftination, fur la grace, fur la liberté, fur des queftions obfcures & frivoles, dans lefquelles on ne fait pas même définir les chofes dont on difpute. Le loifir dont on jouit pendant la trève, donna la malheureufe facilité à un peuple ignorant de s'entêter de ces querelles; & enfin, d'une controverfe fcolaftique, il fe forma deux partis dans l'Etat. Le prince d'Orange, *Maurice*, était à la tête des gomariftes; le penfionnaire *Barnevelt* favorifait les arminiens. Du *Maurier* dit avoir appris de l'ambaffadeur, fon père, que *Maurice* ayant fait propofer au penfionnaire *Barnevelt* de concourir à donner au prince un pouvoir fouverain, ce zélé républicain n'en fit voir aux Etats que le danger & l'injuftice, & que dès-lors la ruine de *Barnevelt* fut réfolue. Ce qui eft avéré, c'eft que le ftathouder prétendait accroître fon autorité

Querelles théologiques impertinentes & affreufes.

1609 & fuiv.

par les gomariſtes, & *Barnevelt* la reſtreindre par les arminiens : c'eſt que pluſieurs villes levèrent des ſoldats qu'on appelait *Attendans*, parce qu'ils *attendaient* les ordres du magiſtrat, & qu'ils ne prenaient point l'ordre du ſtathouder ; c'eſt qu'il y eut des ſédi-
1618. tions ſanglantes dans quelques villes, & que le prince *Maurice* pourſuivit ſans relâche le parti contraire à ſa puiſſance. Il fit enfin aſſembler un concile calviniſte à Dordrecht, composé de toutes les Egliſes réformées de l'Europe, excepté de celle de France, qui n'avait pas la permiſſion de ſon roi d'y envoyer des députés. Les pères de ce ſinode, qui avaient tant crié contre la dureté des pères de pluſieurs conciles, & contre leur autorité, condamnèrent les arminiens, comme ils avaient été eux-mêmes condamnés par le concile de Trente. Plus de cent miniſtres arminiens furent bannis des ſept provinces. Le prince *Maurice* tira, du corps de la nobleſſe & des magiſtrats, vingt-ſix commiſſaires pour juger le grand penſionnaire *Barnevelt*, le célèbre *Grotius* & quelques autres du parti. On les avait retenus ſix mois en priſon avant de leur faire leur procès.

Meurtre du vieillard *Barnevelt*.

L'un des grands motifs de la révolte des ſept provinces & des princes d'Orange, contre l'Eſpagne, fut d'abord que le duc d'*Albe* feſait languir long-temps des priſonniers ſans les juger, & qu'enfin il les feſait condamner par des commiſſaires. Les mêmes griefs dont on s'était plaint ſous la monarchie eſpagnole, renaquirent dans le ſein de la liberté. *Barnevelt* eut la
1619. tête tranchée dans la Haie, plus injuſtement encore que les comtes d'*Egmont* & de *Horn* à Bruxelles. C'était un vieillard de ſoixante & douze ans, qui

avait fervi quarante ans fa république dans toutes les affaires politiques, avec autant de fuccès que *Maurice* & fes frères en avaient eu par les armes. La fentence portait *qu'il avait contrifté au poffible l'Eglife de* DIEU. *Grotius*, depuis ambaffadeur de Suède en France, & plus illuftre par fes ouvrages que par fon ambaffade, fut condamné à une prifon perpétuelle, dont fa femme eut la hardieffe & le bonheur de le tirer. Cette violence fit naître des confpirations qui attirèrent de nouveaux fupplices. Un fils de *Barnevelt* réfolut de venger le fang de fon père fur celui de *Maurice*. Le complot fut découvert. Ses complices, à la tête def- 1623.
quels était un miniftre arminien, périrent tous par la main du bourreau. Ce fils de *Barnevelt* eut le bonheur d'échapper tandis qu'on faififfait les conjurés : mais fon jeune frère eut la tête tranchée, uniquement pour avoir fu la confpiration. De *Thou* mourut en France précifément pour la même caufe. La condamnation du jeune hollandais était bien plus cruelle ; c'était le comble de l'injuftice de le faire mourir parce qu'il n'avait pas été le délateur de fon frère. Si ces temps d'atrocité euffent continué, les Hollandais libres euffent été plus malheureux que leurs ancêtres efclaves du duc d'*Albe*. Ces perfécutions gomariennes reffemblaient à ces premières perfécutions que les proteftans avaient fi fouvent reprochées aux catholiques, & que toutes les fectes avaient exercées les unes envers les autres.

Amfterdam, quoique rempli de gomariftes, favorifa toujours les arminiens, & embraffa le parti de la tolérance. L'ambition & la cruauté du prince *Maurice* laifsèrent une profonde plaie dans le cœur des

Hollandais ; & le souvenir de la mort de *Barnevelt* ne contribua pas peu dans la suite à faire exclure du stathouderat le jeune prince d'Orange, *Guillaume III*, qui fut depuis roi d'Angleterre. Il était encore au berceau, lorsque le pensionnaire de *Witt* stipula, dans le traité de paix des Etats-généraux avec *Cromwell*, en 1653, qu'il n'y aurait plus de stathouder en Hollande. *Cromwell* poursuivait encore, dans cet enfant, le roi *Charles I*, son grand-père, & le pensionnaire de *Witt* vengeait le sang d'un pensionnaire. Cette manœuvre de *Witt* fut enfin la cause funeste de sa mort & de celle de son frère : mais voilà à peu-près toutes les catastrophes sanglantes, causées en Hollande par le combat de la liberté & de l'ambition.

Grands établissemens des Hollandais.

La compagnie des Indes, indépendante de ces factions, n'en bâtit pas moins Batavia, dès l'année 1618, malgré les rois du pays, & malgré les Anglais qui vinrent attaquer ce nouvel établissement. La Hollande, marécageuse & stérile en plus d'un canton, se fesait, sous le cinquième degré de latitude septentrionale, un royaume dans la contrée la plus fertile de la terre, où les campagnes sont couvertes de riz, de poivre, de canelle, & où la vigne porte deux fois l'année. Elle s'empara depuis de Bantam dans la même île, & en chassa les Anglais. Cette seule compagnie eut huit grands gouvernemens dans les Indes, en y comptant le cap de Bonne-Espérance, quoiqu'à la pointe de l'Afrique, poste important qu'elle enleva aux Portugais, en 1653.

Dans le même temps que les Hollandais s'établissaient ainsi aux extrémités de l'Orient, ils commencèrent à étendre leurs conquêtes du côté de l'Occident

en Amérique, après l'expiration de la trève de douze années avec l'Efpagne. La compagnie d'Occident fe rendit maitreffe de prefque tout le Bréfil, depuis 1623 jufqu'en 1636. On vit, avec étonnement, par les regiftres de cette compagnie, qu'elle avait, dans ce court efpace de temps, équipé huit cents vaiffeaux, tant pour la guerre que pour le commerce, & qu'elle en avait enlevé cinq cents quarante-cinq aux Efpagnols. Cette compagnie l'emportait alors fur celle des Indes orientales; mais enfin lorfque le Portugal eut fecoué le joug des rois d'Efpagne, il défendit mieux qu'eux fes poffeffions, & regagna le Bréfil, où il a trouvé des tréfors nouveaux.

La plus fructueufe des expéditions hollandaifes fut celle de l'amiral *Pierre Hein*, qui enleva tous les galions d'Efpagne, revenans de la Havane, & rapporta, dans ce feul voyage, vingt millions de nos livres à fa patrie. Les tréfors du nouveau monde conquis par les Efpagnols fervaient à fortifier contre eux leurs anciens fujets, devenus leurs ennemis redoutables. La république, pendant quatre-vingts ans, fi vous en exceptez une trève de douze années, foutint cette guerre dans les Pays-Bas, dans les grandes Indes & dans le nouveau monde; & elle fut affez puiffante pour conclure une paix avantageufe à Munfter, en 1647, indépendamment de la France fon alliée, & long-temps fa protectrice, fans laquelle elle avait promis de ne pas traiter.

Bientôt après, en 1652, & dans les annés fuivantes, elle ne craint point de rompre avec fon alliée, l'Angleterre; elle a autant de vaiffeaux qu'elle; fon amiral *Tromp* ne cède au fameux amiral *Black* qu'en

mourant dans une bataille. Elle fecourt enfuite le roi de Danemarck, affiégé dans Copenhague par le roi de Suède, *Charles X.* Sa flotte, commandée par l'amiral *Oldam*, bat la flotte fuédoife, & délivre Copenhague. Toujours rivale du commerce des Anglais, elle leur fait la guerre fous *Charles II* comme fous *Cromwell*, & avec de bien plus grands fuccès. Elle devient l'arbitre des couronnes, en 1668. *Louis XIV* eft obligé par elle de faire la paix avec l'Efpagne. Cette même république, auparavant fi attachée à la France, eft depuis ce temps-là, jufqu'à la fin du dix-feptième fiècle, l'appui de l'Efpagne contre la France même. Elle eft long-temps une des parties principales dans les affaires de l'Europe. Elle fe relève de fes chutes; & enfin, quoiqu'affaiblie, elle fubfifte par le feul commerce, qui a fervi à fa fondation, fans avoir fait en Europe aucune conquête que celle de Maftricht & d'un très-petit & mauvais pays, qui ne fert qu'à défendre fes frontières; on ne l'a point vue s'agrandir depuis la paix de Munfter; en cela plus femblable à l'ancienne république de Tyr, puiffante par le feul commerce, qu'à celle de Carthage qui eut tant de poffeffions en Afrique, & à celle de Venife qui s'était trop étendue dans la terre ferme.

CHAPITRE CLXXXVIII.

Du Danemarck, de la Suède & de la Pologne, au dix-feptième fiècle.

Le roi de Danemarck defpotique par contrat.

VOUS ne voyez point le Danemarck entrer dans le fyftême de l'Europe au feizième fiècle. Il n'y a rien de mémorable qui attire les yeux des autres nations, depuis la dépofition folennelle du tyran *Chriftiern II.* Ce royaume, compofé du Danemarck & de la Norvège, fut long-temps gouverné à peu-près comme la Pologne. Ce fut une ariftocratie à laquelle préfidait un roi électif. C'eft l'ancien gouvernement de prefque toute l'Europe. Mais, dans l'année 1660, les Etats affemblés déferent au roi, *Fréderic III*, le droit héréditaire & la fouveraineté abfolue. Le Danemarck devient le feul royaume de la terre où les peuples aient établi le pouvoir arbitraire, par un acte folennel. La Norvège, qui a fix cents lieues de long, ne rendait pas cet Etat puiffant : un terrain de rochers ftériles ne peut être beaucoup peuplé. Les îles qui compofent le Danemarck font plus fertiles ; mais on n'en avait pas encore tiré les mêmes avantages qu'aujourd'hui. On ne s'attendait pas encore que les Danois auraient un jour une compagnie des Indes, & un établiffement à Tranquebar, que le roi pourrait entretenir aifément trente vaiffeaux de guerre, & une armée de vingt-cinq mille hommes. Les gouvernemens font comme les hommes : ils fe forment tard. L'efprit de commerce, d'induftrie, d'économie s'eft

communiqué de proche en proche. Je ne parlerai point ici des guerres que le Danemarck a si souvent soutenues contre la Suède ; elles n'ont presque point laissé de grandes traces ; & vous aimez mieux considérer les mœurs & la forme des gouvernemens, que d'entrer dans le détail des meurtres qui n'ont point produit d'événemens dignes de la postérité.

Suède, tout au contraire. Les rois, en Suède, n'étaient pas plus despotiques qu'en Danemarck, aux seizième & dix-septième siècles. Les quatre états, composés de mille gentilshommes, de cent ecclésiastiques, de cent cinquante bourgeois, & d'environ deux cents cinquante paysans, fesaient les lois du royaume. On n'y connaissait, non plus qu'en Danemarck & dans le Nord, aucun de ces titres de comte, de marquis, de baron, si fréquens dans le reste de l'Europe. Ce fut le roi *Eric*, fils de *Gustave Vasa*, qui les introduisit, vers l'an 1561. Cet *Eric* cependant était bien loin de régner avec un pouvoir absolu, & il laissa au monde un nouvel exemple des malheurs qui peuvent suivre le désir d'être despotique, & l'incapacité de l'être. Le fils du
1569. restaurateur de la Suède fut accusé de plusieurs crimes pardevant les états assemblés, & déposé par une sentence unanime, comme le roi *Christiern II* l'avait été en Danemarck : on le condamna à une prison perpétuelle, & on donna la couronne à *Jean*, son frère.

Crime atroce. Comme votre principal dessein, dans cette foule d'événemens, est de porter la vue sur ceux qui tiennent aux mœurs & à l'esprit du temps, il faut savoir que ce roi *Jean*, qui était catholique, craignant que les partisans de son frère ne le tirassent de sa prison,

& ne le remissent sur le trône, lui envoya publiquement du poison, comme le sultan envoie un cordeau, & le fit enterrer avec solennité, le visage découvert, afin que personne ne doutât de sa mort, & qu'on ne pût se servir de son nom, pour troubler le nouveau régne.

Le jésuite *Possevin*, que le pape *Grégoire XIII* envoya dans la Suède & dans tout le Nord, en qualité de nonce, imposa au roi *Jean*, pour pénitence de cet empoisonnement, de ne faire qu'un repas tous les mercredis; pénitence ridicule, mais qui montre, au moins, que le crime doit être expié. Ceux du roi *Eric* avaient été punis plus rigoureusement.

Pénitence ridicule. 1580.

Ni le roi *Jean*, ni le nonce *Possevin* ne purent réussir à faire dominer la religion catholique. Le roi *Jean*, qui ne s'accommodait pas de la luthérienne, tenta de faire recevoir la grecque; mais il n'y réussit pas davantage. Ce roi avait quelque teinture des lettres, & il était presque le seul, dans son royaume, qui se mêlât de controverse. Il y avait une université à Upsal, mais elle était réduite à deux ou trois professeurs sans étudians. La nation ne connaissait que les armes, sans avoir pourtant fait encore de progrès dans l'art militaire. On n'avait commencé à se servir d'artillerie que du temps de *Gustave Vasa;* les autres arts étaient si inconnus que, quand ce roi *Jean* tomba malade, en 1592, il mourut sans qu'on pût lui trouver un médecin; tout au contraire des autres rois, qui quelquefois en font trop environnés. Il n'y avait encore ni médecin ni chirurgien en Suède. Quelques épiciers vendaient seulement des drogues médicinales qu'on prenait au hasard. On en usait ainsi dans

Usages de la Suède.

presque tout le Nord. Les hommes, bien loin d'y être exposés à l'abus des arts, n'avaient pas su encore se procurer les arts nécessaires.

Cependant la Suede pouvait alors devenir très-
1600. puissante. *Sigismond*, fils du roi *Jean*, avait été élu roi de Pologne, huit ans avant la mort de son père. La Suède s'empara alors de la Finlande & de l'Estonie. *Sigismond*, roi de Suède & de Pologne, pouvait conquérir toute la Moscovie, qui n'était alors ni bien gouvernée ni bien armée; mais *Sigismond* étant catholique, & la Suède luthérienne, il ne conquit rien, & perdit la couronne de Suède. Les mêmes états qui avaient déposé son oncle *Eric*, le déposèrent aussi, & décla-
1604. rèrent roi un autre de ses oncles, qui fut *Charles IX*, père du grand *Gustave-Adolphe*. Tout cela ne se passa pas sans les troubles, les guerres & les conspirations qui accompagnent de tels changemens. *Charles IX* n'était regardé que comme un usurpateur par les princes alliés de *Sigismond*; mais en Suède il était roi légitime.

1611. *Gustave-Adolphe*, son fils, lui succéda sans aucun
Gustave-Adolphe. obstacle, n'ayant pas encore dix-huit ans accomplis, qui est l'âge de la majorité des rois de Suède & de Danemarck, ainsi que des princes de l'Empire. Les Suédois ne possédaient point alors la Scanie, la plus belle de leurs provinces; elle avait été cédée au Danemarck dès le quatorzième siècle, de sorte que le territoire de Suède était presque toujours le théâtre de toutes les guerres entre les Suédois & les Danois. La première chose que fit *Gustave-Adolphe*, ce fut d'entrer dans cette province de Scanie; mais il ne put jamais la reprendre. Ses premières guerres furent

infructueuses : il fut obligé de faire la paix avec le Danemarck. Il avait tant de penchant pour la guerre, qu'il alla attaquer les Moscovites au-delà de la Nerva, dès qu'il fut délivré des Danois. Ensuite il se jeta sur la Livonie, qui appartenait alors aux Polonais ; & attaquant par-tout *Sigismond*, son cousin, il pénétra jusqu'en Lithuanie. L'empereur *Ferdinand II* était allié de *Sigismond*, & craignait *Gustave-Adolphe*. Il envoya quelques troupes contre lui. On peut juger de-là que le ministère de France n'eut pas grande peine à faire venir *Gustave* en Allemagne. Il fit avec *Sigismond* & la Pologne, une trève pendant laquelle il garda ses conquêtes. Vous savez comme il ébranla le trône de *Ferdinand II*, & comme il mourut à la fleur de son âge, au milieu de ses victoires. 1613.

Christine, sa fille, non moins célèbre que lui, ayant régné aussi glorieusement que son père avait combattu, & ayant présidé aux traités de Vestphalie qui pacifièrent l'Allemagne, étonna l'Europe par l'abdication de sa couronne, à l'âge de vingt-sept ans. *Puffendorf* dit qu'elle fut obligée de se démettre : mais en même temps il avoue que, lorsque cette reine communiqua pour la première fois sa résolution au sénat, en 1651, des sénateurs en larmes la conjurèrent de ne pas abandonner le royaume ; qu'elle n'en fut pas moins ferme dans le mépris de son trône, & qu'enfin, ayant assemblé les états, elle quitta la Suède, malgré les prières de tous ses sujets. Elle n'avait jamais paru incapable de porter le poids de la couronne, mais elle aimait les beaux arts. Si elle avait été reine en Italie, où elle se retira, elle n'eût point abdiqué. C'est le plus grand exemple de la

1632. *Christine.*

21 mai 1654.

ſupériorité réelle des arts, de la politeſſe & de la ſociété perfectionnée, ſur la grandeur qui n'eſt que grandeur.

Charles X, ſon couſin, duc de Deux-Ponts, fut choiſi par les états pour ſon ſucceſſeur. Ce prince ne connaiſſait que la guerre. Il marche en Pologne, & la conquit avec la même rapidité que nous avons vu *Charles XII*, ſon petit-fils, la ſubjuguer, & il la perdit de même. Les Danois, alors défenſeurs de la Pologne, parce qu'ils étaient toujours ennemis de
1658. la Suède, tombèrent ſur elle: mais *Charles X*, quoique chaſſé de la Pologne, marcha ſur la mer glacée, d'île en île, juſqu'à Copenhague. Cet évènement prodigieux fit enfin conclure une paix qui rendit à la Suède la Scanie, perdue depuis trois ſiècles.

Gouvernement de la Suède bien changé.

Son fils, *Charles XI*, fut le premier roi abſolu, & ſon petit-fils, *Charles XII*, fut le dernier. Je n'obſerverai ici qu'une ſeule choſe, qui montre combien l'eſprit du gouvernement a changé dans le Nord, & combien il a fallu de temps pour le changer. Ce n'eſt qu'après la mort de *Charles XII* que la Suède, toujours guerrière, s'eſt enfin tournée à l'agriculture & au commerce, autant qu'un terrain ingrat & la médiocrité de ſes richeſſes peuvent le permettre. Les Suédois ont eu enfin une compagnie des Indes, & leur fer, dont ils ne ſe ſervaient autrefois que pour combattre, a été porté avec avantage ſur leurs vaiſſeaux, du port de Gottembourg aux provinces méridionales du Mogol & de la Chine.

Voici une nouvelle viciſſitude, & un nouveau contraſte dans le Nord. Cette Suède, deſpotiquement gouvernée, eſt devenue de nos jours le royaume de

la

la terre le plus libre, & celui où les rois ſont les plus dépendans. Le Danemarck, au contraire, où le roi n'était qu'un doge, où la nobleſſe était ſouveraine, & le peuple eſclave, devint dès l'an 1661, un royaume entièrement monarchique. Le clergé & les bourgeois aimèrent mieux un ſouverain abſolu que cent nobles qui voulaient commander; ils forcèrent ces nobles à être ſujets comme eux, & à déférer au roi, *Fréderic III*, une autorité ſans bornes. Ce monarque fut le ſeul dans l'univers, qui par un conſentement formel de tous les ordres de l'Etat fut reconnu pour ſouverain abſolu des hommes & des lois, *pouvant les faire, les abroger, & les négliger à ſa volonté.* On lui donna juridiquement ces armes terribles contre leſquelles il n'y a point de bouclier. Ses ſucceſſeurs en ont rarement abuſé. Ils ont ſenti que leur grandeur conſiſtait à rendre heureux leurs peuples. La Suède & le Danemarck ſont parvenus à cultiver le commerce par des routes diamétralement oppoſées, la Suède en ſe rendant libre, & le Danemarck en ceſſant de l'être. (*)

CHAPITRE CLXXXIX.

De la Pologne, au dix-ſeptième ſiècle, & des ſociniens ou unitaires.

LA Pologne était le ſeul pays qui, joignant le nom de république à celui de monarchie, ſe donnât toujours un roi étranger, comme les Vénitiens choiſiſſent un général de terre. C'eſt encore le ſeul royaume qui n'ait point eu l'eſprit de conquête, Pologne ſage, non conquérante.

(*) Ce chapitre a été écrit avant la révolution de 1772.

occupé feulement de défendre fes frontières contre les Turcs & contre les Mofcovites.

Les factions catholique & proteftante, qui avaient troublé tant d'Etats, pénétrèrent enfin chez cette nation. Les proteftans furent affez confidérables pour fe faire accorder la liberté de confcience, en 1587, & leur parti était déjà fi fort que le nonce du pape, *Annibal de Capoue*, n'employa qu'eux pour tâcher de donner la couronne à l'archiduc *Maximilien*, frère de l'empereur *Rodolphe II*. En effet les proteftans polonais élurent ce prince autrichien, tandis que la faction oppofée choififfait le fuédois *Sigifmond*, petit-fils de *Guftave Vafa*, dont nous avons parlé. *Sigifmond* devait être roi de Suède, fi les droits du fang avaient été confultés : mais vous avez vu que les états de la Suède difpofaient du trône. Il était fi loin de régner en Suède, que *Guftave-Adolphe*, fon coufin, fut fur le point de le détrôner en Pologne, & ne renonça à cette entreprife que pour aller tenter de détrôner l'empereur.

Suédois plus daugereux à la Pologne que les Turcs.

C'eft une chofe étonnante que les Suédois aient fouvent parcouru la Pologne en vainqueurs, & que les Turcs, bien plus puiffans, n'aient jamais pénétré beaucoup au-delà de fes frontières. Le fultan *Ofman* attaqua les Polonais avec deux cents mille hommes, au temps de *Sigifmond*, du côté de la Moldavie : les Cofaques, feuls peuples alors attachés à la république & fous fa protection, rendirent par une réfiftance opiniâtre l'irruption des Turcs inutile. Que peut-on conclure du mauvais fuccès d'un tel armement, finon que les capitaines d'*Ofman* ne favaient pas faire la guerre ?

Sigismond mourut la même année que *Gustave-Adolphe*. Son fils *Ladislas*, qui lui succéda, vit commencer la fatale défection de ces Cosaques qui, ayant été long-temps le rempart de la république, se sont enfin donnés aux Russes & aux Turcs. Ces peuples, qu'il faut distinguer des Cosaques du Tanaïs, habitent les deux rives du Boristhène : leur vie est entièrement semblable à celle des anciens Scythes & des Tartares des bords du Pont-Euxin. Au nord & à l'orient de l'Europe, toute cette partie du monde était encore agreste : c'est l'image de ces prétendus siècles héroïques où les hommes, se bornant au nécessaire, pillaient ce nécessaire chez leurs voisins. Les seigneurs polonais des palatinats qui touchent à l'Ukraine, voulurent traiter quelques cosaques comme leurs vassaux, c'est-à-dire, comme des serfs. Toute la nation, qui n'avait de bien que sa liberté, se souleva unanimement, & désola long-temps les terres de la Pologne. Ces Cosaques étaient de la religion grecque, & ce fut encore une raison de plus pour les rendre irréconciliables avec les Polonais. Les uns se donnèrent aux Russes, les autres aux Turcs, toujours à condition de vivre dans leur libre anarchie. Ils ont conservé le peu qu'ils ont de la religion des Grecs, & ils ont enfin perdu presque entièrement leur liberté sous l'empire de la Russie qui, après avoir été policée de nos jours, a voulu les policer aussi.

1632. Cosaques.

Le roi *Ladislas* mourut sans laisser d'enfans de sa femme, *Marie-Louise de Gonzague*, la même qui avait aimé le grand écuyer *Cinq-Mars*. *Ladislas* avait deux frères, tous deux dans les ordres, l'un jésuite &

Jésuite devenu roi.

cardinal, nommé *Jean Casimir ;* l'autre évêque de Breslau & de Kiovie. Le cardinal & l'évêque disputèrent le trône. *Casimir* fut élu. Il renvoya son chapeau,
1648. prit la couronne de Pologne, & épousa la veuve de son frère. Mais après avoir vu, pendant vingt années, son royaume toujours troublé par des factions, dévasté tantôt par le roi de Suède, *Charles X*, tantôt par les Moscovites & par les Cosaques, il suivit
1668. l'exemple de la reine *Christine :* il abdiqua comme elle, mais avec moins de gloire, & alla mourir à Paris, abbé de Saint-Germain-des-Prés.

La Pologne ne fut pas plus heureuse sous son successeur *Michel Coribut.* Tout ce qu'elle a perdu en divers temps composerait un royaume immense. Les Suédois lui avaient enlevé la Livonie, que les Russes possèdent encore aujourd'hui. Ces mêmes Russes, après leur avoir pris autrefois les provinces de Pleskou & de Smolenskou, s'emparèrent encore de presque toute la Kiovie & de l'Ukraine. Les Turcs prirent,
1672. sous le règne de *Michel*, la Podolie & la Volhinie.* La Pologne ne put se conserver qu'en se rendant tributaire de la Porte ottomane. Le grand maréchal de la couronne, *Jean Sobieski*, lava cette honte, à la vérité, dans le sang des Turcs à la bataille de
1674. Chokzim : cette célèbre bataille délivra la Pologne du tribut, & valut à *Sobieski* la couronne ; mais apparemment cette victoire si célèbre ne fut pas aussi sanglante & aussi décisive qu'on le dit, puisque les Turcs gardèrent alors la Podolie & une partie de l'Ukraine, avec l'importante forteresse de Kaminiek qu'ils avaient prise.

Sobieski. Il est vrai que *Sobieski*, devenu roi, rendit depuis

fon nom immortel par la délivrance de Vienne : mais il ne put jamais reprendre Kaminiek, & les Turcs ne l'ont rendu qu'après fa mort, à la paix de Carlovitz, en 1699. La Pologne, dans toutes ces fecouffes, ne changea jamais ni de gouvernement, ni de lois, ni de mœurs ; ne devint ni plus riche ni plus pauvre ; mais fa difcipline militaire ne s'étant point perfectionnée, & le czar *Pierre* ayant enfin, par le moyen des étrangers, introduit chez lui cette difcipline fi avantageufe, il eft arrivé que les Ruffes, autrefois méprifés de la Pologne, l'ont forcée, en 1733, à recevoir le roi qu'ils ont voulu lui donner, & que dix mille ruffes ont impofé des lois à la nobleffe polonaife affemblée.

L'impératrice-reine, *Marie-Thérèfe*, l'impératrice de Ruffie, *Catherine II*, & *Frèderic*, roi de Pruffe, ont impofé des lois plus dures à cette république, au moment que nous écrivons.

Quant à la religion, elle caufa peu de troubles dans cette partie du monde. Les unitaires eurent quelque temps des églifes dans la Pologne, dans la Lithuanie, au commencement du dix-feptième fiècle. Ces unitaires, qu'on appelle tantôt *fociniens*, tantôt *ariens*, prétendaient foutenir la caufe de DIEU même, en le regardant comme un être unique, incommunicable, qui n'avait un fils que par adoption. Ce n'était pas entièrement le dogme des anciens *eufébiens*. Ils prétendaient ramener fur la terre la pureté des premiers âges du chriftianifme, renonçant à la magiftrature & à la profeffion des armes. Des citoyens, qui fe fefaient un fcrupule de combattre, ne femblaient pas propres pour un pays où l'on

Religion.

Sociniens.

était fans ceffe en armes contre les Turcs. Cependant cette religion fut affez floriffante en Pologne jufqu'à l'année 1658. On la profcrivit dans ce temps-là, parce que ces fectaires, qui avaient renoncé à la guerre, n'avaient pas renoncé à l'intrigue. Ils étaient liés avec *Ragotski*, prince de Tranfilvanie, alors ennemi de la république. Cependant ils font encore en grand nombre en Pologne, quoiqu'ils y aient perdu la liberté de faire une profeffion ouverte de leurs fentimens.

Une des erreurs de *Maimbourg*.

Le déclamateur *Maimbourg* prétend qu'ils fe réfugièrent en Hollande, où *il n'y a*, dit il, *que la religion catholique qu'on ne tolère pas*. Le déclamateur *Maimbourg* fe trompe fur cet article comme fur bien d'autres. Les catholiques font fi tolérés dans les Provinces-Unies, qu'ils y compofent le tiers de la nation; & jamais les unitaires ou les fociniens n'y ont eu d'affemblée publique. Cette religion s'eft étendue fourdement en Hollande, en Tranfilvanie, en Siléfie, en Pologne, mais fur-tout en Angleterre. On peut compter, parmi les révolutions de l'efprit humain, que cette religion, qui a dominé dans l'Eglife à diverfes fois pendant trois cents cinquante années depuis *Conftantin*, fe foit reproduite dans l'Europe depuis deux fiècles, & foit répandue dans tant de provinces fans avoir aujourd'hui de temple en aucun endroit du monde. Il femble qu'on ait craint d'admettre, parmi les communions du chriftianifme, une fecte qui avait autrefois triomphé fi long-temps de toutes les autres communions.

C'eft encore une contradiction de l'efprit humain. Qu'importe, en effet, que les chrétiens reconnaiffent

dans JESUS-CHRIST un Dieu portion indivisible de DIEU, & pourtant séparée, ou qu'ils révèrent dans lui la première créature de DIEU! Ces deux systêmes sont également incompréhensibles : mais les lois de la morale, l'amour de DIEU & celui du prochain sont également à la portée de tout le monde, également nécessaires.

CHAPITRE CXC.

De la Russie, aux seizième & dix-septième siècles.

NOUS ne donnions point alors le nom de Russie à la Moscovie, & nous n'avions qu'une idée vague de ce pays; la ville de Moscou, plus connue en Europe que le reste de ce vaste Empire, lui fesait donner le nom de Moscovie. Le souverain prend le titre d'empereur de toutes les Russies, parce qu'en effet il y a plusieurs provinces de ce nom qui lui appartiennent, ou sur lesquelles il a des prétentions. (*a*)

La Moscovie ou Russie se gouvernait, au seizième siècle, à peu-près comme la Pologne. Les boyards, ainsi que les nobles polonais, comptaient pour toute leur richesse les habitans de leurs terres. Les cultivateurs étaient leurs esclaves. Le czar était quelquefois choisi par ces boyards; mais aussi ce czar nommait souvent son successeur; ce qui n'est jamais arrivé en Pologne. L'artillerie était très-peu en usage au seizième siècle dans toute cette partie du

(*a*) Voyez l'histoire de *Pierre le grand.*

monde, la difcipline militaire inconnue ; chaque boyard amenait fes payfans au rendez-vous des troupes, & les armait de flèches, de fabres, de bâtons ferrés en forme de piques, & de quelques fufils. Jamais d'opérations régulières en campagne, nuls magafins, point d'hôpitaux : tout fe fefait par incurfion ; & quand il n'y avait plus rien à piller, le boyard, ainfi que le ftarofte polonais, & le mirza tartare, ramenait fa troupe.

Labourer fes champs, conduire fes troupeaux & combattre, voilà la vie des Ruffes jufqu'au temps de *Pierre le grand*, & c'eft la vie des trois quarts des habitans de la terre.

Les Ruffes conquirent aifément, au milieu du feizième fiècle, les royaumes de Cafan & d'Aftracan fur les Tartares affaiblis, & plus mal difciplinés qu'eux encore : mais jufqu'à *Pierre le grand*, ils ne purent fe foutenir contre la Suède du côté de la Finlande ; des troupes régulières devaient néceffairement l'emporter fur eux. Depuis *Jean Bafilovitz*, ou *Bafilides*, qui conquit Aftracan & Cafan, une partie de la Livonie, Pleskou, Novogorod, jufqu'au czar *Pierre*, il n'y a rien eu de confidérable.

Ce *Bafilides* eut une étrange reffemblance avec *Pierre I.* C'eft que tous deux firent mourir leurs fils. *Jean Bafilides*, foupçonnant fon fils d'une confpiration pendant le fiége de Pleskou, le tua d'un coup de pique ; & *Pierre* ayant fait condamner le fien à la mort, ce jeune prince ne furvécut pas à fa condamnation & à fa grâce.

L'hiftoire ne fournit guère d'événement plus extraordinaire que celui des faux *Demetrius*, qui

agita si long-temps la Russie après la mort de *Jean* 1584.
Basilides. Ce czar laissa deux fils, l'un nommé *Fédor*, ou *Théodor ;* l'autre *Demetri*, ou *Demetrius*. *Fedor* régna ; *Demetri* fut confiné dans un village nommé Uglis avec la czarine sa mère. Jusque-là les mœurs de cette cour n'avaient point encore adopté la politique des sultans & des anciens empereurs grecs, de sacrifier les princes du sang à la sureté du trône. Un premier ministre, nommé *Boris-Gudenou*, dont *Fédor* avait épousé la sœur, persuada au czar *Fédor* qu'on ne pouvait bien régner qu'en imitant les Turcs, & en assassinant son frère. Ce premier ministre, *Boris*, envoya un officier dans le village où était élevé le jeune *Demetri*, avec ordre de le tuer. L'officier de retour dit qu'il avait exécuté sa commission, & demanda la récompense qu'on lui avait promise. *Boris*, pour toute récompense, fit tuer le meurtrier, afin de supprimer les preuves du crime. On prétend que *Boris*, quelque temps après, empoisonna le czar *Fédor ;* & quoiqu'il en fut soupçonné, il n'en monta pas moins sur le trône.

Il parut alors dans la Lithuanie un jeune homme 1597.
qui prétendait être le prince *Demetri* échappé à l'assassin. Plusieurs personnes, qui l'avaient vu auprès de sa mère, le reconnaissaient à des marques certaines. Il ressemblait parfaitement au prince ; il montrait la croix d'or, enrichie de pierreries, qu'on avait attachée au cou de *Demetri*, à son baptême. Un palatin de Sandomir le reconnut d'abord pour le fils de *Jean Basilides*, & pour le véritable czar. Une diète de Pologne examina solennellement les preuves de sa naissance, & les ayant trouvées incontestables, lui

Premier *Demetri* imposteur.

fournit une armée pour chaſſer l'uſurpateur *Boris*, & pour reprendre la couronne de ſes ancêtres.

Cependant on traitait, en Ruſſie, *Demetri* d'impoſteur, & même de magicien. Les Ruſſes ne pouvaient croire que *Demetri*, préſenté par des polonais catholiques, & ayant deux jéſuites pour conſeil, pût être leur véritable roi. Les boyards le regardaient tellement comme un impoſteur, que le czar *Boris* étant mort, ils mirent ſans difficulté ſur le trône le fils de *Boris*, âgé de quinze ans.

1605. Cependant *Demetri* s'avançait en Ruſſie avec l'armée polonaiſe. Ceux qui étaient mécontens du gouvernement moſcovite ſe déclarèrent en ſa faveur. Un général ruſſe, étant en préſence de l'armée de *Demetri*, s'écria : *Il eſt le ſeul légitime héritier de l'Empire*, & paſſa de ſon côté avec les troupes qu'il commandait. La révolution fut bientôt pleine & entière; *Demetri* ne fut plus un magicien. Le peuple de Moſcou courut au .château, & traîna en priſon le fils de *Boris* & ſa mère. *Demetri* fut proclamé czar ſans aucune contradiction. On publia que le jeune *Boris* & ſa mère s'étaient tués en priſon : il eſt plus vraiſemblable que *Demetri* les fit mourir.

La veuve de *Jean Baſilides*, mère du vrai ou faux *Demetri*, était depuis long-temps reléguée dans le nord de la Ruſſie; le nouveau czar l'envoya chercher dans une eſpèce de carroſſe auſſi magnifique qu'on en pouvait avoir alors. Il alla pluſieurs milles au-devant d'elle : tous deux ſe reconnurent avec des tranſports & des larmes, en préſence d'une foule innombrable; perſonne alors dans l'Empire ne douta
1606. que *Demetri* ne fût le véritable empereur. Il épouſa

la fille du palatin de Sandomir, fon premier protecteur, & ce fut ce qui le perdit. Le peuple vit avec horreur une impératrice catholique, une cour compofée d'étrangers, & fur-tout une églife qu'on bâtiffait pour des jéfuites. *Demetri* dès-lors ne paffa plus pour un ruffe.

Un boyard, nommé *Zuski*, fe mit à la tête de plufieurs conjurés, au milieu des fêtes qu'on donnait pour le mariage du czar : il entre dans le palais le fabre dans une main, & une croix dans l'autre ; on égorge la garde polonaife. *Demetri* eft chargé de chaînes. Les conjurés amènent devant lui la czarine, veuve de *Jean Bafilides*, qui l'avait reconnu fi folennellement pour fon fils. Le clergé l'obligea de jurer fur la croix, & de déclarer enfin fi *Demetri* était fon fils ou non. Alors, foit que la crainte de la mort forçât cette princeffe à un faux ferment, & l'emportât fur la nature, foit qu'en effet elle rendît gloire à la vérité, elle déclara en pleurant que le czar n'était point fon fils ; que le véritable *Demetri* avait été en effet affaffiné dans fon enfance, & qu'elle n'avait reconnu le nouveau czar qu'à l'exemple de tout le peuple, & pour venger le fang de fon fils fur la famille des affaffins. On prétendit alors que *Demetri* était un homme du peuple, nommé *Griska Utropoya*, qui avait été quelque temps moine dans un couvent de Ruffie. On lui avait reproché auparavant de n'être pas du rite grec, & de n'avoir rien des mœurs de fon pays ; & alors on lui reprocha d'être à la fois un payfan ruffe & un moine grec. Quel qu'il fût, le chef des conjurés, *Zuski*, le tua de fa main, & fe mit à fa 1606.
place.

Ce nouveau czar, monté en un moment fur le trône, renvoya dans leur pays le peu de polonais échappés au carnage. Comme il n'avait d'autre droit au trône, ni d'autre mérite que d'avoir affaffiné *Demetri*, les autres boyards, qui de fes égaux devenaient fes fujets, prétendirent bientôt que le czar affaffiné n'était point un impofteur. qu'il était le véritable *Demetri*, & que fon meurtrier n'était pas digne de la couronne. Ce nom de *Demetri* devint cher aux Ruffes. Le chancelier de celui qu'on venait de tuer s'avifa de dire qu'il n'était pas mort, qu'il guérirait bientôt de fes bleffures, & qu'il reparaîtrait à la tête de fes fidèles fujets.

Second *Demetri* impofteur.

Ce chancelier parcourut la Mofcovie, menant avec lui, dans une litière, un jeune homme auquel il donnait le nom de *Demetri*, & qu'il traitait en fouverain. A ce nom feul les peuples fe foulevèrent; il fe donna des batailles au nom de ce *Demetri* qu'on ne voyait pas; mais le parti du chancelier ayant été battu, ce fecond *Demetri* difparut bientôt. Les imaginations étaient fi frappées de ce nom, qu'un troifième *Demetri* fe préfenta en Pologne. Celui-là fut plus heureux que les autres : il fut foutenu par le roi de Pologne, *Sigifmond*, & vint affiéger le tyran *Zuski* dans Mofcou même. *Zuski*, enfermé dans Mofcou, tenait encore en fa puiffance la veuve du premier *Demetri*, & le palatin de Sandomir, père de cette veuve. Le troifième redemanda la princeffe comme fa femme. *Zuski* rendit la fille & le père, efpérant peut-être adoucir le roi de Pologne, ou fe flattant que la palatine ne reconnaîtrait pas fon mari dans un impofteur; mais cet impofteur était

Troifième *Demetri* impofteur.

victorieux. La veuve du premier *Demetri* ne manqua pas de reconnaître ce troisième pour son véritable époux ; & si le premier trouva une mère, le troisième trouva aussi aisément une épouse. Le beau-père jura que c'était-là son gendre, & les peuples ne doutèrent plus. Les boyards, partagés entre l'usurpateur *Zuski*, & l'imposteur, ne reconnurent ni l'un ni l'autre. Ils déposèrent *Zuski*, & le mirent dans un couvent. C'était encore une superstition des Russes, comme de l'ancienne Eglise grecque, qu'un prince qu'on avait fait moine ne pouvait plus régner : ce même usage s'était insensiblement établi autrefois dans l'Eglise latine. *Zuski* ne reparut plus, & *Demetri* fut assassiné dans un festin par des tartares.

Les boyards alors offrirent leur couronne au prince *Ladislas*, fils de *Sigismond*, roi de Pologne. *Ladislas* se préparait à venir la recevoir, lorsqu'il parut encore un quatrième *Demetri* pour la lui disputer. Celui-ci publia que DIEU l'avait toujours conservé, quoiqu'il eût été assassiné à Uglis par le tyran *Boris*, à Moscou par l'usurpateur *Zuski*, & ensuite par des tartares. Il trouva des partisans qui crurent ces trois miracles. La ville de Pleskou le reconnut pour czar ; il y établit sa cour quelques années, pendant que les Russes, se repentant d'avoir appelé les Polonais, les chassaient de tous côtés, & que *Sigismond* renonçait à voir son fils *Ladislas* sur le trône des czars. Au milieu de ces troubles on mit sur le trône le fils du patriarche *Fédor Romanow*. Ce patriarche était parent, par les femmes, du czar *Jean Basilides*. Son fils, *Michel Fédérovitz*, c'est-à-dire, fils de *Fédor*, fut élu à l'âge de dix-sept ans par le

1610.

Quatrième *Demetri* imposteur.

crédit du père. Toute la Ruſſie reconnut ce *Michel*, & la ville de Pleskou lui livra le quatrième *Demetri*, qui finit par être pendu.

Cinquième *Demetri* imposteur.

Il en reſtait un cinquième ; c'était le fils du premier qui avait régné en effet, de celui-là même qui avait épouſé la fille du palatin de Sandomir : ſa mère l'enleva de Moſcou, lorſqu'elle alla trouver le troiſième *Demetri*, & qu'elle ſeignit de le reconnaître

1633. pour ſon véritable mari. Elle ſe retira enſuite chez les Coſaques avec cet enfant, qu'on regardait comme le petit-fils de *Jean Baſilides*, & qui en effet pouvait bien l'être. Mais dès que *Michel Fédérovitz* ſut ſur le trône, il força les Coſaques à lui livrer la mère & l'enfant, & les fit noyer l'un & l'autre.

Sixième *Demetri* imposteur.

On ne s'attendait pas à un ſixième *Demetri*. Cependant ſous l'empire de *Michel Fédérovitz* en Ruſſie, & ſous le règne de *Ladiſlas* en Pologne, on vit encore un nouveau prétendant de ce nom à la cour de Ruſſie. Quelques jeunes gens, en ſe baignant avec un coſaque de leur âge, aperçurent ſur ſon dos des caractères ruſſes, imprimés avec une éguille ; on y liſait, *Demetri, fils du czar Demetri*. Celui-ci paſſa pour ce même fils de la palatine de Sandomir, que le czar *Fédérovitz* avait ſait noyer dans un étang glacé. DIEU avait opéré un miracle pour le ſauver ; il fut traité en fils du czar à la cour de *Ladiſlas*, & on prétendait bien ſe ſervir de lui pour exciter de nouveaux troubles en Ruſſie. La mort de *Ladiſlas*, ſon protecteur, lui ôta toute eſpérance. Il ſe retira en Suède, & de là dans le Holſtein ; mais malheureuſement pour lui, le duc de Holſtein ayant envoyé en Moſcovie une ambaſſade pour établir un commerce

de foie de Perfe, & fon ambaffadeur n'ayant réuffi qu'à faire des dettes à Mofcou, le duc de Holftein obtint quittance de la dette en livrant ce dernier *Demetri*, qui fut mis en quartiers.

Mœurs de la Ruffie en ces temps-là.

Toutes ces aventures, qui tiennent du fabuleux, & qui font pourtant très-vraies, n'arrivent point chez les peuples policés qui ont une forme de gouvernement régulière. Le czar *Alexis*, fils de *Michel Fédérovitz*, & petit-fils du patriarche *Fédor Romanow*, couronné en 1645, n'eft guère connu dans l'Europe que pour avoir été le père de *Pierre le grand*. La Ruffie, jufqu'au czar *Pierre*, refta prefque inconnue aux peuples méridionaux de l'Europe, enfevelie fous un defpotifme malheureux du prince fur les boyards, & des boyards fur les cultivateurs. Les abus, dont fe plaignent aujourd'hui les nations policées, auraient été des lois divines pour les Ruffes. Il y a quelques réglemens parmi nous qui excitent les murmures des commerçans & des manufacturiers; mais dans ces pays du Nord il était très-rare d'avoir un lit: on couchait fur des planches que les moines pauvres couvraient d'un gros drap acheté aux foires éloignées, ou bien d'une peau d'animal, foit domeftique, foit fauvage. Lorfque le comte de *Carlile*, ambaffadeur de *Charles II* d'Angleterre à Mofcou, traverfa tout l'Empire ruffe d'Archangel en Pologne, en 1663, il trouva par-tout cet ufage, & la pauvreté générale que cet ufage fuppofe, tandis que l'or & les pierreries brillaient à la cour au milieu d'une pompe groffière.

Un tartare de la Crimée, un cofaque du Tanaïs, réduit à la vie fauvage du citoyen ruffe, était bien

plus heureux que ce citoyen, puifqu'il était libre d'aller où il voulait, & qu'il était défendu au ruffe de fortir de fon pays. Vous connaiffez, par l'hiftoire de *Charles II*, & par celle de *Pierre I* qui s'y trouve renfermée, qu'elle différence immenfe un demi-fiècle a produite dans cet Empire. Trente fiècles n'auraient pu faire ce qu'a fait *Pierre* en voyageant quelques années.

CHAPITRE CXCI.

De l'Empire ottoman, au dix-feptième fiècle. Siége de Candie. Faux meffie.

Amurat III. 1585. APRÈS la mort de *Selim II*, les Ottomans confervèrent leur fupériorité dans l'Europe & dans l'Afie. Ils étendirent encore leurs frontières fous le règne d'*Amurat III.* Ses généraux prirent d'un côté Raab en Hongrie, & de l'autre Tibris en Perfe. Les janiffaires, redoutables aux ennemis, l'étaient toujours à leurs maîtres; mais *Amurat III* leur fit voir qu'il
1593. était digne de leur commander. Ils vinrent un jour lui demander la tête du tefterdar, c'eft-à-dire, du grand tréforier. Ils étaient répandus en tumulte à la porte intérieure du férail, & menaçaient le fultan même; il leur fait ouvrir la porte, fuivi de tous les officiers du férail, il fond fur eux le fabre à la main, il en tue plufieurs; le refte fe diffipe & obéit. Cette milice fi fière fouffre qu'on exécute, à fes yeux, les principaux auteurs de l'émeute: mais quelle milice que des foldats que leur maître était obligé de combattre!

combattre! On pouvait quelquefois la réprimer, mais on ne pouvait ni l'accoutumer au joug, ni la difcipliner, ni l'abolir, & elle difpofa fouvent de l'Empire.

Mahomet III, fils d'*Amurat*, méritait plus qu'aucun fultan que fes janiffaires ufaffent contre lui du droit qu'ils s'arrogeaient de juger leurs maîtres. Il commença fon règne, à ce qu'on dit, par faire étrangler dix-neuf de fes frères, & par faire noyer douze femmes de fon père, qu'on croyait enceintes. On murmura à peine; il n'y a que les faibles de punis. Ce barbare gouverna avec fplendeur. Il protégea la Tranfilvanie contre l'empereur *Rodolphe II*, qui abandonnait le foin de fes Etats & de l'Empire; il dévafta la Hongrie; il prit Agria en perfonne, à la vue de l'archiduc *Mathias*, & fon règne affreux ne laiffa pas de maintenir la grandeur ottomane.

Dix-neuf frères étranglés.

1596.

Pendant le règne d'*Achmet I*, fon fils, depuis 1603 jufqu'en 1631, tout dégénère. *Sha-Abbas le grand*, roi de Perfe, eft toujours vainqueur des Turcs. Il reprend fur eux Tauris, ancien théâtre de la guerre entre les Turcs & les Perfans; il les chaffe de toutes leurs conquêtes, & par-là il délivre *Rodolphe*, *Mathias* & *Ferdinand II* d'inquiétude. Il combat pour les chrétiens fans le favoir. *Achmet* conclut, en 1615, une paix honteufe avec l'empereur *Mathias* : il lui rend Agria, Canife, Peft, Albe-Royale conquife par fes ancêtres. Tel eft le contrepoids de la fortune. C'eft ainfi que vous avez vu *Uffum Caffan*, *Ifmaël Sophi* arrêter les progrès des Turcs contre l'Allemagne & contre Venife; &, dans les temps antérieurs, *Tamerlan* fauver Conftantinople.

Perfes vainqueurs des Turcs.

1603.

Gouvernement turc, pas si despotique qu'on le croit.

Ce qui se passe après la mort d'*Achmet* nous prouve bien que le gouvernement turc n'était pas cette monarchie absolue que nos historiens nous ont représentée comme la loi du despotisme, établie sans contradiction. Ce pouvoir était entre les mains du sultan, comme un glaive à deux tranchans qui blessait son maître quand il était manié d'une main faible. L'Empire était souvent, comme le dit le comte *Marsigli*, une démocratie militaire, pire encore que

1617. le pouvoir arbitraire. L'ordre de succession n'était point établi; les janissaires & le divan ne choisirent point, pour leur empereur, le fils d'*Achmet* qui s'appelait *Osman*, mais *Mustapha*, frère d'*Achmet*. Ils se dégoûtèrent au bout de deux mois de *Mustapha*, qu'on disait incapable de régner: ils le mirent en prison, & proclamèrent le jeune *Osman*, son neveu, âgé de douze ans: ils régnèrent en effet sous son nom.

Osman égorgé. 1622.

Mustapha, du fond de sa prison, avait encore un parti. Sa faction persuada aux janissaires que le jeune *Osman* avait dessein de diminuer leur nombre pour affaiblir leur pouvoir. On déposa *Osman* sur ce prétexte; on l'enferma aux sept tours, & le grand visir *Daout* alla lui-même égorger son empereur. *Mustapha* fut tiré de la prison pour la seconde fois, reconnu sultan, & au bout d'un an déposé encore par les mêmes janissaires qui l'avaient deux fois élu. Jamais prince, depuis

Mustapha étranglé.

Vitellius, ne fut traité avec plus d'ignominie. Il fut promené dans les rues de Constantinople, monté sur un âne, exposé aux outrages de la populace, puis conduit aux sept tours, & étranglé dans sa prison.

Amurat IV conquérant.

Tout change sous *Amurat IV*, surnommé *Gasi l'intrépide*. Il se fait respecter des janissaires en les

occupant contre les Perſans, en les conduiſant lui-même. Il enlève Erzerom à la Perſe. Dix ans après il prend d'aſſaut Bagdad, cette ancienne Séleucie, capitale de la Méſopotamie, que nous appelons Diarbekir, & qui eſt demeurée aux Turcs ainſi qu'Erzerom. Les Perſans n'ont cru depuis pouvoir mettre leurs frontières en ſureté, qu'en dévaſtant trente lieues de leur propre pays par-delà Bagdad, & en feſant une ſolitude ſtérile de la plus fertile contrée de la Perſe. Les autres peuples défendent leurs frontières par des citadelles; les Perſans ont défendu les leurs par des déſerts. 12 décembre 1628. 1638.

Dans le même temps qu'il prenait Bagdad, il envoyait quarante mille hommes au ſecours du grand mogol, *Sha-Gean*, contre ſon fils *Aurengzeb*. Si ce torrent qui ſe débordait en Aſie fût tombé ſur l'Allemagne, occupée alors par les Suédois & les Français, & déchirée par elle-même, l'Allemagne était en riſque de perdre la gloire de n'avoir jamais été entièrement ſubjuguée.

Les Turcs avouent que ce conquérant n'avait de mérite que la valeur, qu'il était cruel, & que la débauche augmentait encore ſa cruauté. Un excès de vin termina ſes jours & déshonora ſa mémoire. 1639.

Ibrahim, ſon fils, eut les mêmes vices, avec plus de faibleſſe, & nul courage. Cependant c'eſt ſous ce règne que les Turcs conquirent l'île de Candie, & qu'il ne leur reſta plus à prendre que la capitale & quelques forteresses qui ſe défendirent vingt-quatre années. Cette île de Crète, ſi célèbre dans l'antiquité par ſes lois, par ſes arts, & même par ſes fables, *Ibrahim.*

avait déjà été conquise par les mahométans Arabes, au commencement du neuvième siècle. Ils y avaient bâti Candie, qui depuis ce temps donna son nom à l'île entière. Les empereurs grecs les en avaient chassés au bout de quatre-vingts ans ; mais, lorsque du temps des croisades les princes latins, ligués pour secourir Constantinople, envahirent l'Empire grec au lieu de le défendre, Venise fut assez riche pour acheter l'île de Candie, & assez heureuse pour la conserver.

Le révérend père *Ottoman* jacobin, fils d'*Ibrahim*.

Une aventure singulière, & qui tient du roman, attira les armes ottomanes sur Candie. Six galères de Malthe s'emparèrent d'un grand vaisseau turc, & vinrent avec leur prise mouiller dans un petit port de l'île, nommée Calismène. On prétendit que le vaisseau turc portait un fils du grand seigneur. Ce qui le fit croire, c'est que le kislar-aga, chef des eunuques noirs, avec plusieurs officiers du sérail, était dans le navire, & que cet enfant était élevé par lui avec des soins & des respects. Cet eunuque ayant été tué dans le combat, les officiers assurèrent que l'enfant appartenait à *Ibrahim*, & que sa mère l'envoyait en Egypte. Il fut long-temps traité à Malthe comme fils du sultan, dans l'espérance d'une rançon proportionnée à sa naissance. Le sultan dédaigna de proposer la rançon, soit qu'il ne voulût point traiter avec les chevaliers de Malthe, soit que le prisonnier ne fût point en effet son fils. Ce prétendu prince, négligé enfin par les Malthois, se fit dominicain : on l'a connu long-temps sous le nom du *père Ottoman* ; & les dominicains se sont toujours vantés d'avoir le fils d'un sultan dans leur ordre.

La Porte ne pouvant fe venger fur Malthe, qui de fon rocher inacceffible brave la puiffance turque, fit tomber fa colère fur les Vénitiens; elle leur reprochait d'avoir, malgré les traités de paix, reçu dans leur port la prife faite par les galères de Malthe. La flotte turque aborda en Candie. On 1645. prit la Canée, & en peu de temps prefque toute l'île.

Ibrahim n'eut aucune part à cet événement. On a fait quelquefois les plus grandes chofes fous les princes les plus faibles. Les janiffaires furent abfolument les maîtres du temps d'*Ibrahim :* s'ils firent des conquêtes, ce ne fut pas pour lui, mais pour eux & pour l'Empire. Enfin il fut dépofé fur une *Ibrahim* dépofé. décifion du muphti, & fur un arrêt du divan. 1648 L'Empire turc fut alors une véritable démocratie; car après avoir enfermé le fultan dans l'appartement de fes femmes, on ne proclama point d'empereur; l'adminiftration continua au nom du fultan qui ne régnait plus.

Nos hiftoriens prétendent qu'*Ibrahim* fut enfin 1649. étranglé par quatre muets; dans la fauffe fuppofition que les muets font employés à l'exécution des ordres fanguinaires qui fe donnent dans le férail; mais ils n'ont jamais été que fur le pied des bouffons & des nains; on ne les emploie à rien de férieux. Il ne faut regarder, que comme un roman, la relation de la mort de ce prince étranglé par quatre muets; les annales turques ne difent point comment il mourut : ce fut un fecret du férail. Toutes les Menfonges hiftoriques fur les Turcs. fauffetés qu'on nous a débitées fur le gouvernement des Turcs, dont nous fommes fi voifins, doivent

bien redoubler notre défiance fur l'hiftoire ancienne. Comment peut-on efpérer de nous faire connaître les Scythes, les Gomérites & les Celtes, quand on nous inftruit fi mal de ce qui fe paffe autour de nous? Tout nous confirme que nous devons nous en tenir aux événemens publics dans l'hiftoire des nations, & qu'on perd fon temps à vouloir approfondir les détails fecrets, quand ils ne nous ont pas été tranfmis par des témoins oculaires & accrédités.

L'univers fouffre; cela revient fouvent.

Par une fatalité fingulière, ce temps funefte à *Ibrahim* l'était à tous les rois. Le trône de l'Empire d'Allemagne était ébranlé par la fameufe guerre de trente ans. La guerre civile défolait la France, & forçait la mère de *Louis XIV* à fuir de fa capitale avec fes enfans. *Charles I*, à Londres, était condamné à mort par fes fujets. *Philippe IV*, roi d'Efpagne, après avoir perdu prefque toutes fes poffeffions en Afie, avait perdu encore le Portugal. Le commencement du dix-feptième fiècle était le temps des ufurpateurs, prefque d'un bout du monde à l'autre. *Cromwell* fubjuguait l'Angleterre, l'Ecoffe & l'Irlande. Un rébelle, nommé *Liftching*, forçait le dernier empereur de la race chinoife à s'étrangler avec fa femme & fes enfans, & ouvrait l'Empire de la Chine aux conquérans tartares. *Aurengzeb*, dans le Mogol, fe révoltait contre fon père; il le fit languir en prifon, & jouit paifiblement du fruit de fes crimes. Le plus grand des tyrans, *Mulei-Ifmaël*, exerçait dans l'Empire de Maroc de plus horribles cruautés. Ces deux ufurpateurs, *Aurengzeb* & *Mulei-Ifmaël*, furent de tous les rois de la terre ceux qui vécurent le plus heureufement & le plus long-temps.

La vie de l'un & de l'autre a paſſé cent années. *Cromwell*, auſſi méchant qu'eux, vécut moins, mais régna & mourut tranquille. Si on parcourt l'hiſtoire du monde, on voit les faibleſſes punies, mais les grands crimes heureux, & l'univers eſt une vaſte ſcène de brigandage abandonnée à la fortune.

Cependant la guerre de Candie était ſemblable à celle de Troye. Quelquefois les Turcs menaçaient la ville, quelquefois ils étaient aſſiégés eux-mêmes dans la Canée, dont ils avaient fait leur place d'armes. Jamais les Vénitiens ne montrèrent plus de réſolution & de courage; ils battirent ſouvent les flottes turques. Le tréſor de Saint-Marc fut épuiſé à lever des ſoldats. Les troubles du ſérail, les irruptions des Turcs en Hongrie firent languir l'entrepriſe ſur Candie quelques années, mais jamais elle ne fut interrompue. Enfin, en 1667, *Achmet Cuprogli*, ou *Kieuperli*, grand viſir de *Mahomet IV*, & fils d'un grand viſir, aſſiégea régulièrement Candie, défendue par le capitaine général, *Franceſco Moroſini*, & par *du Pui-Montbrun Saint-André*, officier français, à qui le ſénat donna le commandement des troupes de terre.

Siége de Candie, plus long que celui de Troye: pas ſi fameux.

Cette ville ne devait jamais être priſe, pour peu que les princes chrétiens euſſent imité *Louis XIV*, qui, en 1669, envoya ſix à ſept mille hommes au ſecours de la ville, ſous le commandement du duc de *Beaufort* & du duc de *Navailles*. Le port de Candie fut toujours libre; il ne fallait qu'y tranſporter aſſez de ſoldats pour réſiſter aux janiſſaires. La république ne fut pas aſſez puiſſante pour lever des troupes ſuffiſantes. Le duc de *Beaufort*, le même qui avait joué du temps de la fronde un perſonnage plus étrange

qu'illuftre, alla attaquer & renverfer les Turcs dans leurs tranchées, fuivi de la nobleffe de France : mais un magafin de poudre & de grenades ayant fauté dans ces tranchées, tout le fruit de cette action fut perdu. Les Français, croyant marcher fur un terrain miné, fe retirèrent en défordre pourfuivis par les Turcs, & le duc de *Beaufort* fut tué dans cette action avec beaucoup d'officiers français.

Le duc de *Beaufort* tué devant Candie.

Louis XIV, allié de l'Empire ottoman, fecourut ainfi ouvertement Venife, & enfuite l'Allemagne contre cet Empire, fans que les Turcs paruffent en avoir beaucoup de reffentiment. On ne fait point pourquoi ce monarque rappela bientôt après fes troupes de Candie. Le duc de *Navailles*, qui les commandait après la mort du duc de *Beaufort*, était perfuadé que la place ne pouvait plus tenir contre les Turcs. Le capitaine général, *Francesco Morofini*, qui foutint fi long-temps ce fameux fiége, pouvait abandonner des ruines fans capituler, & fe retirer par la mer dont il fut toujours le maître : mais en capitulant il confervait encore quelques places dans l'île à la république, & la capitulation était un traité de paix. Le vifir, *Achmet Cuprogli*, mettait toute fa gloire & celle de l'Empire ottoman à prendre Candie.

Candie prife. Septembre 1669.

Ce vifir & *Morofini* firent donc la paix, dont le prix fut la ville de Candie réduite en cendres, & où il ne refta qu'une vingtaine de chrétiens malades. Jamais les chrétiens ne firent avec les Turcs de capitulation plus honorable ni de mieux obfervée par les vainqueurs. Il fut permis à *Morofini* de faire embarquer tout le canon amené à Candie pendant la guerre. Le vifir prêta des chaloupes pour conduire des citoyens

qui ne pouvaient trouver place fur les vaiffeaux vénitiens. Il donna cinq cents fequins au bourgeois qui lui préfenta les clefs, & deux cents à chacun de ceux qui l'accompagnaient. Les Turcs & les Vénitiens fe vifitèrent comme des peuples amis jufqu'au jour de l'embarquement.

Le vainqueur de Candie, *Cuprogli*, était un des meilleurs généraux de l'Europe, un des plus grands miniftres, & en même temps jufte & humain. Il acquit une gloire immortelle dans cette longue guerre, où, de l'aveu des Turcs, il périt deux cents mille de leurs foldats.

Les *Morofinis*, (car il y en avait quatre de ce nom dans la ville affiégée) les *Cornaro*, les *Giuftiniani*, les *Benzoni*, le marquis de *Montbrun Saint-André*, le marquis de *Frontenac*, rendirent leurs noms célèbres dans l'Europe. Ce n'eft pas fans raifon qu'on a comparé cette guerre à celle de Troye. Le grand vifir avait un grec auprès de lui qui mérita le furnom d'*Ulyffe ;* il s'appelait *Payanotos*, ou *Payanoti.* Le prince *Cantemir* prétend que ce grec détermina le confeil de Candie à capituler, par un ftratagême digne d'*Ulyffe*. Quelques vaiffeaux français, chargés de provifions pour Candie, étaient en route. *Payanotos* fit arborer le pavillon français à plufieurs vaiffeaux turcs qui, ayant pris le large pendant la nuit, entrèrent le jour à la rade occupée par la flotte ottomane, & furent reçus avec des cris d'alégreffe. *Payanotos*, qui négocia avec le confeil de guerre de Candie, leur perfuada que le roi de France abandonnait les intérêts de la république en faveur des Turcs dont il était allié; & cette feinte hâta la capitulation. Le capitaine général,

Candie prife, comme Troye, par le ftratagême d'un grec.

Morofini, fut accufé en plein fénat d'avoir trahi Venife. Il fut défendu avec autant de véhémence qu'on en mit à l'accufer. C'eft encore une reffemblance avec les anciennes républiques grecques, & furtout avec la romaine. *Morofini* fe juftifia depuis en fefant fur les Turcs la conquête du Péloponèfe, qu'on nomme aujourd'hui Morée, conquête dont Venife a joui trop peu de temps. Ce grand homme mourut doge, & laiffa après lui une réputation qui durera autant que Venife.

De *Sabatei-Sevi* qui prit la qualite de *Meffie*.

Pendant la guerre de Candie il arriva chez les Turcs un événement qui fut l'objet de l'attention de l'Europe & de l'Afie. Il s'était répandu un bruit général, fondé fur la vaine curiofité, que l'année 1666 devait être l'époque d'une grande révolution fur la terre. Le nombre myftique de 666 qui fe trouve dans l'Apocalypfe était la fource de cette opinion. Jamais l'attente de l'*Ante-Chrift* ne fut fi univerfelle. Les Juifs, de leur côté, prétendirent que leur meffie devait naître cette année.

Un juif de Smyrne, nommé *Sabatei-Sevi*, homme affez favant, fils d'un riche courtier de la factorerie anglaife, profita de cette opinion générale & s'annonça pour le meffie. Il était éloquent & d'une figure avantageufe, affectant de la modeftie, recommandant la juftice, parlant en oracle, difant par-tout que les temps étaient accomplis. Il voyagea d'abord en Grèce & en Italie. Il enleva une fille à Livourne & la mena à Jérufalem, où il commença à prêcher fes frères.

C'eft chez les juifs une tradition conftante, que leur *Shilo*, leur *Meffiah*, leur vengeur & leur roi, ne doit venir qu'avec *Elie*. Ils fe perfuadent qu'ils ont

eu un *Eliah* qui doit reparaître au renouvellement de la terre. Cet *Eliah*, que nous nommons *Elie*, a été pris par quelques savans pour le soleil, à cause de la conformité du mot *Elios* qui signifie le soleil chez les Grecs, & parce qu'*Elie*, ayant été transporté hors de la terre dans un char de feu, attelé de quatre chevaux ailés, a beaucoup de ressemblance avec le char du soleil, & ses quatre chevaux inventés par les poëtes. Mais sans nous arrêter à ces recherches, & sans examiner si les livres hébreux ont été écrits après *Alexandre*, & après que les facteurs juifs eurent appris quelque chose de la mythologie grecque dans Alexandrie, c'est assez de remarquer que les Juifs attendent *Elie* de temps immémorial. Aujourd'hui même encore, quand ces malheureux circoncisent un enfant avec cérémonie, ils mettent dans la salle un fauteuil pour *Elie*, en cas qu'il veuille les honorer de sa présence. *Elie* doit amener le grand *Sabat*, le grand *Messie*, & la révolution universelle. Cette idée a même passé chez les chrétiens. *Elie* doit venir annoncer la fin de ce monde, & un nouvel ordre de choses. Presque tous les fanatiques attendent un *Elie*. Les prophètes des Cévènes, qui allèrent à Londres ressusciter des morts, en 1707, avaient vu *Elie*; ils lui avaient parlé; il devait se montrer au peuple. Aujourd'hui même ce ramas de convulsionnaires qui a infecté Paris pendant quelques années, annonçait *Elie* à la populace des faubourgs. Le magistrat de la police fit, en 1724, enfermer à Bicêtre deux *Elies* qui se battaient à qui serait reconnu pour le véritable. Il fallait donc absolument que *Sabatei-Sevi* fût annoncé chez ses frères

par un *Elie*, sans quoi sa mission aurait été traitée de chimérique.

Il trouva un rabbin, nommé *Nathan*, qui crut qu'il y aurait assez à gagner à jouer ce second rôle. *Sabatei* déclara aux juifs de l'Asie mineure & de Syrie que *Nathan* était *Elie*, & *Nathan* assura que *Sabatei* était le messie, le *Shilo*, l'attente du peuple saint.

Prédiction. Ils firent de grandes œuvres tous deux à Jérusalem, & y réformèrent la synagogue. *Nathan* expliquait les prophètes, & fesait voir clairement qu'au bout de l'année le sultan devait être détrôné, & que Jérusalem devait devenir la maîtresse du monde. Tous les juifs de la Syrie furent persuadés. Les synagogues retentissaient des anciennes prédictions. On se fondait sur ces paroles d'Isaïe : *Levez-vous, Jérusalem, levez-vous dans votre force & dans votre gloire ; il n'y aura plus d'incirconcis ni d'impurs au milieu de vous.* Tous les rabbins avaient à la bouche ce passage : *Ils feront venir vos frères de tous les climats à la montagne sainte de Jérusalem, sur des chars, sur des litières, sur des mulets, sur des charrettes.* Enfin, cent passages, que les femmes & les enfans répétaient, nourrissaient leur espérance. Il n'y avait point de juif qui ne se préparât à loger quelqu'un des dix anciennes tribus dispersées. La persuasion fut si forte que les juifs abandonnaient par-tout leur commerce, & se tenaient prêts pour le voyage de Jérusalem.

Douze envoyés de *Sabatei*. *Nathan* choisit à Damas douze hommes pour présider aux douze tribus. *Sabatei-Sevi* alla se montrer à ses frères de Smyrne ; & *Nathan* lui écrivait : *Roi des rois, seigneur des seigneurs, quand serons-nous dignes d'être à l'ombre de votre âne ? Je me prosterne pour être foulé sous*

la plante de vos pieds. Sabatei dépofa dans Smyrne quelques docteurs de la loi qui ne le reconnaiffaient pas, & en établit de plus dociles. Un de fes plus violens ennemis, nommé *Samuel Pennia*, fe convertit à lui publiquement, & l'annonça comme le fils de DIEU. *Sabatei* s'étant un jour préfenté devant le cadi de Smyrne avec une foule de fes fuivans, tous affurèrent qu'ils voyaient une colonne de feu entre lui & le cadi. Quelques autres miracles de cette efpèce mirent le fceau à la certitude de fa miffion. Plufieurs juifs même s'empreffaient de porter à fes pieds leur or & leurs pierreries.

Sabatei en prifon.

Le bacha de Smyrne voulut le faire arrêter. *Sabatei* partit pour Conftantinople avec les plus zélés de fes difciples. Le grand vifir, *Achmet Cuprogli*, qui partait alors pour le fiége de Candie, l'envoya prendre dans le vaiffeau qui le portait à Conftantinople, & le fit mettre en prifon. Tous les juifs obtenaient aifément l'entrée de la prifon pour de l'argent, comme c'eft l'ufage en Turquie : ils vinrent fe profterner à fes pieds & baifer fes fers. Il les prêchait, les exhortait, les béniffait & ne fe plaignait jamais. Les juifs de Conftantinople, perfuadés que la venue d'un meffie aboliffait toutes les dettes, ne payaient plus leurs créanciers. Les marchands anglais de Galata s'avisèrent d'aller trouver *Sabatei* dans fa prifon : ils lui dirent qu'en qualité de roi des juifs il devait ordonner à fes fujets de payer leurs dettes. *Sabatei* écrivit ces mots à ceux dont on fe plaignait : *A vous qui attendez le falut d'Ifraël &c... fatisfaites à vos dettes légitimes ; fi vous le refufez, vous n'entrerez point avec nous dans notre joie & dans notre empire.*

La prifon de *Sabatei* était toujours remplie d'adorateurs. Les juifs commençaient à exciter quelques tumultes dans Conftantinople. Le peuple était alors très-mécontent de *Mahomet IV*. On craignait que la prédiction des juifs ne causât des troubles. Il femblait qu'un gouvernement auffi févère que celui des Turcs dût faire mourir celui qui fe difait *roi d'Ifraël :* cependant on fe contenta de le transférer au château des Dardanelles. Les juifs alors s'écrièrent qu'il n'était pas au pouvoir des hommes de le faire mourir.

Sa réputation s'étant étendue dans tous les pays de l'Europe, il reçut aux Dardanelles les députations des juifs de Pologne, d'Allemagne, de Livourne, de Venife, d'Amfterdam : ils payaient chèrement la permiffion de lui baifer les pieds, & c'eft probablement ce qui lui conferva la vie. Les partages de la terre fainte fe fefaient tranquillement dans le château des Dardanelles. Enfin le bruit de fes miracles fut fi grand que le fultan, *Mahomet*, eut la curiofité de voir cet homme, & de l'interroger lui-même. On amena le roi des juifs au férail. Le fultan lui demanda en turc *s'il était le meffie. Sabatei* répondit modeftement *qu'il l'était ;* mais comme il s'exprimait incorrectemement en turc : *Tu parles bien mal*, lui dit *Mahomet*, *pour un meffie qui devrait avoir le don des langues. Fais-tu des miracles? quelquefois*, répondit l'autre. *Hé bien*, dit le fultan, *qu'on le dépouille tout nu; il fervira de but aux flèches de mes icoglans, & s'il eft invulnérable, nous le reconnaîtrons pour le meffie. Sabatei* fe jeta à genoux, & avoua que c'était un miracle qui était au-deffus de fes forces. On lui propofa alors d'être empalé ou de fe faire mufulman, & d'aller

Sabatei devant le fultan.

Ce *meffie* fe fait turc.

publiquement à la mosquée. Il ne balança pas ; & il embrassa la religion turque dans le moment. Il prêcha alors qu'il n'avait été envoyé que pour substituer la religion turque à la juive, selon les anciennes prophéties. Cependant les juifs des pays éloignés crurent encore long-temps en lui; & cette scène, qui ne fut point sanglante, augmenta par-tout leur confusion & leur opprobre.

Quelque temps après que les juifs eurent essuyé cette honte dans l'Empire ottoman, les chrétiens de l'Eglise latine eurent une autre mortification. Ils avaient toujours jusqu'alors conservé la garde du Saint-Sépulcre à Jérusalem, avec les secours d'argent que fournissaient plusieurs princes de leur communion, & surtout le roi d'Espagne: mais ce même *Payanotos*, qui avait conclu le traité de la reddition 1674.
de Candie, obtint du grand-visir, *Achmet Cuprogli*, que l'Eglise grecque aurait désormais la garde de tous les lieux saints de Jérusalem. Les religieux du rite latin formèrent une opposition juridique. L'affaire fut plaidée d'abord devant le cadi de Jérusalem, & ensuite au grand-divan de Constantinople. On décida que l'Eglise grecque ayant compté Jérusalem dans son district avant le temps des croisades, sa prétention était juste. Cette peine que prenaient les Turcs d'examiner les droits de leurs sujets chrétiens, cette permission qu'ils leur donnaient d'exercer leur religion dans le lieu même qui en fut le berceau, est un exemple bien frappant d'un gouvernement tolérant sur la religion, quoiqu'il fût sanguinaire sur le reste. Quand les Grecs voulurent, en vertu de l'arrêt du divan, se mettre en possession, les mêmes

Latins réfiftèrent, & il y eut du fang répandu. Le gouvernement ne punit perfonne de mort : nouvelle preuve de l'humanité du vifir *Achmet Cuprogli*, dont les exemples ont été rarement imités. Un de fes prédéceffeurs, en 1638, avait fait étrangler *Cyrille*, fameux patriarche grec de Conftantinople, fur les accufations réitérées de fon Eglife. Le caractère de ceux qui gouvernent fait en tout lieu les temps de douceur ou de cruauté.

CHAPITRE CXCII.

Progrès des Turcs. Siège de Vienne.

LE torrent de la puiffance ottomane ne fe répandait pas feulement en Candie & dans les îles de la république vénitienne ; il pénétrait fouvent en Pologne & en Hongrie. Le même *Mahomet IV*, dont le grand-vifir avait pris Candie, marcha en perfonne contre les Polonais, fous prétexte de protéger les Cofaques maltraités par eux. Il enleva aux Polonais l'Ukraine, la Podolie, la Volhinie, la ville de Kaminieck, & ne
1672. leur donna la paix qu'en leur impofant ce tribut annuel de vingt mille écus, dont *Jean Sobieski* les délivra bientôt.

Les Turcs avaient laiffé refpirer la Hongrie pendant la guerre de trente ans qui bouleverfa l'Allemagne. Ils poffédaient, depuis 1541, les deux bords du Danube à peu de chofe près, jufqu'à Bude inclufivement. Les conquêtes d'*Amurat IV* en Perfe l'avaient empêché de porter fes armes vers l'Allemagne. La

Tranfilvanie

Tranſilvanie entière appartenait à des princes que les empereurs *Ferdinand II* & *Ferdinand III* étaient obligés de ménager, & qui étaient tributaires des Turcs. Ce qui reſtait de la Hongrie jouiſſait de la liberté. Il n'en fut pas de même du temps de l'empereur *Léopold :* la haute Hongrie & la Tranſilvanie furent le théâtre des révolutions, des guerres, des dévaſtations.

De tous les peuples qui ont paſſé ſous nos yeux Malheurs des
dans cette hiſtoire, il n'y en a point eu de plus Hongrois.
malheureux que les Hongrois. Leur pays dépeuplé, partagé entre la faction catholique & la proteſtante, & entre pluſieurs partis, fut à la fois occupé par les armées turques & allemandes. On dit que *Ragotski*, prince de la Tranſilvanie, fut la première cauſe de tous ces malheurs. Il était tributaire de la Porte; le refus de payer le tribut attira ſur lui les armes ottomanes. L'empereur *Léopold* envoya contre les Turcs ce *Montecuculi*, qui depuis fut l'émule de
Turenne. Louis XIV fit marcher ſix mille hommes au 1663.
ſecours de l'empereur d'Allemagne, ſon ennemi naturel. Ils eurent part à la célèbre bataille de Saint-
Gothard, où *Montecuculi* battit les Turcs. Mais, 1664.
malgré cette victoire, l'Empire ottoman fit une paix avantageuſe, par laquelle il garda Bude, Neuhauſel même & la Tranſilvanie.

Les Hongrois, délivrés des Turcs, voulurent alors défendre leur liberté contre *Léopold ;* & cet empereur ne connut que les droits de ſa couronne. De nouveaux troubles éclatèrent. Le jeune *Emerik Tekéli*, ſeigneur hongrois, qui avait à venger le ſang de ſes amis & de ſes parens, répandu par la cour de Vienne,

fouleva la partie de la Hongrie qui obéiſſait à l'empereur *Léopold*. Il ſe donna à l'empereur *Mahomet IV* qui le déclara roi de la haute Hongrie. La Porte ottomane donnait alors quatre couronnes à des princes chrétiens, celles de la haute Hongrie, de la Tranſilvanie, de la Valachie & de la Moldavie.

Kara Muſtapha, marche à Vienne.

Il s'en fallut peu que le ſang des ſeigneurs hongrois du parti de *Tekéli*, répandu à Vienne par la main des bourreaux, ne coutât Vienne & l'Autriche à *Léopold* & à ſa maiſon. Le grand-viſir, *Kara Muſtapha*, ſucceſſeur d'*Achmet Cuprogli*, fut chargé par *Mahomet IV* d'attaquer l'empereur d'Allemagne, ſous prétexte de venger *Tekéli*. Le ſultan *Mahomet* vint aſſembler ſon armée dans les plaines d'Andrinople. Jamais les Turcs n'en levèrent une plus nombreuſe : elle était de plus de cent quarante mille hommes de troupes régulières; les Tartares de Crimée étaient au nombre de trente mille; les volontaires, ceux qui ſervent l'artillerie, qui ont ſoin des bagages & des vivres, les ouvriers en tout genre, les domeſtiques compoſaient avec l'armée environ trois cents mille hommes. Il fallut épuiſer toute la Hongrie pour fournir des proviſions à cette multitude. Rien ne mit obſtacle à la marche de *Kara Muſtapha*. Il avança ſans réſiſtance juſqu'aux portes de Vienne, & en forma auſſitôt le ſiége.

16 juillet 1683.

Le comte de *Staremberg*, gouverneur de la ville, avait une garniſon dont le fonds était de ſeize mille hommes, mais qui n'en compoſait pas en effet plus de huit mille. On arma les bourgeois qui étaient reſtés dans Vienne; on arma juſqu'à l'univerſité. Les profeſſeurs, les écoliers montèrent la garde, &

ils eurent un médecin pour major. La retraite de l'empereur *Léopold* augmentait encore la terreur Il avait quitté Vienne dès le feptième juillet avec l'impératrice fa belle-mère, l'impératrice fa femme & toute fa famille. Vienne, mal fortifiée, ne devait pas tenir long-temps. Les annales turques prétendent que *Kara Muftapha* avait deffein de fe former dans Vienne & dans la Hongrie un empire indépendant du fultan. Il s'était figuré que la réfidence des empereurs d'Allemagne devait contenir des tréfors immenfes. En effet, de Conftantinople jufqu'aux bornes de l'Afie, c'eft l'ufage que les fouverains aient toujours un tréfor qui fait leur reffource en temps de guerre. On ne connaît chez eux ni les levées extraordinaires dont les traitans avancent l'argent, ni les créations & les ventes de charges, ni les rentes foncières & viagères fur l'Etat; le fantôme du crédit public, les artifices d'une banque au nom d'un fouverain font ignorés; les potentats ne favent qu'accumuler l'or, l'argent & les pierreries; c'eft ainfi qu'on en ufe depuis le temps de *Cyrus*. Le vifir penfait qu'il en était de même chez l'empereur d'Allemagne; &, dans cette idée, il ne pouffa pas le fiége affez vivement, de peur que la ville étant prife d'affaut, le pillage ne le privât de fes tréfors imaginaires. Il ne fit jamais donner d'affaut général, quoiqu'il y eût de très-grandes brèches au corps de la place, & que la ville fût fans reffource. Cet aveuglement du grand-vifir, fon luxe & fa molleffe fauvèrent Vienne qui devait périr. Il laiffa au roi de Pologne, *Jean Sobieski*, le temps de venir au fecours; au duc de Lorraine, *Charles V*, & aux princes de

L'empereur *Leopold* s'enfuit.

V 2

l'Empire celui d'assembler une armée. Les janissaires murmuraient ; le découragement succéda à leur indignation ; ils s'écriaient : *Venez, infidèles, la seule vue de vos chapeaux nous fera fuir.*

En effet, dès que le roi de Pologne & le duc de Lorraine descendirent de la montagne de Calemberg, les Turcs prirent la fuite, presque sans combattre. *Kara Mustapha*, qui avait compté trouver tant de trésors dans Vienne, laissa tous les siens au pouvoir de *Sobieski*, & bientôt après il fut étranglé. *Tekéli*, que ce visir avait fait roi, soupçonné bientôt après par la Porte ottomane de négocier avec l'empereur d'allemagne, fut arrêté par le nouveau visir, & envoyé, les fers aux pieds & aux mains, à Constantinople. Les Turcs perdirent presque toute la Hongrie.

Vienne délivrée.

12 septembre 1683.

1685.

1687. Le règne de *Mahomet IV* ne fut plus fameux que par des disgraces. *Morosini* prit tout le Péloponèse, qui valait mieux que Candie. Les bombes de l'armée vénitienne détruisirent, dans cette conquête, plus d'un ancien monument que les Turcs avaient épargnés, & entre autres le fameux temple d'Athènes dédié *aux Dieux inconnus*. Les janissaires, qui attribuaient tant de malheurs à l'indolence du sultan, résolurent de le déposer. Le caïmacan, gouverneur de Constantinople, *Mustapha Kuprogli*, le shérif de la mosquée de Sainte-Sophie, & le nakif, grade de l'étendard de *Mahomet*, vinrent signifier au sultan qu'il fallait quitter le trône, & que telle était la volonté de la nation. Le sultan leur parla long-temps pour se justifier. Le nakif lui repliqua qu'il était venu pour lui commander de la part du peuple d'abdiquer

Mahomet déposé.

l'Empire, & de le laiſſer à ſon frère *Soliman*. *Mahomet IV* répondit : *La volonté de* DIEU *ſoit faite ; puiſque ſa colère doit tomber ſur ma tête, allez dire à mon frère que* DIEU *déclare ſa volonté par la bouche du peuple.*

La plupart de nos hiſtoriens prétendent que *Mahomet IV* fut égorgé par les janiſſaires : mais les annales turques font foi qu'il vécut encore cinq ans renfermé dans le ſérail. Le même *Muſtapha Kuprogli*, qui avait dépoſé *Mahomet IV*, fut grand-viſir ſous *Soliman III*. Il reprit une partie de la Hongrie, & rétablit la réputation de l'Empire turc : mais depuis ce temps les limites de cet Empire ne paſſèrent jamais Belgrade ou Témiſvar. Les ſultans conſervèrent Candie ; mais ils ne ſont rentrés dans le Péloponèſe qu'en 1715. Les célèbres batailles que le prince *Eugène* a données contre les Turcs ont fait voir qu'on pouvait les vaincre, mais non pas qu'on pût faire ſur eux beaucoup de conquêtes.

Preuve du non-deſpotiſme des empereurs turcs.

Ce gouvernement qu'on nous peint ſi deſpotique, ſi arbitraire, paraît ne l'avoir jamais été que ſous *Mahomet II*, *Soliman & Selim II* qui firent tout plier ſous leur volonté. Mais ſous preſque tous les autres padishas ou empereurs, & ſurtout dans nos derniers temps, vous retrouvez dans Conſtantinople le gouvernement d'Alger & de Tunis ; vous voyez, en 1703, le padisha, *Muſtapha II*, juridiquement dépoſé par la milice & par les citoyens de Conſtantinople. On ne choiſit point un de ſes enfans pour lui ſuccéder, mais ſon frère *Achmet III*. Ce même empereur *Achmet* eſt condamné, en 1730, par les janiſſaires & par le peuple, à réſigner le trône à ſon neveu *Mahmoud*, & il obéit ſans réſiſtance, après avoir inutilement

facrifié fon grand-vifir & fes principaux officiers au reffentiment de la nation. Voilà ces fouverains fi abfolus. On s'imagine qu'un homme eft par les lois le maître arbitraire d'une grande partie de la terre, parce qu'il peut faire impunément quelques crimes dans fa maifon, & ordonner le meurtre de quelques efclaves; mais il ne peut perfécuter fa nation, & il eft plus fouvent opprimé qu'oppreffeur.

Les mœurs des Turcs offrent un grand contrafte; ils font à la fois féroces & charitables, intéreffés & ne commettant prefque jamais de larcin; leur oifiveté ne les porte ni au jeu ni à l'intempérance; très-peu ufent du privilége d'époufer plufieurs femmes, & de jouir de plufieurs efclaves; & il n'y a pas de grande ville en Europe où il y ait moins de femmes publiques qu'à Conftantinople. Invinciblement attachés à leur religion, ils haïffent, ils méprifent les chrétiens : ils les regardent comme des idolâtres; & cependant ils les fouffrent, ils les protègent dans tout leur Empire, & dans la capitale : on permet aux chrétiens de faire leurs proceffions dans le vafte quartier qu'ils ont à Conftantinople, & on voit quatre janiffaires précéder ces proceffions dans les rues.

Les Turcs font fiers, & ne connaiffent point la nobleffe : ils font braves, & n'ont point l'ufage du duel; c'eft une vertu qui leur eft commune avec tous les peuples de l'Afie, & cette vertu vient de la coutume de n'être armés que quand ils vont à la guerre. C'était auffi l'ufage des Grecs & des Romains; & l'ufage contraire ne s'introduifit chez les chrétiens que dans les temps de barbarie & de chevalerie, où

l'on ſe fit un devoir & un honneur de marcher à pied avec des éperons aux talons, & de ſe mettre à table ou de prier DIEU avec une longue épée au côté. La nobleſſe chrétienne ſe diſtingua par cette coutume, bientôt ſuivie, comme on l'a déjà dit, par le plus vil peuple, & miſe au rang de ces ridicules dont on ne s'aperçoit point, parce qu'on les voit tous les jours.

CHAPITRE CXCIII.

De la Perſe, de ſes mœurs, de ſa dernière révolution & de Thamas Kouli-kan, ou Sha-Nadir.

LA Perſe était alors plus civiliſée que la Turquie; les arts y étaient plus en honneur, les mœurs plus douces, la police générale bien mieux obſervée. Ce n'eſt pas ſeulement un effet du climat; les Arabes y avaient cultivé les arts cinq ſiècles entiers. Ce furent ces Arabes qui bâtirent Iſpahan, Chiras, Casbin, Cachan & pluſieurs autres grandes villes: les Turcs, au contraire, n'en ont bâti aucune, & en ont laiſſé pluſieurs tomber en ruine. Les Tartares ſubjuguèrent deux fois la Perſe après le règne des califes arabes, mais ils n'y abolirent point les arts, & quand la famille des *Sophis* régna, elle y porta les mœurs douces de l'Arménie, où cette famille avait habité long-temps. Les ouvrages de la main paſſaient pour être mieux travaillés, plus finis en Perſe qu'en Turquie. Les ſciences y avaient de bien plus grands encouragemens; point de ville dans

Perſans autrefois eclaires.

laquelle il n'y eût plusieurs colléges fondés où l'on enseignait les belles-lettres. La langue persanne, plus douce & plus harmonieuse que la turque, a été féconde en poësies agréables. Les anciens Grecs, qui ont été les premiers précepteurs de l'Europe, sont encore ceux des Persans. Ainsi leur philosophie était, au seizième & au dix-septième siècles, à peu-près au même état que la nôtre. Ils tenaient l'astrologie de leur propre pays, & ils s'y attachaient plus qu'aucun peuple de la terre, comme nous l'avons déjà indiqué. La coutume de marquer de blanc les jours heureux, & de noir les jours funestes, s'est conservée chez eux avec scrupule. Elle était très-familière aux Romains, qui l'avaient prise des nations asiatiques. Les paysans de nos provinces ont moins de foi aux jours propres à semer & à planter, indiqués dans leurs almanachs, que les courtisans d'Ispahan n'en avaient aux heures favorables ou dangereuses pour les affaires. Les Persans étaient, comme plusieurs de nos nations, pleins d'esprit & d'erreurs. Quelques voyageurs ont assuré que ce pays n'était pas aussi peuplé qu'il pourrait l'être. Il est très-vraisemblable que du temps des mages il était plus peuplé & plus fertile. L'agriculture était alors un point de religion : c'est de toutes les professions celle qui a le plus besoin d'une nombreuse famille, & qui, en conservant la santé & la force, met le plus aisément l'homme en état de former & d'entretenir plusieurs enfans.

Perse bien peuplée.

Cependant Ispahan, avant les dernières révolutions, était aussi grand & aussi peuplé que Londres. On comptait dans Tauris plus de cinq cents mille

habitans. On comparait Cachan à Lyon. Il eſt impoſſible qu'une ville ſoit bien peuplée ſi les campagnes ne le ſont pas, à moins que cette ville ne ſubſiſte uniquement du commerce étranger. On n'a que des idées bien vagues ſur la population de la Turquie, de la Perſe & de tous les Etats de l'Aſie, excepté de la Chine : mais il eſt indubitable que tout pays policé qui met ſur pied de grandes armées, & qui a beaucoup de manufactures, poſsède le nombre d'hommes néceſſaire.

Cour, ou Porte magnifique.

La cour de Perſe étalait plus de magnificence que la Porte ottomane. On croit lire une relation du temps de *Xerxès*, quand on voit dans nos voyageurs ces chevaux couverts de riches brocarts, leurs harnais brillans d'or & de pierreries, & ces quatre mille vaſes d'or dont parle *Chardin*, leſquels ſervaient pour la table du roi de Perſe. Les choſes communes, & ſurtout les comeſtibles, étaient à trois fois meilleur marché à Iſpahan & à Conſtantinople que parmi nous. Ce bas prix eſt la démonſtration de l'abondance, quand il n'eſt pas une ſuite de la rareté des métaux. Les voyageurs, comme *Chardin*, qui ont bien connu la Perſe, ne nous diſent pas au moins que toutes les terres appartiennent au roi. Ils avouent qu'il y a, comme par-tout ailleurs, des domaines royaux, des terres données au clergé, & des fonds que les particuliers poſsèdent de droit, leſquels leur ſont tranſmis de père en fils.

Mœurs douces.

Tout ce qu'on nous dit de la Perſe nous perſuade qu'il n'y avait point de pays monarchique où l'on jouît plus des droits de l'humanité. On s'y était procuré, plus qu'en aucun pays de l'Orient, des

reſſources contre l'ennui, qui eſt par-tout le poiſon de la vie. On ſe raſſemblait dans des ſalles immenſes qu'on appelait les maiſons à café, où les uns prenaient de cette liqueur, qui n'eſt en uſage parmi nous que depuis la fin du dix-ſeptième ſiècle ; les autres jouaient, ou liſaient, ou écoutaient des ſeſeurs de contes, tandis qu'à un bout de la ſalle un eccléſiaſtique prêchait pour quelque argent, & qu'à un autre bout ces eſpèces d'hommes, qui ſe ſont fait un art de l'amuſement des autres, déployaient tous leurs talens. Tout cela annonce un peuple ſociable, & tout nous dit qu'il méritait d'être heureux. Il le fut, à ce qu'on prétend, ſous le règne de *Sha-Abbas* qu'on a appelé *le grand*. Ce prétendu grand homme était très-cruel; mais il y a des exemples que des hommes féroces ont aimé l'ordre & le bien public. La cruauté ne s'exerce que ſur des particuliers expoſés ſans ceſſe à la vue du tyran, & ce tyran eſt quelqueſois par ſes lois le bienfaiteur de la patrie.

Sha-Abbas, deſcendant d'*Iſmaël-Sophi*, ſe rendit deſpotique en détruiſant une milice telle à peu-près que celle des janiſſaires, & que les gardes prétoriennes. C'eſt ainſi que le czar *Pierre* a détruit la milice des ſtrelits pour établir ſa puiſſance. Nous voyons dans toute la terre les troupes diviſées en pluſieurs petits corps affermir le trône, & les troupes réunies en un grand corps diſpoſer du trône & le renverſer. *Sha-Abbas* tranſporta des peuples d'un pays dans un autre ; c'eſt ce que les Turcs n'ont jamais fait. Ces colonies réuſſiſſent rarement. De trente mille familles chrétiennes que *Sha-Abbas* tranſporta de l'Arménie & de la Géorgie dans le Mezanderan,

vers la mer caſpienne, il n'en eſt reſté que quatre à cinq cents : mais il conſtruiſit des édifices publics, il rebâtit des villes, il fit d'utiles fondations ; il reprit ſur les Turcs tout ce que *Soliman* & *Selim* avaient conquis ſur la Perſe : il chaſſa les Portugais d'Ormus ; & toutes ces grandes actions lui méritèrent le nom de *grand :* il mourut en 1629. Son fils *Sha-Sophi*, plus cruel que *Sha-Abbas*, mais moins guerrier, moins politique, abruti par la débauche, eut un règne malheureux. Le grand-mogol, *Sha-Gean*, enleva Candahar à la Perſe, & le ſultan *Amurat IV* prit d'aſſaut Bagdad, en 1638.

Depuis ce temps vous voyez la monarchie perſanne décliner ſenſiblement, juſqu'à ce qu'enfin la molleſſe de la dynaſtie des *Sophis* a cauſé ſa ruine entière. Les eunuques gouvernaient le ſérail & l'Empire, ſous *Muza-Sophi*, & ſous *Huſſein*, le dernier de cette race. Décadence.

C'eſt le comble de l'aviliſſement dans la nature humaine, & l'opprobre de l'Orient, de dépouiller les hommes de leur virilité : & c'eſt le dernier attentat du deſpotiſme de confier le gouvernement à ces malheureux. Par-tout où leur pouvoir a été exceſſif, la décadence & la ruine ſont arrivées. La faibleſſe de *Sha-Huſſein* ſeſait tellement languir l'Empire, & la confuſion le troublait ſi violemment par les factions des eunuques noirs & des eunuques blancs, que ſi *Myri-Veis* & ſes aguans n'avaient pas détruit cette dynaſtie, elle l'eût été par elle-même. C'eſt le ſort de la Perſe que toutes ſes dynaſties commencent par la force & finiſſent par la faibleſſe. Preſque toutes ces familles ont eu le ſort de *Serdan-pull*, que nous nommons *Sardanapale.*

Révolte. Ces aguans, qui ont bouleverfé la Perfe au commencement du fiècle où nous fommes, étaient une ancienne colonie de tartares habitans les montagnes de Candahar entre l'Inde & la Perfe. Prefque toutes les révolutions qui ont changé le fort de ce pays-là font arrivées par des tartares. Les Perfans avaient reconquis Candahar fur le Mogol, vers l'an 1650, fous *Sha-Abbas II*, & ce fut pour leur malheur. Le miniftère de *Sha-Huffein*, petit-fils de *Sha-Abbas II*, traita mal les aguans. *Myri-Veis* qui n'était qu'un particulier, mais un particulier courageux & entreprenant, fe mit à leur tête.

Guerre civile. C'eft encore ici une de ces révolutions où le caractère des peuples qui la firent eut plus de part que le caractère de leurs chefs : car *Myri-Veis* ayant été affaffiné & remplacé par un autre barbare, nommé *Maghmud*, fon propre neveu, qui n'était âgé que de dix-huit ans, il n'y avait pas d'apparence que ce jeune homme pût faire beaucoup par lui-même, & qu'il conduisît ces troupes indifciplinées de montagnards féroces, comme nos généraux conduifent des armées réglées. Le gouvernement de *Huffein* était méprifé, & la province de Candahar ayant commencé les troubles, les provinces du Caucafe, du côté de la Géorgie, fe révoltèrent auffi. Enfin *Maghmud* affiégea Ifpahan, en 1722. *Sha-Huffein* lui remit cette capitale, abdiqua le royaume à fes pieds, & le reconnut pour fon maître; trop heureux que *Maghmud* daignât époufer fa fille.

Malheurs horribles. Tous les tableaux des cruautés & des malheurs des hommes, que nous examinons depuis le temps de *Charlemagne*, n'ont rien de plus horrible que les

ſuites de la révolution d'Iſpahan. *Maghmud* crut ne pouvoir s'affermir qu'en feſant égorger les familles des principaux citoyens. La Perſe entière a été trente années ce qu'avait été l'Allemagne avant la paix de Veſtphalie, ce que fut la France du temps de *Charles VI*, l'Angleterre dans les guerres de la *roſe rouge* & de la *roſe blanche :* mais la Perſe eſt tombée d'un état plus floriſſant dans un plus grand abyme de malheurs.

La religion eut encore part à ces déſolations. Les aguans tenaient pour *Omar*, comme les Perſans pour *Aly ;* & ce *Maghmud*, chef des aguans mêlait les plus lâches ſuperſtitions aux plus déteſtables cruautés : il mourut en démence, en 1725, après avoir déſolé la Perſe. Un nouvel uſurpateur de la nation des aguans lui ſuccéda ; il s'appelait *Aſraf*. La déſolation de la Perſe redoublait de tous côtés. Les Turcs l'inondaient du côté de la Géorgie, l'ancienne Colchide. Les Ruſſes fondaient ſur ces provinces, du nord à l'occident de la mer Caſpienne, vers les portes de Delbent dans le Shirvan, qui était autrefois l'Ibérie & l'Albanie. On ne nous dit point ce que devint parmi tant de troubles le roi détrôné, *Sha-Huſſein*. Ce prince n'eſt connu que pour avoir ſervi d'époque au malheur de ſon pays. La religion s'en mêle.

Un des fils de cet empereur, nommé *Thamas*, échappé au maſſacre de la famille impériale, avait encore des ſujets fidèles qui ſe raſſemblèrent autour de ſa perſonne vers Tauris. Les guerres civiles & les temps de malheur produiſent toujours des hommes extraordinaires qui euſſent été ignorés dans des temps paiſibles. Le fils d'un berger devint le protecteur

Commencemens de *Sha-Nadir*. du prince *Thamas*, & le soutien du trône dont il fut ensuite l'usurpateur. Cet homme, qui s'est placé au rang des plus grands conquérans, s'appelait *Nadir*. Il gardait les moutons de son père dans les plaines du Corassan, partie de l'ancienne Hircanie & de la Bactriane. Il ne faut pas se figurer ces bergers comme les nôtres. La vie pastorale qui s'est conservée dans plus d'une contrée de l'Asie n'est pas sans opulence : les tentes de ces riches bergers valent beaucoup mieux que les maisons de nos cultivateurs. *Nadir* vendit plusieurs grands troupeaux de son père, & se mit à la tête d'une troupe de bandits, chose encore fort commune dans ces pays où les peuples ont gardé les mœurs des temps antiques. Il se donna avec sa troupe au prince *Thamas;* & à force d'ambition, de courage & d'activité, il fut à la tête d'une armée. Il se fit appeler alors *Thamas Kouli-kan*, *le kan esclave de Thamas ;* mais l'esclave était le maître sous un prince aussi faible & aussi
1729. efféminé que son père *Hussein*. Il reprit Ispahan & toute la Perse, poursuivit le nouveau roi *Asraf* jusqu'à Candahar, le vainquit, le prit prisonnier, & lui fit couper la tête après lui avoir arraché les yeux.

Kouli-kan ayant ainsi rétabli le prince *Thamas* sur le trône de ses aïeux, & l'ayant mis en état d'être ingrat, voulut l'empêcher de l'être. Il l'enferma dans la capitale du Corassan, & agissant toujours au nom de ce prince prisonnier, il alla faire la guerre aux Turcs, sachant bien qu'il ne pouvait affermir sa puissance que par la même voie qu'il l'avait acquise. Il battit les Turcs à Erivan, reprit tout ce pays &

assura ses conquêtes en fesant la paix avec les Russes. Ce fut alors qu'il se fit déclarer roi de Perse, sous le nom de *Sha-Nadir*. Il n'oublia pas l'ancienne coutume de crever les yeux à ceux qui peuvent avoir droit au trône. Cette cruauté fut exercée sur son souverain *Thamas*. Les mêmes armées, qui avaient servi à désoler la Perse, servirent aussi à la rendre redoutable à ses voisins. *Kouli-kan* mit les Turcs plusieurs fois en fuite. Il fit enfin avec eux une paix honorable, par laquelle ils rendirent tout ce qu'ils avaient jamais pris aux Persans, excepté Bagdad & son territoire. 1739.

Kouli-kan, chargé de crimes & de gloire, alla ensuite conquérir l'Inde, comme nous le verrons au chapitre du Mogol. De retour dans sa patrie, il trouva un parti formé en faveur des princes de la maison royale qui existait encore; &, au milieu de ces nouveaux troubles, il fut assassiné par son propre neveu, ainsi que l'avait été *Myri-Veis*, le premier auteur de la révolution. La Perse alors est devenue encore le théâtre des guerres civiles. Tant de dévastations y ont détruit le commerce & les arts, en détruisant une partie du peuple; mais quand le terrain est fertile & la nation industrieuse, tout se répare à la longue. *Sha-Nadir* dans l'Inde.

CHAPITRE CXCIV.

Du Mogol.

CETTE prodigieuse variété de mœurs, de coutumes, de lois, de révolutions, qui ont toutes le même principe, l'intérêt, forme le tableau de l'univers. Nous n'avons vu ni en Perse ni en Turquie de fils révolté contre son père. Vous voyez dans l'Inde les deux fils du grand-mogol *Gean-Guir* lui faire la guerre l'un après l'autre, au commencement du dix-septième siècle. L'un de ces deux princes, nommé *Sha-Gean*, s'empare de l'Empire, en 1627, après la mort de son père, *Gean-Guir*, au préjudice d'un petit-fils à qui *Gean-Guir* avait laissé le trône. L'ordre de succession n'était point dans l'Asie une loi reconnue comme dans les nations de l'Europe. Ces peuples avaient une source de malheurs de plus que nous.

Grand-mogol rarement absolu.

Sha-Gean, qui s'était révolté contre son père, vit aussi dans la suite ses enfans soulevés contre lui. Il est difficile de comprendre comment des souverains, qui ne pouvaient empêcher leurs propres enfans de lever contre eux des armées, étaient aussi absolus qu'on veut nous le faire croire. Il paraît que l'Inde était gouvernée à peu-près comme l'étaient les royaumes de l'Europe du temps des grands fiefs. Les gouverneurs des princes de l'Indoustan étaient les maîtres dans leurs gouvernemens, & on donnait des vices-royautés aux enfans des empereurs. C'était manifestement un sujet éternel de guerres civiles : aussi, dès que la santé de l'empereur *Sha-Gean* devint languissante,

languiſſante, ſes quatre enfans, qui avaient chacun le commandement d'une province, armèrent pour lui ſuccéder. Ils s'accordaient pour détrôner leur père, & ſe feſaient la guerre entre eux; c'était préciſément l'aventure de *Louis le débonnaire* ou *le faible*. *Aurengzeb*, le plus ſcélérat des quatre frères, fut le plus heureux.

La même hypocriſie que nous avons vue dans *Cromwell* ſe retrouve dans ce prince indien; la même diſſimulation & la même cruauté avec un cœur plus dénaturé. Il ſe ligua d'abord avec un de ſes frères, & ſe rendit maître de la perſonne de ſon père, *Sha-Gean*, qu'il tint toujours en priſon; enſuite il aſſaſſina ce même frère, dont il s'était ſervi comme d'un inſtrument dangereux qu'il fallait exterminer; il pourſuit ſes deux autres frères, dont il triomphe, & qu'il fait enfin étrangler l'un après l'autre.

Aurengzeb le premier des hypocrites.

Cependant le père d'*Aurengzeb* vivait encore. Son fils le retenait dans la priſon la plus dure; & le nom du vieil empereur était ſouvent le prétexte des conſpirations contre le tyran. Il envoya enfin un médecin à ſon père attaqué d'une indiſpoſition légère, & le vieillard mourut. *Aurengzeb* paſſa dans toute l'Aſie pour l'avoir empoiſonné. Nul homme n'a mieux montré que le bonheur n'eſt pas le prix de la vertu. Cet homme, ſouillé du ſang de ſes frères, & coupable de la mort de ſon père, réuſſit dans toutes ſes entrepriſes: il ne mourut qu'en 1707, âgé d'environ cent trois ans. Jamais prince n'eut une carrière ſi longue & ſi fortunée. Il ajouta à l'Empire des Mogols les royaumes de Viſapour & de Golconde, tout le pays de Carnate, & preſque toute cette grande preſqu'île

Parricide & dévot.

1666.

que bordent les côtes de Coromandel & de Malabar. Cet homme qui eût péri par le dernier supplice, s'il eût pu être jugé par les lois ordinaires des nations, a été sans contredit le plus puissant prince de l'univers. La magnificence des rois de Perse, toute éblouissante qu'elle nous a paru, n'était que l'effort d'une cour médiocre qui étale quelque faste, en comparaison des richesses d'*Aurengzeb*.

Trésor du grand-mogol.

De tous temps les princes asiatiques ont accumulé des trésors; ils ont été riches de tout ce qu'ils entassaient; au lieu que dans l'Europe les princes sont riches de l'argent qui circule dans leurs Etats. Le trésor de *Tamerlan* subsistait encore, & tous ses successeurs l'avaient augmenté. *Aurengzeb* y ajouta des richesses étonnantes : un seul de ses trônes a été estimé par *Tavernier* cent soixante millions de son temps, qui en font plus de trois cents du nôtre. Douze colonnes d'or qui soutenaient le dais de ce trône étaient entourées de grosses perles : le dais était de perles & de diamans, surmonté d'un paon qui étalait une queue de pierreries; tout le reste était proportionné à cette étrange magnificence. Le jour le plus solennel de l'année était celui où l'on pesait l'empereur dans des balances d'or, en présence du peuple; &, ce jour-là, il recevait pour plus de cinquante millions de présens.

Le climat de l'Inde enervé.

Si jamais le climat a influé sur les hommes, c'est assurément dans l'Inde; les empereurs y étalaient le même luxe, vivaient dans la même mollesse que les rois indiens dont parle *Quinte-Curce*; & les vainqueurs tartares prirent insensiblement ces mêmes mœurs, & devinrent indiens.

Tout cet excès d'opulence & de luxe n'a fervi qu'au malheur de l'Indouftan. Il eft arrivé, en 1739, au petit-fils d'*Aurengzeb*, *Mahamad-Sha*, la même chofe qu'à *Créfus*. On avait dit à ce roi de Lydie: „ Vous avez beaucoup d'or, mais celui qui fe „ fervira du fer mieux que vous vous enlevera tout „ cet or. „

Thamas Kouli-kan, élevé au trône de Perfe, après avoir détrôné fon maître, vaincu les aguans & pris Candahar, eft venu jufqu'à la capitale des Indes, fans autre raifon que l'envie d'arracher au Mogol tous ces tréfors que les Mogols avaient pris aux Indiens. Il n'y a guère d'exemple ni d'une plus grande armée que celle du grand-mogol *Mahamad*, levée contre *Thamas Kouli-kan*, ni d'une plus grande faibleffe. Il oppofa douze cents mille hommes, dix mille pièces de canon & deux mille éléphans armés en guerre, au vainqueur de la Perfe, qui n'avait pas avec lui foixante mille combattans. *Darius* n'avait pas armé tant de forces contre *Alexandre*.

On ajoute encore que cette multitude d'indiens était couverte par des retranchemens de fix lieues d'étendue, du côté que *Thamas Kouli-kan* pouvait attaquer; c'était bien fentir fa faibleffe. Cette armée innombrable devait entourer les ennemis, leur couper la communication & les faire périr par la difette dans un pays qui leur était étranger. Ce fut, au contraire, la petite armée perfanne qui affiégea la grande, lui coupa les vivres, & la détruifit en détail. Le grand-mogol *Mahamad* femblait n'être venu que pour étaler fa vaine grandeur, & pour la foumettre à des brigands aguerris. Il vint s'humilier devant *Thamas*

Le grand-mogol humilie devant *Sha-Nadir*.

Kouli-kan, qui lui parla en maître, & le traita en ſujet. Le vainqueur entra dans Déli, ville qu'on nous repréſente plus grande & plus peuplée que Paris & Londres. Il traînait à ſa ſuite ce riche & miſérable empereur. Il l'enferma d'abord dans une tour, & ſe fit proclamer lui-même empereur des Indes.

Déli au pillage.

Quelques officiers mogols eſſayèrent de profiter d'une nuit où les Perſans s'étaient livrés à la débauche, pour prendre les armes contre leurs vainqueurs. *Thamas Kouli-Kan* livra la ville au pillage ; preſque tout fut mis à feu & à ſang. Il emporta beaucoup plus de tréſors de Déli que les Epagnols n'en prirent à la conquête du Mexique. Ces richeſſes, amaſſées par un brigandage de quatre ſiècles, ont été apportées en Perſe par un autre brigandage, & n'ont pas empêché les Perſans d'être long-temps le plus malheureux peuple de la terre : elles y ſont diſperſées ou enſevelies pendant les guerres civiles juſqu'au temps où quelque tyran les raſſemblera.

Tréſors immenſes.

Kouli-Kan, en partant des Indes pour retourner en Perſe, eut la vanité de laiſſer le nom d'empereur à ce *Mahamad-Sha* qu'il avait détrôné; mais il laiſſa le gouvernement à un vice-roi qui avait élevé le grand-mogol, & qui s'était rendu indépendant de lui. Il détacha trois royaumes de ce vaſte Empire, Cachemire, Cabou & Multan, pour les incorporer à la Perſe, & impoſa à l'Indouſtan un tribut de quelques millions.

Revolution.

L'Indouſtan fut gouverné alors par un vice-roi, & par un conſeil que *Thamas-Kouli-kan* avait établi. Le petit-fils d'*Aurengzeb* garda le titre de roi des rois,

& de ſouverain du monde, & ne fut plus qu'un fantôme. Tout eſt rentré enſuite dans l'ordre ordinaire, quand *Kouli-kan* a été aſſaſſiné en Perſe, au milieu de ſes triomphes : le Mogol n'a plus payé de tribut ; les provinces enlevées par le vainqueur perſan ſont retournées à l'Empire.

Il ne faut pas croire que ce *Mahamad*, roi des rois, ait été deſpotique avant ſon malheur; *Aurengzeb* l'avait été à force de ſoins, de victoires & de cruautés. Le deſpotiſme eſt un état violent qui ſemble ne pouvoir durer. Il eſt impoſſible que, dans un Empire où des vice-rois ſoudoient des armées de vingt mille hommes, ces vice-rois obéiſſent long-temps & aveuglément. Les terres que l'empereur donne à ces vice-rois deviennent dès-là même indépendantes de lui. Gardons-nous donc bien de croire que dans l'Inde le fruit de tous les travaux des hommes appartienne à un ſeul. Pluſieurs caſtes indiennes ont conſervé leurs anciennes poſſeſſions. Les autres terres ont été données aux grands de l'Empire, aux raïs, aux nabab, aux omras. Ces terres ſont cultivées, comme ailleurs, par des fermiers qui s'y enrichiſſent, & par des colons qui travaillent pour leurs maîtres. Le petit peuple eſt pauvre dans le riche pays de l'Inde, ainſi que dans preſque tous les pays du monde ; mais il n'eſt point ſerf & attaché à la glèbe, ainſi qu'il l'a été dans notre Europe, & qu'il l'eſt encore en Pologne, en Bohème & dans pluſieurs pays de l'Allemagne. Le payſan, dans toute l'Aſie, peut ſortir de ſon pays quand il en eſt mécontent, & en aller chercher un meilleur, s'il en trouve.

Examen du deſpotiſme.

Ce qu'on peut résumer de l'Inde en général, c'est qu'elle est gouvernée comme un pays de conquête par trente tyrans, qui reconnaissent un empereur amolli comme eux dans les délices, & qui dévorent la substance du peuple. Il n'y a point là de ces grands tribunaux permanens, dépositaires des lois, qui protègent le faible contre le fort.

Peuples pauvres en pays riche.

C'est un problême qui paraît d'abord difficile à résoudre, que l'or & l'argent venus de l'Amérique en Europe aillent s'engloutir continuellement dans l'Indoustan pour n'en plus sortir, & que cependant le peuple y soit si pauvre qu'il y travaille presque pour rien : mais la raison en est que cet argent ne va pas au peuple; il va aux marchands, qui payent des droits immenses aux gouverneurs; ces gouverneurs en rendent beaucoup au grand-mogol, & enfouissent le reste. La peine des hommes est moins payée que par-tout ailleurs dans ce pays le plus riche de la terre; parce que dans tout pays le prix des journaliers ne passe guère leur subsistance & leur vêtement. L'extrême fertilité de la terre des Indes, & la chaleur du climat, font que cette subsistance & ce vêtement ne coûtent presque rien. L'ouvrier qui cherche des diamans dans les mines gagne de quoi acheter un peu de riz & une chemise de coton : par-tout la pauvreté sert à peu de frais la richesse.

Je ne répéterai point ce que j'ai dit des Indiens : leurs superstitions sont les mêmes que du temps d'*Alexandre;* les bramins y enseignent la même religion; les femmes se jettent encore dans des bûchers allumés sur le corps de leurs maris : nos voyageurs, nos négocians en ont vu plusieurs exemples. Les disciples se

font fait auffi quelquefois un point d'honneur de ne pas furvivre à leurs maîtres. *Tavernier* rapporte qu'il fut témoin dans Agramême, l'une des capitales de l'Inde, que le grand-bramin étant mort, un négociant, qui avait étudié fous lui, vint à la loge des Hollandais, arrêta fes comptes, leur dit qu'il était réfolu d'aller trouver fon maître dans l'autre monde, & fe laiffa mourir de faim, quelqu'effort qu'on fît pour lui perfuader de vivre. Mœurs.

Une chofe digne d'obfervation, c'eft que les arts ne fortent prefque jamais des familles où ils font cultivés : les filles des artifans ne prennent des maris que du métier de leurs pères ; c'eft une coutume très-ancienne en Afie, & qui avait paffé autrefois en loi dans l'Egypte.

Polygamie. La loi de l'Afie & de l'Afrique, qui a toujours permis la pluralité des femmes, n'eft pas une loi dont le peuple, toujours pauvre, puiffe faire ufage ; les riches ont toujours compté les femmes au nombre de leurs biens, & ils ont pris des eunuques pour les garder ; c'eft un ufage immémorial, établi dans l'Inde comme dans toute l'Afie. Lorfque les Juifs voulurent avoir un roi, il y a plus de trois mille ans, *Samuel*, leur magiftrat & leur prêtre, qui s'oppofait à l'établiffement de la royauté, remontra aux Juifs que ce roi leur impoferait des tributs pour avoir de quoi donner à fes eunuques. Il fallait que les hommes fuffent dès long-temps bien pliés à l'efclavage, pour qu'une telle coutume ne parût point extraordinaire. Eunuques.

Bouleverfement. Lorfqu'on finiffait ce chapitre, une nouvelle révolution a bouleverfé l'Indouftan. Les princes tributaires, les vice-rois ont tous fecoué le joug. Les peuples de

l'intérieur ont détrôné le souverain. L'Inde est devenue, comme la Perse, le théâtre des guerres civiles. Ces désastres font voir que le gouvernement était très-mauvais, & en même temps, que ce prétendu despotisme n'existait pas. L'empereur n'était pas assez puissant pour se faire obéir d'un raïa.

Nos voyageurs ont cru que le pouvoir arbitraire résidait essentiellement dans la personne des grands-mogols, parce qu'*Aurengzeb* avait tout asservi. Ils n'ont pas considéré que cette puissance, uniquement fondée sur le droit des armes, ne dure qu'autant qu'on est à la tête d'une armée, & que ce despotisme, qui détruit tout, se détruit enfin de lui-même. Il n'est pas une forme de gouvernement, mais une subversion de tout gouvernement ; il admet le caprice pour toute règle ; il ne s'appuie point sur des lois qui assurent sa durée, & ce colosse tombe par terre dès qu'il n'a plus le bras levé : il se forme de ses débris plusieurs petites tyrannies, & l'Etat ne reprend une forme constante que quand les lois règnent.

CHAPITRE CXCV.

De la Chine, au dix-septième siècle, & au commencement du dix-huitième.

Tribunaux gardiens des lois.

Il vous est fort inutile, sans doute, de savoir que dans la dynastie chinoise, qui régnait après la dynastie des Tartares de *Gengis-kan*, l'empereur *Quancum* succéda à *Kinkum*, & *Kicum* à *Quancum*. Il est bon que ces noms se trouvent dans les tables chronologiques ;

mais, vous attachant toujours aux événemens & aux mœurs, vous franchiſſez tous ces eſpaces vides pour venir aux temps marqués par de grandes choſes. Cette même molleſſe qui a perdu la Perſe & l'Inde, fit à la Chine, dans le ſiècle paſſé, une révolution plus complète que celle de *Gengis-kan* & de ſes petits-fils. L'Empire chinois était, au commencement du dix-ſeptième ſiècle, bien plus heureux que l'Inde, la Perſe & la Turquie. L'eſprit humain ne peut certainement imaginer un gouvernement meilleur que celui où tout ſe décide par de grands tribunaux, ſubordonnés les uns aux autres, dont les membres ne ſont reçus qu'après pluſieurs examens ſévères. Tout ſe règle à la Chine par ces tribunaux. Six cours ſouveraines ſont à la tête de toutes les cours de l'Empire. La première veille ſur tous les mandarins des provinces; la ſeconde dirige les finances; la troiſième a l'intendance des rites, des ſciences & des arts; la quatrième a l'intendance de la guerre; la cinquième préſide aux juridictions chargées des affaires criminelles; la ſixième a ſoin des ouvrages publics. Le réſultat de toutes les affaires décidées à ces tribunaux eſt porté à un tribunal ſuprême. Sous ces tribunaux il y en a quarante-quatre ſubalternes qui réſident à Pékin. Chaque mandarin, dans ſa province, dans ſa ville, eſt aſſiſté d'un tribunal. Il eſt impoſſible que dans une telle adminiſtration l'empereur exerce un pouvoir arbitraire. Les lois générales émanent de lui: mais, par la conſtitution du gouvernement, il ne peut rien faire ſans avoir conſulté des hommes élevés dans les lois, & élus par les ſuffrages. Que l'on ſe proſterne devant l'empereur comme devant un Dieu, que le moindre

manque de respect à sa personne soit puni selon la loi comme un sacrilége, cela ne prouve certainement pas un gouvernement despotique & arbitraire. Le gouvernement despotique serait celui où le prince pourrait, sans contrevenir à la loi, ôter à un citoyen les biens ou la vie, sans forme & sans autre raison que sa volonté. Or s'il y eut jamais un Etat dans lequel la vie, l'honneur & les biens des hommes aient été protégés par les lois, c'est l'Empire de la Chine. Plus il y a de grands corps dépositaires de ces lois, moins l'administration est arbitraire; & si quelquefois le souverain abuse de son pouvoir contre le petit nombre d'hommes qui s'expose à être connu de lui, il ne peut en abuser contre la multitude qui lui est inconnue, & qui vit sous la protection des lois.

Avec tribunaux peu de despotisme.

La culture des terres, poussée à un point de perfection dont on n'a pas encore approché en Europe, fait assez voir que le peuple n'était pas accablé de ces impôts qui gênent le cultivateur : le grand nombre d'hommes occupés de donner des plaisirs aux autres montre que les villes étaient florissantes, autant que les campagnes étaient fertiles. Il n'y avait point de cité dans l'Empire où les festins ne fussent accompagnés de spectacles. On n'allait point au théâtre, on fesait venir les théâtres dans sa maison ; l'art de la tragédie, de la comédie était commun sans être perfectionné ; car les Chinois n'ont perfectionné aucun des arts de l'esprit, mais ils jouissaient avec profusion de ce qu'ils connaissaient : & enfin ils étaient heureux autant que la nature humaine le comporte.

Conquête de la Chine.

Ce bonheur fut suivi, vers l'an 1630, de la plus terrible catastrophe, & de la désolation la plus générale.

La famille des conquérans tartares, defcendans de *Gengis-kan*, avait fait ce que tous les conquérans ont tâché de faire ; elle avait affaibli la nation des vainqueurs, afin de ne pas craindre fur le trône des vaincus la même révolution qu'elle y avait faite. Cette dynaftie des *Iven* ayant été enfin dépoffédée par la dynaftie *Ming*, les Tartares qui habitérent au nord de la grande muraille ne furent plus regardés que comme des efpèces de fauvages, dont il n'y avait rien ni à efpérer ni à craindre. Au-delà de la grande muraille eft le royaume de Léaotong, incorporé par la famille de *Gengis-kan* à l'Empire de la Chine, & devenu entièrement chinois. Au nord-eft de Léaotong étaient quelques hordes de Tartares mantchoux, que le vice-roi de Léaotong traita durement. Ils firent des repréfentations hardies, telles qu'on nous dit que les Scythes en firent de tout temps depuis l'invafion de *Cyrus;* car le génie des peuples eft toujours le même, jufqu'à ce qu'une longue oppreffion les faffe dégénérer. Le gouverneur, pour toute réponfe, fit brûler leurs cabanes, enleva leurs troupeaux, & voulut tranfplanter les habitans. Alors 1622.
ces Tartares qui étaient libres fe choifirent un chef pour faire la guerre. Ce chef, nommé *Taitfou*, fe fit bientôt roi ; il battit les Chinois, entra victorieux dans le Léaotong, & prit d'affaut la capitale.

Cette guerre fe fit comme toutes celles des temps les plus reculés. Les armes à feu étaient inconnues dans cette partie du monde. Les anciennes armes, comme la flèche, la lance, la maffue, le cimeterre étaient en ufage : On fe fervait peu de boucliers & de cafque, encore moins de braffards & de bottines

Sans armes à feu.

de métal. Les fortifications consistaient en un fossé, un mur, des tours; on sappait le mur, ou on montait à l'escalade. La seule force du corps devait donner la victoire; & les Tartares, accoutumés à dormir en plein champ, devaient avoir l'avantage sur un peuple élevé dans une vie moins dure.

Le capitaine d'une horde, vainqueur de la Chine.

Taitsou, ce premier chef des hordes tartares étant mort, en 1626, dans le commencement de ses conquêtes, son fils, *Taitsong*, prit tout d'un coup le titre d'empereur des Tartares, & s'égala à l'empereur de la Chine. On dit qu'il savait lire & écrire, & il paraît qu'il reconnaissait un seul DIEU, comme les lettrés chinois; il l'appelait *Tien*, comme eux. Il s'exprime ainsi dans une de ses lettres circulaires aux magistrats des provinces chinoises : *Le Tien élève qui lui plaît; il m'a peut-être choisi pour devenir votre maître.* En effet, depuis l'année 1628, le *Tien* lui fit remporter victoire sur victoire. C'était un homme très-habile; il poliçait son peuple féroce pour le rendre obéissant, & établissait des lois au milieu de la guerre. Il était toujours à la tête de ses troupes; & l'empereur de la Chine, dont le nom est devenu obscur, & qui s'appelait *Hoaitsang*, restait dans son palais avec ses femmes & ses eunuques : aussi fut-il le dernier empereur du sang chinois; il n'avait pas su empêcher que *Taitsong* & ses Tartares lui prissent ses provinces du nord; il n'empêcha pas davantage qu'un mandarin rebelle, nommé *Lisîching*, lui prît celles du midi. Tandis que les Tartares ravageaient l'orient & le septentrion de la Chine, ce *Lisîching* s'emparait de presque tout le reste. On prétend qu'il avait six cents mille hommes de cavalerie &

quatre cents mille d'infanterie. Il vint avec l'élite de ses troupes aux portes de Pékin, & l'empereur ne sortit jamais de son palais; il ignorait une partie de ce qui se passait. *Lisfching le rebelle* (on l'appelle ainsi parce qu'il ne réussit pas) renvoya à l'empereur deux de ses principaux eunuques faits prisonniers, avec une lettre fort courte, par laquelle il l'exhortait à abdiquer l'empire.

Exemple d'orgueil.

C'est ici qu'on voit bien ce que c'est que l'orgueil asiatique, & combien il s'accorde avec la mollesse. L'empereur ordonna qu'on coupât la tête aux deux eunuques, pour lui avoir apporté une lettre dans laquelle on lui manquait de respect. On eut beaucoup de peine à lui faire entendre que les têtes des princes du sang, & d'une foule de mandarins que *Lisfching* avait entre ses mains, répondraient de celles de ses deux eunuques.

Pendant que l'empereur délibérait sur la réponse, *Lisfching* était déjà entré dans Pékin. L'impératrice eut le temps de faire sauver quelques uns de ses enfans mâles; après quoi elle s'enferma dans sa chambre, & se pendit. L'empereur y accourut, & ayant fort approuvé cet exemple de fidélité, il exhorta quarante autres femmes qu'il avait à l'imiter. Le père de *Mailla*, jésuite, qui a écrit cette histoire dans Pékin même, au siècle passé, prétend que toutes ces femmes obéirent sans réplique; mais il se peut qu'il y en eût quelques-unes qu'il fallut aider. L'empereur, qu'il nous dépeint comme un très-bon prince, aperçut après cette exécution sa fille unique, âgée de quinze ans, que l'impératrice n'avait pas jugé à propos d'exposer à sortir du palais; il l'exhorta à se

pendre comme fa mère & fes belles-mères; mais la princeffe n'en voulant rien faire, ce bon prince, ainfi que le dit *Mailla*, lui donna un grand coup de fabre, & la laiffa pour morte. On s'attend qu'un tel père, un tel époux fe tuera fur le corps de fes femmes & de fa fille; mais il alla dans un pavillon hors de la ville pour attendre des nouvelles; & enfin, ayant appris que tout était défefpéré, & que *Liftching* était dans fon palais, il s'étrangla, & mit fin à un empire & à une vie qu'il n'avait pas ofé défendre. Cet étrange

Un empereur faible finit la dynaftie chinoife.

événement arriva l'année 1641. C'eft fous ce dernier empereur de la race chinoife que les jéfuites avaient enfin pénétré dans la cour de Pékin. Le père *Adam Shall*, natif de Cologne, avait tellement réuffi auprès de cet empereur, par fes connaiffances en phyfique & en mathématique, qu'il était devenu mandarin. C'était lui qui le premier avait fondu du canon de bronze à la Chine : mais le peu qu'il y en avait à Pékin, & qu'on ne favait pas employer, ne fauva pas l'Empire. Le mandarin *Shall* quitta Pékin avant la révolution.

Suite de la conquête.

Après la mort de l'empereur, les Tartares & les rebelles fe difputèrent la Chine. Les Tartares étaient unis & aguerris; les Chinois étaient divifés & indifciplinés. Il fallut petit à petit céder tout aux Tartares. Leur nation avait pris un caractère de fupériorité qui ne dépendait pas de la conduite de leur chef. Il en était comme des Arabes de *Mahomet*, qui furent pendant plus de trois cents ans fi redoutables par eux-mêmes.

La mort de l'empereur *Taitfong*, que les Tartares perdirent en ce temps-là, ne les empêcha pas de

pourſuivre leurs conquêtes. Ils élurent un de ſes neveux encore enfant ; c'eſt *Chang-ti*, père du célèbre *Cam-hi*, ſous lequel la religion chrétienne a fait des progrès à la Chine. Ces peuples, qui avaient d'abord pris les armes pour défendre leur liberté, ne connaiſſaient pas le droit héréditaire. Nous voyons que tous les peuples ont commencé par élire des chefs pour la guerre ; enſuite ces chefs ſont devenus abſolus, excepté chez quelques nations d'Europe. Le droit héréditaire s'établit & devient ſacré avec le temps.

Une minorité ruine preſque toujours des conquérans, & ce fut pendant cette minorité de *Chang-ti* que les Tartares achevèrent de ſubjuguer la Chine. L'uſurpateur *Liſtching* fut tué par un autre uſurpateur chinois qui prétendait venger le dernier empereur. On reconnut dans pluſieurs provinces des enfans vrais ou faux du dernier prince détrôné & étranglé, comme on avait produit des *Demetri* en Ruſſie. Des mandarins chinois tâchèrent d'uſurper des provinces, & les grands uſurpateurs tartares vinrent enfin à bout de tous les petits. Il y eut un général chinois qui arrêta quelques temps leurs progrès, parce qu'il avait quelques canons, ſoit qu'il les eût des Portugais de Macao, ſoit que le jéſuite *Shall* les eût fait fondre. Il eſt très-remarquable que les Tartares dépourvus d'artillerie l'emportèrent à la fin ſur ceux qui en avaient ; c'était le contraire de ce qui était arrivé dans le nouveau monde, & une preuve de la ſupériorité des peuples du Nord ſur ceux du Midi.

Ce qu'il y a de plus ſurprenant, c'eſt que les Tartares conquirent pied à pied tout ce vaſte Empire de la Chine ſous deux minorités ; car leur jeune

empereur *Chang-ti* étant mort, en 1661, à l'âge de vingt-quatre ans, avant que leur domination fût entièrement affermie, ils élurent ſon fils, *Cam-hi*, au même âge de huit ans auquel ils avaient élu ſon père, & ce *Cam-hi* a rétabli l'Empire de la Chine, ayant été aſſez ſage & aſſez heureux pour ſe faire également obéir des Chinois & des Tartares. Les miſſionnaires qu'il fit mandarins l'ont loué comme un prince parfait. Quelques voyageurs, & ſurtout *le Gentil*, qui n'ont point été mandarins, diſent qu'il était d'une avarice ſordide & plein de caprices : mais ces détails perſonnels n'entrent point dans cette peinture générale du monde ; il ſuffit que l'Empire ait été heureux ſous ce prince ; c'eſt par-là qu'il faut regarder & juger les rois.

Suite de la conquête.

Pendant le cours de cette révolution qui dura plus de trente ans, une des plus grandes mortifications que les Chinois éprouvèrent, fut que leurs vainqueurs les obligeaient à ſe couper les cheveux à la manière tartare. Il y en eut qui aimèrent mieux mourir que de renoncer à leur chevelure. Nous avons vu les Moſcovites exciter quelques ſéditions, quand le czar *Pierre I* les a obligés à ſe couper leur barbe ; tant la coutume a de force ſur le vulgaire.

Le temps n'a pas encore confondu la nation conquérante avec le peuple vaincu, comme il eſt arrivé dans nos Gaules, dans l'Angleterre & ailleurs. Mais les Tartares ayant adopté les lois, les uſages & la religion des Chinois, les deux nations n'en compoſeront bientôt qu'une ſeule.

Sous le règne de ce *Cam-hi*, les miſſionnaires d'Europe jouirent d'une grande conſidération ; pluſieurs

furent

furent logés dans le palais impérial : ils bâtirent des églifes ; ils eurent des maifons opulentes. Ils avaient réuffi en Amérique, en enfeignant à des fauvages les arts néceffaires : ils réuffirent à la Chine, en enfeignant les arts les plus relevés à une nation fpirituelle. Mais bientôt la jaloufie corrompit les fruits de leur fageffe, & cet efprit d'inquiétude & de contention, attaché en Europe aux connaiffances & aux talens, renverfa les plus grands deffeins.

Querelles fcandaleufes des miffionnaires d'Europe à la Chine.

On fut étonné à la Chine de voir des fages qui n'étaient pas d'accord fur ce qu'ils venaient enfeigner, qui fe perfécutaient & s'anathématifaient réciproquement, qui s'intentaient des procès criminels à Rome, (*a*) & qui fefaient décider dans des congrégations de cardinaux, fi l'empereur de la Chine entendait auffi-bien fa langue que des miffionnaires venus d'Italie & de France.

Ces querelles allèrent fi loin que l'on craignit dans la Chine, ou qu'on feignit de craindre les mêmes troubles qu'on avait effuyés au Japon. (*b*) Le fucceffeur de *Cam-hi* défendit l'exercice de la religion chrétienne, tandis qu'on permettait la mufulmane & les différentes fortes de bonzes. Mais cette même cour, fentant le befoin des mathématiques autant que le prétendu danger d'une religion nouvelle, conferva les mathématiciens, en leur impofant filence fur le refte, & en chaffant les miffionnaires. Cet empereur, nommé *Yontching*, leur dit ces propres paroles, qu'ils ont eu la bonne foi de rapporter dans leurs lettres intitulées *curieufes & édifiantes*.

(*a*) Voyez le chapitre *des cérémonies chinoifes*, à la fin du *Siècle de Louis XIV*.
(*b*) Voyez le chapitre fuivant concernant le Japon.

Belles paroles de l'empereur aux jésuites.

» Que diriez-vous si j'envoyais une troupe de » bonzes & de lamas dans votre pays? comment » les recevriez-vous? Si vous avez su tromper mon » père, n'espérez pas me tromper de même. Vous » voulez que les Chinois embrassent votre loi. » Votre culte n'en tolère point d'autre, je le sais : » en ce cas que deviendrons-nous? les sujets de vos » princes. Les disciples que vous faites ne connaissent » que vous. Dans un temps de trouble ils n'écou- » teraient d'autre voix que la vôtre. Je sais bien » qu'à présent il n'y a rien à craindre; mais quand » les vaisseaux viendront par milliers, il pourrait » y avoir du désordre. »

Les mêmes jésuites qui rendent compte de ces paroles, avouent avec tous les autres que cet empereur était un des plus sages & des plus généreux princes qui aient jamais régné; toujours occupé du soin de soulager les pauvres, & de les faire travailler, exact observateur des lois, réprimant l'ambition & le manége des bonzes, entretenant la paix & l'abondance, encourageant tous les arts utiles, & surtout la culture des terres. De son temps les édifices publics, les grands chemins, les canaux qui joignent tous les fleuves de ce grand Empire furent entretenus avec une magnificence & une économie qui n'a rien d'égal que chez les anciens Romains.

Ce qui mérite bien notre attention, c'est le tremblement de terre que la Chine essuya en 1699, sous l'empereur *Cam-hi*. Ce phénomène fut plus funeste que celui qui de nos jours a détruit Lima & Lisbonne; il fit périr, dit-on, environ quatre cents mille hommes. Ces secousses ont dû être fréquentes dans notre

globe : la quantité de volcans qui vomissent la fumée & la flamme font penser que la première écorce de la terre porte sur des gouffres, & qu'elle est remplie de matière inflammable. Il est vraisemblable que notre habitation a éprouvé autant de révolutions en physique que la rapacité & l'ambition en a causé parmi les peuples.

CHAPITRE CXCVI.

Du Japon, au dix-septième siècle, & de l'extinction de la religion chrétienne en ce pays.

Le Japon presque chrétien.

DANS la foule des révolutions que nous avons vues d'un bout de l'univers à l'autre, il paraît un enchaînement fatal des causes qui entraînent les hommes, comme les vents poussent les sables & les flots. Ce qui s'est passé au Japon en est une nouvelle preuve. Un prince portugais, sans puissance, sans richesses, imagine au quinzième siècle d'envoyer quelques vaisseaux sur les côtes d'Afrique. Bientôt après, les Portugais découvrent l'empire du Japon. L'Espagne, devenue pour un temps souveraine du Portugal, fait au Japon un commerce immense. La religion chrétienne y est portée à la faveur de ce commerce ; & à la faveur de cette tolérance de toutes les sectes admises si généralement dans l'Asie, elle s'y introduit, elle s'y établit. Trois princes japonais chrétiens viennent à Rome baiser les pieds du pape *Grégoire XIII*. Le christianisme allait devenir au Japon la religion dominante, & bientôt l'unique,

lorſque ſa puiſſance même ſervit à le détruire. Nous avons déjà remarqué que les miſſionnaires y avaient beaucoup d'ennemis; mais auſſi ils s'y étaient fait un parti très-puiſſant. Les bonzes craignirent pour leurs anciennes poſſeſſions, & l'empereur enfin craignit pour l'Etat. Les Eſpagnols s'étaient rendus maîtres des Philippines voiſines du Japon : on ſavait ce qu'ils avaient fait en Amérique ; il n'eſt pas étonnant que les Japonais fuſſent alarmés.

Chriſtianiſme proſcrit.

L'empereur du Japon, dès l'an 1586, proſcrivit la religion chrétienne; l'exercice en fut défendu aux Japonais, ſous peine de mort : mais comme on permettait toujours le commerce aux Portugais & aux Eſpagnols, leurs miſſionnaires feſaient dans le peuple autant de proſélytes qu'on en condamnait aux ſupplices. Le gouvernement défendit aux marchands étrangers d'introduire des prêtres chrétiens dans le pays : malgré cette défenſe, le gouverneur des îles Philippines envoya des cordeliers en ambaſſade à l'empereur japonais. Ces ambaſſadeurs commencèrent par faire conſtruire une chapelle publique dans la ville capitale, nommée Méaco ; ils furent chaſſés, & la perſécution redoubla. Il y eut long-temps des alternatives de cruauté & d'indulgence. Il eſt évident que la raiſon d'Etat fut la ſeule cauſe des perſécutions, & qu'on ne ſe déclara contre la religion chrétienne que par la crainte de la voir ſervir d'inſtrument aux entrepriſes des Eſpagnols. Car jamais on ne perſécuta au Japon la religion de *Confucius*, quoiqu'apportée par un peuple dont les Japonais ſont jaloux, & auquel ils ont ſouvent fait la guerre.

Le ſavant & judicieux obſervateur *Kempfer*, qui

a si long-temps été sur les lieux, nous dit que, l'an 1674, on fit le dénombrement des habitans de Méaco. Il y avait douze religions dans cette capitale, qui vivaient toutes en paix ; & ces douze sectes composaient plus de quatre cents mille habitans, sans compter la cour nombreuse du daïri, souverain pontife. Il paraît que si les Portugais & les Espagnols s'étaient contentés de la liberté de conscience, ils auraient été aussi paisibles dans le Japon que ces douze religions. Ils y fesaient encore, en 1636, le commerce le plus avantageux; *Kempfer* dit qu'ils en rapportèrent à Macao deux mille trois cents cinquante caisses d'argent.

Toutes les sectes en paix au Japon.

Les Hollandais qui trafiquaient au Japon depuis 1600 étaient jaloux du commerce des Espagnols. Ils prirent, en 1637, vers le cap de Bonne-Espérance, un vaisseau espagnol, qui fesait voile du Japon à Lisbonne : ils y trouvèrent des lettres d'un officier portugais, nommé *Moro*, espèce de consul de la nation ; ces lettres renfermaient le plan d'une conspiration des chrétiens du Japon contre l'empereur ; on spécifiait le nombre des vaisseaux & des soldats qu'on attendait de l'Europe, & des établissemens d'Asie, pour faire réussir le projet. Les lettres furent envoyées à la cour du Japon : *Moro* reconnut son crime & fut brûlé publiquement.

Conspiration des mauvais chrétiens.

Alors le gouvernement aima mieux renoncer à tout commerce avec les étrangers que se voir exposé à de telles entreprises. L'empereur *Jemits*, dans une assemblée de tous les grands, porta ce fameux édit, que désormais aucun Japonais ne pourrait sortir du pays, sous peine de mort; qu'aucun étranger ne ferait

Le Japon fermé aux étrangers.

reçu dans l'empire, que tous les Espagnols ou Portugais feraient renvoyés, que tous les chrétiens du pays feraient mis en prifon, & qu'on donnerait environ mille écus à quiconque découvrirait un prêtre chrétien. Ce parti extrême de fe féparer tout d'un coup du refte du monde, & de renoncer à tous les avantages du commerce, ne permet pas de douter que la confpiration n'ait été véritable : mais ce qui rend la preuve complète, c'eft qu'en effet les chrétiens du pays, avec quelques portugais à leur tête, s'affemblèrent en armes, au nombre de plus de trente mille. Ils furent battus, en 1638, & fe retirèrent dans une fortereffe fur le bord de la mer, dans le voifinage du port de Nangazaki.

Chrétiens battus.

Cependant toutes les nations étrangères étaient alors chaffées du Japon ; les Chinois mêmes étaient compris dans cette loi générale, parce que quelques miffionnaires d'Europe s'étaient vantés au Japon d'être fur le point de convertir la Chine au chriftianifme. Les Hollandais eux-mêmes, qui avaient découvert la confpiration, étaient chaffés comme les autres : on avait déjà démoli le comptoir qu'ils avaient à Firando ; leurs vaiffeaux étaient déjà partis : il en reftait un que le gouvernement fomma de tirer fon canon contre la fortereffe où les chrétiens étaient réfugiés. Le capitaine hollandais *Kokbeker* rendit ce funefte fervice : les chrétiens furent bientôt forcés, & périrent dans d'affreux fupplices. Encore une fois, quand on fe repréfente un capitaine portugais, nommé *Moro*, & un capitaine hollandais, nommé *Kokbeker*, fufcitant dans le Japon de fi étranges événemens, on refte convaincu de l'efprit

remuant des Européans, & de cette fatalité qui dispose des nations.

Le service odieux qu'avaient rendu les Hollandais au Japon ne leur attira pas la grace qu'ils espéraient, d'y commercer & de s'y établir librement; mais ils obtinrent la permission d'aborder dans une petite île nommée Désima, près du port de Nangazaki; c'est là qu'il leur est permis d'apporter une quantité déterminée de marchandises.

Hollandais seuls commercent au Japon.

Il fallut d'abord marcher sur la croix, renoncer à toutes les marques du christianisme, & jurer qu'ils n'étaient pas de la religion des Portugais, pour obtenir d'être reçus dans cette petite île, qui leur sert de prison dès qu'ils y arrivent; on s'empare de leurs vaisseaux & de leurs marchandises, auxquelles on met le prix. Ils viennent chaque année subir cette prison pour gagner de l'argent; ceux qui sont rois à Batavia & dans les Moluques, se laissent ainsi traiter en esclaves : on les conduit, il est vrai, de la petite île où ils sont retenus jusqu'à la cour de l'empereur; & ils sont par-tout reçus avec civilité & avec honneur, mais gardés à vue & observés; leurs conducteurs & leurs gardes font un serment par écrit signé de leur sang, qu'ils observeront toutes les démarches des Hollandais, & qu'ils en rendront un compte fidèle.

Hollandais obligés de marcher sur la croix.

On a imprimé dans plusieurs livres qu'ils abjuraient le christianisme au Japon : cette opinion a sa source dans l'aventure d'un hollandais qui, s'étant échappé & vivant parmi les naturels du pays, fut bientôt reconnu; il dit, pour sauver sa vie, qu'il

n'était pas chrétien, mais hollandais. Le gouvernement japonais a défendu depuis ce temps qu'on bâtît des vaisseaux qui pussent aller en haute mer. Ils ne veulent avoir que de longues barques à voiles & à rames, pour le commerce de leurs îles. La fréquentation des étrangers est devenue chez eux le plus grand des crimes ; il semble qu'ils les craignent encore après le danger qu'ils ont couru. Cette terreur ne s'accorde ni avec le courage de la nation, ni avec la grandeur de l'Empire ; mais l'horreur du passé a plus agi en eux que la crainte de l'avenir. Toute la conduite des Japonais a été celle d'un peuple généreux, facile, fier & extrême dans ses résolutions : ils reçurent d'abord les étrangers avec cordialité ; & quand ils se sont crus outragés & trahis par eux, ils ont rompu avec eux sans retour.

Les Français veulent en vain commercer au Japon.

Lorsque le ministre *Colbert*, d'éternelle mémoire, établit le premier une compagnie des Indes en France, il voulut essayer d'introduire le commerce des Français au Japon, comptant se servir des seuls protestans qui pouvaient jurer qu'ils n'étaient pas de la religion des Portugais ; mais les Hollandais s'opposèrent à ce dessein, & les Japonais, contens de recevoir tous les ans chez eux une nation qu'ils font prisonnière, ne voulurent pas en recevoir deux.

Je ne parlerai point ici du royaume de Siam, qu'on nous représentait beaucoup plus vaste & plus opulent qu'il n'est ; on verra dans le *Siècle de Louis XIV* le peu qu'il est nécessaire d'en savoir. La Corée, la Cochinchine, le Tunquin, le Laos, Ava, Pégu, sont des pays dont on a peu de connaissance ; &

dans ce prodigieux nombre d'îles répandues aux extrémités de l'Afie, il n'y a guère que celle de Java, où les Hollandais ont établi le centre de leur domination & de leur commerce, qui puiffe entrer dans le plan de cette hiftoire générale. Il en eft ainfi de tous les peuples qui occupent le milieu de l'Afrique, & d'une infinité de peuplades dans le nouveau monde. Je remarquerai feulement qu'avant le feizième fiècle, plus de la moitié du globe ignorait l'ufage du pain & du vin ; une grande partie de l'Amérique & de l'Afrique orientale l'ignore encore, & il faut y porter ces nourritures pour y célébrer les myftères de notre religion.

Les anthropophages font beaucoup plus rares qu'on ne le dit, & depuis cinquante ans aucun de nos voyageurs n'en a vu. (14) Il y a beaucoup d'efpèces d'hommes manifeftement différentes les unes des autres. Plufieurs nations vivent encore dans l'état de la pure nature; &, tandis que nous fefons le tour du monde pour découvrir fi leurs terres n'ont rien qui puiffe affouvir notre cupidité, ces

(14) Depuis le temps où M. de *Voltaire* a écrit cette hiftoire, les voyageurs ont trouvé des anthropophages dans plufieurs iles de la mer du Sud. Il parait réfulter de leurs obfervations que cet ufage s'abolit peu à peu chez ces peuples, à mefure que le temps amène quelques progrès dans leur civilifation. Les peuples qui mangent quelques-uns de leurs ennemis dans une efpèce de fête barbare font encore en affez grand nombre ; mais il eft très-rare d'en trouver qui tuent leurs ennemis pour les manger. Ce font deux degrés de barbarie bien diftinćts, dont le premier a précédé l'autre qui parait n'être qu'un refte de l'ancien ufage. Au refte, on n'a trouvé chez aucun de ces peuples l'ufage de faire brûler vivans les hommes qui ne font pas de l'avis des autres, ni celui de faire mourir les prifonniers dans les fupplices ; ces coutumes paraiffent appartenir exclufivement aux théologiens d'Europe & aux fauvages de l'Amérique feptentrionale.

peuples ne s'informent pas s'il exiſte d'autres hommes qu'eux, & paſſent leurs jours dans une heureuſe indolence qui ſerait un malheur pour nous.

Il reſte beaucoup à découvrir pour notre vaine curioſité; mais ſi l'on s'en tient à l'utile, on n'a que trop découvert.

CHAPITRE CXCVII.

Réſumé de toute cette hiſtoire, juſqu'au temps où commence le beau ſiècle de Louis XIV.

J'AI parcouru ce vaſte théâtre des révolutions depuis *Charlemagne*, & même en remontant ſouvent beaucoup plus haut, juſqu'au temps de *Louis XIV*. Quel ſera le fruit de ce travail? quel profit tirera-t-on de l'hiſtoire? On y a vu les faits & les mœurs; voyons quel avantage nous produira la connaiſſance des uns & des autres.

FAITS HISTORIQUES. Un lecteur ſage s'apercevra aiſément qu'il ne doit croire que les grands événemens qui ont quelque vraiſemblance, & regarder en pitié toutes les fables dont le fanatiſme, l'eſprit romaneſque & la crédulité ont chargé dans tous les temps la ſcène du monde.

Conſtantin triomphe de l'empereur *Maxence;* mais certainement un *Labarum* ne lui apparut point dans les nuées, en Picardie, avec une inſcription grecque.

Clovis ſouillé d'aſſaſſinats ſe fait chrétien, & commet des aſſaſſinats nouveaux; mais ni une

colombe ne lui apporte une ampoule pour son baptême, ni un ange ne descend du ciel pour lui donner un étendard.

Un moine de Clervaux peut prêcher une croisade; mais il faut être imbécille pour écrire que DIEU fit des miracles par la main de ce moine, afin d'assurer le succès de cette croisade qui fut aussi malheureuse que follement entreprise & mal conduite.

Le roi *Louis VIII* peut mourir de phthisie, mais il n'y a qu'un fanatique ignorant qui puisse dire que les embrassemens d'une jeune fille l'auraient guéri, & qu'il mourut martyr de sa chasteté.

Chez toutes les nations l'histoire est défigurée par la fable, jusqu'à ce qu'enfin la philosophie vienne éclairer les hommes; & lorsqu'enfin la philosophie arrive au milieu de ces ténèbres, elle trouve les esprits si aveuglés par des siècles d'erreurs, qu'elle peut à peine les détromper; elle trouve des cérémonies, des faits, des monumens établis pour constater des mensonges.

Comment, par exemple, un philosophe aurait-il pu persuader à la populace, dans le temple de *Jupiter Stator*, que *Jupiter* n'était point descendu du ciel pour arrêter la fuite des Romains? quel philosophe eût pu nier, dans le temple de *Castor* & de *Pollux*, que ces deux jumeaux avaient combattu à la tête des troupes? ne lui aurait-on pas montré l'empreinte des pieds de ces dieux conservée sur le marbre? Les prêtres de *Jupiter* et de *Pollux* n'auraient-ils pas dit à ce philosophe: Criminel incrédule, vous êtes obligé d'avouer, en voyant la colonne *rostrale*, que nous avons gagné une bataille navale dont cette colonne

eſt le monument : avouez donc que les Dieux ſont deſcendus ſur terre pour nous défendre, & ne blaſphémez point nos miracles en préſence des monumens qui les atteſtent. C'eſt ainſi que raiſonnent dans tous les temps la fourberie & l'imbécillité.

Une princeſſe idiote bâtit une chapelle aux onze mille vierges ; le deſſervant de la chapelle ne doute pas que les onze mille vierges n'aient exiſté, & il fait lapider le ſage qui en doute.

Les monumens ne prouvent les faits que quand ces faits vraiſemblables nous ſont tranſmis par des contemporains éclairés.

Les chroniques du temps de *Philippe-Auguſte*, & l'abbaye de la Victoire ſont des preuves de la bataille de Bovines. Mais quand vous verrez à Rome le groupe du *Laocoon*, croirez-vous pour cela la fable du cheval de Troie? & quand vous verrez les hideuſes ſtatues d'un *St Denis* ſur le chemin de Paris, ces monumens de barbarie vous prouveront-ils que *St Denis*, ayant eu le cou coupé, marcha une lieue entière, portant ſa tête entre ſes bras, & la baiſant de temps en temps ?

La plupart des monumens, quand ils ſont érigés long-temps après l'action, ne prouvent que des erreurs conſacrées; il faut même quelquefois ſe défier des médailles frappées dans le temps d'un événement. Nous avons vu les Anglais, trompés par une fauſſe nouvelle, graver ſur l'exergue d'une médaille : *A l'amiral Vernon, vainqueur de Carthagène;* & à peine cette médaille fut-elle frappée qu'on apprit que l'amiral *Vernon* avait levé le ſiége. Si une nation, dans laquelle il y a tant de philoſophes, a pu haſarder

de tromper ainſi la poſtérité, que devons-nous penſer des peuples & des temps abandonnés à la groſſière ignorance ?

Croyons les événemens atteſtés par les regiſtres publics, par le conſentement des auteurs contemporains vivans dans une capitale, éclairés les uns par les autres, & écrivant ſous les yeux des principaux de la nation. Mais pour tous ces petits faits obſcurs & romaneſques, écrits par des hommes obſcurs, dans le fond de quelque province ignorante & barbare ; pour ces contes chargés de circonſtances abſurdes, pour ces prodiges qui déshonorent l'hiſtoire au lieu de l'embellir, renvoyons-les à *Voraginé*, (*a*) au jéſuite *Cauſſin*, à *Maimbourg*, & à leurs ſemblables.

Il eſt aiſé de remarquer combien les mœurs ont changé dans preſque toute la terre depuis les inondations des barbares juſqu'à nos jours. Les arts, qui adouciſſent les eſprits en les éclairant, commencèrent un peu à renaître dès le douzième ſiècle ; mais les plus lâches & les plus abſurdes ſuperſtitions étouffant ce germe, abrutiſſaient preſque tous les eſprits, & ces ſuperſtitions, ſe répandant chez tous les peuples de l'Europe ignorans & féroces, mêlaient par-tout le ridicule à la barbarie. MOEURS.

Les Arabes polirent l'Aſie, l'Afrique & une partie de l'Eſpagne, juſqu'au temps où ils furent ſubjugués par les Turcs, & enfin chaſſés par les Eſpagnols ; alors l'ignorance couvrit toutes ces belles parties de la terre ; des mœurs dures & ſombres rendirent le genre humain farouche de Bagdad juſqu'à Rome.

(*a*) *Voraginé* eſt l'auteur de la *Légende dorée*.

Les papes ne furent élus, pendant plusieurs siècles, que les armes à la main, & les peuples, les princes même étaient si imbécilles, qu'un antipape reconnu par eux était dès ce moment vicaire de DIEU, & un homme infaillible. Cet homme infaillible était-il déposé, on révérait le caractère de la Divinité dans son successeur; & ces dieux sur terre, tantôt assassins, tantôt assassinés, empoisonneurs & empoisonnés tour à tour, enrichissant leurs bâtards, & donnant des décrets contre la fornication, anathématisant les tournois, & fesant la guerre, excommuniant, déposant les rois & vendant la rémission des péchés aux peuples, étaient à la fois le scandale, l'horreur & la divinité de l'Europe catholique.

Vous avez vu, aux douzième & treizième siècles, les moines devenir princes ainsi que les évêques; ces évêques & ces moines par-tout à la tête du gouvernement féodal. Ils établirent des coutumes ridicules, aussi grossières que leurs mœurs; le droit exclusif d'entrer dans une église avec un faucon sur le poing, le droit de faire battre les eaux des étangs par les cultivateurs pour empêcher les grenouilles d'interrompre le baron, le moine, ou le prélat; le droit de passer la première nuit avec les nouvelles mariées dans leurs domaines; le droit de rançonner les marchands forains, car alors il n'y avait point d'autres marchands.

Vous avez vu parmi ces barbaries ridicules les barbaries sanglantes des guerres de religion.

La querelle des pontifes avec les empereurs & les rois, commencée dès le temps de *Louis le faible*, n'a cessé entièrement en Allemagne qu'après *Charles-Quint*;

en Angleterre, que par la conftance d'*Elifabeth ;* en France, que par la foumiffion forcée de *Henri IV* à l'Eglife romaine.

Une autre fource qui a fait couler tant de fang a été la fureur dogmatique ; elle a bouleverfé plus d'un Etat, depuis les maffacres des Albigeois, au treizième fiècle, jufqu'à la petite guerre des Cévènes, au commencement du dix-huitième. Le fang a coulé dans les campagnes, & fur les échafauds, pour des argumens de théologie, tantôt dans un pays, tantôt dans un autre, pendant cinq cents années, prefque fans interruption ; & ce fléau n'a duré fi long-temps que parce qu'on a toujours négligé la morale pour le dogme.

Il faut donc, encore une fois, avouer qu'en général toute cette hiftoire eft un ramas de crimes, de folies & de malheurs, parmi lefquels nous avons vu quelques vertus, quelques temps heureux, comme on découvre des habitations répandues çà & là dans des déferts fauvages.

L'homme peut-être qui dans les temps groffiers, SERVITUDE. qu'on nomme du moyen âge, mérita le plus du genre humain, fut le pape *Alexandre III.* Ce fut lui qui dans un concile, au douzième fiècle, abolit autant qu'il le put la fervitude. C'eft ce même pape qui triompha dans Venife, par fa fageffe, de la violence de l'empereur *Fréderic Barberouffe*, & qui força *Henri II*, roi d'Angleterre, de demander pardon à DIEU & aux hommes du meurtre de *Thomas Becquet.* Il reffufcita les droits des peuples, & réprima le crime dans les rois. Nous avons remarqué qu'avant ce temps toute l'Europe, excepté un petit nombre

de villes, était partagée entre deux sortes d'hommes, les seigneurs des terres, soit séculiers, soit ecclésiastiques, & les esclaves. Les hommes de loi qui assistaient les chevaliers, les baillis, les maîtres-d'hôtel des fiefs dans leurs jugemens, n'étaient réellement que des serfs d'origine. Si les hommes sont rentrés dans leurs droits, c'est principalement au pape *Alexandre III* qu'ils en sont redevables; c'est à lui que tant de villes doivent leur splendeur; cependant nous avons vu que cette liberté ne s'est pas étendue par-tout. Elle n'a jamais pénétré en Pologne; le cultivateur y est encore serf, attaché à la glèbe, ainsi qu'en Bohème, en Suabe, & dans plusieurs autres pays de l'Allemagne; on voit même encore en France, dans quelques provinces éloignées de la capitale, des restes de cet esclavage. Il y a quelques chapitres, quelques moines, à qui les biens des paysans appartiennent.

Il n'y a chez les Asiatiques qu'une servitude domestique, & chez les chrétiens qu'une servitude civile. Le paysan polonais est serf dans la terre, & non esclave dans la maison de son seigneur. Nous n'achetons des esclaves domestiques que chez les Nègres. On nous reproche ce commerce: un peuple qui trafique de ses enfans est encore plus condamnable que l'acheteur: ce négoce démontre notre supériorité; celui qui se donne un maître était né pour en avoir. (15)

(15) Cette expression doit s'entendre dans le même sens qu'*Aristote* disait qu'il y a des esclaves par nature. Mais celui qui profite de la faiblesse ou de la lacheté d'un autre homme pour le reduire en servitude n'en est pas moins coupable. Si l'on peut dire que certains hommes meritent d'être esclaves, c'est comme l'on dit quelquefois qu'un avare merite d'etre vole.

Plusieurs

Plusieurs princes, en délivrant les sujets des seigneurs, ont voulu réduire en une espèce de servitude les seigneurs mêmes ; & c'est ce qui a causé tant de guerres civiles.

On croirait sur la foi de quelques dissertateurs, qui accommodent tout à leurs idées, que les républiques furent plus vertueuses, plus heureuses que les monarchies : mais, sans compter les guerres opiniâtres que se firent si long-temps les Vénitiens & les Génois, à qui vendrait ses marchandises chez les mahométans, quels troubles Venise, Gènes, Florence, Pise n'éprouvèrent-elles pas ? combien de fois Gènes, Florence & Pise ont-elles changé de maîtres ? Si Venise n'en a jamais eu, elle ne doit cet avantage qu'à ses profonds marais appelés *lagunes*.

On peut demander comment, au milieu de tant de secousses, de guerres intestines, de conspirations, de crimes & de folies, il y a eu tant d'hommes qui aient cultivé les arts utiles & les arts agréables en Italie, & ensuite dans les autres Etats chrétiens ? C'est ce que nous ne voyons point sous la domination des Turcs.

Il faut que notre partie de l'Europe ait eu dans ses mœurs & dans son génie un caractère qui ne se trouve ni dans la Thrace où les Turcs ont établi le siége de leur empire, ni dans la Tartarie dont ils sortirent autrefois. Trois choses influent sans cesse

Certainement le roitelet nègre qui vend ses sujets, celui qui fait la guerre pour avoir des prisonniers à vendre, le père qui vend ses enfans, commettent un crime exécrable ; mais ces crimes sont l'ouvrage des Europeans qui ont inspiré aux Noirs le desir de les commettre, & qui les paient pour les avoir commis. Les Nègres ne sont que les complices & les instrumens des Européans ; ceux-ci sont les vrais coupables.

fur l'efprit des hommes, le climat le gouvernement & la religion : c'eft la feule manière d'expliquer l'énigme de ce monde.

MOEURS ASIATIQUES COMPARÉES AUX NOIRES.

On a pu remarquer dans le cours de tant de révolutions, qu'il s'eft formé des peuples prefque fauvages, tant en Europe qu'en Afie, dans les contrées autrefois les plus policées. Telle île de l'Archipel qui floriffait autrefois, eft réduite aujourd'hui au fort des bourgades de l'Amérique. Les pays où étaient les villes d'Artaxartes, de Tigranocertes, de Colchos, ne valent pas à beaucoup près nos colonies. Il y a dans quelques îles, dans quelques forêts, & fur quelques montagnes, au milieu de notre Europe, des portions de peuples qui n'ont nul avantage fur ceux du Canada ou des noirs de l'Afrique. Les Turcs font plus policés, mais nous ne connaiffons prefque aucune ville bâtie par eux : ils ont laiffé dépérir les plus beaux établiffemens de l'antiquité ; ils règnent fur des ruines.

Il n'eft rien dans l'Afie qui reffemble à la nobleffe d'Europe : on ne trouve nulle part en Orient un ordre de citoyens diftingué des autres par des titres héréditaires, par des exemptions & des droits attachés uniquement à la naiffance. Les Tartares paraiffent les feuls qui aient dans les races de leurs *Mirzas* quelque faible image de cette inftitution; on ne voit ni en Turquie, ni en Perfe, ni aux Indes, ni à la Chine, rien qui donne l'idée de ces corps de nobles qui forment une partie effentielle de chaque monarchie européanne. Il faut aller jufqu'au Malabar pour retrouver une apparence de cette conftitution, encore eft-elle très-differente; c'eft une tribu entière

qui eſt toute deſtinée aux armes, qui ne s'allie jamais aux autres tribus ou caſtes, qui ne daigne même avoir avec elles aucun commerce.

L'auteur de l'*Eſprit des lois* dit qu'il n'y a point de républiques en Aſie. Cependant cent hordes de Tartares, & des peuplades d'Arabes forment des républiques errantes. Il y eut autrefois des républiques très-floriſſantes & ſupérieures à celles de la Grèce, comme Tyr & Sidon. On n'en trouve plus de pareilles depuis leur chute. Les grands empires ont tout englouti. Le même auteur croit en voir une raiſon dans les vaſtes plaines de l'Aſie. Il prétend que la liberté trouve plus d'aſiles dans les montagnes; mais il y a bien autant de pays montueux en Aſie qu'en Europe. La Pologne qui eſt une république eſt un pays de plaines. Veniſe & la Hollande ne ſont point hériſſées de montagnes. Les Suiſſes ſont libres, à la vérité, dans une partie des Alpes; mais leurs voiſins ſont aſſujettis de tout temps dans l'autre partie. Il eſt bien délicat de chercher les raiſons phyſiques des gouvernemens, mais ſurtout il ne faut pas chercher la raiſon de ce qui n'eſt point.

La plus grande différence entre nous & les Orientaux eſt la manière dont nous traitons les femmes. Aucune n'a régné dans l'Orient, ſi ce n'eſt une princeſſe de Mingrélie dont nous parle *Chardin*, par laquelle il dit qu'il fut volé. Les femmes, qui ne peuvent régner en France, y ſont régentes; elles ont droit à tous les autres trônes, excepté à celui de l'Empire & de la Pologne.

Une autre différence qui naît de nos uſages avec

les femmes, c'eſt cette coutume de mettre auprès d'elles des hommes dépouillés de leur virilité; uſage immémorial de l'Aſie et de l'Afrique, quelquefois introduit en Europe chez les empereurs romains. Nous n'avons pas aujourd'hui dans notre Europe chrétienne trois cents eunuques pour les chapelles & pour les théâtres; les ſérails des Orientaux en ſont remplis.

Tout diffère entre eux & nous; religion, police, gouvernement, mœurs, nourriture, vêtemens, manière d'écrire, de s'exprimer, de penſer. La plus grande reſſemblance que nous ayons avec eux eſt cet eſprit de guerre, de meurtre & de deſtruction qui a toujours dépeuplé la terre. Il faut avouer pourtant que cette fureur entre bien moins dans le caractère des peuples de l'Inde et de la Chine que dans le nôtre. Nous ne voyons ſurtout aucune guerre commencée par les Indiens ni par les Chinois contre les habitans du Nord : ils valent en cela mieux que nous ; mais leur vertu même, ou plutôt leur douceur les a perdus; ils ont été ſubjugués.

Au milieu de ces ſaccagemens & de ces deſtructions que nous obſervons dans l'eſpace de neuf cents années, nous voyons un amour de l'ordre qui anime en ſecret le genre humain, & qui a prévenu ſa ruine totale. C'eſt un des reſſorts de la nature qui reprend toujours ſa force; c'eſt lui qui a formé le code des nations ; c'eſt par lui qu'on révère la loi & les miniſtres de la loi dans le Tunquin & dans l'île Formoſe, comme à Rome. Les enfans reſpectent leurs pères en tout pays; et le fils en tout pays, quoi qu'on en diſe, hérite de ſon père. Car ſi en Turquie le fils

n'a point l'héritage d'un timariot, ni dans l'Inde celui de la terre d'un omra, c'est que ces fonds n'appartenaient point au père. Ce qui est un bénéfice à vie n'est en aucun lieu du monde un héritage; mais dans la Perse, dans l'Inde, dans toute l'Asie, tout citoyen, & l'étranger même, de quelque religion qu'il soit, excepté au Japon, peut acheter une terre qui n'est point domaine de l'Etat, & la laisser à sa famille. J'apprends par des personnes dignes de foi qu'un français vient d'acheter une belle terre auprès de Damas, & qu'un anglais vient d'en acheter une dans le Bengale. (*a*)

C'est dans notre Europe qu'il y a encore quelques peuples dont la loi ne permet pas qu'un étranger achète un champ & un tombeau dans leur territoire. Le barbare droit d'aubaine, par lequel un étranger voit passer le bien de son père au fisc royal, subsiste encore dans tout les royaumes chrétiens, à moins qu'on n'y ait dérogé par des conventions particulières. (16)

Nous pensons encore que dans tout l'Orient les femmes sont esclaves, parce qu'elles sont attachées à une vie domestique. Si elles étaient esclaves, elles

(*a*) Ceci était écrit long-temps avant que les Anglais eussent conquis le Bengale.

(16) On proposa d'abolir en France le droit d'aubaine par une loi générale. Le chancelier d'*Aguesseau* s'y refusa, parce que c'etait, disait-il, la loi la plus ancienne de la monarchie. Ce droit a été aboli depuis par des traités particuliers avec les puissances chez qui il était réciproque. Il subsiste encore avec l'Angleterre, parce que les Anglais ne l'ont pas établi chez eux, & que tous les inconvéniens de ce droit étant pour la nation qui l'exerce, l'Angleterre n'a aucun intérêt de le détruire en France.

feraient donc dans la mendicité à la mort de leurs maris ; c'eſt ce qui n'arrive point : elles ont par-tout une portion réglée par la loi, & elles obtiennent cette portion en cas de divorce. D'un bout du monde à l'autre vous trouvez des lois établies pour le maintien des familles.

Il y a par-tout un frein impoſé au pouvoir arbitraire, par la loi, par les uſages ou par les mœurs. Le ſultan turc ne peut ni toucher à la monnaie, ni caſſer les janiſſaires, ni ſe mêler de l'intérieur des ſérails de ſes ſujets. L'empereur chinois ne promulgue pas un édit ſans la ſanction d'un tribunal. On eſſuie dans tous les Etats de rudes violences. Les grands viſirs & les itimadoulets exercent le meurtre & la rapine ; mais ils n'y ſont pas plus autoriſés par les lois que les Arabes & les Tartares vagabonds ne le ſont à piller les caravanes.

La religion enſeigne la même morale à tous les peuples, ſans aucune exception : les cérémonies aſiatiques ſont bizarres, les croyances abſurdes, mais les préceptes juſtes. Le derviche, le faquir, le bonze, le talapoin diſent par-tout : Soyez équitables & bienfeſans. On reproche au bas peuple de la Chine beaucoup d'infidélités dans le négoce ; ce qui l'encourage peut-être dans ce vice, c'eſt qu'il achète de ſes bonzes pour la plus vile monnaie l'expiation dont il croit avoir beſoin. La morale qu'on lui inſpire eſt bonne ; l'indulgence qu'on lui vend, pernicieuſe.

En vain quelques voyageurs & quelques miſſionnaires nous ont repréſenté les prêtres d'Orient comme des prédicateurs de l'iniquité ; c'eſt calomnier la nature humaine : il n'eſt pas poſſible qu'il y ait

jamais une ſociété religieuſe inſtituée pour inviter au crime.

Si dans preſque tous les pays du monde on a immolé autrefois des victimes humaines, ces cas ont été rares. C'eſt une barbarie abolie dans l'ancien monde ; elle était encore en uſage dans le nouveau. Mais cette ſuperſtition déteſtable n'eſt point un précepte religieux qui influe ſur la ſociété. Qu'on immole des captifs dans un temple chez les Mexicains, ou qu'on les étrangle chez les Romains dans une priſon, après les avoir traînés derrière un char au capitole, cela eſt fort égal, c'eſt la ſuite de la guerre ; & quand la religion ſe joint à la guerre, ce mélange eſt le plus horrible des fléaux. Je dis ſeulement que jamais on n'a vu aucune ſociété religieuſe, aucun rite inſtitué dans la vue d'encourager les hommes aux vices. On s'eſt ſervi dans toute la terre de la religion pour faire le mal, mais elle eſt par-tout inſtituée pour porter au bien ; & ſi le dogme apporte le fanatiſme & la guerre, la morale inſpire par-tout la concorde.

On ne ſe trompe pas moins quand on croit que la religion des muſulmans ne s'eſt établie que par les armes. Les mahométans ont eu leurs miſſionnaires aux Indes & à la Chine ; & la ſecte d'*Omar* combat la ſecte d'*Aly* par la parole, juſque ſur les côtes de Coromandel & de Malabar.

Il réſulte de ce tableau que tout ce qui tient intimement à la nature humaine ſe reſſemble d'un bout de l'univers à l'autre ; que tout ce qui peut dépendre de la coutume eſt différent, & que c'eſt un haſard s'il ſe reſſemble. L'empire de la coutume

eſt bien plus vaſte que celui de la nature ; il s'étend ſur les mœurs, ſur tous les uſages ; il répand la variété ſur la ſcène de l'univers ; la nature y répand l'unité ; elle établit par-tout un petit nombre de principes invariables : ainſi le fonds eſt par-tout le même ; & la culture produit des fruits divers.

Puiſque la nature a mis dans le cœur des hommes l'intérêt, l'orgueil & toutes les paſſions, il n'eſt pas étonnant que nous ayons vu, dans une période d'environ dix ſiècles, une ſuite preſque continue de crimes & de déſaſtres. Si nous remontons aux temps précédens, ils ne ſont pas meilleurs. La coutume a fait que le mal a été opéré par-tout d'une manière différente.

Il eſt aiſé de juger par le tableau que nous avons fait de l'Europe, depuis le temps de *Charlemagne* juſqu'à nos jours, que cette partie du monde eſt incomparablement plus peuplée, plus civiliſée, plus riche, plus éclairée qu'elle ne l'était alors, & que même elle eſt beaucoup ſupérieure à ce qu'était l'empire romain, ſi vous en exceptez l'Italie.

C'eſt une idée digne ſeulement des plaiſanteries des *Lettres perſannes*, ou de ces nouveaux paradoxes, non moins frivoles, quoique débités d'un ton plus ſérieux, de prétendre que l'Europe ſoit dépeuplée depuis le temps des anciens Romains.

Que l'on conſidère, depuis Pétersbourg juſqu'à Madrid, ce nombre prodigieux de villes ſuperbes, bâties dans des lieux qui étaient des déſerts il y a ſix cents ans ; qu'on faſſe attention à ces forêts immenſes qui couvraient la terre des bords du Danube à la mer Baltique, & juſqu'au milieu de

la France ; il eſt bien évident que, quand il y a beaucoup de terres défrichées, il y a beaucoup d'hommes. L'agriculture, quoi qu'on en diſe, & le commerce ont été beaucoup plus en honneur qu'ils ne l'étaient auparavant.

Une des raiſons qui ont contribué en général à la population de l'Europe, c'eſt que dans les guerres innombrables que toutes ces provinces ont eſſuyées, on n'a point tranſporté les nations vaincues.

Charlemagne dépeupla, à la vérité, les bords du Véſer ; mais c'eſt un petit canton qui s'eſt rétabli avec le temps. Les Turcs ont tranſporté beaucoup de familles hongroiſes & dalmatiennes ; auſſi ces pays ne ſont-ils pas aſſez peuplés : & la Pologne ne manque d'habitans que parce que le peuple y eſt encore eſclave.

Dans quel état floriſſant ſerait donc l'Europe, ſans les guerres continuelles qui la troublent pour de très-légers intérêts, & ſouvent pour de petits caprices ? Quel degré de perfection n'aurait pas reçu la culture des terres, & combien les arts, qui manufacturent ces productions n'auraient-ils pas répandu encore plus de ſecours & d'aiſance dans la vie civile, ſi on n'avait pas enterré dans les cloîtres ce nombre étonnant d'hommes & de femmes inutiles ! Une humanité nouvelle qu'on a introduite dans le fléau de la guerre, & qui en adoucit les horreurs, a contribué encore à ſauver les peuples de la deſtruction qui ſemble les menacer à chaque inſtant. C'eſt un mal, à la vérité, très-déplorable, que cette multitude de ſoldats entretenus continuellement par tous les princes ; mais auſſi, comme on l'a déjà

remarqué, ce mal produit un bien : les peuples ne se mêlent point de la guerre que font leurs maîtres ; les citoyens des villes assiégées passent souvent d'une domination à une autre, sans qu'il en ait coûté la vie à un seul habitant ; ils sont seulement le prix de celui qui a eu le plus de soldats, de canons & d'argent.

Les guerres civiles ont très-long-temps désolé l'Allemagne, l'Angleterre, la France ; mais ces malheurs ont été bientôt réparés ; & l'état florissant de ces pays prouve que l'industrie des hommes a été beaucoup plus loin encore que leur fureur. Il n'en est pas ainsi de la Perse, par exemple, qui depuis quarante ans est en proie aux dévastations ; mais si elle se réunit sous un prince sage, elle reprendra sa consistance en moins de temps qu'elle ne l'a perdue.

Quand une nation connaît les arts, quand elle n'est point subjuguée & transportée par les étrangers, elle sort aisément de ses ruines, & se rétablit toujours.

Fin de l'Essai sur les mœurs.

REMARQUES

POUR SERVIR

DE SUPPLEMENT

A L'ESSAI SUR LES MOEURS ET L'ESPRIT DES NATIONS, ET SUR LES PRINCIPAUX FAITS DE L'HISTOIRE DEPUIS CHARLEMAGNE JUSQU'A LA MORT DE LOUIS XIII.

PREMIERE REMARQUE.

Comment, & pourquoi on entreprit cet Essai. Recherches sur quelques nations.

PLUSIEURS personnes savent que l'*Essai sur l'histoire générale des mœurs*, &c. fut entrepris vers l'an 1740, pour réconcilier avec la science de l'histoire une dame illustre (*a*) qui possédait presque toutes les autres. Cette femme philosophe était rebutée de deux choses dans la plupart de nos compilations historiques, les détails ennuyeux & les mensonges révoltans : elle ne pouvait surmonter le dégoût que lui inspiraient les premiers temps de nos monarchies modernes, avant & après *Charlemagne;* tout lui paraissait petit & sauvage.

Elle avait voulu lire l'histoire de France, d'Allemagne, d'Espagne, d'Italie, & s'en était dégoûtée ; elle n'avait trouvé qu'un chaos, un entassement de faits inutiles, la plupart faux & mal digérés ; ce sont, comme on l'a dit ailleurs, des actions barbares sous des noms barbares, des romans insipides rapportés par *Grégoire de Tours;* nulle connaissance des mœurs, ni du gouvernement, ni des lois, ni des opinions ; ce qui n'est pas bien extraordinaire dans un temps où il n'y avait d'opinions que les légendes des moines, & de lois que celles du brigandage : telle est l'histoire de *Clovis* & de ses successeurs.

Quelle connaissance certaine & utile peut-on tirer des aventures imputées à *Caribert*, à *Chilperic* & à *Clotaire*? Il ne reste de ces temps misérables que des

(*a*) Madame la marquise du *Châtelet*.

couvens fondés par des superstitieux, qui croyaient racheter leurs crimes en dotant l'oisiveté.

Rien ne la révoltait plus que la puérilité de quelques écrivains qui pensent orner ces siècles de barbarie, & qui donnent le portrait d'*Agilulphe* & de *Grifon*, comme s'ils avaient *Scipion* & *César* à peindre. Elle ne put souffrir, dans *Daniel*, ces récits continuels de batailles, tandis qu'elle cherchait l'histoire des états-généraux, des parlemens, des lois municipales, de la chevalerie, de tous nos usages, & surtout de la société autrefois sauvage, & aujourd'hui civilisée. Elle cherchait dans *Daniel* l'histoire du grand *Henri IV*, & elle y trouvait celle du jésuite *Coton* : elle voyait dans cet écrivain le père de *St Louis* attaqué d'une maladie mortelle, ses courtisans lui proposant une jeune fille comme une guérison infaillible, & ce prince mourant martyr de sa chasteté. Ce conte, tant de fois répété, rapporté long-temps auparavant de tant de princes, démenti par la médecine & par la raison, était gravé dans *Daniel*, au-devant de la vie de *Louis VIII*.

Elle ne pouvait comprendre comment un historien qui a du sens pouvait dire, après tant d'autres mal instruits, que les Mamelucs voulurent choisir en Egypte pour leur roi *St Louis*, prince chrétien, leur ennemi, l'ennemi de leur religion, leur prisonnier, qui ne connaissait ni leur langue, ni leurs mœurs. On lui disait que ce fait est dans *Joinville;* mais il n'y est rapporté que comme un bruit populaire, & elle ne pouvait savoir que nous n'avons pas la véritable histoire de *Joinville*. (*)

(*) On en a retrouvé depuis, en 1748, un manuscrit qui, par le style & les caractères, parait du siècle de *Joinville*; il a été imprimé à l'imprimerie royale.

La fable du vieux de la montagne qui dépêchait deux dévots du mont Liban pour aller vîte aſſaſſiner *St Louis* dans Paris, & qui le lendemain, ſur le bruit de ſes vertus, en ſefait partir deux autres pour arrêter la pieuſe entrepriſe des deux premiers, lui paraiſſait fort au-deſſous des *Mille & une nuits.*

Enfin, quand elle voyait que *Daniel*, après tous les autres chroniqueurs, donnait pour raiſon de la défaite de Créci, que les cordes de nos arbalètes avaient été mouillées par la pluie pendant la bataille, ſans ſonger que les arbalètes anglaiſes devaient être mouillées auſſi; quand elle liſait que le roi *Edouard III* accordait la paix parce qu'un orage l'avait épouvanté, & que la pluie décidait ainſi de la paix & de la guerre, elle jetait le livre.

Elle demandait ſi tout ce qu'on diſait du prophète *Mahomet* & du conquérant *Mahomet II* était vrai; & lorſqu'on lui apprenait que nous imputions à *Mahomet II* d'avoir éventré quatorze de ſes pages (comme ſi *Mahomet II* avait eu des pages,) pour ſavoir qui d'eux avait mangé un de ſes melons, elle concevait le plus profond & le plus juſte mépris pour nos hiſtoires.

On lui fit lire un précis des obſervances religieuſes des muſulmans; elle fut étonnée de l'auſtérité de cette religion, de ce carême preſque intolérable, de cette circonciſion quelquefois mortelle, de cette obligation rigoureuſe de prier cinq fois par jour, du commandement abſolu de l'aumône, de l'abſtinence du vin & du jeu; & en même temps elle fut indignée de la lâcheté imbécille avec laquelle les Grecs vaincus, & nos hiſtoriens leurs imitateurs, ont accuſé *Mahomet*

d'avoir établi une religion toute fenfuelle, par la feule raifon qu'il a réduit à quatre femmes le nombre indéterminé, permis dans toute l'Afie, & furtout dans la loi judaïque.

Le peu qu'elle avait parcouru de l'hiftoire d'Efpagne & de l'Italie lui paraiffait encore plus dégoûtant. Elle cherchait une hiftoire qui parlât à la raifon ; elle voulait la peinture des mœurs, les origines de tant de coutumes, des lois, des préjugés qui fe combattent ; comment tant de peuples ont paffé tour à tour de la politeffe à la barbarie, quels arts fe font perdus, quels fe font confervés, quels autres font nés dans les fecouffes de tant de révolutions. Ces objets étaient dignes de fon efprit.

Elle lut enfin le difcours de l'illuftre *Boffuet* fur l'hiftoire univerfelle : fon efprit fut frappé de l'éloquence avec laquelle cet écrivain célèbre peint les Egyptiens, les Grecs & les Romains ; elle voulut favoir s'il y avait autant de vérité que de génie dans cette peinture : elle fut bien furprife quand elle vit que les Egyptiens, tant vantés pour leurs lois, leurs connaiffances & leurs pyramides, n'avaient prefque jamais été qu'un peuple efclave, fuperftitieux & ignorant, dont tout le mérite avait confifté à élever des rangs inutiles de pierres les unes fur les autres par l'ordre de leurs tyrans ; qu'en bâtiffant leurs palais fuperbes ils n'avaient jamais fu feulement former une voûte ; qu'ils ignoraient la coupe des pierres ; que toute leur architecture confiftait à pofer de longues pierres plates fur des piliers fans proportion ; que l'ancienne Egypte n'a jamais eu une ftatue tolérable que de la main des Grecs ; que ni les Grecs ni les Romains

Romains n'ont jamais daigné traduire un ſeul livre des Egyptiens ; que les élémens de géométrie compoſés dans Alexandrie le furent par un grec, &c. &c. Cette dame philoſophe n'aperçut dans les lois de l'Egypte que celles d'un peuple très-borné : elle ſut que depuis *Alexandre* cette nation fut toujours ſubjuguée par quiconque voulut la ſoumettre ; elle admira le pinceau de *Boſſuet*, & trouva ſon tableau très-infidèle.

On a encore les remarques qu'elle mit aux marges de ce livre. On trouve à la page 341 ces propres mots : *Pourquoi l'auteur dit-il que Rome engloutit tous les Empires de l'univers ? la Ruſſie ſeule eſt plus grande que tout l'Empire romain.*

Elle ſe plaignit qu'un homme ſi éloquent oubliât en effet l'univers dans une hiſtoire univerſelle, & ne parlât que de trois ou quatre nations qui ſont aujourd'hui diſparues de la terre.

Ce qui la choqua le plus, ce fut de voir que ces trois ou quatre nations puiſſantes ſont ſacrifiées dans ce livre au petit peuple juif, qui occupe les trois quarts de l'ouvrage. On voit en marge à la fin du diſcours ſur les juifs cette note de ſa main : *On peut parler beaucoup de ce peuple en théologie, mais il mérite peu de place dans l'hiſtoire.*

En effet, quelle attention peut s'attirer par elle-même une nation faible & barbare qui ne poſſéda jamais un pays comparable à une de nos provinces, qui ne fut célèbre ni par le commerce, ni par les arts, qui fut preſque toujours ſéditieuſe & eſclave, juſqu'à ce qu'enfin les Romains la diſpersèrent,

comme depuis les vainqueurs mahométans dispersèrent les Parsis, peuple si supérieur aux Juifs, longtemps leur souverain, & d'une antiquité beaucoup plus grande ?

Il semblait surtout fort étrange que les mahométans, qui ont changé la face de l'Asie, de l'Afrique & de la plus belle partie de l'Europe, fussent oubliés dans l'histoire du monde. L'Inde, dont notre luxe a un si grand besoin, & où tant de nations puissantes de l'Europe se sont établies, ne devait pas être passée sous silence.

Enfin cette dame d'un esprit si solide & si éclairé ne pouvait pas souffrir qu'on s'étendît sur les habitans obscurs de la Palestine, & qu'on ne dît pas un mot du vaste empire de la Chine, le plus ancien du monde entier & le mieux policé sans doute, puisqu'il a été le plus durable. Elle désirait un supplément à cet ouvrage, lequel finit à *Charlemagne*, & on entreprit cette étude pour s'instruire avec elle.

IIme REMARQUE.

Grand objet de l'histoire depuis Charlemagne.

L'OBJET était l'histoire de l'esprit humain, & non pas le détail des faits presque toujours défigurés : il ne s'agissait pas de rechercher, par exemple, de quelle famille était le seigneur de Puiset, ou le seigneur de Mont-lheri, qui firent la guerre à des rois de France; mais de voir par quels degrés on est

parvenu de la rufticité barbare de ces temps à la politeffe du nôtre.

On remarqua d'abord que depuis *Charlemagne*, dans la partie catholique de notre Europe chrétienne, la guerre de l'Empire & du facerdoce fut, jufqu'à nos derniers temps, le principe de toutes les révolutions ; c'eft-là le fil qui conduit dans le labyrinthe de l'hiftoire moderne.

Les rois d'Allemagne, depuis *Othon I*, pensèrent avoir un droit inconteftable fur tous les Etats poffédés par les empereurs romains, & ils regardèrent tous les autres fouverains comme les ufurpateurs de leurs provinces : avec cette prétention & des armées l'empereur pouvait à peine conferver une partie de la Lombardie; & un fimple prêtre, qui à peine obtient dans Rome les droits régaliens, dépourvu de foldats & d'argent, n'ayant pour armes que l'opinion, s'élève au-deffus des empereurs, les force à lui baifer les pieds, les dépofe, les établit. Enfin, du royaume de Minorque au royaume de France, il n'eft aucune fouveraineté dans l'Europe catholique dont les papes n'aient difpofé, ou réellement par des féditions, ou en idée par de fimples bulles. Tel eft le fyftême d'une très-grande partie de l'Europe, jufqu'au règne de *Henri IV*, roi de France.

C'eft donc l'hiftoire de l'opinion qu'il fallut écrire; & par-là ce chaos d'événemens, de factions, de révolutions & de crimes devenait digne d'être préfenté aux regards des fages.

C'eft cette opinion qui enfanta les funeftes croifades des chrétiens contre des mahométans & contre des chrétiens mêmes. Il eft clair que les pontifes de Rome

ne fuscitèrent ces croifades que pour leur intérêt. Si elles avaient réuffi, l'Eglife grecque leur eût été affervie. Ils commencèrent par donner à un cardinal le royaume de Jérufalem conquis par un héros. Ils auraient conféré toutes les principautés & tous les bénéfices de l'Afie mineure & de l'Afrique ; & Rome eût plus fait par la religion qu'elle ne fit autrefois par les vertus des *Scipions* & des *Paul Emile.*

IIme REMARQUE.

L'hiftoire de l'efprit humain manquait.

On voit dans l'hiftoire ainfi conçue les erreurs & les préjugés fe fuccéder tour à tour, & chaffer la vérité & la raifon. On voit les habiles & les heureux enchaîner les imbécilles, & écrafer les infortunés ; & encore ces habiles & ces heureux font eux-mêmes les jouets de la fortune ainfi que les efclaves qu'ils gouvernent. Enfin les hommes s'éclairent un peu par ce tableau de leurs malheurs & de leurs fottifes. Les fociétés parviennent avec le temps à rectifier leurs idées ; les hommes apprennent à penfer.

On a donc bien moins fongé à recueillir une multitude énorme de faits, qui s'effacent tous les uns par les autres, qu'à raffembler les principaux & les plus avérés qui puiffent fervir à guider le lecteur, & à le faire juger par lui-même de l'extinction, de la renaiffance & des progrès de l'efprit humain, à lui faire reconnaître les peuples par les ufages mêmes de ces peuples.

Cette méthode, la feule, ce me femble, qui puiffe convenir à une hiftoire générale, a été auffitôt adoptée par le philofophe qui écrit l'hiftoire particulière d'Angleterre. M. l'abbé *Véli* & fon favant continuateur en ont ufé ainfi dans leur hiftoire de France; en quoi ils font, malgré leurs fautes, très-fupérieurs à *Mézerai* & à *Daniel.*

IV[me] REMARQUE.

Des ufages méprifables ne fuppofent pas toujours une nation méprifable.

Il y a des cas où il ne faut pas juger d'une nation par les ufages & par les fuperftitions populaires. Je fuppofe que *Céfar*, après avoir conquis l'Egypte, voulant faire fleurir le commerce dans l'Empire romain, eût envoyé une ambaffade à la Chine par le port d'Arfinoë, par la mer Rouge & par l'Océan indien. L'empereur *Iventi*, premier du nom, régnait alors; les annales de la Chine nous le repréfentent comme un prince très-fage & très-favant. Après avoir reçu les ambaffadeurs de *Céfar* avec toute la politeffe chinoife, il s'informe fecrètement, par fes interprêtes, des ufages, des fciences & de la religion de ce peuple romain, auffi célèbre dans l'Occident que le peuple chinois l'eft dans l'Orient; il apprend d'abord que les pontifes de ce peuple ont réglé leurs années d'une manière fi abfurde, que le foleil eft déjà entré dans les fignes céleftes du printemps, lorfque les Romains célèbrent les premières fêtes de l'hiver.

Il apprend que cette nation entretient à grands frais un collége de prêtres, qui ſavent au juſte le temps où il faut s'embarquer, & où l'on doit donner bataille, par l'inſpection du foie d'un bœuf, ou par la manière dont les poulets mangent de l'orge. Cette ſcience ſacrée fut apportée autrefois aux Romains par un petit dieu nommé *Tagès*, qui ſortit de terre en Toſcane.

Ces peuples adorent un DIEU ſuprême & unique, qu'ils appellent toujours *Dieu très-grand & très-bon;* cependant ils ont bâti un temple à une courtiſanne nommée *Flora*, & les bonnes femmes de Rome ont preſque toutes chez elles de petits dieux pénates hauts de quatre ou cinq pouces; une de ces petites divinités eſt la déeſſe des tetons, l'autre celle des feſſes; il y a un pénate qu'on appelle le *Dieu Pet*. L'empereur ſe met à rire: les tribunaux de Nanquin penſent d'abord avec lui que les ambaſſadeurs romains ſont des fous, ou des impoſteurs, qui ont pris le titre d'envoyés de la république romaine: mais comme l'empereur eſt auſſi juſte que poli, il a des converſations particulières avec les ambaſſadeurs; il apprend que les pontiſes romains ont été très-ignorans, mais que *Céſar* réforme actuellement le calendrier; on lui avoue que le collége des augures a été établi dans les premiers temps de la barbarie, qu'on a laiſſé ſubſiſter une inſtitution ridicule, devenue chère à un peuple long-temps groſſier; que tous les honnêtes gens ſe moquent des augures; que *Céſar* ne les a jamais conſultés; qu'au rapport d'un très-grand homme, nommé *Caton*, jamais un augure n'a pu parler à ſon camarade ſans rire; & qu'enfin *Cicéron*,

le plus grand orateur & le meilleur philofophe de Rome, vient de faire contre les augures un petit ouvrage intitulé : *De la divination*, dans lequel il livre à un ridicule éternel tous les aufpices, toutes les prédictions & tous les fortiléges dont la terre eft infatuée. L'empereur de la Chine a la curiofité de lire ce livre de *Cicéron;* fes interprètes le traduifent; il admire le livre & la république romaine.

Vme REMARQUE.

En quel cas les ufages influent fur l'efprit des nations.

Il y a d'autres cas où les fuperftitions, les préjugés populaires influent tellement fur toute une nation, que leur conduite eft néceffairement abfurde & leurs mœurs atroces, tant que ces opinions dominent.

Un brame philofophe arrive de l'Inde en Europe; il apprend qu'il y a un pontife en Italie qui a cinq à fix cents mille hommes de troupes réglées, répandues chez quatre ou cinq peuples puiffans. De ces troupes, les unes vont chauffées, les autres nues jambes; celles-ci barbues, celles-là rafées; les unes en capuchon, les autres en bonnet; toutes dévouées à fes ordres, toutes armées d'argumens & de miracles; elles foutiennent toutes que cet italien doit difpofer de tous les royaumes. Son droit eft fondé fur trois équivoques; par conféquent ce droit eft reconnu par une foule qui ne raifonne point & par quelques gens adroits qui raifonnent.

La première équivoque, c'est qu'on a dit autrefois en Asie à un pêcheur, nommé *Pierre : Tu es pierre, & sur cette pierre je fonderai mon assemblée, & tu seras pêcheur d'hommes.* La seconde, c'est qu'on montre une lettre attribuée à ce *Pierre*, dans laquelle il dit qu'il est à Babylone; & on a conclu que Babylone signifiait Rome. La troisième, c'est qu'en Galilée on trouva autrefois deux couteaux pendus à un plancher : de-là il a été démontré aux peuples que de ces deux couteaux il y en avait un qui appartenait à l'homme reconnu pour le successeur de *Pierre*, & que *Pierre* ayant pêché des hommes, son successeur devait avoir la terre entière dans ses filets.

Notre indien n'aura pas de peine à s'imaginer que les princes auront cru être de trop gros poissons pour se prendre dans les filets de cet homme, quelque respectable qu'il soit; il jugera que ses prétentions doivent semer par-tout la discorde; & s'il apprend ensuite toutes les révoltes, les assassinats, les empoisonnemens, les guerres, les saccagemens que cette querelle a causés : Voilà, dira-t-il, un arbre qui devait nécessairement produire de tels fruits.

S'il apprend encore que dans les derniers siècles il s'est joint à ces querelles une animosité violente de prêtre contre prêtre & de peuple contre peuple, sur des matières de controverse absolument incompréhensibles; alors, quand il verra un duc de *Guise*, un prince d'Orange, deux rois de France assassinés, un roi d'Angleterre mourant sur l'échafaud, la France, l'Allemagne, l'Angleterre, l'Irlande ruisselantes de sang, & quatre à cinq cents mille hommes égorgés

en différens temps au nom de DIEU, il frémira, mais il ne fera pas étonné.

Lorfqu'il aura lu ainfi l'hiftoire des tigres, s'il vient à des temps plus doux & plus éclairés, où un écrit qui infulte au bon fens produit plus de brochures que la Gréce & Rome ne nous ont laiffé de livres, & où je ne fais quels billets mettent tout en rumeur, il croira lire l'hiftoire des finges. (1) Et dans tous ces différens cas, il verra évidemment pourquoi l'opinion n'a caufé aucun trouble chez les nations de l'antiquité, & pourquoi elle en a produit de fi affreux & de fi ridicules chez prefque toutes les nations modernes de l'Europe, & fur-tout chez une nation qui habite entre les Alpes & les Pyrénées.

VIme REMARQUE.

Du pouvoir de l'opinion. Examen de la perfévérance des mœurs chinoifes.

L'OPINION a donc changé une grande partie de la terre. Non-feulement des empires ont difparu fans laiffer de trace; mais les religions ont été englouties dans ces vaftes ruines. Le chriftianifme qui eft, comme on fait, la vérité même, mais que nous confidérons ici comme une opinion quant à fes effets, détruifit les religions grecque, romaine, fyrienne, égyptienne, dans le fiècle de *Théodofe*. DIEU permit enfuite que l'opinion du mahométifme écrasât la

(1) L'auteur entend fans doute la bulle *Unigenitus* & les billets de confeffion, que l'Europe a regardés comme les deux plus impertinentes productions de ce fiècle.

vérité chrétienne dans l'Orient, dans l'Afrique, dans la Gréce, qu'elle triomphât du judaïſme, de l'antique religion des mages, & du ſabiſme plus antique encore ; qu'elle allât dans l'Inde porter un coup mortel à *Brama*, & qu'elle s'arrêtât à peine au Gange. Dans notre Europe chrétienne, l'opinion a ſéparé de Rome l'empire de Ruſſie, la Suède, la Norvège, le Danemarck, l'Angleterre, les Provinces-Unies, la moitié de l'Allemagne, les trois quarts du pays helvétique.

Il y a ſur la terre un exemple unique d'un vaſte Empire que la force a ſubjugué deux fois, mais que l'opinion n'a changé jamais : c'eſt la Chine.

Les Chinois avaient de temps immémorial la même religion, la même morale qu'aujourd'hui, tandis que les Goths, les Hérules, les Vandales, les Francs n'avaient guère d'autre morale que celle des brigands qui ſont quelques lois pour aſſurer leurs uſurpations.

On a prétendu, dans quelque coin de notre Europe, que le gouvernement chinois était athée ; & qui ſont ceux qui ont intenté cette étrange accuſation ? ce ſont ceux-là même qui ont tant condamné *Bayle* pour avoir dit qu'une ſociété d'athées pourrait ſubſiſter, qui ont tant écrit contre lui, qui ont tant crié que ſa ſuppoſition était chimérique ; ils ſe ſont donc contredit évidemment, ainſi que tous ceux qui écrivent avec un eſprit de parti. Ils ſe trompaient en diſant qu'une ſociété d'athées ne pouvait pas ſubſiſter, puiſque les épicuriens qui ſubſiſtèrent ſi longtemps étaient une véritable ſociété d'athées ; car ne point admettre de Dieu, & n'admettre que des dieux

inutiles qui ne puniffent ni ne récompenfent, c'eft précifément la même chofe pour les conféquences.

Ils ne fe trompaient pas moins en reprochant l'athéifme au gouvernement chinois. L'auteur de l'*Effai fur les mœurs*, *&c.* dit : ›› Il faut être auffi ›› inconfidérés que nous le fommes dans toutes nos ›› difputes, pour avoir ofé traiter d'athée un gou- ›› vernement dont prefque tous les édits parlent d'un ›› Etre fuprême, père des peuples, récompenfant & ›› puniffant avec juftice, qui a mis entre lui & ›› l'homme une correfpondance de prières & de bien- ›› faits, de fautes & de châtimens. ››

Quelques journaliftes ont affecté de douter de ces édits; mais ils n'ont qu'à lire le recueil des lettres des miffionnaires, ils n'ont qu'à ouvrir le III[e] tome de l'hiftoire de la Chine, ils n'ont qu'à lire, à la page 41, cette infcription : *Au vrai principe de toutes chofes; il eft fans commencement & fans fin, il a produit tout, il gouverne tout, il eft infiniment bon & infiniment jufte, &c.*

Mais, dit-on, les Chinois croient DIEU matériel; il ferait bien plus pardonnable au peuple de la Chine de nous faire ce reproche, s'ils voyaient nos tableaux d'Eglife dans lefquels nous peignons DIEU avec une grande barbe, comme *Jupiter Olympien*. Nous infultons tous les jours les nations étrangères, fans fonger combien nos ufages peuvent leur paraître extravagans. Nous ofons nous moquer d'un peuple qui profeffait la religion & la morale la plus pure, plus de deux mille ans avant que nous euffions commencé à fortir de notre état de fauvages, & dont les mœurs & les coutumes n'ont fouffert aucune altération, tandis que tout a changé parmi nous.

VIIme REMARQUE.

Opinion, sujet de guerre en Europe.

L'OPINION n'a guère causé de guerres civiles que chez les chrétiens ; car le schisme des Osmanlis & des Persans n'a jamais été qu'une affaire de politique. Ces guerres intestines de religion qui ont désolé une grande partie de l'Europe, sont plus exécrables que les autres, parce qu'elles sont nées du principe même qui devait prévenir toute guerre.

Il paraît que depuis environ cinquante ans, la raison, s'introduisant parmi nous par degrés, commence à détruire ce germe pestilentiel qui avait si long-temps infecté la terre. On méprise les disputes théologiques ; on laisse reposer le dogme, on n'annonce que la morale.

Il y a des opinions auxquelles on attache des signes publics, qui sont des étendards auxquels les nations se rallient : le dogme alors est la trompette qui sonne la charge. Je vénère des statues & tu les brises : tu reçois deux espèces, & moi une : tu n'admets que deux sacremens, & moi sept : tu abats les signes de religion que j'élève : nous nous battrons infailliblement ; & cette fureur durera jusqu'au temps où la raison viendra guérir nos esprits épuisés & lassés du fanatisme. Mais j'admets une grace versatile, & toi une grace concomitante : la tienne est efficace, à laquelle on peut résister ; la mienne suffisante, qui ne suffit pas. Nous écrirons les uns contre les autres

des livres ennuyeux & des lettres de cachet : nous troublerons quelques familles, nous fatiguerons le gouvernement ; mais nous ne pourrons exciter de guerres : & on finira par fe moquer de nous.

L'opinion née des factions, change quand les factions font apaifées : ainfi quand le lecteur en fera au fiècle de *Louis XIV*, il verra qu'alors on ne penfa dans Paris rien de ce qu'on avait penfé du temps de la ligue & de la fronde. Mais il eft néceffaire de tranfmettre le fouvenir de ces égaremens, comme les médecins décrivent la pefte de Marfeille, quoiqu'elle foit guérie. Ceux qui diraient à un hiftorien, ne parlez pas de nos extravagances paffées, reffembleraient aux enfans des peftiférés, qui ne voudraient pas qu'on dît que leurs pères ont eu le charbon.

Les papiers publics, fi multipliés dans l'Europe, produifent quelquefois un grand bien ; ils effraient le crime, ils arrêtent la main prête à le commettre. Plus d'un potentat a craint quelquefois de faire une mauvaife action qui ferait enregiftrée fur le champ dans toutes les archives de l'efprit humain.

On conte qu'un empereur chinois réprimanda un jour & menaça l'hiftorien de l'Empire : Quoi, dit-il, vous avez le front d'écrire jour par jour mes fautes ! Tel eft mon devoir, répondit le fcribe du tribunal de l'hiftoire, & ce devoir m'ordonne d'écrire fur le champ les plaintes & les menaces que vous me faites. L'empereur rougit, fe recueillit, & dit : Hé bien, allez, écrivez tout, & je tâcherai de ne rien faire que la poftérité puiffe me reprocher. S'il eft vrai qu'un prince qui commandait à cent millions d'hommes ait ainfi refpecté les droits de la vérité, que devra

faire la forbonne ? L'ordre des frères prêcheurs aura-t-il droit de fe plaindre ? Le fénat de Rome lui-même aurait-il ofé exiger qu'on trahît la vérité en fa faveur ?

VIIIme REMARQUE.

De la poudre à canon.

COMME il y a des opinions qui ont abfolument changé la conduite des hommes, il y a des arts qui ont auffi tout changé dans le monde ; tel eft celui de la poudre inflammable. Il eft sûr que le bénédictin *Roger Bacon* n'enfeigna point ce fecret tel que nous l'avons ; mais c'eft un autre bénédictin qui l'inventa vers le milieu du quatorzième fiècle, & c'eft un jéfuite qui apprit aux Chinois à fondre du canon, au dix-feptième. Ce mot de *Canon*, qui ne veut dire que *tuyau*, nous a, je crois, jetés long-temps dans l'erreur. On fe fervait, dès l'année 1338, de longs tuyaux de fer qui lançaient de groffes flèches enflammées, garnies de bitume & de foufre, dans les places affiégées. Ces engins diverfifiés en mille façons fefaient partie de l'artillerie ; voilà pourquoi on a cru qu'au fiége du château de Puifguillaume, en 1338, & à d'autres, on s'était fervi de canons tels qu'on les fait aujourd'hui. Il faut des canons de vingt-quatre livres de balle pour battre de fortes murailles, & certainement on n'en avait point alors. C'eft une erreur de croire que les Anglais firent jouer des pièces de canon à la bataille de Créci, en 1346 : il n'en eft

aucun vestige dans les actes de la tour de Londres; un tel fait n'eût pas été sans doute oublié.

On parle dans la nouvelle histoire de France d'un canon fondu, en 1301, dans la ville d'Amberg, lequel existe encore, avec cette date gravée sur la culasse. Cette singularité surprenante m'a paru digne d'être approfondie. M. le comte d'*Holnstein de Bavière* a été supplié de s'en informer; on a tout vérifié sur les lieux; ce prétendu canon n'existe pas; la ville d'Amberg n'eut de fortifications qu'en 1326. Ce qui a donné lieu à cette méprise, est le tombeau d'un nommé *Mergue Martin*, mathématicien assez fameux pour son temps, & qui fondait des canons dans le haut Palatinat; il a un canon sous ses pieds avec deux écussons, l'un représentant un griffon, & l'autre un petit canon monté sur un affût à deux roues. Son épitaphe porte qu'il mourut en 1501, le chiffre 1501 est très-bien fait, & je ne conçois pas comment on l'a pu prendre pour 1301. Si on approfondissait ainsi toutes les antiquités, ou plutôt tous les contes antiques dont on nous berce, on trouverait plus d'une vieille erreur à rectifier.

IXme REMARQUE.

De Mahomet.

Le plus grand changement que l'opinion ait produit sur notre globe, fut l'établissement de la religion de *Mahomet*. Ses musulmans, en moins d'un siècle, conquirent un empire plus vaste que l'empire romain. Cette révolution, si grande pour nous, n'est, à la

vérité, que comme un atome qui a changé de place dans l'immenſité des choſes, & dans le nombre innombrable de mondes qui rempliſſent l'eſpace ; mais c'eſt au moins un événement qu'on doit regarder comme une des roues de la machine de l'univers, & comme un effet néceſſaire des lois éternelles & immuables : car peut-il arriver quelque choſe qui n'ait été déterminé par le maître de toutes choſes ? Rien n'eſt que ce qui doit être.

Comment peut-on imaginer qu'il y ait un ordre, & que tout ne ſoit pas la ſuite de cet ordre ? Comment l'éternel géomètre ayant fabriqué le monde, peut-il y avoir dans ſon ouvrage un ſeul point hors de la place aſſignée par cet artiſan ſuprême ? On peut dire des mots contraires à cette vérité, mais une opinion contraire, c'eſt ce que perſonne ne peut avoir quand il réfléchit.

Le comte de *Boulainvilliers* prétend que DIEU ſuſcita *Mahomet* pour punir les chrétiens d'Orient qui ſouillaient la terre de leurs querelles de religion, qui pouſſaient le culte des images juſqu'à la plus honteuſe idolâtrie, & qui adoraient réellement *Marie* mère de JESUS, beaucoup plus qu'ils n'adoraient le SAINT-ESPRIT, qui n'avait en effet aucun temple, quoiqu'il fût la troiſième perſonne de la Trinité : mais ſi DIEU voulait punir les chrétiens, il voulait donc punir auſſi les Parſis, les ſectateurs de *Zoroaſtre*, à qui l'hiſtoire ne reproche en aucun temps aucun trouble civil excité par leur théologie : DIEU voulait donc punir auſſi les Sabéens ; c'eſt lui ſuppoſer des vues partiales & particulières. Il paraît étrange d'imaginer que l'Etre éternel & immuable change ſes décrets

généraux,

généraux, qu'il s'abaiſſe à de petits deſſeins, qu'il établiſſe le chriſtianiſme en Orient & en Afrique pour le détruire, qu'il ſacrifie, par une providence particulière, la religion annoncée par ſon fils, à une religion fauſſe. Ou il a changé ſes lois, ce qui ſerait une inconſtance inconcevable dans l'Etre ſuprême; ou l'abolition du chriſtianiſme dans ces climats était une ſuite infaillible des lois générales.

Pluſieurs autres ſavans hommes, & ſurtout M. *Sale*, auteur de la meilleure traduction de l'Alcoran, & des meilleurs commentaires, penchent vers l'opinion que *Mahomet* travailla en effet à la gloire de DIEU en détruiſant le culte du ſoleil en Perſe, & celui des étoiles en Arabie. Mais les mages n'adoraient point le ſoleil : ils le révéraient comme l'emblême de la Divinité; cela eſt hors de doute. On n'admit réellement les deux Principes en Perſe que du temps de *Manès*. Les mages n'avaient jamais adoré ce que nous appelons le mauvais Principe; ils le regardaient préciſément comme nous regardons le diable; c'eſt ce qui ſe voit expreſſément dans le *Sadder*, ancien commentaire du livre du *Zend*, le plus ancien de tous les livres : &, à tout prendre, la religion de *Zoroaſtre* valait mieux que celle de *Mahomet*, qui lui-même adopta pluſieurs dogmes des Perſes.

A l'égard des Arabes, il eſt vrai qu'ils rendaient un culte aux étoiles; mais c'était certainement un culte ſubordonné à celui d'un DIEU ſuprême, créateur, conſervateur, vengeur & rémunérateur : on le voit par leur ancienne formule : *O Dieu ! je me voue à ton ſervice; je me voue à ton ſervice, ô Dieu ! tu n'as de compagnons que ceux dont tu es le maître abſolu, tu es le*

maître de tout ce qui exiſte. L'unité de DIEU fut de temps immémorial reconnue chez les Arabes, quoiqu'ils admiſſent, ainſi que les Perſes & les Chaldéens, un ennemi du genre humain, qu'ils nommaient *Satan*; l'unité de DIEU, & l'exiſtence de ce *Satan* ſubordonné à DIEU, ſont le fondement du livre de *Job*, qui vivait certainement ſur les confins de l'Arabie, & que pluſieurs ſavans croient avec raiſon antérieur à *Moïſe* d'environ ſept générations.

Si les mahométans écrasèrent la religion des mages & des Arabes, on ne voit pas quelle gloire en revint à DIEU. Les hommes ont toujours été portés à croire DIEU glorieux, parce qu'ils le ſont; car, ainſi qu'on l'a déjà dit, ils ont fait DIEU à leur image. Tous, excepté les ſages, ſe ſont repréſenté DIEU comme un prince rempli de vanité, qui ſe ſent bleſſé quand on ne l'appelle pas *votre alteſſe*, & qu'on ne lui donne que de l'*excellence*, & qui ſe fâche quand on fait la révérence à d'autres qu'à lui en ſa préſence.

Le ſavant traducteur de l'Alcoran tombe un peu dans le faible que tout traducteur a pour ſon auteur; il ne s'éloigne pas de croire que *Mahomet* fut un fanatique de bonne foi. *Il eſt aiſé de convenir*, dit-il, *qu'il pût regarder comme une œuvre méritoire, d'arracher les hommes à l'idolâtrie & à la ſuperſtition, & que par degrés, & avec le ſecours d'une imagination allumée, qui eſt le partage des Arabes, il ſe crût en effet deſtiné à réformer le monde.*

Bien des gens ne croiront pas qu'il y ait eu beaucoup de bonne foi dans un homme qui dit avoir reçu les feuilles de ſon livre par l'ange *Gabriel*, & qui prétend avoir été tranſporté de la Mecque à Jéruſalem

en une nuit fur la jument *Borac;* mais j'avoue qu'il eft poffible qu'un homme, rempli d'enthoufiafme & de grands deffeins, ait imaginé en fonge qu'il était tranfporté de la Mecque à Jérufalem, & qu'il parlait aux anges : de telles fantaifies entrent dans la compofition de la nature humaine. Le philofophe *Gaffendi* rapporte qu'il rendit la raifon à un pauvre homme qui fe croyait forcier; & voici comme il s'y prit : il lui perfuada qu'il voulait être forcier comme lui; il lui demanda de fa drogue, & feignit de s'en frotter; ils pafsèrent la nuit dans la même chambre : le forcier endormi s'agita & parla toute la nuit : à fon réveil il embraffa *Gaffendi*, & le félicita d'avoir été au fabbat; il lui racontait tout ce que *Gaffendi* & lui avaient fait avec le bouc. *Gaffendi* lui montrant alors la drogue à laquelle il n'avait pas touché, lui fit voir qu'il avait paffé la nuit à lire & à écrire. Il parvint enfin à tirer le forcier de fon illufion.

Il eft vraifemblable que *Mahomet* fut d'abord fanatique, ainfi que *Cromwell* le fut dans le commencement de la guerre civile : tous deux employèrent leur efprit & leur courage à faire réuffir leur fanatifme; mais *Mahomet* fit des chofes infiniment plus grandes, parce qu'il vivait dans un temps & chez un peuple où l'on pouvait les faire. Ce fut certainement un très-grand homme, & qui forma de grands hommes. Il fallait qu'il fût martyr ou conquérant, il n'y avait pas de milieu. Il vainquit toujours, & toutes fes victoires furent remportées par le petit nombre fur le grand. Conquérant, légiflateur, monarque & pontife, il joua le plus grand rôle qu'on puiffe jouer fur la terre aux yeux du commun des hommes;

mais les ſages lui préféreront toujours *Confutzée*, précisément parce qu'il ne fut rien de tout cela, & qu'il ſe contenta d'enſeigner la morale la plus pure à une nation plus ancienne, plus nombreuſe & plus policée que la nation arabe.

Xme REMARQUE.

De la grandeur temporelle des califes & des papes.

L'OPINION & la guerre firent la grandeur des califes; l'opinion & l'habileté firent la grandeur des papes. Nous ne comparons point ici religion à religion, égliſe à moſquée, évêque à muphti, mais politique à politique, événemens à événemens.

Dans l'ordre ordinaire des choſes, la guerre peut donner de grands Etats; l'habileté n'en peut donner que de petits : ceux-ci durent plus long-temps; la guerre, qui a fondé les autres, les détruit tôt ou tard. Ainſi les papes ont eu peu à peu cent milles italiques de pays en long & en large, & les califes qui en avaient eu plus de douze cents lieues, les perdirent par les armes. Les califes poſſédaient l'Eſpagne, l'Afrique, l'Egypte, la Syrie, une partie de l'Aſie mineure & la Perſe, au ſeptième & au huitième ſiècles, quand les papes n'étaient que des évêques ſoumis à l'exarque de Ravenne. Le titre du pape alors était *vicaire de Pierre*, *évêque de Rome*. Il était élu par le peuple aſſemblé, comme l'étaient tous les autres évêques d'Orient & d'Occident. Le clergé romain demandait la confirmation de l'exarque en

ces termes : *Nous vous supplions, vous, chargé du ministère impérial, d'ordonner la consécration de notre père & pasteur.* Il écrivait au métropolitain de Ravenne : *Saint père, nous supplions votre béatitude d'obtenir du seigneur exarque l'ordination de celui que nous avons élu.* C'est ce qu'on voit encore dans l'ancien diurnal romain.

Il est donc constant que le pape était bien loin d'avoir aucune prétention sur la souveraineté de Rome, avant *Charlemagne*. Si l'on prétend que *Grégoire II* secoua le joug de son empereur, résidant à Constantinople, qu'était-il autre chose qu'un rebelle ?

Charlemagne étant devenu empereur romain, & ses successeurs ayant pris ce titre, il est encore évident que les papes n'étaient pas sous eux empereurs de Rome. Les *Othons* ne permirent certainement pas que l'Evêque fût souverain dans la ville qu'ils regardaient comme la capitale de leur Empire. *Grégoire VII*, en tenant l'empereur *Henri IV* pieds nus & en chemise, dans son antichambre, à Canosse, n'osa jamais prendre le titre de souverain de Rome, sous quelque dénomination que ce pût être.

Les princes normands, conquérans de Naples, en fesaient hommage au pape ; mais aucun historien n'a jamais produit aucun acte où l'on voie les rois de Naples faire cet hommage au pontife romain, comme monarque romain : la première investiture donnée aux princes normands, le fut par l'empereur *Henri III*, en 1047.

La seconde investiture est d'un genre différent, & mérite la plus grande attention. Le pape *Léon IX*,

ayant fait une eſpèce de croiſade contre ces princes, fut battu & pris par eux ; ils traitèrent leur captif avec beaucoup d'humanité, choſe aſſez rare dans ces temps-là ; & le pape *Léon*, en levant l'excommunication qu'il avait lancée contre eux, leur accorda tout ce qu'ils avaient pris & tout ce qu'ils pourraient prendre, en qualité de fief héréditaire de *St Pierre*, *De ſancto Petro hæreditatis ſeudo.*

A qui *Charles d'Anjou* fit-il hommage-lige pour Naples & Sicile ? fut-ce à la perſonne de *Clément IV*, ſouverain de Rome ? non ; ce fut à l'Egliſe romaine & aux papes canoniquement élus, *pro regno Siciliæ & aliis terris nobis ab Eccleſia romana conceſſis ; pour nos royaumes concédés par l'Egliſe romaine.* Cet hommage-lige était donc au fond ce qu'il était dans ſon origine, une oblation à *St Pierre*, un acte de dévotion, dont il réſulta des meurtres, des aſſaſſinats & des empoiſonnemens. Le pape était alors ſi peu ſouverain de Rome, que la monnaie y avait été frappée au nom de *Charles d'Anjou* lui-même, quand il était ſénateur unique. On a encore des écus de ce temps avec cette légende : *Karolus, ſenatus, populuſque romanus ;* & ſur le revers : *Roma caput mundi.* Il y a de pareilles monnaies frappées au nom des *Colonnes* & des *Urſins ;* il y a auſſi des monnaies au nom des papes : mais jamais vous ne voyez ſur ces pièces la ſouveraineté du pape exprimée : le mot *domnus*, dont on ſe ſervit très-rarement, était un titre honorifique que jamais aucun roi de France, d'Allemagne, d'Eſpagne, d'Angleterre, n'employa, ſi je ne me trompe ; & on ne trouve ce mot *domnus* ſur aucune monnaie des papes.

Dans les ſanglantes querelles de *Fréderic Barberouſſe*

avec le pape *Alexandre III*, jamais cet *Alexandre* ne se dit unique souverain de Rome : il avait beaucoup de terres d'une mer à l'autre; mais assurément il ne possédait pas en propre la ville où l'empereur avait été sacré roi des Romains.

Grégoire IX, en accusant l'empereur *Fréderic II* de préférer *Mahomet* à JESUS-CHRIST, le dépose à la vérité de l'Empire, selon l'usage aussi insolent qu'absurde de ces temps-là ; mais il n'ose se mettre à sa place, il n'ose se dire prince temporel de Rome.

Innocent IV dépose encore le même empereur dans le concile de Lyon; mais il ne prend point Rome pour lui-même ; l'empire romain subsistait toujours, ou était censé subsister. Les papes n'osaient s'appeler rois des Romains, mais ils l'étaient autant qu'ils le pouvaient. Les empereurs étaient nommés, sacrés, reconnus rois des Romains, & ne l'étaient pas en effet. Qu'était donc Rome ? une ville où l'évêque avait un très-grand crédit, où le peuple jouissait souvent de l'autorité municipale, & où l'empereur n'en avait aucune que lorsqu'il y venait à main armée, comme *Alaric*, ou *Totila*, ou *Arnoud*, ou les *Othons*.

Les papes regardaient non-seulement le royaume de Naples, mais ceux de Portugal, d'Arragon, de Grenade, de Sardaigne, de Corse, de Hongrie, & sur-tout d'Angleterre, comme feudataires, mais ils ne se disaient ni n'étaient les maîtres de ces pays. Ce n'était pas seulement l'opinion, la superstition qui soumettait ces royaumes au siége de Rome, c'était l'ambition. Un prince disputait une province ; il ne manquait pas d'accuser son compétiteur d'être hérétique ou fauteur d'hérétiques, ou d'avoir épousé sa

coufine au cinquième degré, ou d'avoir mangé gras le vendredi. On donnait de l'argent au pape qui en échange donnait la province par une bulle : cette bulle était l'étendard auquel les peuples fe ralliaient, & le pape, qui ne poffédait pas un pouce de terre dans Rome, donnait des royaumes ailleurs.

La même chofe arriva aux califes dans leur décadence qu'aux papes dans leur élévation. Les fultans de l'Afie & de l'Egypte, & du refte de l'Afrique, les rois des provinces efpagnoles prirent des inveftitures des califes qui ne poffédaient plus rien. Tel a été le chaos où la terre fut long-temps plongée.

Les évêques allemands, dans l'anarchie de l'Empire, s'étaient déjà faits princes, & en prenaient le titre, quand les papes étaient bien moins puiffans dans Rome qu'un évêque de Vurtzbourg en Allemagne. Les papes avaient à Rome fi peu de pouvoir, qu'ils furent obligés de fe réfugier dans Avignon pendant foixante & dix ans.

Martin V, élu au concile de Conftance, eft, je crois, le premier qui foit repréfenté fur les monnaies avec la triple couronne, inventée par *Boniface VIII.* Les papes n'ont été réellement les maîtres de Rome que quand ils ont eu le château Saint-Ange ; ce qui n'arriva qu'au quinzième fiècle.

Enfin ils ont régné, mais fans jamais fe dire rois de Rome ; & les empereurs, qui n'ont jamais ceffé d'en être rois, n'ont ofé jamais y demeurer. Le monde fe gouverne par des contradictions ; & voilà fans doute la plus frappante : elle dure depuis *Charlemagne.*

Charles-Quint, roi de Rome, voulut bien la faccager; mais d'y demeurer feulement trois mois, de prétendre y fixer le fiége de fon empire, c'eft ce que ce prince victorieux n'ofa point entreprendre.

Comment donc accorder la fouveraineté du pape avec celle du roi des Romains? c'eft un problême que le temps a réfolu infenfiblement. Il femble que les empereurs & les papes foient convenus tacitement que les uns règneraient en Allemagne, & feraient rois de Rome de droit, tandis que les papes le feraient de fait. Ce partage ne nous étonne plus, parce que nous y fommes accoutumés; mais il n'en eft pas moins étrange.

Ce qui nous fait voir combien la deftinée fe joue de l'univers, c'eft que celui qui affermit la fouveraineté réelle des papes fur les fondemens les plus folides, fut cet *Alexandre VI*, coupable de tant d'horribles meurtres commis par les mains de fon inceftueux fils dans la Romagne, dans Imola, Forli, Faenza, Rimini, Cesène, Fano, Bertinoro, Urbino, Camerino, & furtout dans Rome. Quel était le titre de cet homme? celui de *ferviteur des ferviteurs de* DIEU; & quelle ferait aujourd'hui dans Rome la prérogative de celui qui eft intitulé roi des Romains? il aurait l'honneur de tenir l'étrier du pape, & de fervir de diacre à la grand'meffe.

XIme REMARQUE.

Des moines.

L'OPINION, plus que toute autre chose, a fait les moines, & c'était une opinion bien étrange, que celle qui dépeupla l'Egypte pour peupler quelque temps des déserts.

On a parlé des moines dans l'*Essai sur les mœurs*, quoique cette partie du genre humain ait été omise dans toutes les histoires qu'on appelle *profanes*. Après tout, ils sont hommes, & même dans ce corps si étranger au monde, il s'est trouvé de grands hommes. L'auteur a été beaucoup plus modéré envers eux, que le célèbre évêque du *Bellai*, & que tous les auteurs qui ne sont pas du rite romain. Il a parlé des jésuites avec impartialité; car c'est ainsi qu'un historien doit parler de tout.

Le bien public doit être préféré à toute société particulière, & l'Etat aux moines, on le fait assez. La société humaine s'est aperçue depuis long-temps combien ces familles éternelles, qui se perpétuent aux dépens de toutes les autres, nuisent à la population, à l'agriculture, aux arts nécessaires; combien elles sont dangereuses dans des temps de trouble. Il est certain qu'il est en Europe des provinces qui regorgent de moines, & qui manquent d'agriculteurs.

Un auteur de paradoxes a prétendu que les moines sont utiles, en ce que leurs terres, dit-il, sont toujours mieux cultivées que celles de la pauvre noblesse;

mais c'eſt préciſément par cette raiſon que les moines ſont tort à l'Etat : leurs maiſons ſont bâties des débris des maſures de la nobleſſe ruinée. Il eſt démontré que cent gentilshommes, ayant chacun une terre de deux mille livres de revenu, rendraient plus de ſervices au roi & à la nation, qu'un abbé qui poſsède deux cents mille livres de rente. L'exemple de Londres eſt frappant ; tel quartier de cette ville, habité autrefois par trente moines, l'eſt aujourd'hui par trois cents familles. On manque quelquefois d'agriculteurs, de ſoldats, de matelots, d'artiſans ; ils ſont dans les cloîtres, & ils y languiſſent.

La plupart ſont des eſclaves enchaînés ſous un maître qu'ils ſe ſont donné ; ils lui parlent à genoux, ils l'appellent *monſeigneur ;* c'eſt la plus profonde humiliation devant le plus grand faſte ; & encore, dans cet abaiſſement ils tirent une vanité ſecrète de la grandeur de leur deſpote.

Pluſieurs religieux, il eſt vrai, déteſtent dans l'âge mûr les chaînes dont ils ſe ſont garrottés dans l'âge où l'on ne devrait pas diſpoſer de ſoi-même ; mais ils aiment leur inſtitut, leur ordre ; & ces eſclaves ont les yeux ſi faſcinés, que la plupart ne voudraient pas de la liberté, ſi on la leur rendait ; ce ſont les compagnons d'*Ulyſſe* qui refuſent de reprendre la forme humaine. Ils ſe dédommagent de cet abrutiſſement en Italie, en Eſpagne, en donnant inſolemment leurs mains à baiſer aux femmes. Leurs abbés ſont princes en Allemagne. On voit des moines grands officiers d'un prince moine, & ſon cloître eſt une cour qui nourrit l'ambition. Depuis que cet ouvrage a été écrit, tout eſt bien changé. Les hommes ont enfin ouvert les yeux.

Les moines, dans leur inftitut, font hors du genre humain, & ils ont voulu gouverner le genre humain. Séculiers & errans dans leur origine, ils ont été incorporés dans la hiérarchie de l'Eglife grecque ; mais ils ont été regardés comme les ennemis de la hiérarchie latine. On a propofé dans tous les pays catholiques de diminuer leur nombre, l'on n'a jamais pu y parvenir. Jufqu'à préfent, dans les pays proteftans, on a été forcé de les détruire tous.

On vient d'abolir les jéfuites en France pour la feconde fois; (c) on leur reprochait des priviléges qu'ils ne tenaient que de Rome, & qui étaient incompatibles avec les lois de l'Etat; mais tous les autres religieux ont à peu-près les mêmes priviléges. Les jéfuites ont été chaffés du Portugal par des raifons de politique, & à l'occafion de l'affaffinat du roi; ils ont été détruits en France pour avoir voulu dominer dans les belles-lettres, dans l'Etat & dans l'Eglife : c'eft un avertiffement pour tous les autres ordres religieux. Il en eft un dont on envie les richeffes, mais dont on refpecte l'antiquité & les travaux littéraires ; il en eft une foule d'autres moins confidérés.

Tout le monde convient qu'au lieu de ces retraites monaftiques, où l'on fait ferment à DIEU de vivre aux dépens d'autrui & d'être inutiles, il faut des afiles à la vieilleffe qui ne peut plus travailler. Tout le monde voit que chaque profeffion a fes vieillards, fes invalides, que le nom d'hôpital effraie, & qui finiraient leurs jours fans rougir dans des communautés inftituées fous un autre nom ; tout le monde

(c) Voyez le *Précis du Siècle de Louis XIV.*

le dit, & personne n'a encore essayé de changer des monastères onéreux à l'Etat en asiles nécessaires.

Ce n'est pas assurément dans un esprit de censure que l'auteur de l'*Essai sur les mœurs* a été en ce point l'organe de la voix publique; il a insinué, avec tous les bons citoyens, qu'on doit augmenter le nombre des hommes utiles, & diminuer celui des inutiles. Le jeune homme qui a des talens, & qui les ensevelit dans le cloître, fait tort au public & à soi-même. Qu'eût-ce été si *Corneille*, *Racine*, *Molière*, *la Fontaine* & tant d'autres avaient, dans l'âge où l'on ne peut se connaître, pris le parti de se faire théatins ou picpuces!

XIme REMARQUE.

Des croisades.

LES croisades ont été l'effet le plus mémorable de l'opinion. On persuada à des princes occidentaux, tous jaloux l'un de l'autre, qu'il fallait aller au bout de la Syrie. Un mauvais succès pouvait les faire tous exterminer; & s'ils réussissaient, ils allaient s'exterminer les uns les autres.

De toutes ces croisades, celle que *St Louis* fit en Egypte fut la plus mal conduite; & celle qu'il fit en Afrique, la moins convenable; elle n'avait aucun rapport au premier objet, qui était d'aller s'emparer de Jérusalem, ville d'ailleurs absolument indifférente aux intérêts de toutes les nations occidentales, ville dont elles pouvaient même détourner leurs pas avec

horreur, puisqu'on y avait fait mourir leur DIEU, ville dans laquelle ils ne pouvaient punir la race juive, coupable à leurs yeux de ce meurtre, puisque cette race n'y habitait plus; pays d'ailleurs dépeuplé & stérile, dans lequel on n'aurait pas même combattu les Musulmans, puisque les Tartares leur enlevaient alors ces contrées, ou du moins achevaient de les désoler par leurs incursions; pays enfin sur lequel les empereurs de Constantinople, dépouillés auparavant par les croisés mêmes, pouvaient seuls avoir quelques droits, & sur lequel les croisés n'avaient seulement pas l'apparence d'une prétention.

On a inséré dans la nouvelle histoire de France, par M. l'abbé *Véli*, un passage dans lequel on accuse l'auteur de l'*Essai sur les mœurs* d'avoir inventé que *St Louis* entreprit la croisade contre Tunis pour seconder les vues ambitieuses & intéressées de son frère *Charles d'Anjou*, roi des deux Siciles. Il n'a point assurément inventé ce fait qui est très-précieux dans l'histoire de l'esprit humain; ce fait se trouve dans toutes les anciennes chroniques d'Italie; il est transcrit dans l'histoire universelle de *Delisle*, tome III, page 295. On le voit en propres mots dans *Mézerai*, sous l'année 1269. „ Quant au saint roi, dit-il, il „ tourna son entreprise sur le royaume de Tunis, „ par deux motifs; l'un, qu'il lui semblait que la „ conquête de ce pays-là lui frayerait le chemin à „ celle de l'Egypte, sans laquelle il ne pouvait „ garder la Terre-sainte; l'autre, *que son frère l'y* „ *portait*, à dessein de rendre les côtes d'Afrique tri- „ butaires de son royaume de Sicile, comme elles „ l'avaient été du temps de *Roger*, prince normand. „

Rapin de Thoyras dit expreſſément la même choſe dans le règne de *Henri III* d'Angleterre.

Il n'eſt donc que trop vrai que la ſimplicité héroïque de *Louis* le rendit la victime de l'ambition de ſon frère qui devait être de cette croiſade : ce fut même une des raiſons qui porta le barbare *Charles d'Anjou* à faire périr, par la main du bourreau, *Conradin*, héritier légitime des deux Siciles, le duc d'Autriche, ſon couſin, & le prince *Conrad*, un des fils de l'empereur *Fréderic II;* il crut qu'il était de ſa politique de ſe ſouiller d'une action ſi honteuſe, afin de n'être point inquiété dans la Sicile quand il irait piller l'Afrique. Quels préparatifs pour un ſaint voyage ! Mais en quoi d'ailleurs était-il ſi ſaint ? il n'était queſtion que d'aller gagner des dépouilles & la peſte ſur les ruines de Carthage.

St Louis partit ſous ces funeſtes auſpices, & ſon frère n'arriva qu'après ſa mort. Si le monarque de France prétendait aller de Tunis en Egypte, cette entrepriſe était beaucoup plus périlleuſe que ſa première croiſade, & ſes troupes auraient péri dans les déſerts de Barca, auſſi aiſément que ſur les bords du Nil.

L'auteur de l'*Eſſai ſur les mœurs* fait très-bien que *Guillaume de Nangis*, qui écrivait l'hiſtoire comme on l'écrivait alors, prétend que le shérif, ou émir, ou bey, ou ſoldan de Tunis, avait grande envie de ſe faire chrétien, & qu'il fit eſpérer au roi, par pluſieurs lettres, ſa converſion prochaine. Le même *Guillaume* croit bonnement que *St Louis* alla vîte mettre à feu & à ſang les Etats de ce prince mahométan, pour l'attirer, par cette douceur, à la religion chrétienne.

Si c'est-là une manière sûre de convertir, on s'en rapporte à tout lecteur éclairé. Apparemment que la maxime, *contrains-les d'entrer*, était admise dans la politique comme dans la théologie, & qu'on traitait les musulmans comme les Albigeois. On peut hardiment n'être pas de l'opinion de *Guillaume;* non qu'on le regarde comme un historien infidèle, mais comme un esprit fort simple qui, quarante ans après la mort de *St Louis*, écrivait sans discernement ce qu'il avait entendu dire. Un souverain de Tunis, qui veut se faire catholique romain, un roi de France qui vient assiéger sa ville pour l'aider à entrer au giron de l'Eglise, sont des contes qu'on peut mettre avec les fables du Vieux de la montagne, & de la couronne d'Egypte présentée au roi de France. Les entreprises de ces temps-là étaient romanesques, mais il y avait plus de romanesque encore dans les historiens. Il faut convenir que St *Louis* aurait bien mieux fait de gouverner en paix ses Etats, que d'aller exposer au fer des Américains & à la peste, sa fille, sa bru, sa belle-sœur & sa nièce, qui firent avec lui ce fatal voyage.

Qu'il soit permis de dire ici que l'abbé *Véli*, auquel on impute cet injuste reproche contre l'auteur de l'*Essai sur les mœurs*, l'a copié dans quelques endroits, & qu'il aurait pu le citer; de même que le père *Barre*, dans son histoire d'Allemagne, a copié mot pour mot la valeur de cinquante pages de l'Histoire de *Charles XII;* on est obligé d'en avertir, parce que, lorsque les historiens sont contemporains, il est difficile, au bout de quelque temps, de savoir qui est celui qui a pillé l'autre. Mais n'oublions pas combien le droit qu'on réclame est peu de chose.

XIIIme

XIIIme REMARQUE.

De Pierre de Castille, dit le cruel.

PIERRE *le cruel* se vengeait avec barbarie, j'en tombe d'accord : mais je le vois trahi, persécuté par ses fréres bâtards, par sa femme même ; soutenu à la vérité par le *Prince noir*, le premier homme de son temps, mais ayant nécessairement la France contre lui, puisqu'il était protégé par l'Anglais, opprimé enfin par un ramas de brigands, & assassiné par son frère bâtard ; car il fut tué étant désarmé, & ce *Henri de Transtamare*, assassin & usurpateur, a été respecté des historiens, parce qu'il a été heureux.

A la bonne heure que ce *Pierre* ait emporté au tombeau le nom de *cruel ;* mais quel titre donnerons-nous au tyran qui fit périr *Conradin* & le duc d'Autriche sur l'échafaud ? Et comment nommer tant d'horribles attentats qui ont effrayé l'Europe ?

XIVme REMARQUE.

De Charles de Navarre, dit le mauvais.

ON convient que *Charles le mauvais*, roi de Navarre, comte d'Evreux, était très-mauvais ; que dom *Pèdre*, roi de Castille, surnommé *le cruel*, méritait ce titre ; mais voyons si dans ces temps de la belle chevalerie, il y avait chez les princes tant de douceur

& de générofité. Le roi de France, *Jean*, furnommé *le bon*, commença fon règne par faire tuer le comte d'*Eu*, fon connétable. Il donna l'épée de connétable au prince d'Efpagne, dom *la Cerda*, fon favori, & l'inveftit des terres qui appartenaient à fon beau-frère *Charles*, roi de Navarre. Cette injuftice pouvait-elle n'être pas vivement reffentie par un prince du fang fouverain d'un beau royaume? On avait dépouillé fon père des provinces de Champagne & de Brie; on donnait à un étranger l'Angoumois & d'autres terres qui étaient la dot de fa femme, fœur du roi de France. La colère lui fait commettre un crime atroce : il fait affaffiner le connétable *la Cerda;* & ce qui eft encore trifte, c'eft qu'il obtient par ce meurtre la juftice qu'on lui avait refufée. Le roi tranfige avec lui fur toutes fes prétentions. Mais que fait *Jean le bon* après cette réconciliation publique? il court à Rouen, où il trouve le roi de Navarre à table avec le dauphin & quatre chevaliers; il fait faifir les chevaliers, on leur tranche la tête fans forme de procès; on met en prifon le roi de Navarre fur le fimple prétexte qu'il a fait un traité avec les Anglais ; mais, comme roi de Navarre, n'était-il pas en droit de faire ce prétendu traité? Et, fi en qualité de comte d'Evreux & de prince du fang, il ne pouvait fans félonie, négocier à l'infu du fuzerain, qu'on me montre le grand vaffal de la couronne qui n'a jamais fait de traités particuliers avec les puiffances voifines? En quoi donc *Charles le mauvais* eft-il jufqu'à préfent plus mauvais que bien d'autres? Plût à DIEU que ce titre n'eût convenu qu'à lui!

On prétend qu'il a empoifonné *Charles V;* où en eft la preuve? Qu'il eft aifé de fuppofer de nouveaux crimes à ceux qui font chargés de la haine d'un parti! Il avait, dit-on, engagé un médecin juif de l'île de Chypre à venir empoifonner le roi de France. On voit trop fréquemment dans nos hiftoires des rois empoifonnés par des médecins juifs, mais une conftitution valétudinaire eft plus dangereufe encore que les médecins.

XVme REMARQUE.

Des querelles de religion.

On a vu que, depuis le pape *Grégoire VII* jufqu'à l'empereur *Charles-Quint*, les querelles de l'Empire & du facerdoce ont bouleverfé l'un & l'autre. Depuis *Charles-Quint* jufqu'à la paix de Veftphalie, les querelles théologiques ont fait couler le fang en Allemagne: le même fléau a défolé l'Angleterre depuis *Henri VIII* jufqu'au temps du roi *Guillaume*, où la liberté de confcience fut pleinement établie.

La France a éprouvé des malheurs, s'il fe peut, encore plus grands, depuis *François II* jufqu'à la mort de *Henri IV;* & cette mort toujours fenfible aux cœurs bien faits, a été le fruit de ces querelles. Il eft trifte qu'un fi bon arbre ait produit de fi déteftables fruits.

On a fouvent agité fi l'empereur *Henri IV* devait fecouer le joug de la papauté, au lieu de refter pieds nus dans l'antichambre de *Grégoire VII;* fi *Charles-Quint*, après avoir pris & faccagé Rome, devait régner

dans Rome, & fe faire proteftant; & fi *Henri IV*, roi de France, pouvait fe difpenfer de faire abjuration. De bons efprits affurent qu'aucune de ces trois chofes n'était poffible.

L'empereur *Henri IV* avait un trop violent parti contre lui, & n'était pas un homme d'un affez grand génie pour faire une révolution. *Charles-Quint* l'était, mais il n'aurait rien gagné à renoncer à la religion catholique. (*) Pour le roi de France, *Henri le grand*, il eft vraifemblable qu'il ne pouvait prendre d'autre parti que celui qu'il embraffa, quelque humiliation qui y fût attachée. La reine *Elifabeth*, qui lui en fit des reproches fi amers, pouvait bien lui donner des fecours pour difputer le terrain de province en province, mais non pas pour conquérir le royaume de France. Il avait contre lui les trois quarts du pays, *Philippe II* & les papes; il fallut plier. La facilité de fon caractère fe joignit à la néceffité où il était réduit. Un *Charles XII*, un *Guftave-Adolphe* euffent été inflexibles; mais ces héros étaient plus foldats que politiques; & *Henri IV* avec fes faibleffes était auffi politique que foldat. Il paraiffait impoffible qu'il fût roi de France s'il ne fe rangeait à la communion de Rome; de même qu'on ne pourrait aujourd'hui être roi de Suède ou d'Angleterre, fi l'on n'était pas d'une communion oppofée à Rome. *Henri IV* fut affaffiné malgré fon abjuration, comme *Henri III* malgré fes proceffions; tant la politique eft impuiffante contre le fanatifme.

La feule arme contre ce monftre, c'eft la raifon. La feule manière d'empêcher les hommes d'être

(*) Voyez les notes de l'*Effai fur les mœurs*, &c.

abfurdes & méchans, c'eft de les éclairer. Pour rendre le fanatifme exécrable, il ne faut que le peindre. Il n'y a que des ennemis du genre humain qui puiffent dire : *Vous éclairez trop les hommes, vous écrivez trop l'hiftoire de leurs erreurs.* Et comment peut-on corriger ces erreurs fans les montrer? Quoi, vous dites que les temps du jacobin *Jacques Clément* ne reparaîtront plus? Je l'avais cru comme vous : mais nous avons vu depuis les *Malagrida* & les *Damiens*. Et ce *Damiens* (*d*) auquel perfonne ne s'attendait, qu'a-t-il répondu à fon premier (*e*) interrogatoire? ces propres mots : *C'eft à caufe de la religion :* qu'a-t-il déclaré à la queftion? (*f*) *C'eft ce que j'entendais dire à tous ces prêtres ; j'ai cru faire une œuvre méritoire pour le ciel.* Il eft évident que ce furent les billets de confeffion qui produifirent ce parricide. Quels billets! Mais ces horreurs n'arrivent pas tous les ans? non : on n'a pas toujours commis un parricide par année ; mais qu'on me montre dans l'hiftoire, depuis *Conftantin*, un feul mois où les difputes théologiques n'aient pas été funeftes au monde.

(*d*) Voyez le *Précis du fiècle de Louis XV*.

(*e*) Page 4 du procès de *Damiens*, in-4°.

(*f*) Page 405.

XVIme REMARQUE.

Du proteſtantiſme & de la guerre des Cévènes.

DANS l'hiſtoire de l'eſprit humain, le proteſtantiſme était un grand objet. On voit que c'eſt le pouvoir de l'opinion, ſoit vraie, ſoit fauſſe, ſoit ſainte, ſoit réprouvée, qui a rempli la terre de carnage pendant tant de ſiècles. Quelques proteſtans ont reproché à l'auteur de l'*Eſſai ſur les mœurs* de les avoir ſouvent condamnés; & quelques catholiques ont chargé l'auteur d'avoir montré trop de compaſſion pour les proteſtans. Ces plaintes prouvent qu'il a gardé ce juſte milieu qui ne ſatisfait que les eſprits modérés.

Il eſt très-vrai que par-tout, & dans tous les temps où l'on a prêché une réforme, ceux qui la prêchèrent furent perſécutés & livrés aux ſupplices. Ceux qui s'élevèrent en Europe contre l'Egliſe de Rome comptèrent autant de martyrs de leur opinion, que les chrétiens du ſecond ſiècle en comptèrent de la leur, quand ils s'élevèrent contre le culte de l'Empire romain. Les premiers chrétiens étaient de vrais martyrs; les premiers réformés étaient, dit-on, de faux martyrs, à la bonne heure; mais ils ſouffraient, ils mouraient véritablement les uns & les autres: ils étaient tous les victimes de leur perſuaſion. Les juges qui les envoyèrent à la mort avaient la même juriſprudence; ils condamnaient par le même principe; ils feſaient périr ceux qu'ils croyaient

ennemis des lois divines & humaines : tout eſt parfaitement égal dans cette conduite du plus fort contre le plus faible. Le ſénat romain, le concile de Conſtance jugeaient de la même manière ; les condamnés marchaient au ſupplice avec la même intrépidité. *Jean Hus* & *Jérôme de Prague* en eurent autant que *St Ignace* & *St Polycarpe* ; il n'y a de différence entre eux que la cauſe ; & il y a cette différence en leurs juges, que les Romains n'étaient pas obligés par leur religion à épargner ceux qui voulaient détruire leurs Dieux, & que les chrétiens étaient obligés par leur religion à ne pas perſécuter inhumainement des chrétiens, leurs frères, qui adoraient le même DIEU.

Si c'eſt la politique bien ou mal entendue qui a livré aux bourreaux les premiers chrétiens & les hérétiques d'entre les chrétiens, la choſe eſt encore abſolument égale de part & d'autre ; ſi c'eſt le zèle, ce zèle eſt encore égal des deux côtés. Si l'on regarde comme très-injuſtes les païens perſécuteurs, on doit regarder auſſi comme très-injuſtes les chrétiens perſécuteurs. Ces maximes ſont vraies, & il a fallu les développer pour le bien des hommes.

Il eſt conſtant que ceux qui ſe dirent réformés en France furent perſécutés quarante ans avant qu'ils ſe révoltaſſent ; car ce ne fut qu'après le maſſacre de Vaſſi qu'ils prirent les armes.

On doit auſſi avouer que la guerre qu'une populace ſauvage fit vers les Cévènes, ſous *Louis XIV*, fut le fruit de la perſécution. Les camiſards agirent en bêtes féroces : mais on leur avait enlevé leurs

femelles & leurs petits; ils déchirèrent les chaſſeurs qui couraient après eux.

Les deux partis ne conviennent pas de l'origine de ces horreurs. Les uns diſent que le meurtre de l'abbé du *Chaila*, chef des miſſions du Languedoc, fut commis, pour reprendre une fille des mains de cet abbé; les autres pour délivrer pluſieurs enfans qu'il avait enlevés à leurs parens, afin de les inſtruire dans la foi catholique : ces deux cauſes peuvent avoir concouru, & l'on ne peut nier que la violence n'ait produit le ſoulèvement qui cauſa tant de crimes, & qui attira tant de ſupplices.

Après la paix de Ryſvick, Orange, où régnait encore la religion proteſtante, appartenant à *Louis XIV*, pluſieurs habitans du Languedoc y allèrent chanter leurs pſaumes, & prier DIEU dans leur jargon. A leur retour, on en prit cent trente, hommes & femmes, qu'on attacha deux à deux ſur le chemin. Les plus robuſtes, au nombre de ſoixante & dix, furent envoyés aux galères.

Bientôt après, un prédicant, nommé *Marlié*, fut pendu avec ſes trois enfans, convaincu d'avoir prêché ſa religion, & d'avoir fait convoquer l'aſſemblée par ſes fils. On fit feu ſur pluſieurs familles qui allaient au prêche, on en tua dix-huit dans le diocèſe d'Uzès; & trois femmes groſſes étant du nombre des morts, on les éventra pour tuer leurs enfans dans leurs entrailles. Ces femmes groſſes étaient dans leur tort, elles avaient en effet déſobéi aux nouveaux édits; mais, encore une fois, les premiers chrétiens ne déſobéiſſaient-ils pas aux édits des empereurs quand ils prêchaient? Il faut abſolument

ou convenir que les juges romains firent très-bien de pendre les chrétiens, ou dire que les juges catholiques firent très-mal de pendre les proteſtans; car & proteſtans & premiers chrétiens étaient préciſément dans les mêmes termes : on ne peut trop le répéter, ils étaient également innocens ou également coupables.

Enfin les chrétiens perſécutés par *Maximin* égorgèrent après ſa mort ſon fils, âgé de dix-huit ans; ſa fille, âgée de ſept, & noyèrent ſa veuve dans l'Oronte. Les proteſtans, perſécutés par l'abbé du *Chaila*, le maſſacrèrent. Ce fut-là l'origine de la guerre horrible des Cévènes. Il eſt même impoſſible que la révolte n'ait pas commencé par la perſécution. Il n'eſt pas dans la nature humaine que le peuple ſe ſoulève contre ſes magiſtrats & les égorge, quand il n'eſt pas pouſſé à bout. *Mahomet* lui-même ne fit d'abord la guerre que pour ſe défendre, & peut-être n'y aurait-il point de mahométans ſur la terre ſi les Mecquois n'avaient pas voulu faire mourir *Mahomet*.

On ne peut, dans un *Eſſai ſur les mœurs*, entrer dans le détail des horreurs qui ont dévaſté tant de provinces. Le genre humain paraîtrait trop odieux ſi l'on avait tout dit.

Il ſera utile que dans les hiſtoires particulières on voie un détail de nos crimes, afin qu'on ne les commette plus. Les proſcriptions de *Sylla* & d'*Octave*, par exemple, n'approchèrent pas des maſſacres des Cévènes, ni pour le nombre, ni pour la barbarie; elles ſont ſeulement plus célèbres, parce que le nom de l'ancienne Rome doit faire plus d'impreſſion que celui des villages & des cavernes d'Anduze; & *Sylla*,

Antoine, *Auguſte* en impoſent plus que *Ravanel* & *Caſtagnet*. Mais l'atrocité fut pouſſée plus loin dans les ſix années des troubles du Languedoc que dans les trois mois des proſcriptions du triumvirat. On en peut juger par des lettres de l'éloquent *Fléchier*, qui était évêque de Nîmes dans ces temps funeſtes. Il écrit en 1704 : ,, Plus de quatre mille catholiques ,, ont été égorgés à la campagne, quatre-vingts ,, prêtres maſſacrés, deux cents égliſes brûlées. ,, Il ne parlait que de ſon diocèſe : les autres étaient en proie aux mêmes calamités.

Jamais il n'y eut de plus grands crimes ſuivis de plus horribles ſupplices ; & les deux partis, tantôt aſſaſſins, tantôt aſſaſſinés, invoquaient également le nom du Seigneur. Nous verrons dans le *Siècle de Louis XIV* plus de quarante mille fanatiques périr par la roue & dans les flammes ; &, ce qui eſt bien remarquable, il n'y en eut pas un ſeul qui ne mourût en béniſſant DIEU, pas un qui montrât la moindre faibleſſe : hommes, femmes, enfans, tous expirèrent avec le même courage.

Quelle a été la cauſe de cette guerre civile & de toutes celles de religion dont l'Europe a été enſanglantée ? point d'autre que le malheur d'avoir trop long-temps négligé la morale pour la controverſe. L'autorité a voulu ordonner aux hommes d'être croyans, au lieu de leur commander ſimplement d'être juſtes. Elle a fourni des prétextes à l'opiniâtreté. Ceux qui ſacrifient leur ſang & leur vie ne ſacrifient pas de même ce qu'ils appellent leur raiſon. Il eſt plus aiſé de mener cent mille hommes au combat que de ſoumettre l'eſprit d'un perſuadé.

XVIIme REMARQUE.

Des lois.

L'OPINION a fait les lois. On a infinué affez dans l'*Effai fur les mœurs* que les lois font prefque par-tout incertaines, infuffifantes, contradictoires. Ce n'eft pas feulement parce qu'elles ont été rédigées par des hommes ; car la géométrie inventée par les hommes eft vraie dans toutes fes parties; la phyfique expérimentale eft vraie; les premiers principes métaphyfiques mêmes, fur lefquels la géométrie eft fondée, font d'une vérité inconteftable, & rien de tout cela ne peut changer. Ce qui rend les lois variables, fautives, inconféquentes, c'eft qu'elles ont été prefque toutes établies fur des befoins paffagers, comme des remèdes appliqués au hafard, qui ont guéri un malade, & qui en ont tué d'autres.

Plufieurs royaumes étant compofés de provinces anciennement indépendantes, & ces provinces ayant encore été partagées en cantons non-feulement indépendans, mais ennemis l'un de l'autre; toutes leurs lois ont été oppofées, & le font encore. Les marques de l'ancienne divifion fubfiftent dans le tout réuni ; ce qui eft vrai & bon au-deçà d'une rivière eft faux & mauvais au-delà; &, comme on l'a déjà dit, on change de lois dans fa patrie en changeant de chevaux de pofte. Le payfan de Brie fe moque de fon feigneur; il eft ferf dans une partie de la Bourgogne, & les moines y ont des ferfs. Il y a plufieurs

pays où les lois sont plus uniformes, mais il n'y en a peut-être pas un seul qui n'ait besoin d'une réforme; & cette réforme faite, il en faut une autre. Ce n'est guère que dans un petit Etat qu'on peut établir aisément des lois uniformes. (1) Les machines réussissent en petit, mais en grand les chocs les dérangent.

Enfin, quand on est parvenu à vivre sous une loi tolérable, la guerre vient qui confond toutes les bornes, qui abyme tout; & il faut recommencer comme des fourmis dont on a écrasé l'habitation.

Une des plus grandes turpitudes dans la législation d'un pays, a été de se conduire par des lois qui ne sont pas du pays. Le lecteur peut remarquer comment le divorce qui fut accordé à *Louis XII*, roi de France, par l'incestueux pape *Alexandre VI*, fut refusé par *Clément VII* au roi d'Angleterre *Henri VIII*; & l'on verra comment *Alexandre VII* permit au régent de Portugal, *Alfonse*, de ravir la femme de son frère, & de l'épouser du vivant de ce frère.

Tout se contredit donc, & nous voguons dans un vaisseau sans cesse agité par des vents contraires.

On a dit dans l'*Essai sur les mœurs*, qu'il n'y a point en rigueur de loi positive fondamentale; les hommes ne peuvent faire que des lois de convention. Il n'y a que l'auteur de la nature qui ait pu faire les lois

(1) Cette révolution serait facile & ne causerait aucun trouble dans une monarchie absolue, où le prince aurait une volonté soutenue de faire le bien de son peuple, & voudrait employer à ce grand ouvrage les hommes vraiment éclairés, dont le nombre est plus grand qu'on ne pense. C'est un très-grand avantage que les monarchies absolues ont sur les républiques, où la plupart de ces réformes utiles ne peuvent se faire tant que les lumières ne sont point devenues presque populaires.

éternelles de la nature. La ſeule loi fondamentale & immuable qui ſoit chez les hommes eſt celle-ci : Traite les autres comme tu voudrais être traité : c'eſt que cette loi eſt de la nature même : elle ne peut être arrachée du cœur humain : c'eſt de toutes les lois la plus mal exécutée ; mais elle s'élève toujours contre celui qui la tranſgreſſe ; il ſemble que DIEU l'ait miſe dans l'homme pour ſervir de contre-poids à la loi du plus fort, & pour empêcher le genre humain de s'exterminer par la guerre, par la chicane & par la théologie ſcolaſtique.

XVIIIme REMARQUE.

Du commerce & des finances.

LA Hollande preſque ſubmergée, Gènes qui n'a que des rochers, Veniſe qui ne poſſédait que des lagunes pour terrain, euſſent été des déſerts, ou plutôt n'euſſent point exiſté ſans le commerce.

Veniſe, dès le quatorzième ſiècle, devint par cela ſeul une puiſſance formidable, & la Hollande l'a été de nos jours pendant quelque temps.

Que devait donc être l'Eſpagne ſous *Philippe II*, qui avait à la fois le Mexique & le Pérou, & ſes établiſſemens en Afrique & en Aſie dans l'étendue d'environ trois mille lieues de côtes.

Il eſt preſque incroyable, mais il eſt avéré que l'Eſpagne ſeule retira de l'Amérique, depuis la fin du quinzième ſiècle juſqu'au commencement du dix-huitième, la valeur de cinq milliars de piaſtres, en

or & en argent, qui font vingt-cinq milliars de nos livres. Il n'y a qu'à lire dom *Uſtaris* & *Navarette* pour être convaincu de cette étonnante vérité. C'eſt beaucoup plus d'eſpèces qu'il n'y en avait dans le monde entier avant le voyage de *Chriſtophe Colomb*. Tout pauvre homme de mérite qui ſaura penſer peut faire là-deſſus ſes réflexions : il ſera conſolé quand il ſaura que de tous ces tréſors d'Ophir, il ne reſte pas aujourd'hui en Eſpagne cent millions de piaſtres & autant en orſévrerie. Que dira-t-il, quand il lira dans dom *Uſtaris* que la daterie de Rome a englouti une partie de cet argent? il croira peut-être que Rome la ſainte eſt plus riche aujourd'hui que Rome la conquérante du temps des *Craſſus* & des *Lucullus*. Elle a fait, il faut l'avouer, tout ce qu'elle a pu pour le devenir; mais n'ayant pas ſu être commerçante quand toutes les nations de l'Europe ont ſu l'être, elle a perdu par ſon ignorance & par ſa pareſſe tout cet argent que lui ont produit ſes mines de la daterie, & ſur-tout ce qu'elle pêchait ſi aiſément avec les filets de *St Pierre*.

L'Eſpagne ne laiſſa pas d'abord les autres nations entrer avec elle en partage des tréſors de l'Amérique. *Philippe II* en jouit preſque ſeul pendant pluſieurs années. Les autres ſouverains de l'Europe, à commencer par l'empereur *Ferdinand*, ſon oncle, étaient devant lui à peu-près ce qu'étaient les Suiſſes devant le duc de Bourgogne lorſqu'ils lui diſaient: Tout ce que „ nous avons ne vaut pas les éperons de vos „ chevaliers. „

Philippe II devait avoir ce qu'on appelle la monarchie univerſelle, ſi on pouvait l'acheter avec de

l'or, & la faiſir par l'intrigue. Mais une femme à peine affermie dans la moitié d'une île; un prince d'Orange, ſimple comte de l'Empire, & ſujet du marquis de Malines; *Henri IV*, roi mal obéi d'une partie de la France, perſécuté dans l'autre, manquant d'argent & ayant pour toute armée quelques gentilshommes & ſon courage, ruinèrent le dominateur des deux Indes.

Le commerce qui avait pris une nouvelle face à la découverte du cap de Bonne-Eſpérance, & à celle du nouveau monde, en prit encore une nouvelle quand les Hollandais, devenus libres par la tyrannie, s'emparèrent des îles qui produiſent les épiceriers, & fondèrent Batavia. Les grandes puiſſances commerçantes furent alors la Hollande & l'Angleterre; la France, qui profite toujours tard des connaiſſances & des entrepriſes des autres nations, arriva la dernière aux deux Indes, & fut la plus mal partagée. Elle reſta ſans induſtrie juſqu'aux beaux jours du gouvernement de *Louis XIV;* il fit tout pour animer le commerce.

Les peuples de l'Europe, dans ce temps-là, commencèrent à connaître de nouveaux beſoins, qui rendirent le commerce de quelques nations, & furtout celui de la France, très-déſavantageux. *Henri IV* déjeûnait avec un verre de vin & du pain blanc; il ne prenait ni thé, ni café, ni chocolat; il n'uſait point de tabac; ſa femme & ſes maîtreſſes avaient très-peu de pierreries; elles ne portaient point d'étoffes de Perſe, de la Chine & des Indes. Si l'on ſonge qu'aujourd'hui une bourgeoiſe porte à ſes oreilles de plus beaux diamans que *Catherine de Médicis;*

que la Martinique, Moka & la Chine fourniſſent le déjeûner d'une ſervante, & que tous ces objets font ſortir de France plus de cinquante millions tous les ans, on jugera qu'il faut d'autres branches de commerce bien avantageuſes, pour réparer cette perte continuelle; on fait aſſez que la France s'eſt ſoutenue par ſes vins, ſes eaux-de-vie, ſon ſel, ſes manufactures.

Il lui fallait faire directement le commerce des Indes, non pas pour augmenter ſes richeſſes, mais pour diminuer ſes dépenſes; car les hommes s'étant fait des beſoins nouveaux, ceux qui ne poſsèdent pas les denrées demandées par ces beſoins, doivent les acheter au meilleur compte qu'il ſoit poſſible; or ce qu'on achète aux Indes de la première main coûte moins ſans doute que ſi les Anglais & les Hollandais venaient le revendre. Preſque toutes ces denrées ſe payent en argent. Il ne s'agiſſait donc, en formant en France une compagnie des Indes, que de perdre moins, & de chercher à ſe dédommager, dans l'Allemagne & dans le Nord, des dépenſes immenſes qu'on feſait ſur les côtes de Coromandel; mais les Hollandais avaient prévenu les Français dans l'Allemagne comme dans l'Inde; leur frugalité & leur induſtrie leur donnait par-tout l'avantage. Le grand inconvénient pour une nouvelle compagnie d'Europe qui s'établit dans l'Inde, c'eſt, comme on l'a dit, d'y arriver la dernière. Elle trouve des rivaux puiſſans déjà maîtres du commerce; il faut recevoir des affronts des nababs & des omrahs, & les payer ou les battre: auſſi les Portugais, & après eux les Hollandais, ne purent acheter du poivre ſans donner des batailles.

Si

Si la France a une guerre avec l'Angleterre ou la Hollande, en Europe, c'eſt alors à qui ſe détruira dans l'Inde. Les compagnies de commerce deviennent néceſſairement des compagnies guerrières ; & il faut être oppreſſeur ou opprimé. Auſſi nous verrons que, quand *Louis XIV* eut établi ſa compagnie des Indes dans Pondichéri, les Hollandais prirent la ville & écraſèrent la compagnie. Elle renaquit des débris du ſyſtème, & fit voir que la confuſion pouvait quelquefois produire l'ordre. Mais toute la vigilance, toute la ſageſſe des directeurs n'ont pas empêché que les Anglais n'aient pris Pondichéri, & que la compagnie n'ait été preſque détruite une ſeconde fois. Les Anglais ont rendu la ville à la paix ; mais on ſait dans quel état on rend une place de commerce dont on eſt jaloux ; la compagnie eſt reſtée avec quelques vaiſſeaux, des magaſins ruinés, des dettes, & point d'argent. (2)

Elle agiſſait dans l'Inde en ſouveraine, mais elle y a trouvé des ſouverains étrangers comme elle, & plus heureux. On doit convenir qu'il eſt un peu extraordinaire que le grand-mogol, qui eſt ſi puiſſant, laiſſe des négocians d'Europe ſe battre dans ſon empire, & en dévaſter une partie. Si nous accordions le port de l'Orient à des Indiens, & celui de Baïonne à des Chinois, nous ne ſouffririons pas qu'ils ſe battiſſent chez nous.

(2) Elle a été ſupprimée en 1769, ſous le miniſtère de M. d'*Invau* ; il fut prouvé alors qu'elle ne s'était jamais ſoutenue qu'aux dépens du tréſor royal, & qu'elle feſait le commerce à perte. Des négocians particuliers le firent les années ſuivantes ; ils y gagnèrent, & les denrées de l'Inde baiſſèrent de prix.

Quant aux finances, la France & l'Angleterre, pour s'être fait la guerre, fe font trouvées endettées chacune de trois milliars de nos livres. C'eſt beaucoup plus qu'il n'y a d'eſpèces dans ces deux Etats. C'eſt un des efforts de l'eſprit humain dans ce dernier ſiècle, (3) d'avoir trouvé le ſecret de devoir plus qu'on ne poſsède, & de ſubſiſter comme ſi l'on ne devait rien.

Chaque Etat de l'Europe eſt ruiné après une guerre de ſept ou huit années; c'eſt que chacun a plus fait que ſes forces ordinaires ne comportent. Les Etats ſont comme les particuliers qui s'endettent par ambition; chacun veut aller au-delà de ſon pouvoir. On a ſouvent demandé ce que deviennent tous ces tréſors prodigués pendant la guerre; & on a répondu qu'ils ſont enſevelis dans les coffres de deux ou trois mille particuliers qui ont profité du malheur public. Ces deux ou trois mille perſonnes jouiſſent en paix de leurs fortunes immenſes, dans le temps que le reſte des hommes eſt obligé de gémir ſous de nouveaux impôts, pour payer une partie des dettes nationales.

L'Angleterre eſt le ſeul pays où des particuliers ſe ſoient enrichis par le ſort des armes; ce que de ſimples armateurs ont gagné par des priſes, ce que l'île de Cuba & les grandes Indes ont valu aux officiers-généraux, paſſe de bien loin tout l'argent comptant qui circulait en Angleterre, aux treizième & quatorzième ſiècles.

(3) On ne doit point réellement plus qu'on ne poſsède. Les intérêts de la dette nationale ſont aſſignés ſur la totalité du revenu des propriétaires de la nation, & ſont loin, même en Angleterre, d'approcher de la ſomme de ce revenu.

Lorfque les fortunes de tant de particuliers fe font répandues avec le temps chez leur nation par des mariages, par des partages de famille, & fur-tout par le luxe, devenu alors néceffaire, & qui remet dans le public tous ces tréfors enfouis pendant quelques années, alors cette énorme difproportion ceffe, & la circulation eft à peu-près la même qu'elle était auparavant. Ainfi les richeffes cachées dans la Perfe, & enfouies pendant quarante années de guerres inteftines, reparaîtront après quelques années de calme, & rien ne fera perdu. Telle eft dans tous les genres la viciffitude attachée aux chofes humaines.

XIXme REMARQUE.

De la population.

DANS une nouvelle hiftoire de France on prétend qu'il y avait huit millions de feux en France, dans le temps de *Philippe de Valois;* or on entend par *feu* une famille, & l'auteur entend par le mot de *France* ce royaume tel qu'il eft aujourd'hui avec fes annexes. Cela ferait, à quatre perfonnes par feu, trente-deux millions d'habitans; car on ne peut donner à un feu moins de quatre perfonnes, l'un portant l'autre.

Le calcul de ces feux eft fondé fur un état de fubfide, impofé en 1328. Cet état porte deux millions cinq cents mille feux dans les terres dépendantes de la couronne, qui n'étaient pas le tiers de ce que le royaume renferme aujourd'hui. Il aurait donc fallu ajouter deux tiers pour que le calcul de l'auteur fût

juſte. Ainſi, ſuivant la ſupputation de l'auteur, le nombre des feux de la France, telle qu'elle eſt, aurait monté à ſept millions cinq cents mille. A quoi ajoutant probablement cinq cents mille feux pour les eccléſiaſtiques & pour les perſonnes non compriſes dans le dénombrement, on trouverait aiſément les huit millions de feux, & au-delà. L'auteur réduit chaque feu à trois perſonnes; mais par le calcul que j'ai fait dans toutes les terres où j'ai été, & dans celle que j'habite, je compte quatre perſonnes & demie par feu.

Ainſi, ſuppoſé que l'état de 1328 ſoit juſte, il faudra néceſſairement conclure que la France, telle qu'elle eſt aujourd'hui, contenait, du temps de *Philippe de Valois*, trente-ſix millions d'habitans.

Or, dans le dernier dénombrement fait, en 1753, ſur un relevé des tailles & autres impoſitions, on ne trouve aujourd'hui que trois millions cinq cents cinquante mille quatre cents quatre-vingt-neuf feux; ce qui, à quatre & demi par feu, ne donnerait que quinze millions neuf cents ſoixante & dix-ſept mille deux cents habitans. A quoi il faudra ajouter les réguliers, les gens ſans aveu, & ſept cents mille ames au moins que l'on ſuppoſe être dans Paris, dont le dénombrement a été fait ſuivant la capitation, & non pas ſuivant le nombre des feux.

De quelque manière qu'on s'y prenne, ſoit qu'on porte, avec l'auteur de la nouvelle hiſtoire de France, les feux à trois, à quatre ou à cinq perſonnes, il eſt clair que le nombre des habitans eſt diminué de plus de moitié depuis *Philippe de Valois*.

Il y a aujourd'hui environ quatre cents ans que le dénombrement de *Philippe de Valois* fut fait; ainſi dans quatre cents ans, toutes choſes égales, le nombre des Français ſerait réduit au quart, & dans huit cents ans au huitième ; ainſi dans huit cents ans la France n'aura qu'environ quatre millions d'habitans; &, en ſuivant cette progreſſion, dans neuf mille deux cents ans il ne reſtera qu'une ſeule perſonne mâle ou femelle avec fraction. Les autres nations ne feront ſans doute pas mieux traitées que nous, & il faut eſpérer qu'alors viendra la fin du monde.

Tout ce que je puis dire pour conſoler le genre humain, c'eſt que dans deux terres que je dois bien connaître, inféodées du temps du roi *Charles V*, j'ai trouvé la moitié plus de feux qu'il n'en eſt marqué dans l'acte d'inféodation : & cependant il s'eſt fait une émigration conſidérable dans ces terres à la révocation de l'édit de Nantes.

Le genre humain ne diminue ni n'augmente, comme on le croit, & il eſt très-probable qu'on ſe méprenait beaucoup du temps de *Philippe de Valois*, quand on comptait deux millions cinq cents mille feux dans ſes domaines.

Au reſte, j'ai toujours penſé que la France renferme, de nos jours, environ vingt millions d'habitans, & je les ai comptés à cinq par feu, l'un portant l'autre. Je me trouve d'accord dans ce calcul avec l'auteur de la *Dixme* attribuée au maréchal de *Vauban*, & ſur-tout avec le détail des provinces donné par les intendans à la fin du dernier ſiècle. Si je me trompe, ce n'eſt que d'environ quatre millions, & c'eſt une bagatelle pour les auteurs.

Hubner, dans sa géographie, ne donne à l'Europe que trente millions d'habitans. Il peut s'être trompé aisément d'environ cent millions. Un calculateur, d'ailleurs exact, assure que la Chine ne possède que soixante & douze millions d'habitans ; mais par le dernier dénombrement rapporté par le père du *Halde*, on compte ces soixante & douze millions, sans y comprendre les vieillards, les jeunes gens au-dessous de vingt ans, & les bonzes ; ce qui doit aller à plus du double.

Il faut avouer que d'ordinaire nous peuplons & dépeuplons la terre un peu au hasard ; tout le monde se conduit ainsi ; nous ne sommes guère faits pour avoir une notion exacte des choses ; l'*à peu-près* est notre guide, & souvent ce guide égare beaucoup.

C'est encore bien pis quand on veut avoir un calcul juste. Nous allons voir des farces, & nous y rions ; mais rit-on moins dans son cabinet quand on voit de graves auteurs supputer exactement combien il y avait d'hommes sur la terre deux cents quatre-vingt-cinq ans après le déluge universel ? Il se trouve, selon le frère *Peteau*, jésuite, que la famille de *Noé* avait produit un bi-milliar, deux cents quarante-sept milliars, deux cents vingt-quatre millions, sept cents dix-sept mille habitans en trois cents ans. Le bon prêtre *Peteau* ne savait pas ce que c'est que de faire des enfans & de les élever. Comme il y va !

Selon *Cumberland* la famille ne provigna que jusqu'à trois milliars, trois cents trente millions, en trois cents quarante ans ; & selon *Whiston*,

environ trois cents ans après le déluge, il n'y avait que soixante-cinq mille cinq cents trente-six habitans.

Il est difficile d'accorder ces comptes & de les allouer. Voilà les excès où l'on tombe quand on veut concilier ce qui est inconciliable, & expliquer ce qui est inexpliquable. Cette malheureuse entreprise a dérangé des cerveaux qui, d'ailleurs, auraient eu des lumières utiles aux hommes.

Les auteurs de l'histoire universelle d'Angleterre disent „ qu'on est généralement d'accord qu'il y a „ à présent environ quatre mille millions d'habitans „ sur la terre. „ Vous remarquerez que ces messieurs, dans ce nombre de citoyens & de citoyennes, ne comptent pas l'Amérique, qui comprend près de la moitié du globe : ils ajoutent que le genre humain en quatre cents ans augmente toujours du double, ce qui est bien contraire au relevé fait sous *Philippe de Valois*, qui fait diminuer la nation de moitié en quatre cents ans.

Pour moi, si au lieu de faire un roman ordinaire, je voulais me réjouir à supputer combien j'ai de frères sur ce malheureux petit globe, voici comme je m'y prendrais. Je verrais d'abord à peu-près combien ce globule contient de lieues quarrées habitées sur sa surface ; je dirais : la surface du globe est de vingt-sept millions de lieues quarrées ; ôtons-en d'abord les deux tiers au moins pour les mers, rivières, lacs, déserts, montagnes, & tout ce qui est inhabité : ce calcul est très-modéré, & nous donne neuf millions de lieues quarrées à faire valoir.

La France & l'Allemagne comptent six cents personnes par lieues quarrées, l'Espagne cent soixante, la Russie quinze, la Tartarie dix, la Chine environ mille ; prenez un nombre moyen comme cent, vous aurez neuf cents millions de vos frères, soit basanés, soit nègres, soit rouges, soit jaunes, soit barbus, soit imberbes. Il n'est pas à croire que la terre ait en effet un si grand nombre d'habitans : & si l'on continue à faire des eunuques, à multiplier les moines, & à faire des guerres pour les plus petits intérêts, jugez si vous aurez les quatre mille millions que les auteurs anglais de l'histoire universelle vous donnent si libéralement. Et puis, qu'importe qu'il y ait beaucoup ou peu d'hommes sur la terre ? l'essentiel est que cette pauvre espèce soit le moins malheureuse qu'il est possible. (4)

(4) Le nombre des hommes croit & diminue indéfiniment, en raison des subsistances, en fesant abstraction des accidens passagers ; parce qu'un homme & une femme étant en état d'avoir des enfans pendant environ vingt-cinq ans, il doit, si ces enfans sont bien nourris, y en avoir, en prenant un terme moyen, beaucoup plus de deux par ménage qui vivent assez long-temps pour établir à leur tour une génération nouvelle. Il n'est donc pas étonnant que, dans un pays où les subsistances sont très-abondantes, le nombre des hommes double à chaque génération ; c'est ce qu'on a observé depuis environ un siècle dans les colonies anglaises de l'Amérique. Cette progression s'arrête quand les subsistances deviennent moins communes ; mais comme plus il y a d'hommes, plus ils cultivent, la progression doit seulement diminuer lorsque la totalité des terres d'une culture peu difficile est mise en valeur.

X Xme REMARQUE.

De la disette des bons livres, & de la multitude énorme des mauvais.

L'HISTOIRE est décharnée jusqu'au seizième siècle, par la disette d'historiens ; elle est depuis ce temps étouffée par l'abondance. On trouve dans la bibliothèque de *le Long* dix-sept mille quatre cents quatre-vingt-sept ouvrages qui peuvent servir à la seule histoire de France. De ces ouvrages il y en a qui contiennent plus de cent volumes ; & depuis environ quarante ans que cette bibliothèque fut imprimée, il a paru encore un nombre prodigieux de livres sur cette matière.

Il en est à peu-près de même en Allemagne, en Angleterre & en Italie.

On se perd dans cette immensité ; heureusement la plupart de ces livres ne méritent pas d'être lus, de même que les petites choses qu'ils contiennent n'ont pas mérité d'être écrites. Dans cette foule d'histoires on ne trouve que trop de romans tels que ceux de *Gatien de Courtilz*. Les histoires secrètes, composées par ceux qui n'ont été dans aucun secret, sont assez nombreuses ; mais les auteurs qui ont gouverné l'Etat du fond de leur cabinet, le sont encore davantage : on peut compter parmi ces derniers ceux qui ont pris la peine de faire les testamens des princes, & ceux des hommes d'Etat ; c'est ainsi que nous avons eu les testamens du maréchal de

Belle-Isle, du cardinal *Albéroni*, du duc de Lorraine, des ministres *Colbert* & *Louvois*, du maréchal de *Vauban*, des cardinaux de *Mazarin* & de *Richelieu*.

Le public fut trompé long-temps sur le testament du cardinal de *Richelieu ;* on crut le livre excellent, parce qu'on le crut d'un grand ministre. Très-peu d'hommes ont le temps de lire avec attention. Presque personne n'examina ni les méprises, ni les erreurs, ni les anachronismes, ni les indécences, ni les contradictions, ni les incompatibilités dont le livre est rempli. On ne fit pas réflexion que ce livre n'avait été imprimé que plus de quarante ans après la mort du cardinal, qu'il est signé d'une manière dont le cardinal ne signait jamais. On oubliait qu'*Aubéri*, qui écrivait la vie du cardinal de *Richelieu*, par ordre de sa nièce, traita le testament de livre apocryphe & supposé, de livre indigne de son héros, indigne de toute croyance. *Aubéri* était à la source, il avait en main tous les papiers ; il n'y a pas assurément de témoignage plus fort que le sien.

Le savant abbé *Richard*, l'auteur des mélanges de *Vigneul-Marville*, *Charles Ancillon*, *la Monnoie* pensèrent de même.

On trouve dans le chapitre intitulé, *les Mensonges imprimés*, toutes les raisons qui doivent faire penser que ce testament politique est l'ouvrage d'un faussaire.

Comment, en effet, un ministre tel que le cardinal de *Richelieu* eût-il laissé au roi, *Louis XIII*, un legs si important, sans qu'il eût été présenté par sa famille au monarque, sans qu'il eût été déposé dans les archives, sans qu'on en eût parlé, sans qu'on en eût la moindre connaissance ? Est-il possible

qu'un premier miniftre eût laiffé à fon roi un plan de conduite, & que dans ce plan il n'y eût pas un mot fur les affaires qui intéreffaient alors le roi & toute l'Europe, rien fur la maifon d'Autriche avec laquelle on était en guerre, rien fur le duc de *Veimar*, rien fur l'état préfent des calviniftes en France, pas un mot fur l'éducation qu'il fallait donner au dauphin?

On voit évidemment que l'ouvrage fut écrit après la paix de Munfter, puifqu'on y fuppofe la paix faite; & le cardinal était mort pendant la guerre.

On ne répétera point ici toutes les raifons déjà alléguées, qui vengent le cardinal de *Richelieu* de l'imputation d'un fi mauvais ouvrage. (*)

Il eft bon que les opinions les plus vraifemblables foient combattues, parce qu'alors on les éclaircit mieux. Tout ce qu'a pu faire un homme judicieux & éclairé, qui fe crut obligé d'écrire, il y a quelques années, contre notre opinion, s'eft réduit à dire: *Je penfe que le plan eft du cardinal, mais qu'il eft poffible, & même vraifemblable, qu'il n'ait ni écrit ni dicté l'ouvrage.*

S'il ne l'a écrit ni dicté, il n'eft donc point de lui; & celui qui l'a figné d'une manière dont le cardinal de *Richelieu* ne figna jamais, n'était donc qu'un fauffaire. Nous n'en voulons pas davantage; fe trompera qui voudra.

(*) Voyez *Mélanges hiftoriques*, tome II, pages 243 & fuiv.

XXIme REMARQUE.

Questions sur l'histoire.

I. L'HISTOIRE de chaque nation ne commence-t-elle pas par des fables ? Ces fables ne sont-elles pas inventées par l'oisiveté, la superstition, ou l'intérêt ?

Tout ce qu'*Hérodote* nous conte des premiers rois d'Egypte & de Babylone, ce qu'on nous dit de la louve de *Romulus* & de *Rémus*, ce que les premiers écrivains barbares de notre pays ont imaginé de *Pharamond* & de *Childeric*, & d'une *Bazine*, femme d'un *Bazin* de Thuringe, & d'un capitaine romain, nommé *Giles*, élu roi de France avant qu'il y eût une France, & d'un écu coupé en deux dont on envoya la moitié à *Childeric* pour le faire revenir de Thuringe, &c. &c. &c. &c. ne sont-ce pas là des fables nées de l'oisiveté ?

Les fables concernant les oracles, les divinations, les prodiges, ne sont-elles pas celles de la superstition ?

Les fables, comme la donation de *Constantin* au pape *Silvestre*, les fausses décrétales, la dernière loi du code théodosien, ne sont-elles pas dictées par l'intérêt ?

II. On me demande quel empereur institua les sept électeurs ? je réponds qu'aucun empereur ne les créa. Furent-ils donc créés par un pape ? encore

moins ; le pape n'y avait pas plus de droit que le grand-lama. Par qui furent-ils donc institués ? par eux-mêmes. Ce sont les sept premiers officiers de la couronne impériale, qui s'emparent au treizième siècle de ce droit négligé par les autres princes ; & c'est ainsi que presque tous les droits s'établissent : les lois & les temps les confirment jusqu'à ce que d'autres temps & d'autres lois les changent.

III. On demande pourquoi les cardinaux, qui étaient originairement des curés primitifs de Rome, se crurent avec le temps supérieurs aux électeurs, à tous les princes, & égaux aux rois : c'est demander pourquoi les hommes sont inconséquens. Je trouve, dans plusieurs histoires d'Allemagne, que le dauphin de France, qui fut depuis le roi *Charles V*, alla à Metz implorer vainement le secours de l'empereur *Charles IV*. Il fut précédé par le cardinal d'*Albe*, qui était le cardinal de Périgord, arrière-vassal du roi son père ; je dis arrière-vassal, car les Anglais avaient le Périgord. Ce cardinal passa avant le dauphin, à la diète de Metz, où la seconde partie de la bulle d'or fut promulguée ; il mangea seul à une table fort élevée avec l'empereur, *ob reverentiam pontificis*, comme dit *Trithème* dans sa chronique du monastère d'Hirsauge. Cela prouve que les princes ne doivent guère voyager hors de chez eux, & qu'un cardinal, légat du pape, était alors au moins la troisième personne de l'univers, & se croyait la seconde.

IV. On a écrit beaucoup sur la loi salique, sur la pairie, sur les droits du parlement ; on écrit encore tous les jours. C'est une preuve que ces origines

font fort obfcures, comme toutes les origines le font. L'ufage tient lieu de tout, & la force change quelquefois l'ufage. Chacun allègue fes anciennes prérogatives comme des droits facrés; mais, fi aujourd'hui le châtelet de Paris fefait pendre un bedeau de l'univerfité qui aurait volé fur le grand chemin, cette univerfité ferait-elle bien reçue à exiger que le prévôt de Paris déterrât lui-même le corps de fon bedeau, demandât pardon aux deux corps, c'eft-à-dire, à celui du bedeau & à celui de l'univerfité, baisât le premier à la bouche, & payât une amende au fecond, comme la chofe arriva du temps de *Charles VI*, en 1408?

Serait-elle auffi en droit d'aller prendre le lieutenant civil, & de lui donner le fouet, culottes bas, dans les écoles publiques, en préfence de tous les écoliers, comme elle le requit à *Philippe-Augufte*?

V. Dans quel temps le parlement de Paris commença-t-il à entrer en connaiffance des finances du roi, dont la chambre des comptes était feule autrefois chargée? Dans quelle année les barons, qui rendaient la juftice dans le parlement de Paris, cefsèrent-ils de s'y trouver, & abandonnèrent-ils la place aux hommes de loi?

VI. Toutes les coutumes de la France ne viennent-elles pas originairement d'Italie & d'Allemagne? A commencer par le facre des rois de France, n'eft-il pas évident que c'eft une imitation du facre des rois lombards?

VII. Y a-t-il en France un feul ufage eccléfiaftique qui ne foit venu d'Italie? & les lois féodales

n'ont-elles pas été apportées par les peuples feptentrionaux qui fubjuguèrent les Gaules & l'Italie? On prétend que la fête des fous, la fête de l'âne & femblables facéties font d'origine françaife; mais ce ne font point-là des ufages eccléfiaftiques; ce font des abus de quelques églifes; & d'ailleurs la fête de l'âne eft originaire de Vérone, où l'on conferva l'âne qui y était venu de Jérufalem, & dont on fit la fête.

VIII. Toute induftrie en France n'a-t-elle pas été très-tardive? & depuis le jeu des cartes, reconnu originaire d'Efpagne par les noms de *fpadilles*, de *manilles*, de *codilles*, jufqu'au compas de proportion, & à la machine pneumatique, y a-t-il un feul art qui ne lui foit étranger? Les arts, les coutumes, les opinions, les ufages n'ont-ils pas fait le tour du monde?

Fin du quatrième & dernier volume de l'Effai fur les mœurs.

TABLE

DES CHAPITRES

ET REMARQUES

CONTENUS DANS CE VOLUME.

CHAP.

Remarques pour servir de supplément à l'Essai sur les mœurs & l'esprit des nations, & sur les principaux faits de l'histoire depuis *Charlemagne* jusqu'à la mort de *Louis XIII*.

Fin de la Table des chapitres du quatrième & dernier volume.

TABLE GENERALE,

OU

LISTE ALPHABETIQUE

De tous les noms des personnes dont il est fait mention dans les quatre volumes de cet Essai.

L'on a compris sous un seul article différentes personnes du même nom, dont il n'est dit qu'un mot dans cet ouvrage; comme les quatre Théodora, *les trois* Irène, *les deux rois* André, *les deux* Bertrand, Casimir, Duprat, *d'*Estrées, Gilles, Godescald, Hugues *l'abbé*, Luna, Pérès, Ximenès, *&c.*

Le chiffre romain indique le tome, & le chiffre arabe la page où se trouve le nom que l'on cherche.

A.

B.

C.

D.

E.

F.

G.

H.

J.

K.

L.

M.

N.

O.

P.

Q.

R.

S.

T.

Técuse.

U.

V.

W.

Fin de la Table des matières.







